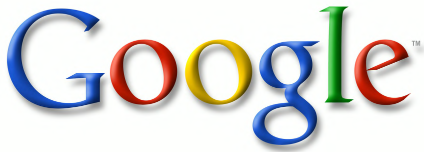
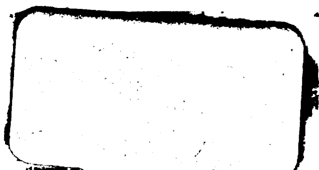








L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXIV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME CINQUIÉME.



A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIV.

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE I.

Épître à M. Duhamel Denainvilliers; par M. Colardeau. A Paris, chez Le Jay Libraire rue Saint Jacques; in-8°. de 31 pages.

ANNONCER une production nouvelle de M. *Colardeau*, c'est promettre à ses Lecteurs tout ce que la magie du style a de plus séduisant, la coupe des vers & le choix des mots, de plus doux & de plus mélodieux, enfin, tout ce qu'une imagination riante peut offrir de plus agréable & de plus satisfaisant aux vrais connoisseurs en Poësie: c'est aussi, Mr, ce que vous rencontrerez à chaque page dans l'Epître dont je vais vous entretenir.

Vous avez entendu parler de M. *Duhamel du Monceau*, de l'Acad. des Sciences, & si célèbre par ses ouvrages, marqués tous au coin du plus ardent patriotisme. M. *Denainvilliers*, son frère, moins connu, mais également recommandable par ses qualités personnelles & par l'étendue de ses lumières, vit isolé dans une terre sur les confins du Gatinois, où il s'occupe journellement d'expériences nécessaires aux travaux de l'Académicien. M. *Colardeau* trahit heureusement la modestie de ce Philosophe estimable, en nous apprenant que c'est lui qui a naturalisé dans son parc une foule d'arbres & d'arbustes étrangers, que l'on a vu depuis se multiplier dans nos plantations Françoises, sur nos routes & dans nos avenues; que la Chimie, l'Astronomie, l'Agriculture, l'Histoire Naturelle, en un mot, que toutes les parties de la Physique sont les objets de ses observations, & qu'en même temps il est l'ami, le juge & le père de ses vassaux. Un Sage de cette trempe ne mérite-t-il pas mieux les hommages du Talent que ces idoles éphémères de

la Fortune, que la flatterie a si souvent & si ridiculement divinisées?

L'auteur, dans cette *Epître*, suppose qu'il revoit enfin les rives fleuries de l'Essone, & que leur aspect rend à son ame le calme & la faculté de réfléchir. Je trouve, dans ce commencement, quatre vers qui ne me paroissent pas trop intelligibles :

Au milieu du tumulte & du bruit des Cités ;
Mes esprits, loin de moi, dans le vague emportés,
Dociles aux desirs d'une foule insensée,
A l'intérêt de plaire immoloient ma pensée.

Qu'est-ce que c'est que *des esprits emportés dans le vague*, & qui, *dociles aux desirs de la foule*, *immolent la pensée à l'intérêt de plaire?* Cela est alambiqué. Mais ne craignez pas, Monsieur, de rencontrer souvent de pareilles taches dans cette Epître ; les quatre vers que vous venez de lire amènent un morceau très-piquant par les détails & les peintures que l'auteur y a rassemblés avec autant d'esprit que de goût.

ſera pas moins de plaiſir. L'auteur, après avoir quitté la Ville, ſe plaît à reſpirer un air plus pur; il contemple avec tranſport le ſpectacle de la Campagne :

Tandis que du tableau je demeure frappé,
Soudain vers l'horiſon le Ciel enveloppé
Roule un nuage ſombre, & déja le tonnerre
De ſes flèches de feu le fillonne & l'éclaire :
Mais un vaſte intervalle en abſorbe le bruit.
La Tempête, ſemblable aux ombres de la nuit,
Dans le calme impoſant du plus profond ſilence,
Monte, ſe développe, & lentement s'avance.
La Nature frémit dans un muet effroi.
L'air immobile & lourd s'appeſantit ſur moi.
Tout-à-coup il murmure; un tourbillon de poudre
S'élève vers la nue où retentit la foudre.
La terre au loin mugit ſous ſes coups répétés,
Et l'éclair étincelle à traits précipités.
Les Cieux grondent, les Vents ſifflent, l'Urne céleſte
Menace le vallon d'un déluge funeſte,
Et du haut des rochers, d'un cours impétueux,
Tombent, avec fracas, cent torrens écumeux.

Les Oiseaux, que par-tout environne l'orage,
Voltigent, incertains, de feuillage en feuillage.
Et le Pâtre éperdu, rassemblant son troupeau,
A travers les guérêts regagne le hameau.

Comme cette tempête est supérieurement rendue ! Ce n'est pas un Peintre stérile qui cherche à exprimer jusqu'à l'effet du vent sur chaque feuille d'arbre, & qui, à force de multiplier les détails, employe deux ou trois cens vers à faire une éternelle & fatigante description d'un orage ; quelqu'un qui vient d'essuyer une tempête, ne fait pas pendant deux heures la description des plus petites circonstances ; il n'y a qu'un esprit froid & peu frappé de l'effet total, qui puisse se traîner si servilement sur des minucies. M. *Colardeau*, en vrai Poëte, ne saisit, comme *Virgile*, que les grands traits. Dans la description que vous venez de lire, il y a des effets supérieurement exprimés. Monsieur *Colardeau* posséde, à un très-haut degré, l'art des vers imitatifs. Qu'y a-t-il, par exemple, qui rende mieux le prélude

d'une Tempête, que ces deux vers !

Dans le calme imposant du plus profond silence,
Monte, se développe & lentement s'avance ?

Est-il possible encore de mieux peindre la pesanteur de l'air :

L'air immobile & lourd s'appesantit sur moi ?

Il semble que presque toutes les syllabes soient aussi sourdes & aussi pesantes que l'objet que le Poëte veut rendre. Quelle rapidité, au contraire, lorsqu'il veut peindre la promptitude de l'éclair :

Et l'éclair étincelle à traits précipités.

Cependant, Monsieur, j'ai remarqué à la suite de ce beau morceau un vers à prétention, que je ne puis passer à M. *Colardeau*. Un homme tel que lui est fait pour dédaigner des ornemens d'un genre aussi faux. Après avoir dit qu'effrayé par l'orage il en admire l'horreur, il ajoute :

Le Philosophe observe, & l'Homme seul a peur.

Que signifie cette distinction de l'homme & du Philosophe? Est-ce que le Philosophe n'est pas un homme? Est-ce qu'il est absolument de l'essence de l'homme d'avoir peur, & ne diroit-on pas mieux & plus simplement, *ne craignez rien, soyez homme?* On sçait à qui appartient aujourd'hui ce ton risible de morgue philosophique. Il ne faut prendre l'attitude de personne; quand on est d'une taille avantageuse, on n'a pas besoin de se hausser sur le bout des pieds.

Pour quelques vers répréhensibles dans cette Epître, on lit des tirades entières de vers excellens, & qui confirment la haute opinion que le Public s'est formée du talent de M. *Colardeau.*

J'arrive: un Important, couvert de ta livrée,
Ne me fait point chez toi solliciter l'entrée.
De ta porte, à son aise, on peut franchir
 le seuil.
Cerbère caressant & de facile accueil,
Ton chien, sans m'obliger d'attendre une
 réponse,
Court au-devant de moi, bondit, jappe &
 m'annonce.

Si jadis tes Aïeux *parèrent* ta maison
Des bisarres beautés d'un gothique écusson ;
Dans tes jardins, par-tout je vois que ton génie
L'orna plus sagement des travaux d'*Uranie*.
Ici, sur un pivot, vers le Nord entraîné,
L'aiman cherche à mes yeux son point déterminé.
Là, de l'antique *Hermès* le minéral fluide
S'élève au gré de l'air plus sec ou plus humide.
Ici, par la liqueur un tube coloré
De la température indique le degré.
Là, du haut de tes toîts, incliné vers la terre,
Un long fil électrique écarte le tonnerre.
Ici, la cucurbite, à l'aide du fourneau,
De légères vapeurs mouille son chapiteau.
Le regne végétal, analysé par elle,
Offre à l'œil curieux tous les sucs qu'il recèle ;
Et plus loin je vois l'ombre, errante sur un mur,
Faire marcher le temps d'un pas égal & sûr.

Quelle charmante description, Monsieur, que celle de ce chien qui annonce à son Maître l'ami qui vient le visiter ! Quel naturel ! Quelle grace ! Les six premiers vers sont dignes, par

l'image qu'ils présentent, des plus grands Poëtes de l'antiquité. Ceux qui les suivent ont un autre genre de beauté qui n'est pas moins rare; je veux dire l'avantage de rendre poëtiquement, & avec précision, des détails techniques. Voici un autre morceau qui plaira plus généralement encore à toutes sortes de Lecteurs. M. *Colardeau* vient de célébrer tout ce qu'a fait son héros Philosophe pour rendre ses vassaux heureux :

Sage *Denainvilliers*, jouis long-temps encore
Du nom de bienfaiteur, de ce nom qui t'honore!
Dans Paris, où l'orgueil de nos vains préjugés
Donne aux Grands des flatteurs & de vils protégés;
Où le Riche, écrasant la timide indigence,
Au poids de ses trésors pèse son importance;
J'ai connu des Mortels, (& j'en rougis pour eux),
Dont l'ame se fermoit aux cris des malheureux;
Qui détournant la vue à l'aspect de leurs larmes,
De la douce pitié méconnoissoient les charmes;

Mais, va, je n'ai point vû ces mortels froids & durs,
Dans leur triste bonheur, goûter des plaisirs purs;
Au milieu de l'éclat de leur Cour turbulente,
Je n'ai point entendu de voix reconnoissante,
Par le cri de l'amour, publier leurs bienfaits.
On les flatte souvent, sans les bénir jamais.

Ce dernier vers est l'expression la plus simple & la plus touchante d'une ame sensible. Il y a bien quelque chose à dire dans les autres : le Riche qui *pèse son importance au poids de ses trésors* est recherché ; *& j'en rougis pour eux* est un peu cheville : mais, en général, il y a dans la manière de M. *Colardeau* un charme, une douceur, une aménité qui lui sont propres, & qui rachetent amplement le petit nombre de négligences qu'on seroit en droit de lui reprocher.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter encore une des meilleures tirades de cette belle Epître. Quand on lit des vers aussi naturels, aussi harmonieux, aussi séducteurs, on les

quitte avec peine. Si c'est un tort que de multiplier les citations, même d'excellens vers, vous conviendrez, Monsieur, que je ne mérite pas souvent de pareils reproches. Le morceau dont je veux parler est vers les dernières pages. Le Poëte assure que si l'on remarque quelque talent dans ses productions, il le doit tout entier au spectacle des objets champêtres :

J'observai la Nature, & fus son interprète :
De ses vives couleurs je chargeai ma palette.
Souvent, lorsque la nuit déployoit sur les airs
Ce voile parsemé de tant d'astres divers ;
Souvent, lorsque l'aurore, étincelante & pure,
Des roses du matin coloroit la nature,
Ou, *lorsque* le Soleil, plus radieux encor,
Rouloit son char de feu sur des nuages d'or,
Parmi ces jets brillans & ces nuances sombres,
Je saisis le contraste & du jour & des ombres :
Souvent, du Rossignol, j'écoutai les chansons ;
Il instruisit ma Muse attentive à ses sons :
J'appris à soupirer ces notes languissantes,
De la plainte amoureuse expressions touchantes.
Je formai ces accords, plus vivement frappés,

A la joie, au plaiſir, à l'ivreſſe échappés ;
Et, par ces tons divers, mon oreille exercée
Sçut donner à ma voix l'accent de ma penſée.
Au bord de ce ruiſſeau qui, paiſible en ſon cours,
Suit de ces prés fleuris la pente & les détours,
J'appris l'art peu connu d'abandonner mon ſtile,
Et de laiſſer couler un vers doux & facile, &c.

Il faudroit être bien malheureuſement conformé pour ne pas ſentir la mélodie enchantereſſe de cette verſification. Mais quand on a lu des vers tels que ceux-ci, comment peut-il ſe trouver des gens qui admirent une Proſe rimaillée auſſi plate, auſſi sèche, auſſi deſtructive de toute harmonie, que celle que l'on voit ſouvent couronnée par une Société Littéraire, à qui l'on reprochera éternellement d'avoir préféré les vers de je ne ſçais quel Rimailleur à ceux du grand *Rouſſeau*.

Mappemonde projettée ſur l'horiſon de Paris ; par le Père Chryſologue de Gy en Franche-Comté, Capucin ; avec ſa

description & ses usages; Brochure in-8° d'environ 60 pages. A Paris, chez Merigot l'aîné Libraire Quai des Augustins, Esprit Libraire au Palais Royal, Isabey Marchand d'Estampes rue de Gêvres, Serrete Cour du Manège à l'entrée des Tuileries. Prix 6 livres, avec les deux Hémisphères.

CETTE Mappemonde, d'une projection nouvelle, renferme toutes les propriétés de celles qui ont déja paru jusqu'ici, & même plusieurs dont ces dernières ne sont pas susceptibles. Les avantages qui la distinguent sont très-sensibles: 1° toutes les parties des quatre Continens y sont décrites autour du centre de l'Hémisphère supérieur dans la même proportion qu'elles sont situées sur la terre autour de la Capitale de la France. 2°. de cette distribution résulte la facilité de trouver en un instant la distance de tous les endroits de la terre à Paris, qui, dans cette Mappemonde, en occupe le centre, leurs

angles de position, & l'air de vent auquel ils sont situés. Cette opération est très-aisée. Après avoir trouvé sur la Carte l'endroit dont on veut connoître la distance, il suffit d'y amener un Rayon mobile & gradué, qui doit être une lame mince de cuivre ou d'autre métal, qu'on numérotera en degrés & en lieues, comme on le voit sur la Carte : la partie de ce Rayon, comprise entre ce lieu & le centre de la Mappemonde, qui est Paris, donnera la distance entre ces deux endroits, tant en degrés d'un grand cercle qu'en lieues communes de France. L'angle, compris entre la méridienne & ce Rayon, sera l'angle de position dont on trouvera la valeur sur l'horison ; & la Rose des vents fera connoître l'air de celui auquel cet endroit sera situé, respectivement à Paris. En laissant le Rayon dans la même position, on verra d'un coup-d'œil tous les endroits par lesquels il faudroit passer, pour aller de Paris à celui dont on aura trouvé la distance, & l'on trouvera de même les distances particulières entre les

différens endroits. Si l'on fait ensuite tourner le rayon autour de son centre, on verra que tous les lieux de la terre sur lesquels un de ses points passera, sont également éloignés de Paris. Veut-on, par exemple, connoître la distance de cette Capitale à *Dehli*, Ville de l'Indostan dans les Indes Orientales? On amène le Rayon mobile sur cette dernière Ville, & l'on trouve, 1°. qu'elle est éloignée de Paris de 59 degr. 30 minutes, c'est-à-dire, de 1487 lieues & demie; 2°. que son angle de position est de 81 degrés depuis le Nord; 3°. qu'elle est un peu moins qu'*Est-Quart au Nord-Est*; 4°. que, pour y aller de Paris, il faudroit passer par *Metz*, près de *Ratisbonne*, par *Sanok*, *Kaminiec*, *la Petite Tartarie*, la Mer d'*Asof*, *Terki*, *Balk*, près de *Kabul*, *Ashnagar* & *Lahaur*, qu'on laisseroit au Nord. On voit que *Sanok* & *Terki* sont éloignés entr'eux environ de 19 degrés ou de 475 lieues. Qu'on fasse ensuite tourner le Rayon autour du centre, on s'appercevra que *Lublin*, *Sanok*, *Belgrade*, *Tunis*, *Soran*, *Lisbonne*, sont

à une égale diſtance de Paris, c'eſt-à-dire, à environ 13 degr. 10 minuttes, ou 329 lieues. Si l'endroit, dont on veut connoître la diſtance, eſt ſur l'Hémiſphère inférieur, on trouve d'abord ſa diſtance à l'horiſon de ce même Hémiſphère; on y ajoute toute la valeur du Rayon, & la ſomme qui en réſulte, donnera la diſtance cherchée, &c, &c, &c.

Cette *Mappemonde*, Monſieur, aide beaucoup à l'imagination, & devient très-utile pour l'étude de la Géographie univerſelle. Les cercles y ſont décrits avec toute la préciſion qu'éxige la projection ſtéréographique; toutes les découvertes des Voyageurs modernes y ſont indiquées; &, pour faciliter l'uſage de ſa Carte, l'auteur a joint à l'écrit imprimé qui l'accompagne, douze Tables, dreſſées d'après celles de l'Académie Royale des Sciences. J'oubliois de vous dire que la Brochure du P. *Chryſologue de Gy* contient dix-neuf problêmes ſur les principales queſtions de la Sphère, dont il donne une prompte ſolution d'après la projection particulière de ſa Mappemonde.

La Gnomonique-Pratique, ou l'Art de tracer les Cadrans solaires avec la plus grande précision par les méthodes qui y sont les plus propres & le plus soigneusement choisies, en faveur principalement de ceux qui sont peu ou point versés dans les Mathématiques; par Dom François Bédos de Celles, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, & Correspondant de celle des Sciences de Paris. Seconde édition; à Paris, chez Delalain rue de la Comédie Françoise. Un volume in-8° de 500 pages, avec beaucoup de Gravûres. Prix 9 livres relié en veau.

MRS. *de la Hire, Ozanan, de Parcieux & Rivard*, ont publié d'excellens Traités de *Gnomonique;* mais ils sont abstraits, & ne peuvent être d'aucune utilité à ceux qui, n'étant pas Mathématiciens, sont comme en possession de faire tous ces Cadrans qui se trouvent par-tout. Un grand nombre

de ſimples amateurs, d'Artiſtes & de perſonnes curieuſes de laGnomonique déſire depuis long-temps, ſur cette partie, un ouvrage à leur portée, & qui cependant contienne des méthodes ſûres & infaillibles d'opérer avec autant de juſteſſe & de ſuccès que le peuvent faire les Mathématiciens les plus éclairés. C'eſt ce que leur offre aujourd'hui le ſçavant Dom *Bédos* dans le Traité qu'il vient de mettre au jour. Il y en a eu d'autres, compoſés dans les mêmes vues : mais les méthodes en ſont ſi défectueuſes, qu'en les ſuivant on ne trouvera que des à-peu près ; & l'on ne parviendra jamais à faire un bon Cadran ſolaire.

Cet ouvrage n'eſt pas tellement propre à ceux auxquels il eſt principalement deſtiné, qu'il ne puiſſe être utile même aux Sçavans, ne fut-ce qu'en les diſpenſant d'employer une partie conſidérable de leur temps à l'étude théorique de la Gnomonique, lorſqu'ils voudront donner quelques momens de leur loiſir à la compoſition d'un Cadran.

L'auteur n'a rien négligé pour applanir toutes les difficultés qui arrêtent ordinairement les commençans qui n'ont aucune teinture de Mathémathiques, & il a préféré au style sec & concis de cette Science, le style familier, celui de la conversation. Il a supprimé les Cadrans purement curieux & qui n'ont d'autre mérite que la singularité ; il s'est borné aux plus nécessaires, à ceux qui sont le plus en usage & les plus susceptibles de justesse & de précision. Il présente deux méthodes, l'une géométrique ou graphique qui s'opère par la simple règle & le compas, & s'exécute par le calcul ; l'autre qui est proprement *la* meilleure, & celle des Mathématiciens.

Ce Traité contient treize Chapitres dont les trois premiers servent d'introduction aux suivans. Le premier renferme les notions préliminaires ou l'explication de certains termes généraux & de ceux qui sont propres à la Gnomonique ; le second donne la description des instrumens convenables pour tracer les Cadrans, apprend

à les faire soi-même au besoin, & désigne ceux qui se font à moins de frais; le troisième met au fait du calcul nécessaire à la Gnomonique. On trouve à la fin une Table des matières par ordre alphabétique, qui peut servir d'addition & de Dictionnaire de tous les termes dont on se sert dans l'ouvrage même, & qui n'y sont pas expliqués.

Les Planches ont été dessinées & gravées avec beaucoup de soin; on y trouvera trois modèles ornés, pour donner une idée de ce genre de décoration. L'auteur a fait dessiner exprès & graver une Carte de la France très-exacte & la plus détaillée qu'il a été possible pour sa grandeur, en faveur de ceux qui ne sont pas à portée de s'en procurer une bonne; au moyen de cette Carte, dont l'auteur enseigne l'usage, on pourra connoître la latitude de plusieurs lieux qui ne se trouvent point dans la *Table des longitudes & des latitudes des principaux lieux de la terre.*

Enfin, Monsieur, rien n'est plus glorieux pour Dom *Bédos*, que le

compte

compte détaillé qu'ont rendu de son ouvrage les Commissaires nommés par l'Académie des Sciences pour l'examiner. On y remarque entr'autres choses que le Sçavant Bénédictin a augmenté cette seconde édition d'environ 100 pages, & qu'il y a fait tant de changemens & de corrections, qu'on peut assurer que c'est, à proprement parler, un ouvrage nouveau. Ils terminent leur jugement par dire qu'*ils regardent ce Traité comme très utile à la perfection des Arts auxquels Dom Bédos contribue depuis si long-temps de la manière la plus étendue & la plus variée, ainsi que les suffrages de l'Académie & du Public l'ont témoigné plusieurs fois.*

Portrait de Jeanne d'Arc.

Ce Portrait de l'Héroïne qui sauva la France, est supérieurement gravé, Monsieur, par le célèbre *le Mire*, d'après un ancien Tableau qui est conservé avec soin dans l'Hôtel de Ville d'Orléans. Il a été présenté à M. *de Cypierre*, Intendant d'Orléans, par *Couret de Villeneuve fils*, Imprimeur-

Libraire dans la même Ville. Si ce Portrait reſſemble, comme il n'y a pas lieu d'en douter, la *Pucelle* avoit la figure la plus noble & la plus agréable, & ce n'étoit pas une groſſe vilaine ſervante de cabaret, comme elle eſt peinte dans un Poëme infâme où l'on s'eſt propoſé de jetter le ridicule & l'opprobre ſur les exploits & les mœurs de cette fille incomparable, qui mérite, tant que ſubſiſtera la Monarchie, la reconnoiſſance & la vénération de tous les bons François. Je ne connois pas le Portrait original de la *Pucelle* que poſsède l'Hôtel de Ville d'Orléans; mais j'ai vû celui que l'on montre au Tréſor de Saint Denis, qui eſt très-ancien, & qu'on m'a dit être lui-même original. La Gravûre que je vous annonce ſemble avoir été faite ſur ce Portrait qui eſt à Saint Denis; ce qui prouve qu'elle nous offre les véritables traits de *Jeanne d'Arc*. Elle ſe vend à Orléans chez *Couret de Villeneuve fils*, & à Paris chez *Maigret*, Marchand d'Eſtampes, rue S. Jacques. Le prix eſt de vingt-quatre ſols.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 26 Juillet 1774.

LETTRE II.

Vies des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux & des Monumens les plus authentiques, avec des Notes historiques & critiques; ouvrage traduit de l'Anglois, Tomes VIII & IX; à Ville-Franche de Rouergue chez Pierre Vedeilhié Imprimeur-Libraire; à Paris chez Barbou rue des Mathurins, & Desaint rue du Foin Saint Jacques.

LES deux nouveaux Tomes que je vous annonce de cet excellent ouvrage, sont dignes, Monsieur, des volumes qui les ont précédés. Ils contiennent les vies des Saints que l'Eglise honore depuis le 26 Août jusqu'au 13 Octobre. La vie de *Saint Augustin*, ses erreurs, sa conversion, son Episcopat & l'histoire de ses écrits, y sont

préſentés dans le plus grand détail ; ce morceau eſt, ſans contredit, l'un des mieux rédigés & des plus ſçavamment diſcutés de tout l'ouvrage. Le Traducteur a joint à cet article une très-longue Note, dans laquelle il trace l'origine, l'hiſtoire & les dogmes du *Manichéiſme*, héréſie dans laquelle étoit d'abord tombé *Saint Auguſtin*, mais qu'il combattit dans la ſuite avec tant de force & de ſupériorité. Cette Note contient, en abrégé, tout ce qu'il eſt intéreſſant de ſçavoir ſur cette ſecte & ſur les auteurs qui en ont écrit. *Manès*, né en *Chaldée*, étoit un eſclave affranchi, qui ſe nommoit d'abord *Corbicius* ou *Cubricus*. La Chronique d'Edeſſe, publiée par M. *Aſſemani*, met ſa naiſſance en 240 de J. C. On aſſure qu'il étoit fort verſé dans la Philoſophie, & qu'il excelloit dans la Peinture. *Manès* étoit Chrétien, & fut même ordonné Prêtre, ſelon *Albupharage* & d'*Herbelot ;* mais ayant été excommunié pour ſes erreurs, il chercha un aſyle à la Cour de *Sapor I* fils d'*Ardezhir*, que les Grecs appellent *Artaxercès*, & qui fut le Fondateur de la

feconde Monarchie des Perſes. Il fut en grande faveur auprès de ce Prince, qu'il ſuivit dans ſes différentes guerres, en qualité de Magicien. *Hormiſdas*, fils de *Sapor*, lui accorda une égale protection ; il fit même bâtir une Forteresse, afin qu'il pût s'y retirer en cas de danger. *Varane I*, ſucceſſeur d'*Hormiſdas*, favoriſa d'abord *Manès* ; mais il le perſécuta dans la ſuite, & même il eſt probable que ce fut lui qui le fit mourir ; d'autres attribuent ſa mort à *Varane II*. On lit dans les Actes d'*Archélaüs*, qu'il fut condamné pour n'avoir pas guéri le fils du Roi, comme il l'avoit promis. Les uns diſent qu'il fut crucifié ; ſelon d'autres il fut écorché vif, & l'on ſuſpendit à un gibet ſa peau remplie de foin.

Le ſyſtême de *Manès* étoit un composé de notions empruntées des Philoſophes Payens, des Mages de la Perſe, & des Evangéliſtes. Il établit deux principes de toutes choſes, l'un bon, l'autre mauvais ; cette doctrine, au reſte, n'étoit pas nouvelle. *Baſilide*, natif d'Aléxandrie & diſciple de *Simon le Magicien*, l'avoit introduite dans ſa

Ville natale, après un voyage de Perse. Ce *Basilide* mourut sous l'Empire d'*Adrien*, vers 130 de J. C.

Les *Manichéens*, suivant *S. Augustin*, faisoient consister le péché d'*Adam* & d'*Eve* dans l'usage du mariage ; ils pensoient apparemment que l'espéce humaine pouvoit se perpétuer par une autre voie. *Manès* condamnoit l'état du mariage comme criminel en soi, parce qu'il est, disoit-il, fondé sur la concupiscence, & qu'il perpétue l'ouvrage du Diable, en renfermant les ames humaines dans des corps de matière. Il permettoit cependant, au rapport de *S. Augustin*, la fornication & les impuretés contre nature ; mais il louoit la chasteté, & appelloit les Elus *des hommes vierges*. Ceux qu'on nommoit *Auditeurs* parmi les *Manichéens*, avoient la liberté de se marier & de manger de la viande ; mais les *Elus* ou les *Parfaits* ne mangeoient d'aucune créature vivante, ne pouvoient boire de vin, ni posséder de richesses, ni se mêler d'affaires, parce que toutes ces choses leur paroissoient des œuvres du Diable ou de la ma-

tière. La transmigration étoit un des dogmes de *Manès*; la mort, selon lui, étoit une véritable naissance; elle nous affranchissoit de l'empire de la matière & du Diable; les ames des infidèles & des pécheurs étoient punies en Enfer, mais pour un temps seulement; elles passoient ensuite dans d'autres corps, suivant leur démérites; celles des meurtriers, par exemple, alloient animer les corps des lépreux ou des ânes. Après diverses transmigrations, elles étoient transportées dans la Lune, puis dans le Soleil, jusqu'à ce qu'étant entiérement purifiées, elles alloient du Soleil dans le Royaume de la lumière. Ces Sectaires étendoient quelquefois la transmigration des ames jusqu'aux brutes & aux plantes, pensant que les arbres & les plantes sont susceptibles de sentiment, qu'ils ont une ame raisonnable, ou au moins des particules de la substance céleste, dont les ames sont des émanations; delà ils concluoient qu'un arbre ressent de la peine & pleure, lorsqu'on le coupe ou qu'on arrache son fruit. Ils pensoient, suivant *Saint Augustin*, qu'on se ren-

doit coupable de plusieurs meurtres, en moissonnant le bled & en cueillant des fruits, quoique ces meurtres, cependant, fussent moins condamnables que l'homicide. Dans le cas de nécessité, leurs *Auditeurs* pouvoient faire toutes ces choses, & leurs *Elus* pouvoient manger du pain; mais ils prioient Dieu auparavant de faire tomber sa malédiction sur ceux qui avoient semé & moissonné le bled, & non sur ceux qui en mangeoient par nécessité. Ils ne se baignoient point dans l'eau, de peur de souiller cet élément; & l'un d'entr'eux porta si loin la superstition à cet égard, qu'il ramassoit de la rosée sur l'herbe pour se laver les mains & le visage. Ils détruisoient les serpens venimeux & les animaux malfaisans: pratique par laquelle ils pensoient déplaire beaucoup au Diable; mais ils se faisoient un crime de tuer les créatures vivantes, qui, par leur nature, ne font aucun mal; ils s'interdisoient sur-tout l'usage du poisson; ils auroient mieux aimé mourir de faim que d'en manger. Ils appelloient le vin *le fiel du Prince des ténèbres*. Ils n'avoient ni

idoles, ni autels, ni sacrifices; ils célébroient les Fêtes de Pâques & de la Pentecôte, ainsi que le Dimanche; mais ils jeûnoient les Dimanches & les Lundis, parce qu'ils croyoient que la fin du monde arriveroit l'un de ces deux jours, &c, &c.

L'auteur de la Vie de *Saint Augustin* rapporte, au sujet du *Manichéïsme*, une remarque qui avoit frappé ce saint Docteur, & dont on peut faire une juste application à la secte de nos Philosophes: c'est que les *Manichéens*, quoiqu'ils se vantassent de n'avoir d'autre guide que leur raison, étoient forcés, par leurs propres principes, d'admettre les absurdités les plus monstrueuses, & de tomber dans les inconséquences les plus révoltantes. Cette exagération des forces de la raison, cette profession fastueuse de ne vouloir consulter qu'elle, fut l'appas séducteur qui entraîna le jeune *Augustin* dans le *Manichéïsme*. Il en convient lui-même, dans un ouvrage adressé à *Honorat*, son ami, qui, à sa sollicitation, s'étoit laissé engager dans les mêmes erreurs. « Vous sça-

» vez, lui dit-il, ſur quel fondement
» nous nous ſommes attachés à ces
» ſortes de gens.... Je renonçai pen-
» dant neuf ans à la Religion qu'on
» m'avoit enſeignée pendant mon en-
» fance, ſur le reproche qu'ils nous
» faiſoient de nous laiſſer entraîner
» par la ſuperſtition, & d'adopter,
» contre les lumières de la raiſon, ce
» que nous appellons la *Foi*; tandis
» que chez eux on étoit obligé de ne
» croire que les choſes qu'on avoit
» examinées, & de la vérité deſquel-
» les on avoit de bonnes preuves.
» Comment n'aurois-je pas été ſéduit
» par de ſemblables promeſſes, moi,
» ſur-tout, qui étois jeune, qui deſi-
» rois de connoître la vérité, &
» qu'une certaine réputation acquiſe
» dans les Ecoles avoit rempli d'or-
» gueil?...... C'eſt, dit-il ailleurs,
» une règle commune parmi tous les
» hérétiques, de ſe prévaloir des lu-
» mières de la raiſon, & de tâcher de
» la mettre en oppoſition avec l'auto-
» rité de l'Egliſe, qui eſt ſi ſolidement
» établie; & ils ſont forcés d'en agir
» de la ſorte, pour ſe ſauver le ridi-

» cule & le mépris qui rejailliroient
» sur eux, si l'on venoit à comparer
» leur autorité avec celle de l'Eglise.
» Tous les hérétiques, en général,
» trompent par une orgueilleuse os-
» tentation de science, & par des
» railleries contre la simplicité de
» ceux qui croyent ».

Peut-être ne connoissez-vous pas, Monsieur, le genre d'éloquence particulier au saint Evêque d'*Hippone*. Voici le jugement qu'en porte son Biographe : « *S. Augustin*
» proposoit simplement la vérité, la
» revêtoit d'expressions agréables, &
» l'imprimoit dans l'esprit par le
» moyen de quelques pensées vives &
» subtiles. Cette forte d'éloquence
» étoit de beaucoup inférieure à celle
» des Pères Grecs du même siècle;
» mais elle étoit adaptée au génie des
» Africains. Le saint Docteur, dans
» les instructions qu'il donne aux Ora-
» teurs sacrés, dit qu'un discours doit
» être simple & naturel, que l'Art ne
» doit point s'y montrer, & que, s'il
» est trop travaillé, il fait tenir les
» auditeurs sur leurs gardes. Il distin-

» gue trois sortes de styles ; le style
» *simple*, qui présente les choses d'une
» manière familière ; le style *tempéré*,
» par lequel l'Orateur s'insinue dou-
» cement dans le cœur, pour y porter
» l'amour de la vertu ; le style *sublime*,
» qui, par la force & la hardiesse de
» ses traits, enlève l'auditeur & l'ar-
» rache à la tyrannie de ses passions.
» Cette *sublimité*, qui consiste dans
» des mouvemens pathétiques, lui
» paroissoit préférable à toutes les
» fleurs & à tous les ornemens du dis-
» cours. On ne trouve guères, dans
» ses écrits, d'autres figures que l'in-
» terrogation, l'antithèse & la cadence
» des mots, auxquels la vivacité de
» son esprit le portoit, & qui pas-
» soient pour de grandes beautés chez
» les Africains de son temps ; mais son
» imagination, à cet égard, étoit cor-
» rigée par l'ingénieuse simplicité de
» ses pieux sentimens, qui rendoient
» toujours son discours tendre & per-
» suasif. Il annonce par-tout une
» grande pénétration ; on admire en
» lui la noblesse des pensées & l'éléva-
» tion des sentimens. Sa manière de

» s'exprimer est touchante & affec-
» tueuse; il étoit habile dans la con-
» noissance du cœur humain, & ses
» raisonnemens sont, en général,
» pleins de force ».

L'éloquence de *Saint Augustin* étoit presque toujours victorieuse; il rapporte lui-même l'effet qu'elle produisit à *Césarée* en Mauritanie, où, depuis long-temps, subsistoit une coutume singulière, également contraire aux loix de la Nature & de l'humanité. Les pères & les enfans, les frères & les plus proches parens étoient dans l'usage, dans un certain temps de l'année, de se battre à coups de pierre pendant plusieurs jours de suite. Ce combat se donnoit publiquement; il étoit devenu un spectacle, auquel le peuple prenoit beaucoup de plaisir, & dont il étoit très-difficile de le détourner. « Je me servois, dit *Saint*
» *Augustin*, de tout ce que j'avois d'ha-
» bileté; j'employois les expressions
» les plus touchantes pour extir-
» per un abus aussi cruel & aussi an-
» cien; je pensois n'avoir rien fait,
» tandis que je n'entendois que des

» acclamations ; ils n'étoient pas per-
» suadés, tant qu'ils s'amusoient à
» donner des applaudissemens aux dis-
» cours que je leur tenois. Mais leurs
» larmes me firent enfin concevoir
» quelque espérance, & me montrè-
» rent que les esprits étoient changés ;
» lorsque je les vis pleurer, je crus
» que cette horrible coutume seroit
» abolie.... Il y a présentement huit
» ans qu'il ne s'est rien fait de sem-
» blable ».

A l'occasion de *Sainte Rose de Lima*, la première habitante du Nouveau-Monde à laquelle l'Eglise ait décerné les honneurs du culte public, le Traducteur examine, dans une Note, à quel temps on peut faire remonter l'introduction du Christianisme dans l'Amérique ; il croit qu'il y fut porté dans le dixième siècle. Selon lui, il est certain que des Norvégiens, qui s'embarquèrent dans l'Islande, découvrirent l'Amérique Septentrionale au dixième siècle, & que peu de temps après ils envoyèrent, sous la conduite de *Thorfin*, une Colonie dans la *Winlande*, (*terre de vin*) que les uns pren-

nent pour le *Canada* où il croît des vignes, d'autres pour l'Isle de *Terre-Neuve*, qui abonde en fraises & en groseilles, lesquelles portent, dans les langues Danoise & Norvégienne, un nom qui signifie *fruit* ou *grain de vigne*. Peu de temps après le départ de cette Colonie, la Religion Chrétienne pénétra dans la Norvége & l'Islande. Un Missionnaire Saxon, nommé *Jean*, ayant prêché quatre ans dans l'Islande, s'embarqua pour la *Winlande*, dans le dessein d'aller annoncer l'Evangile à la Colonie Norvégienne; mais il paroît qu'il ne retira d'autre fruit de sa Mission que la couronne du martyre. *Eric*, Evêque de Groenlande, s'embarqua aussi avec le même projet en 1121; on ignore si son zèle eut plus de succès que celui de son prédécesseur. Des guerres intestines, les révolutions qui en furent la suite, & sur tout le fléau redoutable, connu sous le nom de *Mort-Noire*, qui, en 1348, dépeupla presque tout le Nord, interrompit le commerce des Norvégiens avec les Colonies qu'ils avoient envoyées dans la *Winlande* & dans

l'ancienne Groënlande, enſorte qu'inſenſiblement ils oublièrent juſqu'à leur exiſtence.

Le Traducteur dit encore un mot de la manière dont il eſt probable que l'Amérique a été peuplée. Il penſe, avec quelques Auteurs, que les premiers habitans de l'Amérique vinrent principalement du Nord-Eſt de la Tartarie, & de l'Iſle de Kamtſchatka ou Jeſſo, qui eſt au Nord du Japon, ſans qu'on puiſſe déterminer ſi le paſſage ſe fit par un continent qui pouvoit être vers le pôle ſeptentrional, ou par des Iſles contigues qui n'étoient ſéparées les unes des autres que par des bras de mer fort étroits; il aſſure qu'on a trouvé des débris de vaiſſeaux Chinois & Japonois ſur les côtes de l'Amérique, & que les habitans du Canada croyoient, ſur une tradition immémoriale, que des Marchands étrangers, habillés de ſoie, & nommément les Chinois, les avoient anciennement viſités dans de grands Vaiſſeaux; il ajoute que les noms de la plupart des Rois Américains ſont Tartares, comme on le voit par leurs

terminaiſons qui ſont en *ax ;* que *Manc* ou *Manco*, fondateur de l'Empire des Péruviens, ſortoit, ſelon toutes les apparences, du ſang des Tartares Mantcheoux ; que *Montezuma*, qui eſt le titre que prenoient ordinairement les Empereurs du Méxique, a une origine Japonoiſe, & que les Monarques du Japon s'appellent encore *Montazaiuma.* On remarque d'ailleurs beaucoup de reſſemblance entre les uſages, la religion, la nourriture, &c, des Américains & des Tartares Mantcheoux. Ces derniers n'ont point de chevaux ; auſſi les Américains n'en avoient-ils pas lorſqu'on les découvrit pour la première fois. Les Eſpagnols y en menèrent de leur pays, & ils s'y ſont prodigieuſement multipliés. Il confirme ſon obſervation par la découverte qu'on a faite au Canada de la fameuſe plante du *Gin-Seng*, qui ne ſe trouvoit d'abord que chez les Tartares Mantcheoux. Les Américains l'appellent *Garent-Oguen*, mot qui a le même ſens que celui de *Gin-Seng*, qui, dans les Langues Tartare &

Chinoise, signifie les *cuisses d'un homme.*

En parlant de la fête du *Rosaire*, instituée en action de graces de la victoire remportée à Lépante par les Chrétiens le 7 Octobre 1571, l'auteur observe que le nom de *Marie* étoit autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays il étoit défendu aux femmes de le porter. Il en cite plusieurs exemples. Lorsqu'*Alphonse IV* Roi de Castille fut sur le point d'épouser une jeune Maure, il déclara qu'il ne l'épouseroit qu'à condition qu'elle ne prendroit point au Baptême le nom de *Marie.* Parmi les articles de mariage stipulés entre *Marie de Nevers* & *Uladislas* Roi de Pologne, il y en avoit un qui portoit que la Princesse changeroit son nom en celui d'*Aloyse.* On lit encore que *Casimir I*, Roi de Pologne, qui épousa *Marie*, fille du Duc de Russie, exigea la même chose de celle qu'il prenoit pour femme: cet usage ne subsiste plus, & le nom de *Marie* est un de ceux que les Fidèles prennent le plus communément au Baptême.

Vous connoissez, Monsieur, le ton d'enthousiasme avec lequel nos grands Philosophes ont coutume d'exalter *Marc-Aurèle* & ses vertus morales ; il en a eu sans doute ; mais il ne faut pas croire qu'elles puissent soutenir le parallèle avec les vertus chrétiennes. En parlant des persécutions fréquentes que ce Prince fit essuyer à l'Eglise, l'auteur nous en donne un portrait moins flatté que celui que se plaisent à nous en tracer nos Sages. » On doit, » dit-il, déplorer la foiblesse d'une » vertu qui est purement humaine, » lorsqu'on voit *Marc-Aurèle* persécu- » ter les Chrétiens, & ternir, par des » crimes inexcusables, l'éclat des ver- » tus morales qu'on admiroit en lui. » Sa superstition, condamnée par les » principes mêmes qu'il avouoit, le » portoit aux plus grandes extrava- » gances. On le vit assembler des Prê- » tres de tous les quartiers, multiplier » les sacrifices, employer les exécra- » tions de toute espèce, introduire » des Religions étrangères, qui, avant » lui, avoient été inconnues des Ro- » mains. Il n'y a personne qui ne sça-

» che les démarches humiliantes qu'il
» fit auprès du Sénat, pour obtenir
» que l'on rendît les honneurs divins
» à *Adrien* son prédécesseur, dont plu-
» sieurs vices avoient rendu la mé-
» moire infâme. Il porta la vanité &
» l'impiété encore plus loin, en met-
» tant au nombre des Déesses sa femme
» *Faustine*, dont les débauches avoient
» scandalisé tout l'Empire, en lui éle-
» vant un Temple, en lui érigeant des
» Statues d'argent, en instituant en
» son honneur une Communauté de
» filles, qui furent appellées *Fausti-
» niennes* de son nom, en obligeant
» les nouvelles mariées de venir avec
» leurs époux, offrir un sacrifice à la
» prétendue Déesse. A la mort de *Lu-
» cius-Verus* son Collègue, Prince dé-
» crié pour ses vices, il força le Sé-
» nat à l'honorer aussi comme un Dieu,
» quoique *Dion* assure qu'il l'avoit
» fait lui-même empoisonner. La pas-
» sion de cet Empereur pour la Phi-
» losophie Stoïcienne dégénéroit en
» pédantisme; à force de vouloir mé-
» riter la réputation de Prince bon,
» doux & pieux, il tomba dans une

» molleſſe qui eſt incompatible avec
» la vraie vertu. C'étoit pour plaire
» au Sénat & au Peuple qu'il perſé-
» cuta long-temps les Chrétiens ; il
» n'eut point le courage de les pro-
» téger, quoiqu'il fût convaincu de
» leur innocence. Négligent à punir
» les crimes, ſur-tout dans les Séna-
» teurs, il en vint au point de s'ima-
» giner qu'il ne devoit pas s'en in-
» former. Tandis qu'il s'amuſoit à diſ-
» puter ſur des matières de Philoſo-
» phie ou à diſſerter ſur l'art de gou-
» verner les hommes, il laiſſoit les
» Gouverneurs piller impunément les
» Provinces, dans la crainte de paſ-
» ſer pour ſévère, s'il puniſſoit leurs
» rapines. Il confia l'éducation de ſon
» fils *Commode* à des maîtres, habiles
» à la vérité, mais vicieux & cor-
» rompus, qui, par une molle com-
» plaiſance, fomentèrent ſes paſſions
» au lieu de l'en corriger. Il ne les éloi-
» gna de ſon fils, que lorſqu'ils l'eu-
» rent corrompu ſans reſſource ; mais
» le jeune Prince ayant trouvé que
» ſes nouveaux Maîtres étoient trop

» ſévères, l'Empereur eut la foibleſſe
» de lui redonner les anciens qui mi-
» rent le comble à ſa dépravation.
» L'Empereur *Sevère* diſoit, en par-
» lant de *Commode*, qu'il eut été plus
» ſage de mettre à mort un pareil
» monſtre que de le laiſſer maître de
» l'Empire, &c. «

Ces deux nouveaux volumes contiennent les Vies de plus de deux cens Saints : vous diſtinguerez dans ce nombre, Monſieur, celles de Saint *Céſaire* Archevêque d'Arles, de Saint *Bertin*, de Sainte *Pulchérie*, de Saint *Cyprien*, de Saint *Jérôme*, de Saint *François d'Aſſiſe*, de S. *Bruno*, de S. *François de Borgia*, &c. Tous ces morceaux ſont traités avec beaucoup d'étendue, & annoncent une érudition auſſi vaſte que choiſie. Les Notes ſçavantes & inſtructives qui accompagnent la traduction, ne ſont pas moins intéreſſantes que le texte même; elles renferment des faits, des anecdotes, des recherches, & des obſervations qui décèlent un Ecrivain laborieux, impartial, qui joint à l'eſprit de cri-

tique & de diſcuſſion, une connoiſſance profonde & variée de la Bilbliographie eccléſiaſtique & profane.

Plan Hiſtorique de la Ville de Paris & de ſes Fauxbourgs; ſon accroiſſement depuis Philippe - Auguſte jusqu'au regne de Louis XV; dédié & préſenté au Roi, le 20 Mars 1774, par le Sr Moithey, Ingénieur-Géographe du Roi & Profeſſeur de Mathématiques des Pages de LL. AA. SS. les Princes de Conty & de la Marche.

CE *Plan* repréſente, ſous un même point de vue, les différens accroiſſemens de cette Capitale ſous différens regnes. On y voit, 1° la clôture de *Philippe II*, dit *Auguſte*, le premier des Rois de la troiſième race qui ait fortifié, accru & embelli Paris. Cette clôture étoit une muraille de neuf pieds de largeur, flanquée de groſſes Tours d'eſpace en eſpace, avec un foſſé au pourtour de dix-ſept toiſes de largeur & quatre de profondeur. Cette enceinte pouvoit être d'en-

viron une lieue de circuit. Le côté Septentrional achevé, on continua le même travail du côté du Midi; nous avons encore des restes de cette antiquité qui subsistent; 2° sous les re[illegible] de *Charles V* & *Charles VI*, on [illegible]e seconde enceinte consistant en un fossé de trente pieds de large sur quinze pieds de profondeur; il servoit d'arrière fossé à celui de la clôture de *Philippe-Auguste*. Ce travail fut commencé en 1367 & [illegible]e fut achevé qu'en 1383; 3° la clôture faite sous le regne de *Louis XIII* a été construite sur l'alignement que *Charles IX* avoit fait faire. Cette clôture est connue sous le nom des *Fossés-Jaunes*; elle renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui la *Ville-Neuve*, les quartiers *Montmartre* & du *Palais-Royal*; 4° les Remparts ou Cours du côté du Nord sont un accroissement de *Louis XIV*; 5° les Boulevards ou Cours du côté du Midi, sont un embellissement de *Louis XV*, & la seule [illegible]einte qui ait été faite par-delà la clôture de *Philippe-Auguste*. Ces accroissemens sous différens regnes,

regnes, ſont déſignés dans ce *Plan* par des couleurs différentes.

Le Commiſſaire *de Lamarre*, auteur d'un *Traité de la Police*, eſt le premier qui ait adapté l'Hiſtoire de Paris à la Topographie; & ſes Plans auroient quelqu'utilité, s'il ne s'étoit pas livré à des conjectures incertaines, à des analyſes arbitraires. M. *Moithey* s'eſt propoſé pour modèle le célèbre Abbé *de la Grive*; ce qui donne à ſon Plan beaucoup de netteté & de préciſion. Ce Plan contient huit feuilles, dont l'aſſemblage forme un quadrilatère de quatre pieds cinq pouces de large ſur trois pieds cinq pouces de haut. Il ſe vend à Paris, chez l'auteur lui-même rue de la Harpe, la porte cochère vis-à-vis la Sorbonne; & chez *Crépy* Marchand d'Eſtampes, rue Saint Jacques. Le prix eſt de *douze livres*. On trouvera chez eux le même Plan hiſtorique réduit en un très-petit format. Il ſe vend *vingt-quatre ſols*.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 Juillet 1774.

leur & une habileté peu communes ; elle préside à tous les assauts, envoye demander du secours à *Edouard*, & contraint enfin *David Bruce* à lever brusquement le siége du Château. Instruite de sa retraite, elle sort de *Salisbury*, & tombe avec vivacité sur l'armée Ecossoise : le succès couronne son entreprise ; elle a même la gloire d'arracher à l'ennemi plusieurs étendards. « Elle revenoit accompagnée » de toute la splendeur qui suit la » victoire. Une foule de peuple se » précipitoit sur son passage ; l'air re» tentissoit d'acclamations. Les uns » lui présentoient des couronnes de » fleurs ; d'autres lui apportoient des » branches de laurier. Si cet évè» nement se fût passé dans les temps » fabuleux, on n'auroit pas manqué » de comparer Madame de *Salis-* » *bury* à *Vénus* qui avoit pris la cui» rasse & les armes de *Pallas*. Quel » spectacle pour un jeune Héros qu'en» flammoit l'ardeur des combats ! » C'est dans ce brillant appareil que » la Comtesse s'offre aux regards du » Roi d'Angleterre ; il voloit à son

» secours ; à peine l'a-t-elle apperçu, » elle ordonne à ses Ecuyers de dé- » poser les fruits de sa victoire aux » pieds d'*Edouard*. Sire, lui dit-elle, » je viens mettre à vos genoux les foi- » bles monumens d'une gloire qui est » votre ouvrage : la nouvelle de votre » arrivée a frappé de terreur nos en- » nemis, & c'est au bruit seul de votre » nom que je dois l'avantage d'avoir » enlevé ces drapeaux ; daignez les » accepter comme un hommage auquel » la singularité peut donner quelque » prix. Il ne m'appartient pas de vou- » loir imiter votre valeur ; je dois me » borner à la célébrer.

» Ces paroles, exprimées par une » voix enchanteresse, causent à » *Edouard* un trouble dont il ne peut » guères démêler la cause. Madame, » reprend avec transport le Monar- » que, un mot de votre bouche met » le comble aux éloges, & c'est la » récompense la plus flatteuse qu'on » puisse envier. Je vais porter ces » drapeaux sur les remparts du Châ- » teau de *Salisbury* ; qu'ils y attestent » à jamais la victoire de la beauté. Le

» Roi ajoute, avec cet embarras qui
» trahit le ſentiment : la belle Com-
» teſſe de *Salisbury* a remporté plus
» d'un triomphe en cette journée.

» La Comteſſe rougit ; elle amène
» le Prince au château, entouré de
» ſes Courtiſans, & ſuivi d'un corps
» de ſon armée. *Edouard* attache, de
» ſes mains mêmes, les étendarts ſur
» la principale porte de Salisbury ; il
» ordonne qu'on mette ſon épée &
» ſon bouclier au bas de ces trophées,
» avec cette deviſe : TOUT LUI DOIT
» RENDRE LES ARMES.

» Madame de *Salisbury* employa le
» peu de momens qui lui reſtoient
» aux préparatifs d'une Fête qui pût
» être agréable au Monarque. Il paſſa
» quelques jours dans cet aſyle, où il
» eût aiſément oublié la Cour & les
» combats. La Comteſſe donna une
» eſpèce de joûte ; elle diſtribua les
» prix, & elle eut le plaiſir de cou-
» ronner vainqueur l'homme qu'elle
» commençoit à redouter le plus ».

Edouard étoit jeune, ardent, il étoit Roi. Un vil Courtiſan, le Lord *Truſſel*, nourrit & flatte ſa paſſion. Il

se charge d'une Lettre pour Madame de *Salisbury*; mais l'honneur soutient cette héroïne contre sa propre foiblesse. *Edouard* paroît lui-même ; la Comtesse réclame sa générosité & se sépare du Monarque. Quelque temps après il l'appelle à la Cour ; elle résiste à toutes ses instances. Arrive un Exprès, qui annonce en même-temps la maladie & la mort du Comte de *Salisbury*. Cette nouvelle sembloit favorable aux deux amans ; mais il y avoit d'autres obstacles à leur union. La mère d'*Edouard* avoit promis la main de ce Monarque à la fille du Comte de *Haynaut* ; & l'intérêt de l'Etat vouloit qu'on ménageât l'alliance de ce Comte, qui étoit un Souverain puissant. Cependant *Edouard* ne pouvoit se dissimuler qu'il se voyoit sans rival. *Trussel* continuoit à l'empoisonner de ses perfides conseils, & Madame de *Salisbury* étoit moins forte contre des sentimens que l'honneur condamnoit moins à ses propres yeux. Un Chevalier François, nommé *Ribaumont*, que le hasard avoit conduit à la Cour d'Angleterre, & à qui sa franchise

avoit mérité l'eſtime & la confiance d'*Edouard*, lui inſpire le projet de s'attirer les bonnes graces de la Comteſſe, en ne faiſant valoir que les avantages qu'il avoit reçus de la Nature. Ils arrêtent enſemble que le Roi donnera des Fêtes magnifiques, & que Madame de *Salisbury* en ſera l'objet caché. Le Chevalier ſe charge de l'exécution. On proclame un Tournoi où ſe trouve toute la Nobleſſe Angloiſe. *Edouard* ne manque pas de ſe parer des couleurs de la Comteſſe; il remporte le prix : mais Madame de *Salisbury*, contente de ſe faire raconter juſqu'aux moindres détails, étoit reſtée dans ſa ſolitude. Le haſard ou une heureuſe adreſſe parvinrent à l'en tirer. L'auteur place fort ingénieuſement en cet endroit l'origine de l'Ordre de la Jarretière. « Mylady » *Suffolck* fait inviter Madame de *Salisbury* à un bal, qu'elle donnoit » dans une de ſes maiſons de campagne, à quelques milles de Londres; » le Lord *Varuccy* preſſe ſa fille de » céder à l'invitation : elle crut qu'elle » devoit répondre aux politeſſes de

» Madame de *Suffolck*. La Comtesse
» prend un déguisement ; arrivée dans
» le bal, elle ne se fait connoître qu'à
» Mylady seule. L'assemblée étoit brillante
» & nombreuse ; Madame de
» *Salisbury* se faisoit admirer par sa
» taille, à la fois majestueuse & élégante ;
» on auroit pu dire que ses
» graces la trahissoient. Elle laisse,
» par hasard, tomber sa jarretière ; un
» masque, richement habillé, la ramasse
» avec précipitation, & veut
» s'en emparer ; la Comtesse demande
» instamment qu'on la lui rende ; on
» ne l'écoutoit point ; croyant en imposer
» à l'audacieux Chevalier qui
» retenoit sa jarretière, elle se détermine
» à ôter son masque ; mille acclamations
» proclament, en quelque
» sorte, la beauté de Madame de *Salisbury* ;
» aussitôt le ravisseur se découvre
» à son tour : quel étonnement
» pour l'assemblée, & pour la Comtesse
» elle-même, quand on reconnoît
» le Roi ! Il s'écrie : voici un trésor
» que je mérite de posséder ! je ne
» le céderois pas pour l'empire du
» monde. Un rire malin échappe à

» quelques personnes : *Edouard* con-
» tinue, *honny soit qui mal y pense !*
» Ceux qui ont ri n'auront point de
» part à l'Ordre que je vais instituer,
» & dont les premiers Souverains de
» l'Europe se feront honneur de por-
» ter les marques. Il adresse à voix
» basse à Madame de *Salisbury*, quel-
» ques paroles qu'on ne pouvoit en-
» tendre; on observa seulement qu'elle
» étoit troublée. *Ribaumont* n'a pas
» plutôt vu la Comtesse, que, saisi
» d'enthousiasme, il dit, en jettant
» son gant au milieu de la salle : je
» suis prêt à combattre pour *la plus*
» *belle*; deux Chevaliers étrangers le
» ramassèrent, le François les vain-
» quit successivement, & les obligea
» de recevoir ses loix ».

Le Lord *Varuccy*, père de la Comtesse, porte au Roi des lettres du Comte de *Haynaut* qui pressent son mariage, & il lui représente l'importance & la nécessité de cette alliance. *Edouard* lui répond qu'il lui fera sçavoir ses intentions, &, après un entretien avec *Trussel*, il le lui envoye pour l'engager à déterminer sa fille.

Varuccy va trouver la Comtesse, lui dit qu'il ne tient qu'à elle de voir la Cour & toute l'Angleterre à ses pieds. Madame de *Salisbury* étonnée, lui rappelle les leçons qu'il lui a données lui-même, & proteste qu'elle aimeroit mille fois mieux expirer que de s'en relâcher un seul instant. Alors *Varuccy* se lève avec transport & se jette dans ses bras; elle voit un poignard qui s'échappe du sein du Lord: *c'étoit pour t'en frapper*, s'écrie ce malheureux père, *si tu eusses hésité, & ma mort suivoit la tienne.* Le Roi envoie chercher *Varuccy*, qui avoue ce qui s'est passé entre lui & sa fille: *Edouard* le fait mettre à la Tour. Madame de *Salisbury* vient redemander son père: le Roi fait parler toute la violence de son amour, & lui promet la liberté de *Varuccy*; il imagine que le titre de son épouse pourra seul la déterminer; il lui fait entendre qu'il va lui donner des témoignages de son amour, dont elle ne pourra s'offenser. Madame de *Salisbury* étoit inquiète sur la suite de cette entrevue. « Un Lord paroît, » s'approche respectueusement: --Ma-

mens, à la Princeſſe de *Haynaut*, qu'il doit répondre de ſa conduite & de ſes moindres actions à l'Angleterre, à l'Univers entier, qu'un Souverain va lui amener ſa fille; il ajoute avec courage qu'il mourra plutôt que de ſouffrir l'aviliſſement de ſon Maître; que c'eſt ſur ſon corps palpitant & tout déchiré que s'achevera cet Hymen, ſi le Prince perſiſte dans ſa réſolution. *Edouard* étoit livré aux plus violens accès; il ſe promenoit à grands pas; il verſoit des larmes; le tumulte des paſſions bouleverſoit ſon ame. On lui apporte une lettre. Il l'ouvre; elle eſt de Madame de *Salisbury*. Cette femme vertueuſe lui avoue que ſon cœur avoit prévenu le ſien depuis long-temps; qu'elle l'aime encore: mais elle lui annonce qu'elle ſe ſacrifie elle-même à l'honneur du Monarque & aux intérêts de l'Etat, qu'elle renonce à ſa main, & que, s'il s'oppoſe à ſa réſolution, elle va s'enchaîner pour jamais aux autels. Enfin *Edouard* imite tant de grandeur d'ame: il épouſe la Princeſſe de *Haynaut*.

Cette Anecdote eſt une des plus intéreſſantes de toutes celles qu'a

données M. d'*Arnaud*; elle doit prévenir bien favorablement pour la nouvelle Collection que cet Ecrivain offre au public. C'est toujours la même sensibilité, les mêmes développemens, la même fécondité d'imagination; enfin, le genre du Roman, qui avoit la réputation d'être dangereux, ou tout au moins très-futile, est devenu entre ses mains une source abondante de leçons également utiles & agréables. Il a fait entrer dans la *Nouvelle* que je viens de vous faire connoître un Fabliau remarquable par la naïveté & l'agrément du style.

Traité de l'Expérience en général, & en particulier dans l'Art de guérir; par M. George Zimmerman, Docteur-Médecin, Membre des Académies de Berlin & de Munich, de Palerme, de Pésare, des Sociétés de Zurich, de Berne, de Basle, Médecin à Brugg: traduit de l'Allemand par M. Lefebvre de V. D. M. 3 vol. in-12; A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

CET ouvrage que le Traducteur nous

préſente comme très-intéreſſant pour ceux-mêmes qui ne ſont pas Médecins, n'eſt pas un de ces êtres éphémères deſtinés à périr le jour de leur naiſſance. Une ſaine Philoſophie jointe aux plus belles connoiſſances de la Littérature & de la Médecine, ſe fait remarquer dans toutes les parties de cette production. Il paroît, parce qu'en dit le Traducteur, & par le rapport qu'on m'en a fait, que c'eſt moins une traduction littérale qu'un ouvrage refondu en bien des endroits, où l'Interpréte a été obligé de faire des changemens pour donner à ſon original un air moins étranger. On peut conſulter la ſçavante Introduction qu'il y a jointe, & dans laquelle il rend compte de ſon travail. Pour vous en donner une idée, Monſieur, je me borne à vous préſenter quelques morceaux relatifs aux vûes génerales de l'Expérience.

L'Expérience, cet avantage ſi rare que chacun croît avoir pour ſoi, eſt néanmoins le partage de la plus petite portion des hommes, parce qu'il eſt très-peu de Philoſophes. » Or, dit » l'auteur, il n'y a que la Philoſophie

» qui puiſſe nous faire profiter des » perceptions de nos ſens, parce que » la Philoſophie ſeule eſt l'Art de lier » & d'arranger les idées acquiſes par » le canal des ſens. Tout mon ouvrage » eſt donc deſtiné à préſenter l'enchaî» nement des principes dont la con» noiſſance & l'application font ce » que j'appelle *Expérience.* «

Après avoir conſidéré les ſources de nos connoiſſances, l'auteur examine ce que c'eſt que la fauſſe Expérience ; il expoſe les abus des préjugés populaires, & ceux de la routine, dont il anéantiroit l'autorité ſi tous les hommes étoient raiſonnables. Il fait voir les ſuites déſavantageuſes de cette autorité, de cette maîtreſſe impérieuſe qui aſſervit toutes les claſſes de la Société. Les Charlatans, & par conſéquent un grand nombre de Médecins ignorans ſe trouvent ici dépeints avec des traits qui ne leur plairont pas. Mais le peuple eſt toujours peuple, & par-tout. » Le Charlatan, » dit l'auteur, a même un avantage » conſidérable ſur le vrai Médecin ; » c'eſt que ſi quelqu'une de ſes pro» meſſes ſe réaliſe, on l'élève juſqu'aux

» nues, &, si la malade est trompé, » l'on est obligé de se taire par hon» neur, & pour ne pas s'exposer à » être blâmé d'avoir confié sa gué» rison à un malheureux qui a d'autant » plus de droit d'être fripon, que le » nombre des sots est toujours le plus » grand. «

La véritable Expérience fait ensuite l'objet des réflexions de l'auteur. » Cette Expérience suppose pour » principe la connoissance historique » de son objet; car sans cette con» noissance, il est impossible de se » fixer un but. Elle suppose encore la » capacité de remarquer & de diffé» rencier toutes les parties de cet ob» jet. Elle demande enfin un esprit en » état de réfléchir sur ce qu'il a eu » lieu d'observer; de passer des phé» nomènes à leurs causes, du connu à » l'inconnu; de tout approfondir, & » de saisir les mystères de la Nature » dans ce qu'elle peut laisser apperce» voir. L'érudition nous fournit la » connoissance historique; l'esprit » d'observation nous apprend à voir, » & le génie à conclure. Ce n'est donc » pas l'occasion de voir beaucoup qui

» fait l'Expérience ; tout homme qui » ne sçait pas ce qu'il doit obſerver, » ou qui n'a pas l'art de voir & de ré» fléchir ſur ce qu'il a vû, pourra par» courir tous les Païs du monde ſans » avoir rien connu. Comme les génies » même les plus exempts de préjugés, » n'ont pas toujours ſçu ſe garantir de » conclure des phénomènes à la réa» lité, on ſent combien il faut de pru» dence & de pénétration pour n'être » pas induit en erreur par les décou» vertes & les aſſertions des plus » grands hommes. « L'auteur paſſe delà aux différens états de l'Expérience des Médecins conſidérés dans les différens âges de la Médecine.

L'auteur parle enſuite de l'érudition. » En ſuppoſant la capacité & la vo» lonté, nous acquérons cette érudi» tion tant par la lecture, que par » la fréquentation des Sçavans libres » de préjugés, & uniquement atta» chés à la vérité. Les idées des autres, » leur ſçavoir, leur expérience, leur » manière de voir, enfin tout ce qui » peut leur appartenir ſe fond ainſi » avec ce qui nous eſt déja propre & » particulier.—Mais, pour parvenir à

» cet avantage, il faut ſuppoſer que
» notre propre fond n'ait eu beſoin
» que de culture ; ſans quoi il eſt im-
» poſſible de s'approprier les richeſſes
» d'autrui. Nous voyons tous les jours
» de ces gens qui n'ont rien que de
» factice dans leur manière de penſer
» & de parler ; & ce n'eſt jamais qu'en
» citant les autres qu'ils croyent bien
» dire : preuve qu'ils n'ont jamais ana-
» lyſé le moindre ſentiment ni la
» moindre idée. Ces gens n'ont donc
» réellement qu'une fauſſe érudition.
» Combien de Sçavans perdroient de
» leur mérite, ſi l'on examinoit leurs
» ouvrages ſelon ce principe ? La
» vraie érudition eſt un bien, propre
» au ſeul Philoſophe. «

L'auteur attaque les préjugés qui s'oppoſent à l'érudition ; il confond encore l'impéritie de la routine, en montrant les avantages de l'érudition, & quelle doit être, en particulier, celle d'un Médecin, &c. Delà il paſſe à *l'eſprit d'obſervation*, aux obſtacles qui s'y oppoſent, à l'importance des bonnes obſervations, à la manière d'obſerver les phénomènes des maladies. Quoique ces détails ſemblent

regarder plus particulièrement les Médecins, ils n'intéressent pas moins l'homme de tout état. Voici, relativement à l'esprit d'observation, quelques réfléxions fort sensées : « Peu de » gens observent, lors même qu'ils » ont intention de le faire, & le résul- » tat de leur observation n'est qu'une » fumée qui se dissipe dès qu'on les » interroge sur ce qu'ils ont vu, ou » sur ce qu'ils ont cru sentir. Il falloit » la délicatesse des oreilles Romaines, » pour dire à *Virgile* qu'il ne parloit » pas Romain. Nous voyons cepen- » dant tous les jours des gens enthou- » siasmés à la vue de quelque ouvrage » de l'Art, d'une Pièce de théatre, » enfin d'un ouvrage d'esprit quel- » conque : à les entendre, ils saisis- » sent jusqu'aux moindres nuances des » pensées de l'auteur ; le moindre trait » de l'habileté de l'Artiste est un chef- » d'œuvre à leurs yeux. Si on leur » demande l'ordre, la suite, l'enchaî- » nement de ces pensées, & le vrai » de l'ouvrage qui les ravit, on trouve » aussi-tôt qu'ils n'y ont rien observé » que ce qu'ils ont prêté à l'auteur ; » sans même avoir rien saisi de son art

» & de ſon habileté. Il eſt aiſé de con-
» noître l'eſprit d'obſervation de cha-
» que homme en particulier ; il ne s'a-
» git que de voir comment il eſt affecté
» d'une Pièce de théatre, d'un tableau,
» d'une pièce de Méchanique, &c.
» Cet eſprit eſt le même, quant à ſon
» propre caractère, ainſi que le
» génie, dans quelque Art qu'on l'en-
» viſage ».

L'auteur a ſoin de nous faire voir que les paſſions, en bien des gens, tiennent lieu de cet eſprit d'obſervation : « L'un, dit-il, ne voit au théatre
» que les habits des Acteurs, l'autre le
» teint des Actrices, celui-ci leur pa-
» rure, celui-là les décorations du
» théatre ; d'autres s'attachent à la
» déclamation, quelques-uns aux geſ-
» tes, ceux-là à la démarche des Hé-
» ros. C'eſt un Roi, une Reine, un
» Prince malheureux, un Tyran qui
» parle. Tous ces Spectateurs, décidés
» dans leur goût par une paſſion par-
» ticulière, vont au Spectacle pour y
» ſatisfaire leur paſſion, & s'en revien-
» nent perſuadés qu'ils ont bien vu,
» bien connu la Pièce ; qu'ils peuvent
» décider de ſon mérite, parce que

» leur passion y a été flattée. Voilà, » dans cette manière de voir au Spec» tacle, ce que font les hommes or» dinaires dans toutes les circonstan» ces de leur vie, & dans tout ce » qu'ils voient. Comme il n'est donné » qu'au vrai génie d'inventer, ce n'est » aussi qu'avec du génie qu'on peut » sentir le mérite de l'invention. La » Poësie & la Peinture ne sont pas » l'ouvrage des Poëtes & des Peintres » seuls; c'est un talent qui se fait éga» lement remarquer dans tous les » hommes d'esprit; c'est ce vrai ta» lent, ce vrai tact qui ne fait que » changer de rapport, selon l'art de » celui qui le met en usage; aucun » Maître n'est capable d'instruire ceux » à qui la Nature a refusé ce talent. » *Nicomachus* disoit à un Spectateur » qui ne trouvoit rien de beau dans » un tableau d'*Apelles : prends donc* » *mes yeux, & vois !* »

L'auteur ajoute : « c'est aussi ce tact » qui fait éclater dans un jeune hom» me les premières lueurs des talens » les plus sublimes. Ce tact est à l'es» prit humain ce qu'est aux plantes le » principe de la végétation. Mais,

» pour appercevoir ces premières
» lueurs, il faut avoir aussi ce senti-
» ment délicat. Bien des gens se trom-
» pent à cet égard. Il n'y avoit qu'un
» vrai Observateur capable de dire à
» *Voltaire*, encore jeune : *tu seras un*
» *jour un grand homme, avec de grands*
» *défauts* ».

L'auteur, dans la suite de son ouvrage, examine les causes des maladies. Les alimens, les boissons quelconques, les excrétions, les passions, les travaux d'esprit, l'étude, les habits, les exercices, les différens âges, &c, sont ce qui occupe l'auteur jusqu'au dernier Chapitre, où il fait voir les forces que la nature ou l'habitude peuvent opposer à l'action de toutes les causes précédentes. Ce Livre, dégagé de cette austérité ordinaire aux ouvrages de cette nature, sera lu avec fruit & même avec plaisir, par tout homme jaloux de jouir du seul bien réel de la vie, c'est-à-dire de la santé.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Juillet 1774.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Relation des Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique actuellement regnante pour faire des découvertes dans l'Hémisphère Méridional, & successivement exécutés par le Commodore * *Byron, le Capitaine Carteret, le Capitaine Wallis & le Capitaine Cook, dans les Vaisseaux le* DAUPHIN, *le* SWALLOW *& l'*ENDÉAVOUR; *rédigée, d'après les Journaux tenus par les différens Commandans & les Papiers de M. Banks, par*

* Ce titre de *Commodore* répond à celui de *Chef-d'Escadre* dans notre Langue.

M. Hawkersworth Docteur en Droit, & enrichie de Figures & d'un grand nombre de Plans, & de Cartes relatives aux Païs qui ont été nouvellement découverts ou qui n'étoient qu'imparfaitement connus ; traduite de l'Anglois. A Paris, chez Saillant & Nyon rue Saint Jean de Beauvais, & Panckoucke Hôtel de Thou rue des Poitevins ; 4 volumes in-4° d'environ 400 pages chacun.

JE vous ai rendu compte il n'y a pas long-temps *, Monsieur, d'une *Histoire*, rédigée par M. *de Fréville*, *des Nouvelles Découvertes faites dans la Mer du Sud*. Cette Histoire n'étoit qu'un abrégé de la Relation que je vous annonce aujourd'hui ; mais le Rédacteur en avoit extrait les particularités les plus intéressantes que je vous ai fait connoître. Je ne m'étendrai donc pas sur les Mœurs & sur l'Histoire Natu-

* Voy. l'*Année Littéraire* 1774, *Tome* IV, *page* 37.

relle de ces contrées; je me borne à vous dire un mot de cette *Relation* en général, & de quelques morceaux omis dans l'Abrégé.

Ces quatre volumes contiennent la traduction des Journaux des quatre Navigateurs Anglois qui, depuis sept à huit ans, ont fait des découvertes immenses dans la Mer Pacifique. Leurs voyages, & sur-tout le dernier, ont été exécutés avec beaucoup d'appareil. Le Capitaine *Cook* étoit accompagné de plusieurs Sçavans & Artistes qui réunissoient au plus grand zèle les connoissances les plus étendues. Le principal objet de leur expédition étoit l'observation du *Passage de Vénus* qui fut faite dans l'Isle d'*Othaïti*. Il fut réglé qu'après que cette observation seroit achevée, on suivroit le projet général des découvertes dans la Mer du Sud. La rédaction des Mémoires originaux de ces différentes courses, a été confiée, par le Gouvernement Britannique, à M. *Hawkersworth* auteur de plusieurs ouvrages Anglois justement estimés, entr'autres du *The Adventurer* (l'*Aventurier*), Feuille pé-

riodique dans le genre du *Spectateur*. M. *Hawkersworth* est mort quelque temps après la publication de ces voyages qui avoit beaucoup contribué à sa fortune. Il avoit vendu à un Libraire l'édition & le privilège la somme de six mille livres sterlings; c'est à-dire, environ cent quarante mille livres; quant à la version elle a été faite à Paris au Bureau général des traductions d'ouvrages Anglois, Bureau qui commence à être fort connu.

M. *Hawkersworth*, dans une *Introduction* placée à la tête du premier volume, discute la question de l'existence des *Patagons*. Il cite un long morceau d'un ouvrage François où l'on rapporte tous les différens témoignages des Voyageurs pour ou contre ce fait si curieux. Il en résulte que chacun d'eux a dit ce qu'il a vû, mais que ceux qui n'ont point rencontré cette espèce d'hommes singulière ont eu tort d'en conclure qu'elle n'existoit pas. Enfin les témoignages réunis du Commodore *Byron*, du Capitaine *Wallis* & du Capitaine *Carteret*, Officiers qui sont encore vivans,

dont on ne peut attaquer la véracité, & qui, non-ſeulement ont vû les *Patagons* & converſé avec eux, mais qui les ont même meſurés, doivent diſſiper tous les doutes répandus juſqu'à préſent ſur leur exiſtence. Voici les propres paroles de la Relation du Commodore *Byron*. » A notre arri-
» vée à l'ancre (près de l'entrée du
» Détroit de *Magellan*), j'obſervai,
» dit-il, une troupe d'hommes à che-
» val qui arboroient une eſpèce de
» pavillon ou de mouchoir blanc, &
» qui du rivage nous faiſoient ſigne
» d'aller à terre. Curieux de connoî-
» tre ce peuple, je fis mettre en mer
» mon canot à douze rames; je m'y
» embarquai avec M. *Marshall*, mon
» ſecond Lieutenant, & un détache-
» ment de Soldats bien armés. Nous
» nous avançâmes vers le rivage, ſui-
» vis du canot à ſix rames, ſous les
» ordres de M. *Comming*, mon pre-
» mier Lieutenant. Lorſque nous n'é-
» tions plus qu'à une petite diſtance
» de la grève, nous vîmes que cette
» troupe ſe montoit à environ cinq
» cens hommes, dont quelques-uns

» étoient à pied, & le plus grand nom-
» bre à cheval. Ils bordoient une
» pointe de roche qui s'avance dans
» la Mer à une distance assez considé-
» rable, & continuoient de faire flot-
» ter leur pavillon, & de nous invi-
» ter, par des gestes & par des cris,
» à nous rendre auprès d'eux; mais la
» descente n'étoit pas aisée, parce
» qu'il y avoit peu d'eau & de très-
» grosses pierres. Je n'apperçus entre
» leurs mains aucune espèce d'armes;
» cependant je leur fis signe de se re-
» tirer en arrière, ce qu'ils firent sur
» le champ : ils ne cessoient pas de
» nous appeller à grands cris; & bien-
» tôt nous prîmes terre, mais non
» sans difficulté; la plupart de nos
» gens eurent de l'eau jusqu'à la cein-
» ture. Descendus à terre, je fis ran-
» ger ma troupe sur le bord du rivage,
» & j'ordonnai aux Officiers de garder
» leur poste jusqu'à ce je les appel-
» lasse ou que je leur fisse signe de
» marcher.

» Après avoir fait cette disposition,
» j'allai seul vers les Indiens; mais les
» voyant se retirer à mesure que j'ap-

» prochois, je leur fis signe que l'un
» d'eux devoit s'avancer. Ce signe fut
» entendu, & aussitôt un *Patagon*, que
» nous prîmes pour un des chefs, se
» détacha pour venir à ma rencontre.
» Il étoit d'une taille gigantesque, &
» sembloit réaliser les contes des monst-
» tres à forme humaine. La peau d'un
» animal sauvage, d'une forme appro-
» chante des manteaux des Monta-
» gnards Écossois, lui couvroit les
» épaules : il avoit le corps peint de
» la manière du monde la plus hideuse;
» l'un de ses yeux étoit entouré d'un
» cercle noir, l'autre d'un cercle blanc;
» le reste du visage étoit bisarrement
» sillonné par des lignes de diverses
» couleurs. Je ne le mesurai point;
» mais, si je puis juger de sa hauteur
» par comparaison de sa taille à la
» mienne, elle n'étoit guères au-des-
» sous de sept pieds. A l'instant où ce
» colosse effrayant me joignit, nous
» prononçâmes l'un & l'autre quel-
» ques paroles en forme de salut; &
» j'allai avec lui trouver ses compa-
» gnons, à qui je fis signe de s'asseoir
» au moment de les aborder, & tous

» eurent cette complaiſance. Il y avoit
» parmi eux plusieurs femmes d'une
» taille proportionnée à celle des
» hommes, qui étoient preſque tous
» d'une ſtature égale à celle du chef
» qui étoit venu au-devant de moi.
» Le ſon de pluſieurs voix réunies avoit
» frappé mes oreilles dans l'éloigne-
» ment; & lorſque j'approchai, je vis
» un certain nombre de vieillards qui,
» d'un air grave, chantoient d'un ton
» ſi plaintif, que j'imaginai qu'ils cé-
» lébroient quelqu'acte de Religion;
» ils étoient tous peints & vêtus à
» peu-près de la même manière. Les
» cercles peints au tour des yeux va-
» rioient pour la couleur; les uns les
» avoient blancs & rouges, les autres
» rouges & noirs: leurs dents qui ont
» la blancheur de l'ivoire ſont unies
» & bien rangées; la plupart étoient
» nuds, à l'exception d'une peau jet-
» tée ſur leurs épaules, le poil en de-
» dans: quelques-uns portoient auſſi
» des bottines, ayant à chaque talon
» une petite cheville de bois qui leur
» ſert d'éperon. Je conſidérois avec
» étonnement cette troupe d'hommes

» extraordinaires, dont le nombre
» s'accrut encore de plusieurs autres
» qui arrivèrent au galop, & que je
» ne réussis qu'avec peine à faire as-
» seoir à côté de leurs compagnons.
» Je leur distribuai des grains de ras-
» sade jaunes & blancs, qu'ils parurent
» recevoir avec un extrême plaisir.
» Je leur montrai ensuite une pièce
» de ruban verd; j'en fis prendre le
» bout à l'un d'entr'eux, & je la déve-
» loppai dans toute sa longueur, en la
» faisant tenir par chacun de ceux qui
» se trouvoient placés de suite; tous
» restèrent tranquillement assis. Au-
» cun de ceux qui tenoient ce ruban
» ne tenta de l'arracher des mains des
» autres, quoiqu'il parût leur faire plus
» de plaisir encore que les grains de
» rassade. Tandis qu'ils tenoient ce ru-
» ban tendu, je le coupai par portion
» à-peu-près égale, desorte qu'il en
» resta à chacun la longueur environ
» d'une verge; je la leur nouai ensuite
» autour de la tête, & ils la gardèrent,
» sans y toucher, aussi long-temps
» que je fus avec eux.
» Une conduite si paisible & si do-

» cile leur fait en cette occasion d'au-
» tant plus d'honneur, que mes présens
» ne pouvoient s'étendre à tous. Ce-
» pendant ni l'impatience de partager
» ces brillantes bagatelles, ni la cu-
» riosité de me considérer de près, ne
» purent les porter à quitter la place
» que je leur avois assignée. «

Ce qu'il y a de plus extraordinaire chez ce peuple gigantesque, c'est que la carrure de leur taille & l'épaisseur de leurs membres sont proportionnées à leur hauteur. Le Commodore remarque très-bien que, parmi les Européens, ceux qui ont six pieds ou environ, n'ont point une carrure qui réponde à cette taille, & qu'ils ressemblent presque tous à des hommes d'une stature commune, dont le corps se trouveroit tout-à-coup élevé par hasard à cette hauteur extraordinaire. Il n'en étoit point de même de ces Patagons, dont les plus petits étoient au moins de six pieds six pouces, & dont la grosseur des membres étoit en proportion. Ils avoient avec eux un grand nombre de chiens pour la chasse des bêtes fauves, & de très-petits

chevaux en fort mauvais état, mais très-vîtes à la course. Ce devoit être un spectacle assez plaisant que ces petits chevaux montés par des Géans! Les brides étoient des courroies de cuir, avec un petit bâton pour servir de mord; leurs selles ressemblent aux coussinets dont les Paysans se servent en Angleterre. Les femmes montent à cheval comme les hommes, & sans étriers; tous alloient au galop sur la pointe de terre où étoient descendus les Anglois, quoiqu'elle fût couverte d'une infinité de grosses pierres glissantes.

Ce que je vous ai dit de l'ouvrage de M. *de Fréville* vous a fait connoître, autant que le peut faire un extrait, l'Isle d'*Othaïti*, ainsi que les Isles voisines, la *Nouvelle-Hollande* & la *Nouvelle-Zélande*: mais on trouve dans ces quatre volumes de Relations originales, des détails fort curieux sur Batavia, Capitale des Domaines Hollandois dans l'Inde, & à laquelle on ne peut comparer aucune autre Ville des possessions Européennes en Asie. Les Capitaines *Carteret* & *Cook*

furent obligés de s'y arrêter en différens temps. Batavia peut passer pour une seconde Hollande, relativement à la commodité de la navigation intérieure. Elle est très-peuplée; & comme les maisons sont grandes & les rues larges, elle occupe une beaucoup plus grande étendue de terrein qu'aucune Ville de l'Europe. Il y a très-peu de rues qui n'ayent un canal d'une largeur considérable où l'eau est stagnante, & dont quelques-uns se prolongent à plusieurs milles dans l'intérieur du pays. Les bords de ces canaux sont plantés de rangées d'arbres, qui forment un coup d'œil très agréable : mais ces canaux & ces arbres contribuent à rendre la Ville mal saine. L'été l'eau stagnante exhale une puanteur insupportable, & les arbres empêchent le renouvellement de l'air : dans la saison pluvieuse, ces réservoirs d'eau croupie sortent de leurs lits & inondent la partie basse de la Ville ; les bâtimens publics sont, pour la plûpart, vieux & de mauvais goût, à l'exception de la nouvelle Eglise, qui n'est pas sans élégance, & dont le dôme s'apperçoit

à une grande distance en mer. La Ville est fermée par un rempart de pierre médiocrement élevé ; le Château où demeurent le Gouverneur & tout le Conseil de l'Inde, est muni d'une nombreuse artillerie. Les fortifications de la Ville sont moins formidables par elles-mêmes que par leur situation ; elles sont placées dans des marais ; d'ailleurs, tout délai dans ce pays seroit mortel pour les assiégeans. De cent Soldats qu'on y voit arriver d'Europe, il est rare qu'il en survive cinquante la première année ; & de ces cinquante la moitié est forcée de recourir à l'Hôpital, & il n'en reste pas dix en parfaite santé ; d'un autre côté, il seroit impossible de former le siége de Batavia par mer ; l'eau est si basse qu'une chaloupe peut à peine s'approcher à la portée du canon des remparts, excepté dans un canal étroit, défendu des deux côtés par des moles, qui s'étendent à environ un mille dans le Havre. Ce Havre passe pour le plus beau de l'Inde ; il est assez vaste pour contenir la plus grande flotte, & le fond en est si bon, que l'ancre y tient

jusqu'à ce que le cable pourrisse. « Le
» pays des environs de Batavia, dans
» un espace de quelques milles, est
» semé par-tout de maisons de cam-
» pagne & de jardins. La plûpart des
» jardins sont très grands, &, par
» une étrange fatalité, ils sont tous
» plantés d'autant d'arbres que le ter-
» rein peut en porter, de sorte que
» l'Isle ne tire aucun avantage d'avoir
» été debarrassée des bois qui la cou-
» vroient autrefois, si l'on en excepte
» les fruits que lui procurent les ar-
» bres substitués aux anciens. Ces im-
» pénétrables forêts occupent un ter-
» rein plat, qui s'étend à plusieurs
» milles au-delà des jardins, & qui est
» entrecoupé par des rivières & des
» canaux navigables pour les petits
» bâtimens. Ce n'est pas encore le plus
» grand inconvénient: tous les champs
» & jardins sont environnés d'un fossé,
» & au milieu des terres cultivées, on
» trouve partout des marais, des fon-
» drières & des amas d'eaux saumâ-
» tres.

» Il n'est pas étrange que les habi-
» tans d'un pareil pays soient familia-

» riſés avec la maladie & la mort ; ils » prennent des médecines de précau- » tion preſque auſſi réguliérement que » des repas, & chacun attend le re- » tour des maladies comme nous atten- » dons les ſaiſons de l'année. Nous » n'avons pas vu à Batavia un ſeul » viſage qui indiquât une ſanté par- » faite ; les joues des hommes & des » femmes ne ſont animées d'aucune » couleur ; les perſonnes du ſèxe ſe- » roient pourtant très-jolies, ſi, avec » un air de maladie, on pouvoit avoir » quelque beauté. On y parle de la » mort avec autant d'indifférence que » dans un camp ; &, quand on annonce » la mort de quelqu'un de connoiſ- » ſance, ils répondent communé- » ment : *bon, il ne me devoit rien*, ou » bien, *il faut que je me faſſe payer de* » *ſes exécuteurs teſtamentaires ou de ſes* » *héritiers* ».

Les mêmes cauſes qui rendent ce pays mal-ſain le rendent auſſi le meilleur pays de la terre pour la culture des légumes. Le ſol y eſt très-fertile, & les productions de beſoin ou de luxe ſont preſque ſans nombre. On

ſçait que le riz eſt le bled du pays & qu'il ſert de pain aux habitans. Il y en a une eſpèce particulière abſolument inconnue ailleurs. Tandis que l'autre eſpèce doit être ſous l'eau pendant les trois quarts du temps de ſa croiſſance, on sème celle-ci au commencement de la ſaiſon pluvieuſe, ſur des côteaux qui ne ſont arroſés que par les eaux du Ciel. On le recueille au commencement de la ſéchereſſe.

Les habitans, peut-être pour ſe garantir des exhalaiſons infectes, brûlent continuellement des bois aromatiques & s'environnent d'odeurs, en plaçant une grande quantité de fleurs autour d'eux. Ils mêlent ces fleurs avec les feuilles d'une petite plante nommée *Pandang*, & coupées en petits morceaux : ils en parfument leurs habits & leurs cheveux ; ils en répandent juſques ſur leurs lits, de manière que la chambre où ils couchent reſpire le plus pur & le plus délicat de tous les parfums.

Quoique Batavia ſoit la capitale des poſſeſſions Hollandoiſes dans l'Inde, il n'y a pas la cinquième partie

des habitans qui soient nés en Hollande ou d'extraction Hollandoise. Les Portugais forment le plus grand nombre, &, outre les Européens Anglois, François ou Allemands, il y a des Indiens de diverses Nations, des Chinois & beaucoup d'Esclaves Nègres. Les Hollandois tiennent tout le pouvoir dans leurs mains & possèdent tous les emplois publics. Leur manière de rendre la justice est d'une partialité révoltante. Quelque puisse être le crime d'un Chrétien, on lui fournit toujours le moyen de s'échapper, & de se dispenser de comparoître devant les Tribunaux. S'il y comparoit & qu'il soit convaincu d'un délit capital, il est rarement puni de mort, tandis que les pauvres Indiens sont pendus, rompus, empalés sans miséricorde. Il y a une grande subordination entre les habitans. Tout homme en état de tenir une maison, a son rang plus ou moins distingué, qu'il acquiert par la longueur de ses services dans les affaires de la Compagnie. La qualité de ces différentes personnes est distinguée par les orne-

mens des voitures & par l'habillement des Cochers. « Le Gouverneur, » quoiqu'au ſervice d'un République, » a un état plus impoſant, à certains » égards, qu'un Souverain de l'Europe. Lorſqu'il ſort il eſt ſuivi par » un détachement de Gardes à cheval, » & ſon carroſſe eſt précédé par deux » Noirs qui lui ſervent de coureurs, » & qui portent chacun à la main un » grand bâton avec lequel ils n'ouvrent pas ſeulement un paſſage, » mais frappent encore durement tous » les naturels du païs & les étrangers qui ne rendent pas à Son Excellence l'hommage qu'on attend » des perſonnes de tous les rangs. » Preſque tous les habitans de *Batavia* entretiennent une voiture reſſemblante à nos carroſſes, mais ouverte pardevant, traînée par deux » chevaux & conduite par un homme » aſſis ſur un ſiége; quiconque ſe trouvant en voiture, rencontre le Gouverneur à la ville ou ſur une route, » doit ſe retirer de côté, deſcendre » & faire un très-profond ſalut pendant que celle de Son Excellence

» passe ; toutes les voitures qui le » suivent ne peuvent jamais dans au» cun cas, dépasser la sienne ; elles » sont obligées de se tenir par der» rière, quelque pressées qu'elles » soient d'ailleurs. Les membres du » Conseil, appellés *Edele Heeren*, exi» gent aussi un autre hommage de la » même espèce, très-mortifiant. Qui» conque rencontre leur carrosse est » forcé d'arrêter le sien, &, quoiqu'il » ne descende pas, il doit s'y tenir » debout & faire la révérence. Ces » *Edele Heeren* sont précédés par un » Noir avec un bâton, & personne » ne peut passer devant leur voiture, » non-plus que devant celle du Gou» verneur. «

Vous concevez aisément, Monsieur, combien ces quatre volumes sont supérieurs à l'abrégé de M. *de Fréville*. Cet abrégé n'est suffisant que pour ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser dans leurs lectures ; mais, pour de solides instructions, il faut avoir recours aux relations originales. On y a conservé tous les détails nautiques, parce que ces voyages ayant principalement

pour objet les progrès de la navigation, & la sûreté même des Navigateurs, on a voulu y insérer tout ce qui pouvoit être utile ou intéressant pour les Marins. Enfin, le nombre considérable de Planches dont cette Edition est enrichie, lui donne encore un grand avantage. Ces Planches consistent non-seulement en Cartes & Plans, dressés avec beaucoup de soin & d'exactitude, mais encore en différentes vues dessinées & exécutées par les meilleurs Artistes. Le prix des quatres volumes *in*-4°. est de 51 livres brochés en carton.

Idylles, par M. Berquin; à Paris, chez Delalain & Monory rue de la Comédie Françoise, Duchesne & le Jay rue Saint Jacques, Ruault rue de la Harpe, & Moutard rue du Hurepoix. Petit in-8° de 60 pages, avec des Gravûres. Prix, 6 livres.

VOICI, Monsieur, une des Brochures les plus agréables qui ont paru dans le cours de l'année, tant par

le mérite des Pièces qu'elle renferme, que celui des Gravures dont chacune d'elle est accompagnée, & par l'élégance de la partie typographique. Les Idylles contenues dans ce petit volume sont au nombre de douze; dont six imitées de *Gessner*, une de l'Italien, une de l'Allemand, & les quatre autres de l'invention de M. *Berquin*.

Le genre de l'Idylle, ainsi que ceux de l'Ode & de l'Elégie, étoient tombés en discrédit parmi nous. La principale cause qui nous avoit dégoûtés de la Poësie Pastorale, étoit le cercle étroit d'images & de sentimens auxquels ce genre paroissoit borné. Il n'y étoit guères question que de combats pour la flute ou pour le chant, & d'amours de Bergers. La répétition des mêmes idées devoit nécessairement en amener la satiété. Il n'y avoit qu'un moyen de ranimer ce genre: c'étoit d'en étendre les limites, & c'est ce que le célèbre *Gessner* a si heureusement exécuté, en faisant entrer dans ses Idylles tous les sentimens qui peuvent affecter les Bergers comme les autres hommes, l'amour paternel,

l'amour filial, la piété envers les Dieux, l'humanité, la bienfaisance, &c. Le jeune auteur, dont je vous annonce les premières productions, Monsieur, a fidèlement imité son modèle; il paroît même avoir enchéri sur lui, en ne choisissant presque jamais que des sujets qui présentent une action; en sorte que presque toutes ses Idylles réunissent le double mérite d'une jolie Eglogue & d'une fiction intéressante; il y en a même une, dans laquelle, à l'exemple de *Gessner*, il a trouvé le moyen de faire entrer la plus sublime Philosophie, sans sortir du genre bucolique. Elle est intitulée *les deux Tombeaux*. Un Berger rencontre un Voyageur, qui lui dit qu'en cherchant un ombrage, il a trouvé entre des ronces le marbre d'une colonne presque détruite; il voit encore une urne renversée dans le lac voisin; le Berger la retire du bourbier.

LE VOYAGEUR *la considérant avec effroi.*

Que vois-je? Justes Dieux!
Quelle scène d'horreur sur ce vase est tracée!

Le feu dévorant les hameaux,
Les enfans écrasés sous les pieds des chevaux,
De morts & de mourans les campagnes jonchées,
Et, le long des sillons, le sang, à grands ruisseaux,
Roulant les moissons arrachées.

(Il rejette l'urne avec un mouvement d'indignation)

Celui, de qui la tombe aime à se surcharger
De ces peintures inhumaines,
N'est sûrement pas un Berger.

LE BERGER.

C'est un monstre. La paix faisoit fleurir ces plaines;
Le Cruel vint les ravager.
L'homme y respiroit libre, il l'accable de chaines.
Tel qu'on voit un loup affamé
S'élancer, en hurlant, sur des troupeaux timides;
Contre un peuple ingénu, paisible & désarmé,
Il tournoit, à grands cris, ses armes homicides.
Les mains teintes encor du sang de nos ayeux,

Croyant éternifer fa funefte victoire,
Lui-même, il s'éleva ce monument pompeux.
Il vouloit, l'infenfé, que nos derniers neveux
Puffent maudire fa mémoire ;
Et voilà cependant fon tombeau renverfé :
Voilà dans le bourbier fa cendre croupiffante :
L'infecte le plus vil rampe fans épouvante
Le long de fon glaive émouffé.
Le fouvenir de fes excès impies
Eft tout ce qui furvit de fa folle grandeur.
Sans qu'une voix, au Ciel, s'élève en fa faveur,
Ses mânes criminels font en proie aux furies ;
Tout mort qu'il eft, fon nom eft en horreur.
Non, quand on m'offriroit la puiffance fuprême,
S'il me falloit l'acheter à ce prix,
J'aime mieux vivre en paix avec moi-même,
Et n'avoir pour tout bien que deux feules brebis ;
Encore aux Immortels irois-je en offrir une,
Pour les remercier de mon humble fortune.

LE VOYAGEUR.

Éloignons-nous, Berger. Ces objets odieux
Ont

Ont pénétré mon cœur d'une tristesse amère.

LE BERGER.

Eh bien, suis mois. Si la vertu t'est chère,
Un plus beau monument va s'offrir à tes yeux.

LE VOYAGEUR.

Est-ce d'un autre Roi?

LE BERGER.

C'est celui de mon père.
Il le conduit alors, par de rians sentiers,
Vers une paisible chaumière,
Qu'ombrageoient, en berceau, de grands arbres fruitiers.

LE VOYAGEUR.

Les beaux lieux, mon ami! Mais, vois, la nuit s'avance,
Il ne me reste qu'un moment,
Hâtons-nous vers le monument.

LE BERGER.

Jette les yeux sur cette plaine immense,
Vois-tu ces vignobles féconds,
Les troupeaux dispersés sur ces gras pâturages?
Vois-tu ces bords couverts de fertiles moissons,

Et ces jardins & ces bocages ?
Voilà le monument que mon père a laissé.
Nos champs, ravagés par la guerre,
N'offroient qu'un sol désert, de ronces hérissé ;
Il vint, & l'abondance enrichit cette terre.
Trop sage pour chercher de frivoles honneurs,
Il creusa son tombeau sous cette informe pierre ;
Mais tous les jours nous la couvrons de fleurs :
Des Dieux, par ses bienfaits, il fut l'auguste image,
Et ses autels sont dans nos cœurs.

L'Idylle que vous venez de lire en partie, est une imitation. Voulez-vous voir maintenant M. *Berquin* abandonné à ses propres forces ? Lisez la Pièce suivante, intitulée l'*Agneau*.

Pour un simple ruban qui paroît sa houlette,
Lise, un jour, de *Tyrcis*, reçut un bel Agneau ;
C'étoit un jour d'Été. L'agile Bergerette
Prend l'Agneau dans ses bras, vole vers un ruisseau,
Se dépouille, s'y plonge, & soudain sur la rive,

Parmi des joncs touffus, croit entendre du bruit,
Son œil s'y fixe ; elle pâlit,
Et de ses bras, qu'un froid mortel saisit,
L'Agneau glisse, entraîné par l'onde fugitive.
De sa douleur, qui peindroit le transport,
Lorsqu'en se retournant, *Lise* apperçoit, loin d'elle,
L'Agneau, contre les flots, luttant avec effort,
S'élançant tour-à-tour vers l'un, vers l'autre bord,
Et toujours repoussé par la vague cruelle ?
D'un bêlement plaintif il l'appelle, l'appelle ;
Ah ! pour le secourir en ce pressant danger,
Que pourra faire, ô Ciel, la Bergère éperdue ?
Lise veut fendre l'onde, . . . & ne sçait point nager.
A son secours appeller son Berger ?
Lise ne l'oseroit. Hélas ! *Lise* étoit nue.
Mais *Lise* sçait que l'inconstant ruisseau,
Après qu'en longs replis il a baigné la plaine,
Sur un lit moins profond ramène enfin son eau,
Et qu'au détour de la forêt prochaine,
Elle peut rejoindre l'Agneau.
De l'onde, à ce penser, légère elle s'élance ;
Et ne se doutant pas que son heureux Amant,

Tout près d'elle caché, l'obſervoit en ſilence;
Elle prend au haſard le premier vêtement,
Et, le ſein demi-nud, la voilà qui s'avance.
Mais, *Liſe!* ô quel bonheur! pouvois-tu le
prévoir?
Tyrcis t'a vû partir, il fend l'onde à la nage,
Pourſuit l'Agneau, l'atteint, le porte ſur la
plage,
L'entoure du ruban qu'il vient de recevoir,
Et ſe cache ſous un feuillage.
Remis un peu de ſa frayeur,
Et ſecouant le poids de ſa toiſon humide,
L'Agneau, d'un arboiſier, paiſſoit la jeune
fleur;
Liſe arrive d'un pas rapide.
A peine, en le voyant, en croit-elle ſes yeux.
Le ruban le fait reconnoître.
Mais, ô Dieux! ſi *Tyrcis*..... Il étoit-là,
peut-être;
Elle s'ajuſte de ſon mieux.
Tyrcis paroît. *Tyrcis* avoit un air ſi tendre;
L'Agneau, donné deux fois, étoit d'un ſi
grand prix!
On lui donne un baiſer, puis deux, il en eut ſix:
On ne les compte plus. Et comment s'en
défendre?

Ceux qu'on eut refusés, il les auroit ravis :
La Belle, prudemment, paya si bien *Tyrcis*,
Que le Berger n'eut plus rien à prétendre.

Il faut convenir, Monsieur, que M. *Berquin* n'est point inférieur à son modèle, même lorsqu'il marche sans son appui ; cette Idylle de l'*Agneau* est aussi touchante qu'elle est ingénieuse, & le talent de peindre est toujours ce qui paroît caractériser l'auteur. Il semble qu'on voit cet Agneau emporté par les flots :

L'Agneau glisse, entraîné par l'onde fugitive.

Avec quelle vérité sont exprimés les efforts & les plaintes de cet Agneau chéri !

S'élançant tour-à-tour vers l'un, vers l'autre bord....
D'un bêlement plaintif, il l'appelle, l'appelle.....

J'ose dire, que dans cette partie des images, si essentielle à tout ouvrage de Poësie, M. *Berquin* se place, par ses premiers essais, au rang de nos Ecrivains les plus distingués. Mais la meil-

leure Pièce de ce Recueil est, sans contredit, la dernière, intitulée *les Petits Enfans.* Le sujet est attendrissant par lui-même ; & l'âge des Acteurs s'y prête merveilleusement à la simplicité, à la naïveté qui convient si bien à l'Idylle. Deux petits Enfans sont vivement inquiets de la maladie de leur père ; ils projettent d'appaiser la colère céleste, & d'offrir en sacrifice au Dieu *Pan* tout ce qu'ils ont de plus cher : l'un va chercher son petit serin & les plus belles fleurs ; l'autre des fruits & le petit lapin que sa mère lui a donné.

CHLOÉ.

O *Pan*, nous t'implorons, daigne nous secourir.
Toi qui sçais tout, tu sçais que notre père
Est, depuis bien des jours, en danger de mourir.
Je n'ai pas, Dieu puissant, de grands dons à te faire ;
Ces fleurs sont tout mon bien, je viens te les offrir.
Vois, à tes pieds, je pose ma guirlande.
J'aurois voulu, si j'eusse été plus grande,

En couronner ton front, en orner tes cheveux;
Mais je n'y puis atteindre. Accepte cette
offrande,
Et rends, Dieu des Bergers, rends un père à
nos vœux.

MIRTIL.

Qu'avons-nous fait, hélas! pour te dé-
plaire?
Car, en frappant notre malheureux père,
Je le vois bien, c'est nous que tu punis.
Pour t'appaiser, ô *Pan*! je t'apporte ces fruits;
Laisse à nos vœux désarmer ta colère.
Tout ce que nous avons, nous le tenons de
toi.
Je t'aurois immolé ma chèvre la plus belle;
Mais elle est plus forte que moi.
Quand je serai plus grand, je t'en donne ma
foi,
Je t'en offrirai deux à la saison nouvelle.

CHLOÉ.

Tiens, voici mon oiseau. Vois, pour me
consoler,
Les tendres amitiés qu'il s'empresse à me faire.
Sur mon cou, sur mon sein, regarde-le
voler.

Et bien, je vais.... je vais te l'immoler,
Pour que tu sauves notre père.

Vous jugez bien que *Pan* se laisse fléchir, que le Vieillard est rendu à des vœux si pressans, enfin que le Dieu, satisfait de ces hommages, n'accepte point de si cruels sacrifices. Le bon père!

Sauvé par ses enfans, ce jour même, avec eux,
Au Dieu conservateur il courut rendre hommage.
Il vit ses petits-fils peupler son héritage,
Et de ses petits-fils vit encor les neveux.

Je vous avoue, Mr, que j'ai une prédilection décidée pour cette dernière Idylle, & que je la regarde comme un chef-d'œuvre. Ces petis enfans prêts à immoler tout ce qu'ils aiment pour sauver leur père, est le tableau le plus touchant qu'il soit possible d'offrir à la sensibilité du Lecteur, & l'on conviendra sans peine que les Eglogues des Anciens n'ont pas des fonds aussi intéressans. Vous avez remarqué, sans doute, jusqu'à quel point

l'auteur a ſçu prendre le langage des Acteurs qu'il fait parler. Perſonne n'a porté plus loin le naturel, la ſimplicité, la vérité du ſtyle. *La Fontaine*, s'il avoit eu les mêmes objets à peindre, ne ſeroit peut-être pas au-deſſus de M. *Berquin* dans cette Idylle charmante.

On doit encourager, Monſieur, un jeune Poëte qui s'annonce avec un talent auſſi rare. Il promet, ſi le Public accueille ce premier Eſſai, de faire paroître un ſecond Recueil au mois de Novembre prochain; je crois qu'il ſera attendu avec impatience par tous ceux dont l'ame eſt ſenſible aux beautés réunies de la Poëſie & de la Nature. Les amateurs d'Eſtampes n'y trouveront pas moins de quoi ſatisfaire leur goût. Il y en a douze dans ce premier Recueil, dont les Deſſins font le plus grand honneur à M. *Marillier*, & ſont ſupérieurement gravés par Mrs. *de Ghendt*, *Ponce*, *le Goaz* & *de Launay*.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 2 Août 1774.

LETTRE V.

Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XIV; par M. Garnier, Historiographe du Roi & de Monseigneur le Comte de Provence, pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & Professeur du Collège Royal, de l'Académie des Belles-Lettres; in-12. Tomes XXIII & XXIV. Prix, 3 livres relié chaque volume. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint Jean de Beauvais, & la veuve Desaint, rue du Foin Saint Jacques.

CES deux volumes contiennent environ les deux tiers du Gouvernement de *François I;* c'est un des regnes les plus connus & les plus brillans de la Monarchie ; vous me dispenserez, par conséquent, de vous en donner l'analyse. Il y a néanmoins, dans M.

Garnier, quelques faits que je ne me rappelle pas d'avoir rencontrés dans les autres Hiſtoriens : ce ſont les ſeuls qui m'arrêteront un inſtant.

François I eut pluſieurs fois occaſion d'éprouver l'inconvénient de compoſer ſes armées de Troupes étrangères. De ſon temps, les Suiſſes & les Lanſquenets faiſoient une grande partie des forces de chaque Puiſſance. Avant la bataille de Marignan, à chaque Ville que l'on prenoit dans le Milanès, on avoit toutes les peines imaginables à contenir ces derniers & à empêcher le pillage. Ce déſordre occaſionna un événement remarquable à la priſe de la petite Ville de Trécas. « Le Capitaine *de l'Iſle* & *Grandjean-» le-Picard* y étant entrés avec leurs » compagnies d'aventuriers, enfon- » çoient les portes, violoient les fem- » mes & maſſacroient ceux qui vou- » loient leur réſiſter. Le Roi, ſur le » premier avis, y courut avec ſa Garde » ordinaire. A ſon approche, les aven- » turiers ne ſongèrent qu'à s'enfuir ; » ceux qu'on put atteindre furent aſ-

» noit à être découvert, les Généraux
» voudroient profiter eux-mêmes de
» la rançon. Traité comme un simple
» Gendarme, dès qu'il fut guéri de ses
» blessures, il revint en France avec
» son libérateur, à qui fidèlement il
» tint parole ».

J'avois oublié un trait fort curieux que rapporte Mr. *Garnier*. *François I.* ayant été fait prisonnier à Pavie, *Charles-Quint* assembla son Conseil en Espagne, pour délibérer sur la manière dont il se conduiroit dans cette occurrence. « L'Evêque
» d'Osma, son Confesseur, ouvrit un
» avis, qui, en élevant *Charles-Quint*
» au-dessus des Conquérans de tous
» les siècles, lui auroit encore pro-
» curé des avantages plus solides que
» ceux auxquels il pouvoit prétendre.
» Il proposa de rendre, simplement &
» sans condition, la liberté au prison-
» nier; de transiger ensuite avec lui
» aux conditions les plus équitables
» sur tous les objets qui avoient allumé
» la guerre, & de ne lui demander
» que son amitié & les secours qu'il
» voudroit accorder contre les Infi-

» dèles. Ce langage étoit trop haut » pour être entendu par les politiques » ordinaires. Le Confesseur resta seul » de son avis ». L'Empereur étoit éloigné, par son caractère, de pouvoir goûter un conseil aussi magnanime. Sa conduite avec son auguste prisonnier fut odieuse & indigne d'un grand Prince; il abusa cruellement de la situation de son rival, & ne consulta que son intérêt; il se dispensa même de toutes sortes d'égards. Bien différent du généreux Prince *de Galles*, qui les avoit prodigués au Roi *Jean* dans une semblable circonstance, il ne daigna ni écrire à *François I*, ni le faire visiter de sa part; il s'étudia même à rendre sa prison désagréable. La nation Espagnole n'épousa point les sentimens de son Maître. « Pénétrée d'admiration » & d'estime pour un Monarque qui » n'étoit tombé dans le malheur que » par un excès de bravoure, elle s'em» pressa de lui former une Cour nom» breuse, & de lui procurer toutes les » consolations qui ne dépendoient que » d'elle. Les Dames, charmées de la

» taille héroïque, de l'air noble & » affable de l'illustre prisonnier, s'em» pressoient autour de lui, choisis» soient les plus éloquentes pour le » haranguer en leur nom, &, se par» tageant en plusieurs bandes, se re» levoient alternativement pour for» mer dans son appartement des con» certs & des danses auxquelles il » ne manquoit pas de se mêler. Les » Grands d'Espagne, offensés des pré» cautions injurieuses qu'on prenoit à » son égard, demandèrent qu'il fût » prisonnier sur sa parole. Quatre des » plus riches & des plus qualifiés s'of» frirent pour lui servir de caution ».

On ne peut se représenter les scènes affreuses qui se passèrent au Sac de Rome par l'armée du Connétable *de Bourbon*. Jamais les Goths ni les Vandales ne firent éprouver d'aussi grandes horreurs à cette Capitale du monde Chrétien. « Les Soldats, avides de » sang & de butin, se répandirent dans » les maisons, &, sans se laisser tou» cher par les larmes d'une famille » désolée qui embrassoit leurs genoux, » ils égorgeoient ou mutiloient les

» maris, violoient & dépouilloient » ſans miſéricorde les femmes & les » filles. Ceux à qui l'on fit grace, mé» tamorphoſés tout-à-coup en gou» jats, ſuivoient leurs nouveaux Maî» tres dans les rues, ou les ſervoient » à table; les Dames Romaines, dé» pouillées de leurs robes de drap » d'or, couvertes de haillons, rem» pliſſoient, en tremblant, les fonc» tions de la domeſticité. Quelques » Cardinaux & un grand nombre de » Prélats, connus par leur attache» ment pour l'Empereur, avoient né» gligé de ſe renfermer au Château » Saint-Ange, croyant n'avoir rien à » redouter d'une armée qui marchoit » ſous les enſeignes de ce Prince. Les » Luthériens Allemands les prome» noient dans les rues de Rome, mon» tés ſur des ânes, les forçoient, à » coups de bâton, à contrefaire les » cérémonies de l'Egliſe Romaine, » &c. »

C'eſt une remarque que l'on a faite de tout temps, Monſieur : il ſemble que les Chrétiens ſe traitent plus cruellement les uns les autres, que lorſ-

qu'ils ont affaire à des ennemis tout-à-fait étrangers. Le fanatisme, nourri par des objets toujours présens, devient plus impitoyable. Les persécutions contre les Protestans commencèrent sous *François I*. L'expérience a dû prouver combien ces moyens extrêmes sont plus propres à multiplier les prosélytes d'une secte qu'à l'éteindre. Il faut cependant observer que les Protestans s'étoient rendus coupables les premiers ; ils avoient fait afficher des placards séditieux contre la Messe & la Présence Réelle ; ils devoient être punis : mais rien ne peut excuser l'excès de férocité dont on usa à leur égard. *François I* lui-même ne frémit pas de souiller ses regards du plus affreux spectacle. Six de ces malheureux Hugenots avoient été réservés pour une sorte de Fête expiatoire ; « &, comme si le supplice » du feu eût été trop doux, on avoit » imaginé de les attacher à une longue » perche, qui, en s'abaissant, les approchoit d'un bucher, puis, en s'élevant, les en retiroit tout-à-coup » pour les y plonger encore, jusqu'à ce

» que le feu gagnant depuis la plante
» des pieds jusqu'à la corde où les
» mains étoient attachées, les fit
» tomber dans le brasier ».

Ces deux volumes, Monsieur, sont écrits d'un style sage & sévère. La plume de l'auteur paroît toujours dirigée par la plus saine critique. Tout ce qui regarde les discussions de *François I* avec le Parlement de Paris, au sujet du Concordat & d'autres affaires importantes, est traité avec étendue & rédigé d'après les registres mêmes de cette Compagnie. Il y a d'autres morceaux où l'on desireroit un peu moins de sécheresse. M. *Garnier* ne me paroît pas avoir toujours l'art de passer avec légèreté sur les objets les moins essentiels, pour ne s'arrêter que sur ceux qui comportent plus d'intérêt. Le principal défaut de cet Ecrivain est de manquer de chaleur; qualité difficile à acquérir. Il a, d'ailleurs, presque toutes les autres parties nécessaires à un Historien : la gravité de la diction, l'impartialité dans les jugemens, la sagacité à découvrir la cause des événemens; je dois dire

encore qu'il s'est corrigé de ce penchant pour les digressions & la morale, qu'on lui avoit reproché à l'occasion des volumes précédens.

Détail des Succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, depuis le 1er Avril 1773, jusques & compris le mois de Décembre suivant. Brochure in-12 de 115 pag. A Paris, chez Lottin l'aîné, Imprimeur de la Ville, & Eugène Onfroy, Libraire rue Saint Jacques.

Une foule de Citoyens, arrachés à la mort & rendus à leurs familles, a déja déposé en faveur de cette utile institution qui place avec éclat dans la liste peu nombreuse des bienfaiteurs de l'humanité, M. *de la Michodière*, Prevôt des Marchands, à qui nous sommes redevables de cet établissement. L'exemple donné par la Capitale n'a pas tardé à être suivi dans les Provinces, dont les Intendans ont été les premiers à engager

les Maires & Echevins des différentes Villes de leurs Départemens, à procurer à leurs Compatriotes les secours adoptés par la Ville de Paris. L'empressement de ces Magistrats à seconder des vues aussi bienfaisantes fait l'éloge de leur zèle & de leur humanité. A leur exemple, plusieurs Seigneurs de la plus haute distinction, & même des Particuliers, ont aussi voulu se signaler pour le bien public, en fournissant à leurs Vassaux la facilité de faire usage des moyens reconnus utiles aux noyés; de sorte qu'en très-peu de temps, on a vû s'élever, dans les différentes parties de la France, plus de cent dépôts où sont rassemblés les secours propres à ranimer les principes de la vie dans les personnes submergées.

Les noyés à Paris, depuis le premier Avril 1773 jusques & compris le mois de Décembre suivant, & dont on présente ici le tableau, sont au nombre de trente, parmi lesquels vingt-deux ont été rendus à la vie, au moyen des secours qui leur ont été

administrés ; cinq d'entr'eux ont éprouvé les mêmes secours sans succès ; mais on assigne les raisons plausibles qui faisoient présumer d'avance de l'inefficacité des remèdes. Les autres étoient des noyés, jugés morts, sur lesquels on n'a pas cru devoir faire de tentatives. On rapporte, dans un article particulier, les détails concernant quelques noyés dans les Provinces, qui ont été secourus avec succès d'après la méthode du nouvel établissement, & l'on fait part au Public d'un Mémoire de M. *Salmon*, Chirurgien-Major du Régiment *de la Rochefoucauld* Dragons, où l'on trouve des observations importantes, & des vues qui peuvent être utiles aux personnes chargées de l'administration des secours. Enfin, on a cru devoir insérer dans cette Brochure le récit d'un fait arrivé à Paris vers la fin de l'année dernière, à l'occasion duquel on prétend que les moyens, adoptés pour secourir les noyés, sont également applicables à ceux qui se sont trouvés exposés aux vapeurs moffé-

tiques *, & qu'ils pourroient même être utilement tentés sur la plus grande partie des personnes frappées de mort subite. Voici le fait dont il s'agit, arrivé chez Mrs *Lesguillier* rue des Lombards, & qu'on a extrait d'un Mémoire de M. *Baumé*, Apothicaire, de l'Académie des Sciences de Paris. Le 28 Octobre 1773, sur les onze heures du matin, M. *Lesguillier* fils & un Garçon descendirent dans une cave, sans lumière, parce qu'elle n'y pouvoit subsister allumée. Ils y alloient chercher des bouteilles vuides, placées dans le fond, & ils furent suivis par un chien-loup de moyenne taille; ce chien mourut aussitôt qu'il se trouva dans l'atmosphère des vapeurs moffétiques. Ces deux personnes se sentirent étourdies presqu'en même temps; &, après environ 15 secondes, elles tâchèrent d'en sortir. Mais, comme elles étoient chancelantes, sans force, & dans un lieu

* On appelle *Moffette* ou *Mouffette*, la vapeur produite par la décomposition du *phlogistique* ou principe inflammable; telle, par exemple, que la vapeur de la braise allumée.

obſcur, elles ne purent gagner l'eſcalier aſſez promptement. Le Garçon s'égara, & alla ſous l'eſcalier; M. *Leſguillier* tomba au bas des degrés, mais doucement & ſans ſe bleſſer. Quoiqu'il n'y eût que douze marches à monter pour ſortir du danger, il lui fut impoſſible d'aller plus loin; il conſerva néanmoins pendant deux minutes aſſez de connoiſſance pour ſentir l'horreur de ſa ſituation; il appella du ſecours autant qu'il put, mais d'une voix foible & tremblante: ſon Garçon le fit d'une voix forte & effrayante. Celui ci fit encore quelques pas, manqua de nouveau la direction de l'eſcalier, & alla tomber enfin à la renverſe entre deux tonneaux d'eſſence de térébenthine, où il périt ſuffoqué. M. *Leſguillier* dit qu'il entendit alors un bruit très-fort, ſemblable à celui d'une poulie qui tourneroit rapidement; à ce bruit ſuccéda auſſitôt un ſilence effrayant. Les ſecours que ces infortunés demandoient ne leur furent point donnés, parce qu'on n'entendoit point leurs cris, & qu'on ignoroit le lieu où ils étoient,
&

& leur terrible situation. M. *Lesguillier*, qui a échappé à la mort, dit que, du moment de son entrée dans cette cave jusqu'à celui où il perdit connoissance, il ne s'est pas écoulé plus de deux minutes. Pendant cet espace de temps, il n'a ressenti ni douleur, ni oppression. A l'instant qu'il s'évanouit, il éprouva une sensation des plus voluptueuses, un délire inexprimable. Une douce rêverie occupoit agréablement son imagination; il goûtoit, à la porte du tombeau, une satisfaction délicieuse, absolument exempte des horreurs qu'on ressent ordinairement aux approches de la mort. Il perdit enfin tout mouvement & tout sentiment, & resta dans cette dernière situation, environ une heure & demie, au pied de l'escalier. Ce ne fut qu'au moment du dîner qu'on s'apperçut de son absence & de celle du garçon; la cave fut le dernier endroit où on les chercha. Ils y furent découverts. Le jeune homme qui étoit descendu avec M. *Lesguillier*, ayant pénétré jusques dans le fond de la cave, s'étoit trouvé plus

exposé que M. *Lesguillier* ; il avoit manqué la direction de l'escalier lorsqu'il voulut se sauver, & il étoit resté assez long-temps dans les vapeurs mofétiques pour subir le sort cruel auquel il a succombé. On le trouva la bouche à demi-ouverte, une jambe ployée sous un côté du corps, & disposée comme pour se donner un point d'appui pour se relever ; son visage étoit vermeil, & n'étoit point défait. A l'égard de M. *Lesguillier*, il étoit couché sur l'escalier, un peu moins dans l'air mofétique, le visage tourné vers la terre, & la tête posée sur un de ses bras. Sa situation étoit moins gênante ; il avoit la bouche, le nez & les joues baignés dans une écume noire, le visage pâle & défait, & les dents serrées. Aussitôt qu'il prit l'air, sa poitrine se dilata ; mais sa respiration étoit presqu'insensible, laborieuse, le pouls petit & concentré. On le porta dans son lit, & le traitement qu'on lui fit fut suivi du succès desiré.

L'auteur prétend que les secours établis en faveur des noyés, qu'on sçait avoir réussi en pareilles occa-

ſions, auroient dû avoir lieu dans celle-ci, & que leur efficacité ſe ſeroit peut-être manifeſtée en faveur du jeune homme jugé mort, & ſur lequel on n'a fait d'autre tentative que de lui tirer quelques gouttes de ſang. L'eſpace de deux heures qu'il avoit paſſées dans les vapeurs moffétiques, n'étoit pas aſſez conſidérable pour en déſeſpérer, puiſqu'on voit qu'en Hollande, le 17 Novembre 1770, un Particulier qui avoit paſſé la nuit dans une chambre avec un réchaud plein de charbon allumé, a été trouvé le lendemain comme mort, & que cependant il a été rappellé à la vie par les ſecours qui lui ont été adminiſtrés, & dont on peut lire le détail dans les *Mémoires de la Société d'Amſterdam en faveur des Noyés*. L'auteur conclud que, dans tous les cas de ſuffocation, on doit avoir recours aux moyens employés pour ſecourir les noyés, & que ſouvent, dans de ſemblables occaſions, on a décidé mortes des perſonnes qui ne l'étoient pas, & qu'on auroit pu rappeller à la vie, ſi l'on eût eſſayé de leur donner

des ſecours analogues à leur ſituation. Il eſt prouvé, par pluſieurs faits inconteſtables, que ces moyens ont réuſſi pour ranimer des pendus ſimplement ſuffoqués, & qu'on ne s'en eſt pas ſervi avec moins de ſuccès à l'égard de perſonnes étouffées, tant par la vapeur du charbon allumé, que par les exhalaiſons provenant des cloaques ou des puits infectés.

L'auteur propoſe encore de pratiquer ces mêmes moyens dans preſque tous les cas de mort ſubite. Un ſeul exemple, en effet, d'une perſonne ſauvée ſuffiroit pour encourager ces tentatives, pour exciter l'émulation de tous les citoyens, & donner aux ſecours, adoptés par la ville de Paris en faveur des noyés, toute la célébrité qu'ils méritent; d'autant plus qu'on a des preuves de leur efficacité dans des occaſions où l'on n'avoit pas encore imaginé de les appliquer. L'auteur en cite pour exemple un enfant nouveau-né, cru mort, & rappellé à la vie par les mêmes moyens. Ce fait a été rapporté dans le temps par la Gazette de *Manheim*.

L'auteur de cette Brochure, dont

la première Partie a paru en Juin 1773, s'étoit engagé à rendre compte chaque année des tentatives faites sur les noyés, &c, pour ne rien laisser à desirer sur cet article, il avoit prié toutes les personnes qui, dans les Provinces, sont chargées de veiller à l'administration des secours, de lui faire part des résultats de leurs opérations. Mais comme il n'a reçu que très-peu de détails, il se contente, cette année, de renouveller la même invitation, en priant d'observer qu'il n'a d'autre but, en sollicitant cette correspondance, que l'avantage & la perfection de cet établissement, dont l'objet est si intéressant pour l'humanité. Des vues aussi patriotiques méritent d'être secondées, & je ne doute pas qu'il ne reçoive désormais beaucoup de Mémoires relatifs à sa demande. Seroit-il possible qu'on fût assez indifférent sur la vie & le bonheur de ses semblables pour ne pas y contribuer quand on le peut, & quand il est si facile de le pouvoir?

Je suis, &c.

A Paris, ce 4 Août 1774.

LETTRE VI.

Tarsis & Zélie, Nouvelle Edition ; six Parties in-8° formant trois volumes ; prix 24 livres brochés. A Paris, chez Musier fils Libraire, Quai des Augustins au coin de la rue Gît-le-Cœur.

CE Roman, très-connu & très-digne de l'être, vit le jour pour la première fois en 1665, en cinq volumes *in-8°* sous le nom du sieur *le Revay*, c'est-à-dire, *le Vayer.* Il fut, en effet, composé par *François de la Mothe le Vayer de Boutigny*, Maître des Requêtes, de la même famille que *la Mothe le Vayer*, ce fameux Philosophe sceptique, Précepteur de *Philippe Duc d'Anjou*, depuis *d'Orléans*, frère unique de *Louis XIV*. M. *le Vayer de Boutigny* mourut Intendant de Soissons en 1685. Nous avons encore de lui quelques bons ouvrages de Jurisprudence. Son Roman de *Tarsis & Zélie* fut réimprimé en 1669 en cinq

volumes *in-12*, & en 1720 trois volumes aussi *in-12*. La nouvelle édition que je vous annonce, Monsieur, est beaucoup plus exacte & plus riche que toutes les précédentes. Je connois même très-peu de Livres exécutés avec autant de soin & de magnificence, depuis l'origine de l'Imprimerie. Le Libraire n'a rien épargné pour cette belle entreprise, qui fait également honneur à notre Typographie & aux talens de nos Artistes. Le choix des sujets, la beauté des dessins, le fini de la gravûre, sont au-dessus de toute expression. Chaque volume est orné d'un frontispice; le premier est d'après un dessin de M. *Cochin*. La réputation de ce grand Dessinateur, & l'habileté de M. *Gaucher* qui a supérieurement rendu le modèle charmant qu'il avoit sous les yeux, parlent hautement en faveur de cette première Planche. On ne sera pas moins satisfait d'admirer dans la seconde, la composition distinguée de M. *Moreau*, & dans la troisième, celle de M. *Eisen* qui a de plus enrichi chaque Livre de vignettes, gravées par

des Artiſtes dont le goût & la légèreté caractèriſent le burin. A cette recherche d'ornemens, ſe joignent la beauté du papier, l'œil net & gracieux du caractère, la correction & la propreté de chaque page.

Il faut l'avouer, Monſieur, ce Roman méritoit de reparoître avec tous ces honneurs, & ſa lecture doit être préférée à celle de tant de Brochures futiles dont nous ſommes inondés. On y trouve cette morale ſans pédantiſme, cette ſageſſe aimable, cette philoſophie douce qui nous inſtruit en nous amuſant. Les caractères y ſont variés; l'intérêt y marche partout à côté du ſentiment, Les amours de *Tarſis* & de *Zélie* ne ſervent, pour ainſi dire, que de cadre au tableau. L'hiſtoire de ces Amans fait néanmoins le plus grand plaiſir à lire; il y a beaucoup de naïveté dans le caractère de *Zélie*, & ſes aventures excitent toujours la ſurpriſe & l'attendriſſement.

Le groupe de Bergers & de Bergères que l'auteur a réunis dans le même tableau, forme un contraſte de

caractères développés avec beaucoup d'intelligence & de diversité; ceux de *Coris* & de *Célémante* sont d'une gaîté qui se répand sur tout ce qui les environne. Rien n'est plus plaisant que de les entendre se moquer de l'Amour & du Mariage, & de les voir l'un & l'autre pris, sans qu'ils s'en doutent, à ce piège commun.

Les Bergers de *Tempé* ne sont point déplacés à côté des Héros & des Rois; on n'est point étonné de trouver leurs aventures mêlées avec celles des Princes : ils tirent leur origine d'illustres Gaulois qui s'établirent dans cette vallée célèbre de la Thessalie ; ils y ont conservé toute la politesse & toute la galanterie de leur Nation. Élevés dans les plus fameuses écoles de la Grèce, ils en ont rapporté les systêmes & les opinions de leurs Maîtres que l'auteur a ingénieusement adaptés à son sujet. L'application que fait *Célémante* du systême des atômes pour expliquer à *Coris* comment l'amour, ou l'indifférence naissent entre deux personnes, présente des idées agréables; les disputes que la contrariété

de leurs opinions occasionne entre ces Bergers, sont très-piquantes.

Les travers, les ridicules, n'échappent point au pinceau de l'auteur Philosophe, & sont toujours accompagnés de réfléxions utiles. La politesse assommante d'*Amyntas* & l'incivilité arrogante de *Léaque* son ami, sont dignes de la scène comique & présentent aux jeunes gens une excellente leçon.

L'inconstance, dans le portrait d'*Isménias*, est rendue avec cette légèreté de traits qui lui est propre. Ce jeune Berger fait, dans un jour, jusqu'à sept Maîtresses, dont il épouse, tour-à-tour, l'esprit, les goûts & les caprices.

Enfin, après avoir agréablement égaré son Lecteur, l'auteur le ramène à la scène touchante où *Tarsis* est sur le point d'être sacrifié de la main même de *Zélie*; l'appareil de ces sacrifices sanglans de l'Antiquité, a quelque chose de saintement barbare. La description que l'auteur en fait, jette dans l'ame du Lecteur une horreur attendrissante qui réunit tout l'intérêt sur la Prêtresse & sur la Victime. Cette

scène sera toujours les délices des ames sensibles dans l'ouvrage, & le charme des yeux dans l'estampe où elle est parlante.

Ce Roman est, pour ainsi dire, l'assemblage d'une infinité de Romans. Il semble que M. *de Boutigny* se soit proposé d'y réunir tous les genres de cette espèce de composition ; l'Héroïque, le Pastoral, le Tragique, le Galant, le Plaisant même, &c ; mais, quand on lit cet ouvrage avec le même esprit que l'auteur l'a composé, on voit qu'il n'a rien de romanesque que le titre ; ce sont les effets de l'amour, de l'ambition & de la jalousie mis en action ; c'est l'histoire du cœur humain écrite avec les détails les plus instructifs mêlés d'épisodes intéressans.

Une Table raisonnée des principales Matières, & des Sommaires mis à la tête de chaque Livre, ajoutent au mérite de cette Edition, & répandent sur l'ouvrage un nouveau jour. Cette Table & ces Sommaires rapprochent les principaux événemens, font suivre sans peine

le fil de l'intrigue, & soulagent la mémoire du Lecteur que la multiplicité des incidens auroit pû fatiguer. Les personnes qui se plaisent à nourrir leur sensibilité des scènes attendrissantes & souvent funestes des effets de l'amour & des autres passions, sçauront gré à l'Editeur d'avoir fait revivre cette production avec les graces de la nouveauté; les Amateurs des belles Gravures & de la belle Typographie, de leur avoir procuré de nouvelles richesses.

*Fragment d'une Lettre écrite par Madame la Baronne de ***, à Madame la Marquise de ***.*

De Lyon le 25 Juillet 1774.

. . . .

. . . .

VOUS ne croirez jamais que, malgré ma mauvaise santé, malgré la crainte que j'ai des petits talens du jour, enfin, malgré ce que vous appellez ma

misantropie, je viens de faire douze lieues pour voir une Actrice nommée *Saint-Val* : vous la connoissez puisqu'elle étoit à Paris. Mais comment est-il possible que vous ne l'ayez point gardée ? Mon frère prétend qu'il ne faut plus aller à la Comédie Françoise, parce qu'il n'y a plus que des Comédiennes, & point d'Amoureuses. Cette Demoiselle *Saint-Val* m'a paru, comme à toute la Ville, un sujet de la première distinction.

Les Lionnois, persuadés que la Capitale a le droit & le bon esprit de choisir les talens, se méfioient de la jeune personne. Ils l'ont observée, dans le plus grand silence, au commencement d'*Inès* ; mais elle leur a bien-tôt arraché des larmes & des applaudissemens.

J'ai fait demander *Zaïre* ; vous connoissez mon goût décidé pour cette

Pièce, & combien l'amour me plaît au Théâtre. Votre tendre *Racine* n'a jamais rien fait d'auſſi touchant. Je ne connois au-deſſus que le *Cid*. *Chimène*, *Inès*, *Zaïre*, voilà mes Héroïnes; *Phèdre*, *Hermione*, *Roxelane*, ſont des Furies; il falloit que *Racine* eut bien mauvaiſe opinion des femmes; toutes les ſiennes ſont des *Meſſalines*.

La Demoiſelle *Saint-Val* a joué cette *Zaïre* avec une perfection à laquelle je doute qu'aucune de vos Actrices puiſſe atteindre, ſi ce n'eſt la Demoiſelle *Saint-Val* l'aînée. Je ne crois pas que l'on puiſſe mieux dire tout le rôle, ſur-tout le monologue du troiſième Acte, & je ne crois pas que l'on puiſſe exprimer comme elle le ſentiment qui lui fait dire le vers.... *Je ne puis ſoutenir ſa colère*. Auſſi le Public étoit enchanté & preſqu'en extaſe; ce n'étoient point de ces tranſ-

ports factices, que j'ai vûs à Paris excités par de froids enthousiastes en faveur d'un talent médiocre & d'un débit présomptueux & hardi : tout étoit vrai, simple & tendre comme l'Actrice.

Vous m'avez dit que M. *de Voltaire* s'étoit trouvé mal en voyant *le Kain* sortant du tombeau de *Ninus*. Sans l'effet prodigieux que le talent de cet Acteur ajoute à la situation, M. *de Voltaire* n'en connoîtroit peut-être pas toute l'horreur. En voyant la Demoiselle *Saint-Val* jouer *Zaïre*, il n'auroit pû résister au plaisir de lui faire dire que *Nérestan* est son frère. . . . . Cette jeune personne rend la vérité & la nature, dont je vois avec peine vos nouveaux Auteurs & Acteurs s'écarter. . . . .

. . . .

. . . .

Remarque sur un endroit de la Lettre qu'on vient de lire.

JE ne connois point la Demoiselle *Saint-Val* qui est à Lyon ; mais des Connoisseurs m'ont assuré qu'elle méritoit tout le bien qu'on en dit dans cette Lettre. A l'égard de sa sœur aînée, son jeu m'a paru plein de force & de vérité dans plusieurs rôles. La remarque que j'annonce ici ne les regarde pas ; il s'agit de l'assertion bien étrange de Madame la Baronne *de* * *, qui dit que *toutes les Femmes des Tragédies de Racine sont des Furies & des Messalines.* Quoi ! *Iunie*, *Monime*, *Andromaque*, *Bérénice*, *Atalie*, *Aricie*, *Iphigénie*, *Esther*, &c, sont des *Furies* & des *Messalines?* Et *Phèdre* elle-même, *Phèdre* déchirée de remords, &, par conséquent vertueuse, *Phèdre* est une *Furie* & une *Messaline* ! Et *Roxelane*, dont le rôle d'*Orosmane* n'est qu'une copie, est une *Messaline !* Madame la Baronne *de* * * *, a-t-elle donc oublié que *Messaline*, cette femme abominable de l'Empereur *Claude*, *se vendoit*, comme dit *Boileau*, *aux Por-*

faix de Rome. *Hermione* une *Messaline!* Si elle l'étoit, elle se livreroit à *Oreste.* Le grand *Racine* a voulu peindre les différens caractères de l'Amour, & jamais Poëte ne les peindra mieux que lui. J'aime *Zaïre* autant que Mad[e] la Baronne *de* ***; mais j'aime mieux *Bérénice.* Sans *Bérénice*, il n'y auroit jamais eu de *Zaïre.*

Avis aux Cultivateurs, rélativement à L'ESSAI SUR LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS, & particulièrement du Pêcher; ouvrage orné de Planches très-bien gravées.

JE vous ai déja, M[r], annoncé cet opuscule qui a été très-bien accueilli des Cultivateurs les plus distingués, & je n'en fais ici une nouvelle mention, que pour vous apprendre qu'au lieu de 3 livres qu'il se vendoit, il ne coute plus que 2 livres. Les Editeurs, par cette diminution du prix, ont voulu mettre tous les Amateurs plus à portée de se le procurer. Cette Brochure, au moyen des Planches

qui y sont jointes, indiquera les moyens de former le plus bel Espalier possible, en le rendant en même-temps le plus fécond en beaux fruits : la méthode que l'on y propose, & dont on a fait des épreuves réitérées, a été généralement regardée comme la plus claire, la plus sûre & la plus facile à suivre. L'ouvrage se vend toujours à Paris chez *Langlois* Libraire rue du Petit-Pont Saint Jacques.

Compliment de Messieurs les Curés de Paris à M. l'Archevêque, sur le rétablissement de sa santé.

VOUS sçavez, Monsieur, que l'illustre Pontife qui gouverne le Diocèse de Paris, souffroit depuis long-temps des douleurs néphrétiques, & que leur retour fréquent faisoit trembler pour sa vie. Le Frère *Cosme*, Feuillant, qu'un Lithotome * de son

* Ce terme François est composé de deux mots Grecs, *Lithos* qui veut dire *Pierre*, & *Tomé* qui signifie *Section*, *Amputation*. La *Li-*

invention & sa dextérité à l'employer ont rendu si justement célèbre dans toute l'Europe, consulté par ce respectable Pasteur, lui déclara qu'il n'y avoit que l'opération qui pût sauver ses jours menacés d'un prochain danger. M. l'Archevêque, sans en prévenir, ni sa famille, ni ses amis, ni qui que ce soit de sa maison, a subi cette opération cruelle avec le courage d'un Héros & d'un Chrétien. Le succès le plus heureux a couronné l'entreprise du Frère *Cosme*, dissipé les alarmes & comblé les vœux de tous les gens de bien. Messieurs les Curés de Paris se rendirent le 21 Juillet dernier à l'Archevêché pour féliciter ce vertueux Prélat. M. *de Beaurecueil*, Curé de Sainte Marguerite, prononça le discours suivant en leur nom.

thotomie ou *Opération de la Pierre* est le nom de l'Art qui apprend à l'extraire de la vessie. On appelle *Lithotome* l'instrument dont on sert, & *Lithotomiste* celui qui exerce cet Art.

MONSEIGNEUR,

» LES maux cruels dont VOTRE
» GRANDEUR ressentoit de fréquentes
» atteintes depuis plusieurs années,
» nous causoient les plus vives alar-
» mes ; elles étoient à leur comble,
» il y a peu de jours ; le principe n'en
» existe plus, & VOTRE GRANDEUR
» est rendue à nos voeux. Puisse cette
» faveur du Ciel être aussi durable
» qu'elle est précieuse pour nous !
» Nous osons vous supplier, MON-
» SEIGNEUR, de vous défier d'un
» courage & d'un zèle que les forces
» du corps ne seconderoient pas. Vo-
» tre repos sera un des plus pressans
» motifs de notre vigilance & de no-
» tre activité.

» Vingt-huit ans d'un gouverne-
ment plein de force & de douceur,

» soutenu par l'éclat des plus émi-
» nentes vertus, ont donné à votre
» Diocèse la perfection dont il est
» susceptible, & dont il ne sçauroit
» décheoir sous vos yeux. Désormais,
» assis au gouvernail entre la Gloire
» & la Paix, il ne sera plus entre vos
» mains que pour leur servir d'appui.

» Jouissez, MONSEIGNEUR, pen-
» dant une longue suite d'années, du
» fruit de vos travaux. Nos vœux
» sont ceux de la Religion & de la
» Patrie; nous aimerons à vous ren-
» dre souvent les hommages de nos
» cœurs, & à recevoir de votre pré-
» sence seule les plus touchantes le-
» çons de zèle & de vertu. Ce calme
» majestueux devoit achever le ta-
» bleau d'une vie traversée par tant de
» sollicitudes, d'épreuves, d'orages
» & de combats. Sans doute, MON-
» SEIGNEUR, comme le Grand Apô-

» tre, vous avez été choisi de Dieu
» pour être un spectacle au Monde,
» au Ciel & à la Terre : le Monde
» étonné reconnoît que dans vos
» combats le Seigneur étoit avec
» vous ; le Ciel applaudit à votre fi-
» délité, & les hommes, frappés
» d'admiration, décernent à VOTRE
» GRANDEUR, dans les siècles à ve-
» nir, les hommages qui ne sont dûs
» qu'aux plus héroïques vertus. «

Illustrissimus ac Reverendissimus DD. CHRISTOPHORUS DE BEAUMONT, *Arch. Par. &c, &c, gravi admodùm calculo nuper laborans, nunc liberatus consilio & manu Fratris* COSMI (*seu* COSMÆ) *Lithotomorum facilè celeberrimi. Carmen* : c'est-à-dire ; *l'Illustrissime & Révérendissime Monseigneur* CHRISTOPHE DE BEAUMONT, *Archevêque de Paris, &c,*

&c., près de succomber en dernier lieu sous les douleurs cruelles de la pierre, & sauvé par le conseil & par la main du Frère COSME, *le plus célèbre, sans contredit, de tous les Lithotomistes, Ode.*

CETTE Ode latine, très-bien faite, le croiriez vous, Monsieur, est d'un homme du Monde, d'un Marquis, d'un Militaire, qui, dans un doux loisir, cultive avec un succès égal, sans affiche & sans prétention, les Muses du Tibre & de la Seine. Il peint d'abord les douleurs affreuses que souffroit M. l'Archevêque, les allarmes de la Capitale; l'appareil du Frère *Cosme* qui se dispose à faire l'opération, & qui exhorte la victime à s'armer de courage. » Mais (dit très-ingénieusement le Poëte) » la crainte n'est pas connue » du généreux descendant de tant de » braves guerriers, qu'on auroit vû » lui-même, s'il n'avoit saintement » préféré les étendarts du *Christ* à » ceux de *Mars*, moissonner, à tra-

» vers le fer & le carnage, autant de » lauriers que ſes ancêtres. «

Timorem
Belligerûm generoſa proles
Neſcit virorum, quæ, niſi ſanctiùs.
Vexilla Chriſti prætulerat Ducis,
Per tela, per cædes, avitam
Viſa foret rapuiſſe laurum.

Si la Poëſie latine étoit plus à la mode, je vous citerois l'Ode entière. Je vous rapporterai encore la dernière ſtrophe : » O toi, *Coſme*, au» teur de la conſervation de ſes jours, » tu rends à la Foi ſon vengeur, au » Pauvre ſon père, à la Vertu ſon » ami, à la Religion ſon ornement & » ſon flambeau :

Auctor ſalutis, *Coſme*, Fides tibi
Debet receptum vindicem; Inops patrem:
Virtus amicum; debet alma
Relligio decus atque lumen.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 6 Août 1774.

L'ANNÉE

LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

*Observations sur l'Art du Comédien, & d'autres objets concernans cette Profession en général; avec quelques Extraits de différens Auteurs & des Remarques analogues au même sujet: Ouvrage destiné à de jeunes Acteurs & Actrices; Par le Sieur D*** ancien Comédien; seconde édition, corrigée & augmentée de beaucoup d'Anecdotes Théâtrales & de plusieurs Observations nouvelles; aux dépens d'une Société Typographique; un volume in-8° de 348 pages.*

L'AUTEUR de cet ouvrage paroît

être un homme d'un grand ſens à qui trente années d'expérience & l'habitude de réfléchir ont donné le droit de publier ſes obſervations ſur un Art qu'il ne peut avoir exercé qu'avec ſuccès. Autant qu'on en peut juger par ce qui lui échappe en deux ou trois endroits, c'eſt un des premiers Acteurs du Théâtre de Bruxelles; ſon Livre eſt même dédié à un Miniſtre d'Etat, ami des Arts, & qui les protège avec éclat dans cette Capitale des Pays-Bas Autrichiens. Il a raſſemblé dans ce volume d'excellens extraits des meilleurs Traités qui ont paru ſur le même ſujet, comme *Le Comédien* de M. *Rémond de Sainte-Albine*, les *Penſées ſur la Déclamation* par *Louis Riccoboni*, & même l'article *Déclamation* fourni à l'Encyclopédie. Tous ces extraits ſont accompagnés de longues remarques, ſouvent plus curieuſes & preſque toujours plus approfondies que le texte même. L'ouvrage entier eſt précédé d'une lettre très-judicieuſe ſervant de diſcours préliminaire où M. *D**** commence par établir, contre l'opinion d'un grand nombre de

ſes confrères, la néceſſité d'un bon Maître pour faire des progrès sûrs & rapides dans l'Art du Comédien. Il voudroit que tous les Acteurs, & même ceux de Paris, fuſſent aſſez dociles & aſſez modeſtes pour choiſir les plus expérimentés d'entr'eux, auxquels ils donneroient le droit de les guider dans la carrière, ou tout au moins de rectifier en eux les défauts les plus marqués & les plus ſenſibles. Il propoſe en conſéquence un projet qui ne peut manquer d'avoir l'approbation des gens ſenſés : c'eſt l'inſtitution d'un Maître prépoſé dans chaque Troupe par une autorité ſupérieure. Cet emploi ſeroit une retraite auſſi honnête que convenable à quelqu'ancien Acteur qui ne ſeroit plus dans le cas de s'expoſer ſur la ſcène, tels qu'auroient été dans leur temps *Baron*, *Quinault*, *la Noue*, *Sarraſin*, & autres d'un mérite auſſi reconnu. Il eſt certain qu'un pareil guide ne pourroit être que de la plus grande utilité, tant pour donner des leçons ou des conſeils aux uns & aux autres en particulier, que pour pré-

ſider à chaque Répétition, corriger celui-ci, ranimer ou contenir celui-là, & mettre en général de l'enſemble dans le jeu des Acteurs. L'auteur réfute, par des raiſons ſans replique, l'opinion de ceux qui prétendent qu'on ne doit point enſeigner la Comédie, & qu'il faut, pour la bien jouer, n'avoir recours qu'à la Nature & à ſa propre intelligence : préjugé contraire aux progrès de l'Art ou fait pour le tenir éternellement dans l'enfance, ſoit en l'expoſant à des viciſſitudes continuelles, ſoit en ne nous permettant d'eſpérer de grands talens que d'une longue ſuite d'années & de travaux ; & alors à peine le Public en a-t-il la jouiſſance, qu'il eſt près d'en regretter la perte. Il ſouhaiteroit que l'on conſervât avec ſoin une eſpèce de tradition de la meilleure manière de réciter, après qu'on ſeroit une fois convenu de celle qui eſt véritablement préférable. La meilleure récitation, ainſi fixée & tranſmiſe, auroit les avantages de la déclamation notée des Anciens, ſans en avoir les inconvéniens. Tous les Acteurs montés à

l'uniſſon, formeroient cet enſemble ſi néceſſaire ; ce ſeroit le ſeul moyen de remédier une fois pour toutes à cette bigarrure inſupportable qui ſe reproduit chaque jour ſur la ſcène, & de prévenir toutes les variations qui ſurviennent d'âge en âge dans l'Art de la déclamation. On dit que *Molière* lui-même, pour éviter les écueils de cette dangereuſe variation, avoit imaginé des eſpèces de notes pour ſe rappeller certains tons heureux dans ſes rôles, qu'il avoit ſoin de réciter toujours de la même manière. » Qui » empêcheroit, dit l'auteur, de faire » des notes ou des commentaires ſur » chaque Pièce que l'on joue, afin de re» cueillir & de conſerver la meilleure » façon dont chaque perſonnage au» roit été rendu par les plus habiles » Comédiens ? Ne nous a-t-on pas déja » tranſmis, d'une manière frappante, » certains paſſages ſublimes & lumi» neux de feu *Baron*, & de quelques » autres célèbres Acteurs & Actrices ? » Un tel Recueil ſeroit plus utile aux » progrès de cet Art que tous les » Traités que l'on pourroit faire. «

Je vais parcourir une partie des judicieuses remarques faites par M. *D*** à l'occasion de l'ouvrage de M. *de Sainte-Albine* ; ces remarques sont presque toutes accompagnées d'anecdotes très-amusantes. L'auteur, par exemple, blâme avec raison l'inexcusable bouffonnerie de certains Comédiens de Province qui prennent sur eux de larder inconsidérément une Pièce de misérables quolibets de leur invention. » Un Acteur, que le Public » autorisoit, par ses applaudissemens, » à cette licence d'ajouter à ses rôles, » la poussa une fois jusqu'à l'indé- » cence la plus impertinente. Dans le » *Crispin* du *Légataire*, en fabriquant » le faux testament au quatrième Acte, » il s'oublia au point de hasarder une » polissonnerie que la bienséance ne » permet pas de citer : *Item, je donne* » *& lègue....* (dit-il) *à Messieurs du* » *Parterre.... Pour siffler mon neveu....* » Or ce neveu étoit effectivement ce- » lui du *Crispin*, aveuglé par trop d'in- » térêt en sa faveur, parce qu'il le » voyoit hué du Public. Et quoique » ce même Public n'eût pû, dans le

» moment, s'empêcher de rire de
» l'incartade, toute grossière qu'elle
» étoit, il exigea néanmoins une ré-
» paration authentique de la part de
» l'Acteur, qui s'en acquitta avec
» beaucoup d'esprit, après avoir subi
» quelques jours de prison. Pour cet
» effet, il prit un fauteuil & un tabou-
» ret, le premier représentant le Par-
» terre, & le second figurant l'Acteur
» *en délit*. Ensuite passant alternative-
» ment de l'un à l'autre, il fit, pour
» s'excuser, une petite scène la plus
» plaisante du monde, à l'instar de
» celle de *Sosie* avec sa lanterne dans
» *Amphitrion*; &, tout en s'excusant,
» il trouva moyen de lâcher, en pas-
» sant, quelques légers sarcasmes au
» Parterre, sans qu'il pût s'en offenser.

L'auteur rapporte d'autres anecdotes où il fait voir que le hasard fournit quelquefois sur la scène des choses si naturelles, qu'elles semblent avoir été méditées exprès pour la situation; mais il n'y a guères que de grands Comédiens qui ayent assez de présence d'esprit pour en profiter, & pour distinguer quand elles sont vraîment conve-

nables. » Lorſque *Baron*, dans le *Comte* » *d'Eſſex*, laiſſa tomber ſa jarretière » ſur le Théâtre, ſi cet accident lui » fût arrivé étant en ſcène avec la » Reine ou la Ducheſſe, certainement » il n'auroit pû la ratacher en pré- » ſence de l'une ou de l'autre, ſans » choquer les règles de la bienſéance » & du reſpect; au lieu que, ne ſe » trouvant en ce moment que vis-à- » vis du traître *Cécil* qu'il étoit en » droit de traiter cavalièrement, rien » ne l'empêchoit de remettre ſa jarre- » tière devant lui, la jambe appuyée » ſans façon ſur un des balcons du » Théâtre, & de continuer à lui par- » ler, comme il fit, en le regardant » à peine ou lui tournant le dos : ce » n'étoit même pour lui qu'une belle » attitude de plus, une nouvelle grace » qui ajoutoit encore à la vérité de » la ſituation. C'eſt donc au ſeul ha- » ſard que *Baron* dut cette occaſion » de faire ainſi briller ſa préſence d'eſ- » prit, & de manifeſter ce trait d'ai- » ſance théâtrale qui lui a fait tant » d'honneur. D'autres Acteurs voulu- » rent l'imiter depuis, mais toujours

» infructueusement, comme tant de
» choses qui, n'étant que l'effet du mo-
» ment, ne sçauroient être répétées
» avec quelque succès, sur-tout dès
» qu'elles paroissent préparées avec
» affectation. «

Autre effet du hasard qui ne fut pas moins heureux. » Un Acteur de
» Bruxelles, jouant *Harpagon*, se laissa
» tomber sur le Théâtre, en courant
» & en criant au voleur à la dernière
» scène du quatrième Acte de l'*Avare*,
» qu'on nomme ordinairement la scène
» de *la Cassette* : mais loin de cher-
» cher mal-adroitement à se relever
» tout de suite, il eut la présence
» d'esprit de continuer son rôle par
» terre, comme un homme affaissé
» sous le poids de la douleur & du dé-
» sespoir, & ne se releva qu'à l'en-
» droit où la Nature & la Vérité lui
» permettoient de le faire; si bien
» que le Public fut persuadé qu'il étoit
» tombé exprès pour rendre son jeu
» plus neuf & plus brillant.

» Lorsque Mademoiselle *Duclos*,
» jouant le rôle de *Camille* dans les
» *Horaces*, se laissa tomber sur la scène

» après son imprécation, par la pré-
» cipitation avec laquelle elle vou-
» loit fuir son frère, un Acteur intel-
» ligent, jouant le rôle d'*Horace*, n'au-
» roit sans doute pas manqué de saisir
» cette occasion pour la poignarder
» dans sa chute même, au lieu de
» faire comme le sieur *Beaubourg*, qui
» ôta son chapeau d'une main, & lui
» présenta l'autre fort civilement,
» pour aller un instant après l'assassi-
» ner froidement dans la coulisse. La
» singularité de cet accident, bien
» saisie, eut corrigé peut-être l'atrocité
» de l'action & la faute même du
» Poëte, dit l'Abbé *Nadal.* »

Vous trouverez, quelques pages plus bas, de très-bonnes choses sur ce qu'on appelle au Théâtre *des Nuances*, c'est-à dire, tantôt une gradation insensible des mouvemens de l'ame, tantôt un passage subit d'un ton à l'autre, de la rapidité à la lenteur, de la joie à la tristesse, de la fureur à la modération, le tout conformément à l'idée de l'auteur & à la situation du personnage.

M. *D**** n'est point du sentiment

de M. *de Sainte-Albine* qui assure qu'il est impossible de réussir sans esprit dans la profession de Comédien. On ne peut disconvenir, selon lui, qu'il n'y ait beaucoup d'Acteurs qui n'en ont d'aucune espèce, qui sont même d'une ignorance profonde, & qui cependant ont les succès les plus marqués. Je crois qu'on peut s'en rapporter à ce sujet à l'expérience de M. *D****. Quand on a été trente ans dans une profession, il est vraisemblable qu'on connoît ses confrères. Quoiqu'il en soit, Monsieur, il nous donne une définition du vrai Comédien qui m'a semblé d'une justesse frappante. Il distingue le Comédien du simple Acteur; ce dernier peut remplir supérieurement un genre soit tragique, soit comique; mais il ne peut sortir de-là ni s'étendre plus loin. L'habile Comédien, au-contraire, saisit toute espèce de caractère, prend toute sorte de forme, passe du rôle d'un jeune homme à celui d'un vieillard, du rôle d'un valet à celui d'un petit-maître, & les représente tous avec un égal succès. *Le Kain* & *Préville*

ſont de grands Acteurs ; *Garrick* ſeul dans ce ſiècle eſt un grand Comédien. On lit dans les Notes des traits incroyables de ce moderne *Roſcius*. » Une Dame Angloiſe, de ſa connoiſ- » ſance, deſirant avoir le portrait » d'un Lord ſon parent, qui avoit la » manie de ne pas vouloir ſe laiſſer » peindre, pria M. *Garrick* de la ſe- » conder dans ce petit ſtratagême ; » celui-ci, après avoir attentivement » examiné & étudié les traits, les tics, » les façons & tout ce qui pouvoit » le mieux caractériſer le perſonnage » en queſtion, fut ſe préſenter, avec » ce viſage emprunté, à un habile » Peintre, & fit tirer ainſi ſon por- » trait. Tout le monde y reconnut ſi » bien la reſſemblance du Lord, que » le Lord lui-même, tout le premier, » parut fort inquiet ſur les moyens » qu'on avoit pris pour le peindre » auſſi reſſemblant. *Garrick* fit plus une » autre fois. Le ſieur *Hogarts*, fameux » Peintre Anglois, vouloit avoir le » portrait de *Filding*, auteur de *Tom* » *Jones* & de quelques autres bons » ouvrages, pour le placer à la tête

» d'une édition de ses Œuvres ; mais » celui-ci étant mort & ne s'étant ja» mais fait peindre, on étoit fort em» barrassé pour avoir sa ressemblance. » *Garrick*, informé du desir du sieur » *Hogarts* son ami, & d'ailleurs ayant » beaucoup vêcu avec *Filding*, se » présente un jour au regard du Pein» tre avec la figure du défunt ; l'autre » en fut épouvanté, au premier abord, » jusqu'à se trouver mal. Mais s'étant » remis, il se dépêcha d'en tirer l'es» quisse qu'il fit ensuite graver ; c'est » la même qui est à la tête des Œu» vres de *Filding*, & qui est, dit-on, » fort ressemblante. «

M. *D**** s'élève contre l'indécence, contre le ton familier & trivial dont les Comédiens usent entr'eux, *vrai ton de tripot & de mauvaise compagnie*, sur-tout entre hommes & femmes. Comment veulent-ils en effet que le Public ait sur leur compte des idées avantageuses quand on les voit s'estimer eux-mêmes si peu ? Plus de conduite, ajoute l'auteur, plus d'honneur & moins de bassesse & de mauvais ton seroient

de bien meilleurs argumens que toutes les apologies que l'on pourroit faire de leur état. Au reste, les traits de générosité ne sont pas rares parmi les personnes de Théâtre ; on connoît celui de la célèbre *le Couvreur* qui vendit sa vaisselle & ses bijoux, & envoya quarante mille francs au Maréchal de *Saxe* qui cherchoit des secours d'argent pour se faire élire Duc de Courlande. Voici un autre trait de désintéressement d'une Comédienne » dont l'obscurité seule a » peut-être empêché qu'on y ait fait » la moindre attention dans le lieu » même où l'action s'est passée.....Un » jeune Acteur, qui fréquentoit fami» lièrement chez elle, s'avisa de dé» camper un beau matin, sans rien » dire, en lui emportant ses robes, » ses bijoux, & généralement tout ce » qu'elle possédoit. On fait courir » après le fugitif, on le ratrape, on » se saisit de sa personne & de ses cof» fres, & les créanciers font arrêt » dessus. Mais cette Actrice, pour ne » point flétrir la réputation du jeune » homme, dont cependant elle n'a-

» voit rien moins que lieu de se louer, » loin de réclamer ses effets, comme » elle en avoit le droit, aima mieux » les perdre sans espoir, en décla- » rant juridiquement que les lui ayant » donnés en pur don, elle n'avoit » plus rien à y prétendre; sur quoi » l'Acteur sortit de prison & fut ren- » voyé de la Ville; les effets furent » vendus au profit des créanciers. » L'Actrice, réduite à rien, n'eut pour » elle que le témoignage intérieur » d'une belle action. «

L'auteur propose de remédier à cette affluence de mauvais Comédiens qui se répandent dans les Provinces & le Pays étranger. Il faudroit, pour y réussir, qu'il y eût une douzaine de bonnes Troupes réparties dans les meilleures Villes à Spectacles, où il y auroit un Maître ou Professeur nommé & autorisé par le Gouvernement à former des Elèves; nul Acteur inconnu & sans réputation ne seroit admis dans aucune bonne Troupe sans un brevet ou certificat de capacité, émané d'une de ces douze Ecoles, où l'on suppose que l'on n'admettroit que

des Sujets nés avec des diſpoſitions. Par ce moyen, il n'y auroit plus un ſi grand nombre de Directeurs trompés, & le Public dans chaque Ville ne ſeroit plus expoſé à ſupporter pendant une année entière des Sujets mauſſades & ſans talent. Il y a de ces Acteurs déteſtables, ſi opiniâtres à ennuyer le Public, que rien ne peut les faire départir de l'eſpèce de droit qu'ils ſe ſont arrogé de le véxer quatre ou cinq fois la ſemaine. Ce qui vient d'arriver au ſieur *Macklin*, Acteur Anglois, prouve que cet abus ne regne pas moins aux Théâtres des autres Nations qu'à ceux de France. L'obſtination de ce Comédien occaſionna dernièrement, au Spectacle de Londres, un vacarme épouvantable. Les pommes, les oranges, les huées, l'avoient aſſailli pendant plus de deux heures de ſuite. » Le Public furieux, » qui avoit déja fait ſortir les femmes » de la ſalle, alloit ſe porter, peut- » être, aux extrêmités les plus funeſ- » tes, lorſqu'un homme du Parterre, » par un expédient fort ſimple, a mis » fin à cette ſcène tumultueuſe. Pour

» cet effet, il s'est saisi d'une longue
» planche à l'extrêmité de laquelle il
» a écrit avec de la craie, en très-
» gros caractères : *DE PAR LE*
» *PUBLIC*, *défenses sont faites à*
» *Macklin de reparoître jamais sur au-*
» *cun Théâtre de Londres.* Ensuite, à la
» vue de tout le monde, ayant élevé
» cette planche comme une espèce
» d'étendard de l'autorité plébéïenne,
» le Peuple, qui est jaloux de sa liberté
» jusques dans les plus petites choses,
» satisfait sans doute, & en même-
» temps enorgueilli de cette Sentence
» Républicaine, s'est appaisé tout
» d'un coup, en l'accueillant d'une ac-
» clamation générale. Aussitôt le Di-
» recteur s'est présenté & a dit très-
» respectueusement *qu'on ne manque-*
» *roit pas de se soumettre à cet Arrêt du*
» *Public.* Et comme il n'y avoit point
» d'autres Pièces prêtes pour le mo-
» ment, il a supplié l'Assemblée de
» vouloir bien se retirer, & l'argent
» a été rendu à la porte. «

M. [illegible]*** enseigne d'excellentes mé-
thodes aux Commençans pour rom-
pre dans la récitation la cadence & la

rime des vers, & pour apprendre plus sûrement leurs rôles. A l'égard du premier objet, il conseille d'imiter feu *la Noue*, qui avoit coutume de faire copier les rôles en vers de ses Elèves tout de suite comme de la prose, & de les leur faire après réciter précisément de même que celle-ci, en prenant bien garde cependant qu'ils ne fissent rien perdre à la versification de son harmonie naturelle. Quant à la manière d'apprendre son rôle, il veut qu'on mette d'abord tout le temps nécessaire pour le sçavoir à la lettre & le posséder parfaitement, en se persuadant bien que la mémoire perd toujours presque moitié sur la scène & à l'exécution. L'auteur cite plusieurs exemples assez plaisans de défaut de mémoire. L'un, s'arrêtant tout court à cet hémistiche de Tragédie, *J'étois dans Rome alors.....* & voyant que le Souffleur n'étoit pas prêt à le seconder, le regarde de sang froid, & lui dit d'un air de dignité: *Hé bien, Monsieur, que faisois-je dans Rome?* Un autre, impatienté de voir que la mémoire lui manquoit, s'écria:

Mon Dieu! Je le sçavois si bien ce matin! » Dans la *Métromanie*, *Lisette*, » comme l'on sçait, ouvre la scène, » un rôle à la main, avec le Valet à » qui elle dit : *Témoin ce rôle encor » qu'il faut que j'étudie.* Une des meil- » leures Actrices en ce genre, se » trouva arrêtée tout court à la » seconde scène du second Acte de » cette pièce, tant par les diverses » corrections dont sa mémoire étoit » embrouillée, que par l'incapacité » du Souffleur ; si bien qu'après ce » vers, *& je prétends si bien repré- » senter l'idole*, la Soubrette, sen- » tant que la mémoire lui manquoit » & qu'elle ne pouvoit pas aller loin, » y suppléa tout de suite par le hasard » le plus singulier, en s'avisant de » dire : *mais . . . . . j'aurai plutôt fait, » de regarder mon rôle.* Ensuite, elle » le tira tout naturellement de sa po- » che tel qu'elle l'avoit montré dès la » première scène, & qui étoit en ef- » fet celui de la Pièce même. Alors, » s'étant remise tranquillement, elle » continua, sans se démonter ni faire » souffrir le Public, comme si ce n'eut

» été qu'un jeu de Théâtre. Cette pe-
» tite faute de mémoire tourna d'au-
» tant plus à la gloire de l'Actrice, que
» sa présence d'esprit & la constitution
» de la Pièce sembloient la justifier
» doublement. «

L'auteur parle, dans un autre Chapitre, de l'influence du personnage sur la personne de l'Acteur. Il prétend que, sans qu'on s'en doute dans le monde, on reçoit avec plus de distinction & moins de familiarité un Acteur à premiers rôles que celui qui fait les Valets & les Païsans. Il a vû même la femme de chambre d'une Actrice jouant les Soubrettes, n'avoir pû demeurer avec celle-ci deux jours de suite sans lui demander son congé, *ayant trop de cœur*, à ce qu'elle disoit, *pour servir une Servante comme elle.* » Feu *des Essarts*; très-bon pre-
» mier rôle de la Troupe de *la Haye*,
» ayant été un jour surpris à la chasse
» sur les plaisirs du *Stathouder*, sçut
» profiter à propos de cette magie
» poëtique & théâtrale pour sortir
» d'embarras. . . . . Un des principaux
» Gardes, qui n'avoit jamais vû cet

» Acteur que dans les rôles de Princes, » l'ayant abordé en lui demandant *de » quel droit il venoit chasser en ce lieu-» là*, l'autre, sans se démonter, lui » répondit avec l'air & le ton de la » fierté la plus héroïque; *de quel droit*, » *dites-vous?* . . . .

Du droit, qu'un esprit vaste & ferme en ses desseins,
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.
(Trag. de *Mahomet.*)

» Ce qui en imposa tellement au » Garde, que, tout étourdi du ton & » de la réponse, il se retira en disant: » *Ah! . . . . c'est autre chose; excusez,* » *Monsieur, je ne sçavois pas cela.*

Aventure singulière au sujet de l'illusion théâtrale; elle arriva à une représentation de *Britannicus.* » Un » homme extrêment attentif à la Pièce » (ou bien peut-être qui voyoit le Spec-» tacle pour la première fois de sa vie) » dans l'endroit où le traître *Narcisse* » répète à *Néron* ce qu'il a dit à *Bri-» tannicus* & qu'il les trompe alter-» nativement l'un & l'autre, cet hom-

» me, au milieu de son ivresse, par
» un mouvement de franchise & d'in-
» térêt, s'écria : *Ne le croyez pas, Mon-*
» *sieur, il en vient de dire autant à*
» *Monsieur votre frère.* «

Le trait suivant a quelque chose encore de plus comique. » Un ancien
» Officier, passant par Lyon, à la fin
» d'une Campagne, fut à la Comédie
» où l'on jouoit l'*Alcibiade* de *Campis-*
» *tron*. Fort attentif à la Pièce, qui
» étoit très-bien rendue, mais indi-
» gné au quatrième Acte de la manière
» cruelle dont l'Actrice, qui jouoit *Pal-*
» *mis*, traitoit un Héros si passionné
» & aussi intéressant, se leva de sa
» place, &, par un enthousiasme de
» bonté d'ame, dit tout haut à l'Ac-
» teur rebuté : *Eh, que diable! donne-*
» *lui quatre louis comme j'ai fait tan-*
» *tôt, & tu en viendras à bout, sur ma*
» *parole.* «

M. *D**** se plaint de la bisarrerie & de l'engoûment du Public pour certains Acteurs qu'il élève un certain temps jusqu'aux nues, & auxquels il fait ensuite éprouver les désagrémens les plus durs. Il cite la jeune *Sainval*

qui a éprouvé ces sortes de caprices.

Je ne puis me dispenser, Mr, de vous rapporter un fragment qui doit faire le plus grand honneur à la manière de penser de l'auteur de cet ouvrage. Il parle, avec la bonne foi & le bon sens les plus estimables & les plus rares dans son état, de la supériorité des Auteurs sur les Comédiens. » Il y a, dit-il, si je ne me trompe, » une furieuse différence de l'un à » l'autre ; il faut sçavoir estimer les » choses à leur juste valeur. Assuré- » ment un bon Acteur est digne d'es- » time & même de quelque considéra- » tion, malgré le préjugé qui semble » l'en exclure ; &, loin d'avilir un état » qui n'a rien d'avilissant par lui- » même, on devroit honorer, au » contraire, une profession qui nous » constitue, en quelque sorte, les or- » ganes du sentiment, les fléaux du » ridicule & les précepteurs du genre » humain. Mais, malgré cela, on n'est » pas moins révolté de l'opinion pué- » rile & hautaine que la plupart des » Comédiens affectent de leur per- » sonne & de leurs talens. Il semble

» à quelques-uns d'entr'eux qu'ils » soient toujours en scène occupés à » représenter *Auguste*, *Orosmane*, » *Mithridate* ou *César*; les *Anecdo-* » *tes* qu'on rapporte sur la sotte fierté » de plusieurs causent ordinairement » moins de surprise que d'indignation » & de mépris.

» La modestie sied si bien en quelque » genre de talent que ce puisse être; » c'est une espèce de vernis qui donne » tant de relief au vrai mérite, ainsi » que le voile en donne à la Beauté, » que c'est mal entendre ses intérêts » que de perde de vue une qualité » aussi aimable. Ce qui sur-tout me » paroît inexcusable parmi nous, c'est » la froideur & le peu d'égards dont » nous accueillons les Auteurs qui ont » des Pièces à faire représenter; & ce » n'est pas sans raison qu'ils s'en plai- » gnent tous les jours. Il me semble » qu'on devroit, au contraire, les » traiter avec plus de vénération, & » sentir un peu mieux la prééminence » de leur talent sur le nôtre, en se » souvenant que c'est à ces pères » nourriciers que nous devons notre

» état,

» état, notre gloire & notre existence.
» Pour moi, dussé-je être ici blâmé
» de mes Confrères, malgré les efforts
» de quelques zélés apologistes pour
» mettre ceux ci beaucoup au-dessus
» de ceux-là, je trouve au contraire
» autant de distance de l'Auteur au
» Comédien, qu'il y en a de l'habile
» Compositeur en Musique, (je ne
» dirai pas à un simple Batteur de me-
» sure qui, dans le fond, n'est à l'O-
» péra que ce que le Souffleur est à la
» Comédie) mais je veux dire au
» meilleur Chanteur ou au plus ex-
» cellent Joueur d'instrument qu'il y
» ait : car enfin, pourquoi vouloir s'a-
» veugler ? Nous ne sommes en effet
» les uns & les autres que les orga-
» nes ou les exécuteurs des produc-
» tions de ces génies créateurs ; il
» faut au moins avoir la justice & le
» courage d'en convenir. «

Si tous les Comédiens sçavoient ainsi se tenir à leur place, ils gagneroient plus qu'ils n'imaginent ; ils ne souleveroient point contr'eux tant de gens honnêtes, & les grands airs n'en rendroient pas quelques-uns si ridicules. *Dufresne* eut un jour l'imperti-

nence de dire en plein Caffé : *on croit peut-être fort heureux, par exemple, un homme comme moi ; cependant j'estime plus le sort d'un simple Gentilhomme retiré dans sa Terre avec dix mille livres de rente, que d'être ce que je suis.*

Ces observations, Monsieur, doivent être mises entre les mains de toutes les personnes qui se destinent au Théâtre, & de celles qui n'ont dessein que de se faire un amusement de l'Art de la déclamation ; c'est le meilleur ouvrage qui ait paru sur cet Art difficile ; c'est en même-temps le plus complet, puisqu'il renferme tout ce que les autres Ecrivains ont écrit de mieux sur cette matière. Les Anecdotes dont il est semé en rendent la lecture très-agréable. Il n'y a de répréhensible que le style qui souvent est diffus. L'on pourroit conseiller à l'auteur de couper plus souvent ses phrases qui, liées éternellement l'une à l'autre, sont quelquefois d'une longueur insupportable. Du reste la finesse, la nouveauté, la justesse & la multitude de ses observations, peuvent faire mettre son Recueil au nombre des meilleurs Livres élémentaires. Je suis, &c.

A Paris ce 8 Août 1774.

LETTRE VIII.

Annales de Tacite en Latin & en François : Règnes de Claude & de Néron, par J. H. Dotteville, de l'Oratoire ; deux volumes in-12 de 450 pages. A Paris, chez Moutard Libraire, rue du Hurepoix.

Le coup d'œil que je vais jetter sur ces deux nouveaux volumes du P. *Dotteville*, confirmera, Monsieur, le jugement que j'ai déja porté de sa manière de traduire. Elle réunit l'exactitude, la précision & l'élégance, trois qualités nécessaires à tout Traducteur, mais plus particulièrement à celui qui entreprend de faire passer dans notre Langue les beautés mâles & fières de l'Historien des *Césars*. De tous les Interprètes de *Tacite*, il n'en est point qui, continûment, ait mieux saisi que le P. *Dotteville* la pensée de cet auteur, ni qui l'ait rendue avec plus de nerf & de laconisme.

Tacite eſt celui de tous les Ecrivains de l'ancienne Rome qui nous a le mieux fait connoître l'aviliſſement où les eſprits étoient tombés ſous la domination des Empereurs : époque à laquelle on vit le Sénat & les deſcendans de tout ce que la République avoit eu de grands hommes, ramper ſervilement aux pieds d'un tas d'eſclaves & d'affranchis qu'on flattoit autant que le Maître, ou imbécile ou féroce, qui leur abandonnoit les rênes de l'Empire. *Tacite*, à l'occaſion d'une Loi portée contre les femmes qui ſe proſtituoient aux eſclaves, cite cet exemple de l'adulation du Sénat envers un Affranchi de *Claude*. *Pallanti, quem repertorem ejus relationis ediderat Ceſar, Prætoria inſignia, & centies quinquagies ſeſtertiûm cenſuit Conſul deſignatus, Barea Soranus; additum à Scipione Cornelio, grates publicè agendas, quòd Regibus Arcadiæ ortus, veterrimam nobilitatem uſui publico poſtponeret, ſeque inter Miniſtros Principis haberi ſineret. Aſſeveravit Claudius, contentum honore Pallantem, intrà priorem paupertatem ſubſiſtere. Et fixum eſt ære pu-*

blico Senatus-Consultum, quo libertinus sestertii ter millies possessor, antiquæ parcimoniæ laudibus cumulabatur. « L'Em-
» pereur avoit fait observer que *Pallas*
» étoit l'inventeur de cette Loi. *Barea*
» *Soranus*, désigné Consul, opina
» qu'on décernât à *Pallas* les orne-
» mens de la Prêture, avec quinze
» millions de sesterces. *Cornelius Sci-*
» *pion* ajouta, qu'on devoit remercier
» en public cet ancien descendant des
» Rois d'Arcadie, de ce que, pour le
» bonheur de l'Etat, il ravaloit son
» antique noblesse jusqu'à vouloir
» bien être compté parmi les Ministres
» du Prince; & *Claude* assura que *Pal-*
» *las*, content de l'honneur, persistoit
» dans son ancienne pauvreté. On
» afficha un Senatus-Consulte, gravé
» sur l'airain, dans lequel un Affranchi,
» riche de plus de trois cens millions
» de sesterces, étoit comblé de louan-
» ges, comme d'une retenue digne
» des premiers temps ».

Les amateurs d'anecdotes goûteront peut-être celle-ci, qui peut servir à l'histoire des fureurs de l'amour.
« Le Tribun du peuple, *Octavius Sa-*

» *gitta*, passionnément amoureux
» d'une femme mariée, nommée
» *Pontia*, l'engage, à force d'argent,
» d'abord à un adultère, ensuite à un
» divorce avec son mari, lui promet
» de l'épouser, & se fiance avec elle ;
» mais *Pontia*, sitôt qu'elle se trouve
» libre, fait naître des délais, pré-
» texte une opposition de son père,
» & retire sa parole sur l'espoir d'un
» plus riche parti. *Octavius* a recours
» tantôt aux plaintes, tantôt aux me-
» naces. J'ai perdu pour vous, lui
» disoit-il, mon honneur & mon bien,
» ma vie me reste seule, je vous l'a-
» bandonne. On ne l'écoute point ;
» alors il se retranche à solliciter une
» nuit unique ; cette consolation lui
» fera reprendre l'empire sur ses sens.
» On convient de la nuit. *Pontia* charge
» de la garde de la chambre une es-
» clave, confidente de l'intrigue. *Oc-
» tavius*, suivi d'un Affranchi, s'y rend,
» cachant un poignard sous sa robe.
» D'abord, comme dans l'amour ani-
» mé par la colère, des injures, des
» prières, des reproches, une récon-
» ciliation ; ensuite une partie de la

» nuit est donnée aux plaisirs. Mais, » avant le point du jour, *Octavius* » massacre *Pontia*, qui s'étoit crue » en sûreté; l'esclave accourt, il la » blesse & s'évade. Le lendemain on » constate le délit, & le coupable est » manifeste; on prouvoit qu'*Octavius* » avoit passé la nuit dans cette même » chambre; mais son Affranchi se di- » soit auteur du meurtre, se vantant » d'avoir puni l'insulte faite à son an- » cien Maître. Cet exemple de géné- » rosité ébranloit quelques Juges, lors- » que l'esclave, rétablie de sa blessure, » découvrit la vérité. *Octavius*, en » sortant du Tribunal, fut poursuivi » par le père de la défunte devant les » Consuls, & condamné, par Sentence » du Sénat, en vertu de la Loi contre » les assassins ».

L'incendie de la Ville de Rome, dont on accusa les Chrétiens, mais dont *Néron* fut plus justement soupçonné d'être l'auteur, est un des évé- nemens les plus atroces du regne de ce monstre. Le récit que fait *Tacite* de cet embrasement est digne du pinceau de ce grand Maître. « L'incendie com-

» mença dans la partie du Cirque adof-
» sée d'un côté au Mont *Palatin*, de
» l'autre au Mont *Celius*. Le feu prend,
» tout-à-la fois, à plusieurs boutiques
» remplies de marchandises propres à
» le nourrir ; rapide dès sa naissance,
» & rendu plus actif par le vent, il
» gagne la longueur du Cirque ; il ne
» s'y rencontroit ni maisons entourées
» de gros murs, ni Temples munis de
» remparts, ni obstacles capables de
» l'arrêter. Il ravage tout ce qui est de
» niveau, monte ensuite, puis, redef-
» cendant avec plus de furie, pré-
» vient les remèdes par sa vîtesse. Des
» rues étroites, pleines de détours,
» presque sans débouchés dans leur
» longueur, livroient l'ancienne Rome
» à ce fléau ; les gémissemens des fem-
» mes consternées, la lassitude des
» vieillards, l'inexpérience des enfans,
» rendent inutiles les efforts de ceux
» qui pourroient agir ; tout se remplit
» également de gens qui s'agitent
» pour eux, pour d'autres, qui en-
» traînent les foibles, qui les atten-
» dent, qui ont dessein de s'arrêter ou
» de se hâter. Tandis qu'on regarde

» derrière soi, on est enveloppé par la
» foule qui fond des deux côtés, ou
» par-devant : échappé d'un quartier,
» on tombe dans un autre que la
» flamme ravage ; on trouve le mal
» étendu jusqu'aux parties qu'on en
» avoit cru le plus éloignées ; incer-
» tain de ce qu'on doit fuir ou recher-
» cher, on se jette dans les rues, on
» se couche dans les plaines ; quelques
» uns, quoique libres de se sauver,
» se précipitèrent dans l'incendie, de
» désespoir d'avoir perdu tout, &
» jusqu'aux moyens de gagner leur
» vie, ou de regret de n'avoir pu sau-
» ver ceux qui leur étoient chers.
» Personne n'osoit garantir sa propre
» maison ; de tous côtés, des gens qui
» défendent avec menaces d'étouffer
» la flamme, d'autres qui lancent ou-
» vertement des torches, en criant
» qu'ils y sont autorisés, soit qu'ils le
» fussent ou qu'ils voulussent piller
» plus librement. Cependant *Néron*
» restoit dans *Antium*, d'où il ne re-
» vint que lorsque le feu fut proche
» du bâtiment qu'il avoit fait cons-
» truire afin de joindre le palais

» d'*Auguste* aux jardins de *Mécène* ;
» mais, malgré ses efforts, cet édifice
» & le palais, & tous les environs,
» furent engloutis dans les flammes.
» Pour consoler néanmoins le peuple
» errant & hors de lui-même, il or-
» donna d'ouvrir le champ de *Mars*,
» le palais d'*Agrippa*, & ses propres
» jardins, de construire à la hâte des
» édifices, afin d'y loger la multitude
» des Pauvres, de voiturer toutes
» sortes d'ustensiles d'Ostie & des Mu-
» nicipes voisines, & de livrer le bled
» au plus bas prix. Ces traits de bien-
» faisance ne touchèrent personne ;
» car le bruit s'étoit répandu que,
» tandis que le feu consumoit la Ville,
» il étoit monté sur son théatre do-
» mestique, & qu'il y avoit chanté la
» ruine d'*Ilium* par allusion au malheur
» présent ; enfin l'incendie s'arrêta le
» sixième jour au bas des *Esquilies*,
» parce qu'on avoit détruit quantité
» d'édifices, pour n'offrir à sa fureur
» qu'un champ vuide & un air libre.
» On se rassuroit à peine, lorsque le
» feu se manifesta de nouveau, &
» avec la même violence, dans d'au-

» tres parties moins resserrées de la
» Ville ; ce qui fut cause qu'il y périt
» moins de monde ; mais des Temples
» des Dieux, & des portiques con-
» sacrés à l'embellissement de Rome,
» y tombèrent avec plus de dégât, &
» l'Empereur devint encore plus sus-
» pect, parce que ce second incendie
» avoit commencé dans l'Hôtel d'*E-*
» *milius*, que *Tigellinus* habitoit. On
» jugea que *Néron* ambitionnoit la
» gloire de rebâtir Rome & de lui
» donner son nom ; des quatorze quar-
» tiers dans lesquels on divise la Ville,
» quatre n'avoient point souffert de
» dommage, trois étoient détruits de
» fond en comble, & sept ne présen-
» toient plus que des vestiges infor-
» mes de bâtimens à demi-brulés. Il
» n'est pas facile de dire combien il
» périt alors d'Hôtels, de Maisons &
» de Temples ; la flamme détruisit les
» plus anciens monumens de la Reli-
» gion ; les dépouilles antiques, fruit
» de tant de victoires, les chefs-d'œu-
» vre des Arts que cultive la Grèce,
» les exemplaires authentiques des
» anciennes productions du génie, su-

» rent conſumés. Auſſi, malgré l'éclat » dont Rome brille à ſa ſeconde naiſ- » ſance, nos vieillards déplorent-ils » une multitude de pertes qu'on ne » pouvoit réparer «.

Quelque ſoignée que ſoit cette verſion, il faut cependant convenir, Monſieur, qu'elle ne rend point toutes les beautés d'expreſſion qui ſe trouvent dans l'original ; la langue & le génie de *Tacite* feront éternellement le déſeſpoir d'un Traducteur François, qui ne doit point ſe flatter de pouvoir jamais atteindre à l'énergie de ſa touche. Ce défaut, au reſte, eſt moins celui de l'Interprête que de ſa Langue, & il en ſera toujours, de toute traduction, en général, comme des ouvrages du burin : jamais une eſtampe, quelque finie qu'elle ſoit, ne rendra ni la magie des couleurs, ni l'eſprit de vie répandu dans un tableau.

En parcourant le morceau où *Tacite* raconte les circonſtances de l'aſſaſſinat d'*Agrippine* par ſon fils, je n'ai pu, Monſieur, me défendre d'un mouvement de ſurpriſe, & même d'indigna-

tion, en lisant une réponse que fait *Burrhus*, cet Instituteur sévère de *Néron*, dont tous les Historiens s'accordent à nous vanter les vertus, la sagesse & l'infléxible austérité de moeurs. Vous sçavez que *Néron*, d'après le conseil de l'affranchi *Anicet*, avoit fait construire un vaisseau qui, en s'entr'ouvrant, devoit submerger *Agrippine* au milieu des flots; ce monstre se tenoit assuré du succès & en attendoit la nouvelle, lorsqu'on lui annonce que sa mère, blessée légèrement, vient d'échapper, & que l'événement se réduit à ne laisser aucun doute sur l'auteur de l'attentat. *Néron* s'écrie, transporté d'effroi, qu'*Agrippine* va revenir, la vengeance à la main; qu'elle va peut-être armer les esclaves, soulever les troupes, ou du moins lui reprocher, devant le Sénat & le peuple, son naufrage & sa blessure. Il mande *Sénèque* & *Burrhus* pour les consulter; ceux-ci se présentent, & *Sénèque* qui, dans toute autre conjoncture, se hâtoit d'opiner avant *Burrhus*, le regarde, & lui demande s'il faut ordonner aux Sol-

dats de tuer *Agrippine*. *Burrhus* répond: « les Prétoriens sont dévoués à la » maison entière des *Césars*, & » leur reconnoissance envers *Germa-* » *nicus* ne leur permet pas de rien » oser contre sa fille; qu'*Anicet tienne* » *sa promesse* «. *Illi Pratorianos toti Cæsarum domui obstrictos, memoresque Germanici, nihil adversus progeniem ejus atrox ausuros, respondit: PERPETRABET ANICETUS PROMISSA.* Voilà donc *Burrhus* qui conseille à un fils d'assassiner sa mère! Et c'est un Instituteur, celui sur-tout auquel avoit été particulièrement confiée la jeunesse de *Néron* par *Agrippine* elle-même, qui, loin de détourner son élève de cette action abominable & de lui en faire sentir toute l'horreur, le confirme dans ce dessein atroce! Qu'on ne dise point que les circonstances pouvoient être telles qu'elles exigeassent un coup d'Etat. En est-il une seule qui puisse jamais autoriser un fils à plonger un poignard dans le sein de sa mère, & n'y avoit-il, d'ailleurs, qu'un assassinat qui pût sauver les jours de *Néron* des fureurs d'une fem-

me? Dès que le parricide fut consommé, *Burrhus* fut encore le premier à faire rassurer *Néron* que le remords de son crime tourmentoit, & à l'envoyer féliciter, par les Centurions & les Tribuns, d'être enfin hors de danger & d'être heureusement échappé à l'attentat de sa mère : *Atque eum*, dit *Tacite*, *auctore Burrho*, *prima Centurionum Tribunorumque adulatio ad spem firmavit*, *prensantium manu*, *gratantiumque*, *quod discrimen improvisum*, *& matris facinus evasisset.*

Je finis, Monsieur, par le portrait que *Tacite* nous a laissé de *Pétrone*, ce Poëte voluptueux, qui, après avoir été le favori de *Néron*, finit, comme tant d'autres, par être sa victime. « Il » consacroit, dit l'Historien Romain, » le jour au sommeil, & la nuit au » devoir & au plaisir. La nonchalance » ne lui avoit pas moins procuré de » renommée que l'activité à d'autres; » il n'avoit la réputation ni de pro» digue, ni de débauché, comme la » plupart de ceux qui se ruinent, » mais d'un voluptueux rafiné; ses

» actions & ses paroles plaisoient d'au-
» tant plus sous les graces naïves de
» la simplicité, qu'elles étoient moins
» étudiées, & qu'il sembloit s'oublier
» lui-même. Il prouva néanmoins,
» étant Pro-Consul en Bithynie, &
» depuis dans le Consulat, qu'il n'é-
» toit pas au-dessous des affaires. Son
» retour apparent ou réel vers les
» vices, le fit admettre dans le petit
» nombre des favoris intimes; il de-
» vint l'arbitre du goût, & *Néron* ne
» trouvoit plus rien de délicieux ni
» de magnifique sans l'approbation de
» *Pétrone*. Delà la jalousie de *Tigelli-
» nus*, qui crut avoir un rival, &
» qui se crut effacé dans la science des
» voluptés; il recourut donc à la
» cruauté du Prince, passion à laquelle
» cédoient toutes les autres. *Pétrone*
» est accusé d'avoir été lié avec *Sce-
» vinus*; un de ses esclaves, gagné à
» prix d'argent, se rend son délateur;
» la plupart des autres sont traînés
» dans les fers, & on lui ravit les
» moyens de se justifier. L'Empereur
» étant allé par hasard, vers ce temps,
» en Campanie, *Pétrone*, après l'avoir

» suivi jusqu'à *Cumes*, neut défense » de passer au-delà; il en pensa plus » à prolonger sa crainte ou ses espé- » rances, & ne quitta pas néanmoins » brusquement la vie; il se fit tantôt » ouvrir, tantôt refermer les veines, » selon qu'il lui plut, en conver- » sant gaîment avec ses amis, & sans » chercher à faire louer sa constance; » on ne lui parla ni de l'immortalité » de l'ame, ni des opinions des Philo- » sophes, mais de poësies légères & » de vers faciles & naturels; il ré- » compensa quelques esclaves, en fit » châtier d'autres, se promena, dor- » mit, &, en dépit des ordres de » *Néron*, sembla finir de mort natu- » relle. Dans son Testament même, » il ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigel-* » *linus*, ou quelqu'autre Favori, » comme la plupart de ceux qu'on » faisoit mourir; mais il y détailla les » plus monstrueuses débauches de » *Néron*, sous le nom de jeunes liber- » tins des deux sèxes, & le lui envoya » scellé de son anneau, qu'il rompit » ensuite, de crainte qu'on n'en abu- » sât contre quelqu'un «.

Le P. *Dotteville* a joint des notes dans tous les endroits où il les a cru nécessaires pour l'éclaircissement du texte, ou pour justifier le sens qu'il donne à *Tacite*; il a suppléé, par une *Introduction*, aux quatre Livres qui manquent entre le 6e & le 11e. Il n'a point traduit les six premiers Livres des *Annales*, & il en apporte cette raison dans un *Avertissement*. » Un cé» lèbre Académicien, dont je respec» terai toujours la mémoire, comme » de mon ancien Maître, a donné la » vie d'*Agricola*, les mœurs des Ger» mains, & les six premiers Livres » des Annales. Si le Public me fait » l'honneur d'y joindre mon ouvrage, » il a la traduction complette de ce » qui nous reste de *Tacite* «. Quel que soit le respect du P. *Dotteville* pour la mémoire de feu M. l'Abbé *de la Bletterie*, je suis persuadé que le Public lui auroit sçu gré de n'avoir pas omis la traduction de ces six premiers Livres. La version de M. l'Abbé *de la Bletterie* se trouve aussi chez *Moutard*, ainsi que la *Vie d'Agricola*, les *Mœurs Germains*, par le même, & l'*Histoire* de *Tacite* par le P. *Dotteville*.

L'Homme du Monde éclairé par les Arts; par M. Blondel Architecte du Roi, Professeur Royal au Louvre, Membre de l'Académie d'Architecture; publié par M. de Bastide. A Paris, chez Monory Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise; deux volumes in-8° de plus de 300 pages chacun.

CES deux volumes offrent un assemblage assez bisarre: de très-bonnes réflexions sur les Arts & les Artistes, encadrées dans des lettres amoureuses. Tout ce qui concerne la Peinture & l'Architecture dans cet ouvrage, appartient à feu M. *Blondel* Architecte du Roi, dont je vous ai fait connoître les excellens principes & les travaux infatigables dans plusieurs de mes Feuilles; ce qui regarde la Sculpture est dû à M. *Cochin*, & tout ce qui n'est que Romanesque est de l'imagination de M. *de Bastide*. Ce dernier auroit bien dû soupçonner

qu'il n'étoit pas naturel de faire écrire à un Amant des observations sur les édifices publics. L'amour n'est intéressant que lorsqu'il est excessif, & alors il ne s'occupe que de lui-même. Il ne se met pas à discuter sur le Palais Royal, sur le Palais Bourbon, sur l'Hôtel des Monnoyes, &c. S'il n'est que galanterie, il devient fade, & jamais fadeurs n'ont été aussi déplacées que lorsqu'elles occupent plus de la moitié d'un Livre fait pour réunir des notions sur les Arts les plus nobles & les plus utiles. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je ne suivrai point ici les fictions galantes de M. *de Bastide*, & je me contenterai de vous apprendre qu'un certain Comte *de Saleran* est épris de la Comtesse *de Vaujeu*, & que, pour entrer dans ses goûts, il lui envoye des observations sur les principaux monumens des Arts & leurs célèbres auteurs. Il lui fait en même-temps une nomenclature raisonnée des plus grands Peintres des trois Ecoles, ainsi que des plus fameux Sculpteurs & Architectes; il y apprécie leur mérite & leurs ouvrages avec

beaucoup de ſagacité ; puis il ſe ſert d'un artifice aſſez ingénieux pour la préſerver de la contagion du mauvais goût, en lui communiquant une Lettre où l'on vante un Hôtel conſtruit ſur des principes erronés, & en réfutant tous ces éloges gauchement prodigués à des productions qui en ſont indignes. On parle, dans cette même Lettre, du portail de S. Roch dont on admire exceſſivement la forme pyramidale ; les colonnes, l'entablement, la ſculpture & les armes du Roi placées au ſommet. Il faut voir avec quelle ſupériorité de connoiſſances, l'Amateur détruit cet engoûment. Ce morceau n'eſt pas long ; il vous mettra au fait des principes de M. *Blondel*, &, comme tout le monde eſt à portée de voir cet édifice, il fera voir en même-temps le jugement qu'on en doit porter. » Pourquoi, » dit le Comte *de Saleran*, ou plutôt » M. *Blondel*, deux Ordres dans le » portail d'une Egliſe dont l'intérieur » monte de fond dans toute ſa hau» teur, pendant qu'aujourd'hui, dans

» nos bâtimens d'habitation, on en » place un ſeul qui embraſſe pluſieurs » étages? C'eſt renverſer l'ordre des » choſes, & oublier que le premier » mérite de l'Architecture eſt d'aſſi» gner un caractère diſtinctif à chaque » genre d'édifice. Ces deux Ordres, » à la vérité, avoient été employés » bien avant 1739, année où le por» tail de *Saint Roch* fut élevé. Ils l'a» voient été aux *Minimes* par *Man»ſard* *, & à *Saint Gervais* par *Des-*

* *François Manſard* Architecte, né en 1568, à Paris, où il eſt mort en 1666. Cet homme célèbre eſt regardé, à bon droit, comme le plus habile Architecte que la France ait produit. Le portail de l'Egliſe des *Feuillans* fut ſon coup d'eſſai. Il a fait auſſi celui des *Filles Sainte-Marie*, celui des *Minimes*, beaucoup d'Hôtels. Mais les ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur, & qui lui aſſurent l'eſtime de la poſtérité, ſont le Château de *Maiſons* à quatre lieues de Paris, & l'Egliſe du *Val-de-Grace*. Il donna les deſſins de ce Temple, & ne put le faire élever qu'à ſix pieds hors de terre, ſe voyant forcé de l'abandonner par les tracaſſeries que lui firent des Architectes de ſon temps. *Maiſons*, aux yeux des Connoiſſeurs, eſt un des chefs-d'œuvre de notre Architecture.

» *brosses* * : dans ce dernier même, » on en remarque jusqu'à trois ; mais » alors on n'avoit pas encore pensé, » comme on l'a fait depuis, si sage» ment & si naturellement, qu'un édi» fice sacré ne doit rien avoir de vul» gaire. Aussi les deux édifices que je » viens de citer, n'égaleront-ils ja» mais en beauté les nouveaux por» tails qu'on érige à *Sainte Geneviève*, » à la nouvelle Paroisse de la *Made» leine*..... Autre absurdité ! Pour» quoi un Ordre Dorique surmonté » d'un Ordre Corinthien ? (Erreur » qui frappe également dans le portail » de l'Oratoire.) On répondra que » *Mansard*, aux *Minimes*, a passé

* *Jacques Desbrosses*, Architecte sous le regne de *Marie de Médicis*, qui le choisit pour bâtir le Palais du Luxembourg à l'instar de celui de Zitti à Florence. Nous avons encore de cet habile homme le Portail de S. *Gervais*, le nouvel Aqueduc d'*Arcueil*, la *Grand'Salle du Palais*, le Temple de *Charenton*, détruit en 1685, &c. On peut avancer que toutes ses productions portent un caractère digne de son génie, & qu'il ne lui a peut-être manqué qu'un peu plus de sévérité.

» tout aussi brusquement du solide au
» délicat. Cela est vrai ; mais quelle
» différence d'avoir, au lieu du Corin-
» thien, employé le Composite, &
» avec quel art, d'ailleurs, cet Ar-
» chitecte célèbre n'a-t-il pas ajusté
» son Ordre Grec pour lui faire sup-
» porter l'Ordre Romain ? Ici ces deux
» Ordres sont pauvres, incorrects,
» négligés, & semblent être élevés
» par un Maçon.

» L'Amateur me confond, lorsqu'il
» s'extasie devant ces ressauts multi-
» pliés, qui s'accordent si mal avec la
» virilité de l'Ordre Dorique, la pre-
» mière belle production des Grecs. Il
» m'étonne à peu près autant, lors-
» qu'il admire l'arcade du milieu, qui,
» n'étant que médiocrement bien, se
» répète maussadement en tours creu-
» ses dans les collatéraux, & ren-
» ferme, plus ridiculement encore,
» des portes bombées du plus mau-
» vais goût.. Ajoutons qu'au dessus,
» on remarque une sculpture beau-
» coup trop petite, & d'une exécu-
» tion aussi médiocre que l'architec-
» ture qui la reçoit. Je ne puis faire
» plus

» plus de grace à la colonne accou-
» plée avec le pilastre dans les angles
» de cet édifice : espèce de liberté con-
» damnable, & qu'on ne devroit ja-
» mais prendre, sur-tout dans les ob-
» jets de décoration, parce qu'ils ne
» sont introduits dans l'architecture
» que pour plaire aux yeux délicats
» & aux personnes intelligentes. N'y
» a-t-il pas encore un très-grand ri-
» dicule dans cet assemblage indiscret
» de membres déplacés, d'ornemens
» postiches & épars, qui n'ont aucune
» affinité avec le choix de l'ordon-
» nance & le caractère du monument ?
» Le second Ordre n'est ni plus esti-
» mable, ni de meilleur goût. Une
» grande arcade trop basse décore
» l'entre-colonnement du milieu. Un
» Ordre Corinthien, qui ne se mani-
» feste que par son chapiteau, d'une
» assez médiocre exécution, & dé-
» pourvû de cannelures, ainsi que le
» soffite de son entablement l'est de
» ses cassettes, achève de rendre
» cette ordonnance médiocre & in-
» digente. L'Ordre Dorique qu'on re-
» marque au-dessous n'est pas moins

» ridicule, & ne diffère du Toſcan, » dans ſa ſimplicité mauſſade, que » par la diſtribution des mutules & » des trigliphes de ſon entablement. » Il reſte les armes du Roi, placées » dans le timpan à reſſauts du fronton. Mon judicieux Antagoniſte en » paroît plus épris que de tout le » reſte. Vous n'en ſerez pas étonné, » quand je vous dirai que cet objet » particulier eſt le plus ridicule de » tous par ſa peſanteur ; peſanteur » qui rend inſoutenable la petiteſſe » des Anges placés ſur les corniches » rampantes du fronton, . . «

Une autre Lettre que vous remarquerez, eſt celle où l'auteur entre dans les détails des différentes beautés du Château & des Jardins de Marly qu'il nous aſſure être l'ouvrage de *Jules Hardouin-Manſard*. Un véritable Amateur éprouveroit certainement le plaiſir le plus délicieux à parcourir ce lieu enchanté immédiatement après la lecture de cette Lettre.

Le ſecond volume commence par un précis bien fait ſur la naiſſance de l'Architecture, ſes progrès, ſes révo-

lutions, son état actuel. Dans cette correspondance, *la Comtesse* devient connoisseuse; elle va voir le nouveau bâtiment de l'Ecole de Chirurgie rue des Cordeliers, & elle donne des preuves de son discernement dans le compte qu'elle rend de cet ouvrage de l'habile M. *Gondouin*. Ce bâtiment n'est pas achevé; mais il est assez avancé pour que vous puissiez apprécier la justesse des observations de *la Comtesse*. Les voici telles qu'elles se trouvent dans une de ses Lettres.
» Cet édifice, tout en belles pierres, » a la précision du plus beau marbre. » Un grand Ordre de colonnes Corinthiennes occupe l'avant-corps du » fond de la cour. Derrrière ces colonnes, on en apperçoit d'autres, » d'Ordre Ionique, & de la hauteur » d'environ les deux tiers du grand » ordre. Ces nouvelles colonnes regnent tout au pourtour de la cour, » & forment un péristile sur la rue, » qui produit le plus grand effet. La » porte sera belle, grande, noble & » simple. M. *Gondouin*, nourri des pré» ceptes de son Art, a sçu se délivrer

» des entraves communes; en homme
» de génie, il a franchi les bornes,
» & créé un genre qui, dans le goût
» antique, offre néanmoins les décou-
» vertes intéressantes des Modernes.

» Le grand avant-corps dont je
» viens de parler, donne entrée à un
» amphithéâtre, composé d'un demi-
» cercle, & qui se trouve éclairé par
» en-haut. Cette forme m'a paru très-
» convenable pour rassembler un cer-
» tain nombre d'Etudians qui, rangés
» à distance égale du Professeur, sont
» tous en état d'en observer égale-
» ment les démonstrations. La partie
» supérieure de cet amphithéâtre est
» une calotte, ornée de cassettes &
» de rosaces, genre d'ornement qui
» ennoblit le lieu de la scène, en lui
» conservant le caractère grave, con-
» forme au motif qui a donné lieu à
» l'édifice.

» Malgré cet éloge, incontestable-
» ment mérité, je ne vous cacherai
» pas que j'ai remarqué dans ce bâ-
» timent le même défaut que dans ceux
» qu'on élève aujourd'hui. Je lui re-
» proche la situation; il auroit été à

» ſouhaiter qu'il alignât la place qui
» précède l'Egliſe des Cordeliers.
» Comment oublie-t-on que le pre-
» mier mérite d'un édifice de quel-
» que conſidération, eſt d'avoir un
» abord proportionné à ſon impor-
» tance ? Je me ſuis apperçue d'ail-
» leurs, & l'Architecte en eſt convenu
» avec moi, que le défaut de pro-
» fondeur du terrein l'avoit forcé de
» négliger la proportion de ſa cour.
» Elle eût certainement produit un
» tout autre coup-d'œil, ſi elle ſe fût
» préſentée ſur ſa longueur, & l'avant-
» corps auroit produit un bel enſem-
» ble. Le défaut que je viens de re-
» procher ſe remarque également à la
» Fontaine de la rue de Grenelle. Eſt-
» il poſſible qu'un pareil chef-d'œuvre
» ne s'offre pas à tous les yeux, &
» qu'il faille le deviner ? «

A l'article de la Sculpture, l'auteur fait faire une réfléxion bien ſenſée à l'un de ſes perſonnages. Il regrette que nos célèbres Sculpteurs n'ayent pas d'occaſions aſſez fréquentes d'exercer leurs talens ; il voudroit qu'au-lieu de ces pompeux Catafalques qui

ne durent qu'un jour, on eût érigé dans les Chapelles de Notre-Dame, autant de tombeaux durables à chacun des Princes de la Maison *de Bourbon*, & qu'on eut imité en cela la magnificence de Saint Pierre de Rome; vaisseau beaucoup plus vaste à la vérité, mais dont ces monumens sont le plus noble & le plus riche ornement.

Vous voyez, Monsieur, combien ce Livre seroit estimable si on ne l'eut point gâté par une forme aussi frivole & aussi peu convenable aux sujets que l'on y traite. Il seroit à desirer que de ces deux volumes on n'en fît qu'un, que l'on supprimât toute l'intrigue romanesque, & que l'on convertît ces Lettres d'amans en une trentaine de Lettres de deux Amis qui chercheroient à s'instruire.

Le second volume est terminé par des *Notes* très-intéressantes & très-bien faites; on y trouve un précis curieux de la vie & des travaux des Architectes, des Peintres, des Sculpteurs les plus célèbres, cités dans l'ouvrage, & même de quelques ouvriers qui, par leur génie, se sont élevés au-dessus de leur profession. Je suis, &c.

A Paris ce 10 Août 1774.

LETTRE IX.

Causes-Célèbres, Curieuses & Intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées. A Paris, chez Lacombe Libraire, rue Christine. Tomes V, VI, VII & VIII.

CE Journal, non moins amusant qu'utile, se continue toujours avec le même succès. Plusieurs Causes, dont on nous donne d'excellens précis dans ces quatres volumes nouveaux, ont fait dans le Public une très-grande sensation. On se souvient encore de cette veuve d'un Orfévre de Paris, qui, malgré les disgraces de sa figure, fut accusée de mauvaise conduite par ses enfans, & à qui les Juges ne donnèrent qu'un Conseil, quoiqu'on voulût la faire interdire. On se rappelle cette femme de qualité qui demandoit d'être séparée de son mari, sur d'as-

sez légers prétextes ; cet héritier d'une fortune immense dont on provoquoit l'interdiction, parce qu'il faisoit de superbes Reposoirs, qu'il alloit lui-même sonner les cloches, & qu'il avoit un goût décidé pour les enterremens : tous traits qui composent, sans doute, un caractère singulier, mais qui ne suffisent pas pour interdire un homme ; enfin, ce Protestant nommé *Sirven*, qu'on avoit accusé d'avoir jetté sa fille dans un puits, pour prévenir sa conversion au Catholicisme, tandis qu'il est prouvé au procès que cet accident a été la suite du délire auquel cette jeune fille étoit sujette, & que son père étoit très-tolérant & consentoit à son changement de Religion. Telles sont, Monsieur, les principales Causes, dont vous trouverez tous les détails dans ces quatre Volumes. Une de celles qui m'a le plus intéressé, est la dernière, c'est-à-dire celle de *Sirven*. Pour peu qu'on ait de sensibilité, on ne peut voir, sans le plus grand attendrissement, un malheureux père, sur l'accusation la moins prouvée, la moins vraisemblable & la plus atroce,

obligé de fuir au milieu de la nuit pendant une tempête effroyable, se traînant à pied & cherchant quelque asyle ignoré à travers des montagnes inaccessibles. Lorsque la voix du préjugé put être balancée par la réclamation des gens sensés & même par celle du peuple, qui rendoit témoignage en sa faveur, alors il vint lui-même se constituer prisonnier. Cependant cette fuite lui fut objectée comme une présomption défavorable. Le Défenseur de *Sirven* entre, à ce sujet, dans une discussion bien importante; il prouve, sans replique, que quiconque a la moindre lueur de raison, & sçait comment s'instruisent les procédures criminelles dans les Jurisdictions subalternes, ne peut qu'éprouver une juste terreur au seul nom d'une accusation capitale, quelque calomnieuse qu'elle puisse être. « Qu'on » interroge les gens éclairés, pour» suit-il, ils diront que le premier » conseil qu'on doit donner à un Ac» cusé, quelque innocent qu'on le » suppose, c'est de commencer par » mettre sa personne en sûreté. Ce

» moyen, si humiliant & si doulou-
» reux pour l'innocence, est devenu
» nécessaire par la dureté de notre
» législation criminelle. Nous avons
» des loix spéculatives pleines d'hu-
» manité & de sagesse : les Loix Ro-
» maines, les Capitulaires de *Charle-*
» *magne*, sont faits pour rassurer tout
» Accusé à qui sa conscience ne re-
» proche rien. Mais nos Loix Prati-
» ques, plus dignes du Code de *Dra-*
» *con* que de celui d'une Nation douce
» & polie, doivent nécessairement
» effrayer l'homme le plus vertueux :
» on n'a qu'à remarquer de quels Té-
» moins sont ordinairement compo-
» sées nos procédures criminelles.
» N'est-il pas convenu que des per-
» sonnes d'un certain état, d'un cer-
» tain rang, ne doivent point être assi-
» gnées si elles n'y consentent, & qu'on
» doit toujours supposer qu'elles n'ont
» rien vu ni entendu ? Cette opinion
» publique, qui est le résultat de nos
» mœurs, est en même-temps la cen-
» sure la plus humiliante de nos Loix.
» Personne ne rougissoit d'être témoin
» chez les Romains ; personne n'en

» rougit dans des Nations voisines, » parce qu'il n'y a en effet rien de plus » digne d'un Citoyen que de rendre » témoignage à la vérité. Mais, chez » ces Nations., l'instruction criminelle » se fait contradictoirement : elle » n'est redoutable qu'au crime. L'Ac- » cusé a la liberté de se défendre. Par- » mi nous c'est une inquisition secret- » te, qui ne laisse de ressource qu'aux » Accusés adroits ou puissans. Nous » avons pris des Romains les petitesses » & les subtilités de leurs Loix, & » nous n'avons pas sçu saisir ces grands » principes d'humanité, ces leçons » sublimes d'équité & de douceur, » qui ont fait survivre l'empire de » leur législation à l'anéantissement de » leur puissance.

» Il y a long-temps que les vrais » Magistrats gémissent des atteintes » que souffre la liberté civile dans les » Tribunaux établis pour la protéger. » Mais le caractère de notre Nation » est de s'endormir au sein des abus » les plus révoltans. On se fait une » cruelle habitude de regarder comme » juste ce qui est autorisé par une Loi

» injuste. Souvent même on va plus » loin que la Loi, parce que, lorsqu'une » Loi est atroce, on croit entrer dans » l'esprit du Législateur en l'exécutant » avec atrocité.

» Mais le temps viendra, & il n'est » pas sans doute éloigné, où l'on fera » cesser ce contraste choquant, que » des Magistrats éclairés ont remar- » qué entre nos mœurs & nos loix, » entre notre Code civil & notre » Code criminel *. Cette réformation » salutaire, sollicitée par les vœux » de la Nation, est digne d'un regne » de modération, d'humanité & de » justice.

» Si les alarmes & la fuite d'un Ac- » cusé n'ont jamais dû être regardées » comme des preuves ni des indices » du délit, que sera-ce lorsqu'il s'a- » gira d'un prétendu crime où l'on » aura cru la Religion intéressée, &

* N'est-ce pas une chose bien étonnante que notre Législation civile fournisse tant de ressources au Défendeur pour le plus léger intérêt pécuniaire, & que notre Législation criminelle en fournisse si peu, lorsqu'il est question de l'honneur & de la vie ?

» que le fanatiſme aura pourſuivi ?
» C'eſt bien dans ces ſortes d'accuſa-
» tions qu'il eſt permis à l'innocence
» de s'alarmer & de craindre. On ne
» ſçait que trop combien ſont redou-
» tables des Témoins & des Juges qui
» croient avoir en main la cauſe du
» Ciel, & combien un Proteſtant
» doit être alors peu raſſuré par le
» ſentiment de ſon innocence !

» Comment *Sirven* auroit-il pu ne
» pas trembler à l'aſpect du Tribunal
» qui devoit le juger ? On lui dit que
» la première relation du Médecin &
» du Chirurgien a été changée, parce
» qu'elle n'étoit pas au gré du Tribu-
» nal ; il ſçait que des ennemis fu-
» rieux veulent le perdre ; il voit
» que le Juge inſtruit une procédure
» ſur le prétendu enlévement du ca-
» davre, après avoir permis de l'in-
» humer ; il apprend qu'on refuſe de
» faire entendre les Temoins qui l'a-
» voient vu ſouper & coucher au châ-
» teau d'Aygues-Fondes, & qu'on fait
» un crime à Me *Jalabert* de défendre
» un Proteſtant ; il voit enfin qu'après
» l'avoir reçu Partie civile, après

» lui avoir fourni des lettres ajour-
» natoires pour faire entendre des
» Témoins à sa requête; après l'avoir
» fait artificieusement avertir par une
» lettre du Greffier de sa descente à
» Castres, le Juge le décrete au corps,
» lui, sa femme & ses enfans : inter-
» rogeons les cœurs, & demandons
» quel est l'homme qui, à la place de
» *Sirven*, n'auroit pas pris la fuite ».

Ce morceau est d'autant plus intéressant que vous voyez, Monsieur, qu'on y démontre, d'une manière invincible, la nécessité d'une réforme dans notre Code criminel. Il est effectivement affreux que la défense d'un Accusé puisse trouver des entraves, de quelque nature qu'elles soient. Le Gouvernement & la Patrie ont intérêt de trouver des innocens, & non des coupables. Vous sçavez du reste, Monsieur, le résultat de ce fameux Procès. Le Parlement a déclaré la famille *Sirven* innocente du crime dont on l'a accusée, & je dois dire à l'éloge de M. *de Voltaire* qu'il a contribué beaucoup à la justification de cet infortuné Protestant. Il ne man-

que à la gloire de cet auteur, que de le voir s'intéresser aussi fortement à la défense de quelque malheureux Catholique ; ce ne seront sûrement pas les occasions qui lui manqueront.

Vous trouverez, dans le cinquième volume de ce Journal, une Cause qui vous attachera par la complication & la singularité des circonstances. Un Mousquetaire épouse la veuve d'un Marquis *de Caraccioli* ; il en a des enfans ; elle meurt. Cette femme étoit venue d'un des Païs les plus chauds, de Palerme, Ville voisine du Mont-Etna. Après sa mort le Mousquetaire la remplace par une fille née sous la zone glaciale. Il trouve dans le monde une de ces deux Lapones que M. *de Maupertuis* avoit amenées de la Ville de Torno. Il la fait succéder à Mad^e^ *Carraccioli* & reconnoît avoir reçu d'elle cinquante mille livres, quoiqu'elle n'eût aucune fortune. Cette femme commença par dissiper la plus grande partie du bien de son mari, puis forma une demande en séparation qui n'eut point de succès. Le Mousquetaire lui représenta qu'il n'é-

toit pas néceſſaire de plaider ; ils ſe ſéparèrent volontairement, & le mari donna cinq cens livres de penſion qui, avec trois cens livres accordées par le Roi à cette femme comme Nouvelle Convertie, faiſoit huit cens livres de revenu. On fit bientôt ſentir à la Lapone qu'elle n'avoit pas pris le meilleur parti, & qu'elle pouvoit répéter les cinquante mille livres qu'elle n'avoit pas reçues. Auſſitôt demande en ſéparation de biens & en condamnation de cinquante mille livres. Pour ſe défendre, le mari eſt obligé de dévoiler la conduite ſcandaleuſe de ſa femme, dont cinquante-quatre Témoins purent bien lui procurer des préſomptions aſſez fortes, mais non pas aux Juges une entière conviction. On prononça un plus amplement informé ; en conſéquence d'un *Retentum* au bas de l'Arrêt, les deux Accuſés furent exilés à vingt lieues de Paris & à vingt lieues l'un de l'autre par Lettres de cachet. La Lapone ne fut pas long-temps à faire lever l'ordre & à ſe repréſenter de nouveau, ſon contrat de mariage à la main. Les

provisions qu'elle demandoit ne purent lui être refusées. Elle fait des saisies entre les mains de tous les Fermiers ; le mari, pour sauver son patrimoine, use d'un privilège que la Coutume de Normandie lui accordoit. Il abandonne à son fils l'usufruit de tous ses biens. Que fait l'intrigante Lapone ? Elle attaque l'état des enfans du premier lit, & se met en devoir de prouver que ce n'étoit que des bâtards ; mais la possession de leur état étant bien établie, elle fut confirmée par Arrêt du Parlement du 16 Janvier 1772.

Il y a aussi dans cette Collection Périodique des Questions de Jurisprudence très-curieuses & dont la solution doit être d'une grande utilité aux Jurisconsultes ; comme de sçavoir si un Meurtrier qui a obtenu du Prince des Lettres de grace, peut être condamné en des dommages-intérêts envers la famille de celui qu'il a tué ; si les parens ont droit de demander qu'il lui soit défendu d'approcher des lieux qu'ils habitent ; si deux époux qui n'ont pas de motifs suffisans peuvent

demander réciproquement la nullité de leur mariage ; si l'on est recevable à interjetter appel lorsqu'on a laissé écouler les dix années prescrites par l'Ordonnance ; si un mari est recevable à demander l'anéantissement de sa séparation avec sa femme : &c, &c, &c.

Enfin, Monsieur, parmi les Causes recueillies dans ce Journal, il s'en rencontre quelques-unes qui prêtent à la plaisanterie, & alors les Rédacteurs font voir que le style de ce genre ne leur est point étranger. Tel est le Procès entre les *Boisseliers* & les *Boursiers*, au sujet des parasols ou parapluies. Quand les parapluies étoient de bois ou de toile cirée, ils étoient incontestablement du ressort des *Boisseliers* : mais, depuis qu'ils sont de taffetas, les *Boursiers* sont en possession de les faire & de les débiter. » Les Boisseliers, » disent les Journalistes, avoient de » tout temps tenu le manche du pa- » rapluie : aujourd'hui que la tête » du parasol a si prodigieusement » changé, ils prétendent attirer à eux « & retenir encore, par le manche,

» ce parasol prêt à leur échapper ; les » Boursiers qui tiennent la tête veu» lent le leur arracher, & ne leur » en laisser que le manche dans les » mains. « C'est ce qui est arrivé ; car le Parlement a condamné les Boisseliers à se contenter de fournir à leurs adversaires le manche des Parasols.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur l'époque de l'Homme au Masque de fer.

UN hasard fort singulier, Monsieur, m'a remis sous les yeux, dans la semaine dernière, les Eloges historiques des Membres de l'Académie des Sciences par M. *de Fontenelle*, & le cahier de vos Feuilles N° 17, (1768) où vous rendez compte, pages 73 & suivantes, d'une Lettre de notre illustre Compatriote M[r]. *de Saint-Foix*, au sujet de l'*Homme au Masque de fer*. J'ai trouvé dans l'éloge de M[r].

Méry *, dont la mort arriva le 3 Novembre 1722, dix-huit ans après celle du fameux *Masque de fer*, l'anecdote suivante. » M. *Méry* en 1692 » fit un voyage en Angleterre par or- » dre de la Cour; &, ce qui paroîtra » sans doute surprenant, on en ignore » absolument le sujet .... Enfin, je » le répète, on ne sçait rien du voyage » d'Angleterre, dont il auroit dû, au » moins à sa femme & à ses enfans, » vanter ou excuser le succès. Tout » étoit enséveli dans un profond si- » lence «.

Ce voyage si secret de M. *Méry* en Angleterre en 1692, ne pourroit-il pas servir, Monsieur, à fixer le temps

* *Jean Méry*, habile Chirurgien, né à Vatan en Berry le 6 Janvier 1645. Il devint Chirurgien de la Reine femme de *Louis XIV*. On a de lui plusieurs sçavantes Dissertations dans les Mém. de l'Académie des Sciences.

où le prisonnier au Masque de fer fut conduit aux Isles de *Sainte Marguerite*, & que M. *Méry* accompagna peut-être en qualité de Chirurgien chargé de la confiance des Rois de France & d'Angleterre. Il est vrai qu'en 1692, *Guillaume* Prince d'*Orange* & *Marie* fille de *Jacques II* occupoient le Trône d'Angleterre; mais *Jacques II*, qui avoit promis à son frère *Charles II* au lit de la mort en 1685, de ne point faire mourir son neveu le Duc *de Montmouth*, à quelque révolte que son génie ardent & impétueux le portât, ne put-il pas exiger le même serment ou la même promesse de *Marie* sa fille, ou *Marie* n'avoit-elle point pris les mêmes engagemens avec son oncle *Charles II*? Quoi qu'il en soit, Monsieur, j'ai cru devoir vous faire part de cette particularité qui peut faire naître quelques éclaircissemens ou du moins quelques nouvelles conjectures

ſur l'étrange hiſtoire de l'*Homme au Maſque de fer.* J'ai l'honneur d'être, &c.

Les Étrennes de Clio & de Mnémoſyne ; un volume in-12 petit format, de près de 400 pages. A Paris, chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

CLIO eſt la Muſe de l'*Hiſtoire ; Mnémoſyne* la Déeſſe de la *Mémoire.* Le volume que je vous annonce, Mr, contient, 1° des *Tablettes Élémentaires & Chronologiques de l'Hiſtoire Ancienne, Univerſelle, Sacrée & Profane, depuis le commencement du Monde jusqu'à la Naiſſance de Jeſus-Chriſt ;* plus un *Mémorial Hiſtorique, avec les mois, le jour & l'année auxquels les événemens ſont arrivés ;* eſpèce de *Notice de l'Hiſtoire Moderne qui contient les ſiècles depuis* JESUS-CHRIST *juſqu'au temps préſent ;* ſuivie d'un *Tableau de l'Hiſtoire de France en vers techniques* aſſez faciles, au nombre d'environ

250 : voilà ce que *Clio* nous offre dans ce volume. 2° des Apophtegmes choisis, des Pensées ingénieuses & solides, des Anecdotes, des Extraits fort courts, des Adages, des Sentences, &c, dignes d'être retenus : c'est le present que nous fait *Mnémosyne.*

La variété des matières que rassemble cet ouvrage est très-piquante, Monsieur ; quiconque les posséderoit seroit certainement regardé dans toutes les Sociétés comme un homme instruit & amusant, pour peu qu'il sçût faire valoir à propos ses connoissances solides & légères. L'auteur, comme il le dit dans sa *Préface*, n'a point prétendu travailler pour les Érudits ; mais pour les Gens du monde qui lui sçauront gré de leur avoir cueilli quelques fleurs & quelques fruits, en leur épargnant la peine de parcourir, pour les trouver,

des volumes immenſes. Ce Livre eſt réellement fait avec beaucoup de ſoin & de goût. On y a rapproché une foule de choſes utiles & peut-être trop oubliées ; ſçavoir, un très-grand nombre de faits hiſtoriques, & beaucoup de traits ingénieux, dont les uns ſont peu connus, & mille autres qui, par leur ſel attique, ne peuvent que faire un nouveau plaiſir. Enfin, cet ouvrage eſt d'autant plus digne de plaire aux perſonnes de goût, que l'auteur a moins cherché à leur préſenter ſes propres idées, qu'à leur faire part de ce que les différens âges de l'Hiſtoire ont pû fournir de plus agréable, & l'eſprit humain de plus piquant.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Août 1774.

Faute à corriger dans le N°. précedent.

Page 136, ligne 14, *Ataiel*; liſez *Atalide*.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Essai Philosophique sur le corps humain pour servir de suite à LA PHILOSOPHIE DE LA NATURE; *3 vol. in-12 d'environ 400 pages. A Paris, chez Saillant & Nyon Libraires, rue Saint Jean de Beauvais. Prix, 9 liv. reliés.*

VOUS sçavez, Monsieur, que la noble passion d'être utile est la seule qui soutienne un *Philosophe* dans ses veilles, & que, s'il daigne prendre la plume, c'est uniquement pour tracer aux hommes la route du bonheur, & jetter quelques traits de lumière dans la nuit épaisse & profonde où la génération présente est encore

plongée. C'est à cet esprit de bienfaisance que nous devons l'ouvrage dont je vais vous entretenir. » Je » saisis, dit l'auteur, l'occasion qui se » présente d'être utile à mes pareils, » & de faire servir cet Ecrit, consa- » cré à la vérité, à étendre le culte » de la vertu..... L'ouvrage entier » de la *Philosophie de la Nature* peut » être considéré comme une suite de » Mémoires présentés aux Législateurs » pour prévenir notre dégradation; » tous les projets que j'ai tracés ten- » dent à tirer l'espèce humaine de la » fange, où des cultes sanguinaires, » des loix stupides & une éducation » pusillanime la tiennent ensévelie.... » Au milieu de ce torrent d'erreurs & » de crimes, de temps en temps la » voix des *Philosophes* s'est fait en- » tendre; on leur a applaudi, *mais le* » *Monde moral a continué de rouler* » *sur le même axe*. Ne nous lassons » point de plaider la cause de la Na- » ture, puisqu'on ne se lasse point de » l'outrager; il faut qu'en même-temps » que les Charlatans de toutes les » Nations r'ouvrent les blessures faites

» à l'homme, il y ait une chaîne non » interrompue de réclamations de la » part des Médecins contre ces atten» tats; ce sont des Mémoires que nous » laissons à la postérité, pour l'em» pêcher de blasphêmer notre intelli» gence. « D'après ce début plein d'emphase, qui semble annoncer des découvertes précieuses à la Morale, croiriez-vous, Monsieur, que cet ouvrage n'est qu'une compilation très-médiocre, dans laquelle un Lecteur instruit chercheroit vainement une seule idée neuve ? C'est ainsi que le même Ecrivain, en parlant, il y a quelque temps, des *Vestales* *, annonçoit qu'il alloit pour la première fois traiter cette matière en *Philosophe*; mais je découvris malheureusement que tout ce Chapitre étoit transcrit mot pour mot du Traité *des Vestales* de l'Abbé *Nadal*. Tel est le *Charlatan* qui réclame contre les *Charlatans de toutes les Nations*.

* Voyez les *Mêlanges Philosophiques* qui accompagnent la Traduction de *Suétone*, par *M. Ophellot de la Pauze*. Voy. l'*Année Littéraire* 1771, *Tome 1, page* 164.

Il faut distinguer, Monsieur, dans ces trois volumes, les faits que le Compilateur a ramassés, & les réflexions dont il les accompagne. Celles-ci sont la plupart si extravagantes, qu'elles ne méritent pas la peine qu'on s'y arrête. Je ne vous en citerai qu'un très-petit nombre. Quant aux faits, je vais les parcourir, & choisir ceux qui me paroîtront dignes de votre curiosité. Le premier volume tout entier a pour objet l'origine & la formation des Êtres, les élémens qui les composent, & la génération de l'homme. On y expose les hypothèses & les systêmes des Anciens & des Modernes, relatifs à ces divers objets. Pour donner une idée de la divisibilité de la matière, l'auteur cite, d'après mille autres Ecrivains, plusieurs chefs-d'œuvre de la patience & de l'industrie humaine; par exemple, une chaîne d'or, composée de deux cens anneaux, qu'on avoit faite si légère, qu'elle étoit traînée par une mouche; une autre de cuivre, ayant le même nombre de chaînons, qui, avec son crochet, son cadenat & sa clef, ne pesoit pas un

grain; enfin, une table, un buffet, un miroir, douze chaises & trois figures, qu'on renfermoit dans un noyau de cerise. De nos jours, un Artiste de Londres a exécuté un monument non moins étonnant; c'est un vaisseau de guerre en or, qui n'a qu'un pouce & cinq huitièmes, & sur lequel on voit une batterie de dix-huit canons d'or à bouches d'argent, des ancres d'acier garnis d'or avec des anneaux d'argent, des voiles, des mâts, des vergues, des cordages & un gouvernail d'or. Les Anciens, au reste, ne le cédoient point en ce genre de travail à nos Méchaniciens; *Elien* parle d'un *Callicrate* de Lacédémone, qui écrivit en lettres d'or un distique élégiaque sur un grain de millet; & *Pline*, d'un *Théodore de Samos*, qui avoit fait en bronze sa propre statue, parfaitement ressemblante, qui tenoit de la main droite un livre, & de la gauche un char à quatre chevaux, le tout d'une telle petitesse, qu'une mouche de bronze, faite par le même Sculpteur, couvroit le char & le cocher.

Le second volume commence par quelques remarques générales sur le corps humain. L'auteur y prétend que l'homme sauvage, relativement à sa taille & au volume de son corps, est le plus léger, le plus adroit & le plus fort des animaux. On voit encore, en effet, de temps en temps, parmi les Sauvages qui n'ont pas adopté nos mœurs pusillanimes & dépravées, des traits de vigueur supérieurs à ceux qu'on raconte des *Hercules* & des *Thésées*. En 1746, un Indien de Buenos-Aires, dans un spectacle public, attaqua un taureau furieux armé d'une seule corde, le terrassa, le brida, le monta, & sur ce nouveau coursier combattit deux autres taureaux également furieux, & les mit à mort au premier signal qu'on lui donna. On rapporte mille traits de la force du Maréchal *de Saxe*, le *Milon* de son siècle; un des plus étonnans est celui-ci, qu'on connoît moins: il prenoit une corde suspendue pour point d'appui, enlevoit entre ses jambes un cheval d'escadron, & le tenoit en l'air jusqu'à ce qu'il l'eut étouffé.

En parlant de la dégradation de l'espèce humaine, on distingue celle qui est l'ouvrage de la Nature, & celle qui est l'ouvrage des hommes. Ce Chapitre contient l'histoire des variétés qui s'observent entre les hommes, quant à la couleur & à la configuration; on y disserte sur les *Nègres*, les *Albinos*, les *Géans*, les *Nains*, l'*Homme Marin*, l'*Orang-Outang*, &c. Les Physiciens ont bâti divers systêmes pour expliquer comment un Africain naît avec une peau noire & de la laine frisée sur la tête. Le Moine *Gumilla* a dit, dans son *Histoire de l'Orénoque*, que les Nègres descendoient en droite ligne de *Caïn*, dont Dieu écrasa le nez & noircit l'épiderme pour imprimer sur sa personne le caractère d'assassin. *Maupertuis*, dans sa *Vénus Physique*, prétend que l'ovaire de la première femme renfermoit des œufs de différentes couleurs, qui ne devoient éclore qu'après un certain nombre de générations; que si jamais la source des œufs noirs étoit épuisée, l'Ethyopien ne produiroit plus que des blancs; & que si au con-

raire les œufs blancs venoient à manquer, l'Europe ne verroit plus sur sa surface que des individus d'un noir l'ébène, comme les habitans du Sénégal. Le célèbre *le Cat* supposoit que la cause primitive de la noirceur venoit de l'imagination des mères, & il cite à ce sujet un auteur Allemand, nommé *Hoyerus*, qui rapporte qu'une femme accoucha d'un Nègre pour en avoir vû un plusieurs fois avec complaisance; d'où il conclud que, s'il se trouve seulement un homme & une femme, qui ayent en même-temps l'imagination vivement affectée d'une figure Ethyopienne, un peuple Nègre pourra résulter de leur union. Cette conclusion ne paroît appuyée que sur un fait incertain; car il est plus vraisemblable de croire que cette femme dont parle *Hoyerus*, ne s'étoit pas bornée à la seule délectation de considérer un Nègre avec complaisance. L'ardeur brûlante du climat qu'habite un Africain, semble fournir une raison plus simple de la noirceur de sa peau. Il est constant que le teint de l'homme dépend du soleil qui l'éclaire. L'es-

pèce humaine, comme l'ont observé les meilleurs Naturalistes, se noircit aux feux de cet astre, & se blanchit par le froid. Il n'y a point de Nègres hors des limites de la Zone torride, &, à mesure qu'on s'éloigne de l'Equateur, le teint noir devient basané, le basané devient brun, & du brun il n'y a qu'une nuance au blanc. Il est vrai que toute cette longue bande du globe, qu'on nomme la Zone torride, n'est pas uniquement peuplée de Nègres; mais on ne doit l'attribuer qu'à des causes étrangères qui modifient l'action de la chaleur; il est certain que les terres qui sont défendues du vent d'Est par le pic de Ténériffe & le mont Atlas, ne doivent pas être habitées par des Nègres parfaits, comme les plages immenses de la Nubie & du Sénégal; & si toute la partie du Nouveau Monde, qui est située entre les Tropiques, ne recèle aucun Nègre dans son sein, c'est que, suivant les expériences des Thermomètres de Mrs *de la Condamine* & *Adanson*, la chaleur du Pérou est de quinze degrés inférieure à celle du Sé-

négal. Ce qui semble démontrer encore que l'homme ne se noircit qu'au soleil, c'est que les Européens transplantés sous la ligne, y voyent, à la longue, leur teint passer par toutes les nuances qui séparent le blanc parfait du noir d'ébène, surtout quand ils adoptent la manière de vivre & la nudité absolue des indigènes. S'il en faut croire le Physicien qui nous a donné l'Histoire de l'Afrique Françoise, la postérité des Conquérans Portugais, qui y descendirent au milieu du quinzième siècle, est devenue parfaitement semblable aux Nègres, par la laine de la tête, la couleur de la peau & la stupidité. *Mandeslo* croyoit qu'il ne falloit aux Européens, pour devenir Nègres, que trois générations suivies sous la ligne équinoxiale. Il est probable aussi que la postérité d'un Nègre d'Angola, transportée au nord de l'Europe, acquerroit à la fin la blancheur des Polonois ; mais, quand M. *de Buffon* a écrit que cette métamorphose pourroit se faire à la huitième génération, il paroît en avoir trop précipité l'époque ;

Il est certain qu'après vingt-deux générations passées en Espagne, les Maures en sortirent aussi basanés qu'ils y étoient entrés; l'action du froid sur des corps Ethyopiens est infiniment moins sensible que celle d'un soleil ardent sur le teint d'un habitant du nord de l'Europe.

L'*Albinos*, qu'on nomme en Afrique *Dondos*, dans les Indes Orientales *Kakerlaque*, & au Nouveau-Monde *Œil de Lune*, est de couleur blaffarde; il a la taille du Lapon, la peau des Lépreux & les yeux du Hibou. Condamné, par la structure de ses yeux, à fuir la lumière, il regarde avec horreur le Soleil & le spectacle de la Nature, s'endort le jour, dispute la nuit quelques vils alimens aux bêtes féroces, qu'il n'égale ni en adresse, ni en courage, & termine à trente ans sa malheureuse carrière. Rien n'égale la stupidité de l'*Albinos*; tout ce qui n'est pas renfermé dans le cercle étroit de ses besoins échappe à son intelligence. On a toujours été fort embarrassé à expliquer l'origine de cet Être, si singulièrement organisé.

Vaffer se trouvant à Panama, il y a environ un siècle, demanda à quelques Sauvages ce qu'ils pensoient de ce phénomène. Ils répondirent unanimement que ces générations bisarres étoient l'effet de l'imagination d'une mère, quand elle regardoit la Pleine-Lune dans sa grossesse. *Maupertuis* croit que la naissance de l'*Albinos* est l'effet d'une maladie héréditaire. M. *Dumas*, ancien Gouverneur de Pondichéri, le pensoit aussi; & M. *de Buffon* a embrassé le même sentiment dans son *Histoire Naturelle.* Mais ce qui pourroit peut-être infirmer l'hypothèse que l'*Albinos* est un Nègre dégénéré, c'est qu'il ne s'en trouve pas seulement à Loango & sur les côtes du Sénégal, mais encore dans des régions de l'Asie, où il n'y a que des hommes bronzés & olivâtres; & au Darien, dans le Nouveau-Monde, où il n'y a jamais eu de Nègres indigènes. D'après le rapport des Officiers de notre Compagnie des Indes, il en existe une peuplade nombreuse au centre de l'Isle de *Madagascar.* Fiers de leur dégradation, les

Albinos, dit-on, croiroient se déshonorer en s'unissant avec les autres Insulaires; &, de temps immémorial, ils se transmettent de père en fils leur teint de cadavre, leurs yeux de hibou & leur stupidité. Un fait, sur lequel il n'y a point de partage, est la vénération qu'on a eue de tout temps pour ces infortunés. *Montézuma*, dans le Nouveau-Monde, en entretenoit trois ou quatre dans sa Cour par magnificence; s'il en faut croire le voyage de *Bruin*, le Roi de Bantam a des *Albinos* femelles parmi ses Concubines; & à Loango, ce sont eux qui font la prière devant le Roi. Pour vous donner un échantillon, Monsieur, des réfléxions fines & spirituelles, dont le Compilateur accompagne les faits qu'il cite, je vais vous transcrire celle qu'il fait au sujet de la vénération dont jouissent les *Albinos* & du ministère qu'ils exercent à Loango. « J'aime à croire, dit-il, que » cette sorte d'apothéose vient de la » superstition des peuples, *qui en tout* » *temps se sont persuadés que plus on* » *approchoit de la démence & de la stu-*

» *pidité, plus on étoit propre à entrer* » *en commerce avec la Divinité* ». Je vous en fais juge, Monsieur; peut-on pousser plus loin la déraison, le délire, & la rage aveugle de calomnier les Prêtres? Ne pourroit-on pas demander au contraire : eh! chez quels Peuples les Ministres des Autels n'ont-ils pas été, de tout temps, les dépositaires de la Science, des Lettres & des cônnoissances humaines? Que le détracteur du Sacerdoce se rappelle donc les Prêtres de l'Egypte, les Mages de la Perse, &c, qui tous, & à juste titre, étoient regardés comme les hommes les plus sages & les mieux instruits de la Nation. L'auteur confirme cette réfléxion par des exemples non moins ridiculement appliqués : *Voilà pourquoi la Prêtresse de Delphes*, ajoute-t-il, *ne rendoit ses oracles qu'en tombant dans le délire, ou du moins en le feignant; voilà pourquoi les Enthousiastes de Mahomet canonisent, de leur vivant, les malheureux qui tombent en épilepsie.* On ne sçait que répondre à de pareilles autorités; elles sont sans replique.

Les Chapitres où l'on traite des Géans & des Nains, ne contiennent que les dépouillemens connus d'un grand nombre de Gazettes, de Journaux & de Relations de Voyageurs ; on n'y lit rien de neuf & de piquant. L'article de *l'Homme Marin* présente quelques détails plus intéressans. *Agatarchide*, Ecrivain, que nous ne connoissons que par la Bibliothèque de *Photius*, parle de l'Homme de Mer sous le nom d'*Œthiops*, & *Pline* sous le nom de *Triton*. Ce Naturaliste cite même des faits arrivés de son temps, tels que l'Ambassade qu'on envoya de Lisbonne à *Tibère*, pour annoncer à ce Prince la découverte qu'on avoit faite d'un *Triton* qui jouoit du cor sur un rocher de l'Océan, & le certificat, donné à *Auguste* par un Gouverneur des Gaules, sur l'existence de quelques *Néréïdes* qu'on avoit trouvé mortes sur le rivage. On en prit une en 1403, dans un lac de Hollande, qui n'étoit distinguée d'une femme que parce qu'elle ne parloit pas. Cette *Néréïde* se laissa habiller, vêcut de pain & de lait, & même

apprit à filer. On peut encore donner le nom d'*Homme Marin* à l'amphibie qu'on trouva, vers la fin du dernier siècle, dans les mers de Groënland. C'étoit un homme parfait, quoique couvert d'écailles depuis la ceinture jusqu'en bas. Il conduisoit une petite barque faite de peau de Requin, avec laquelle il plongeoit tantôt au fond de la mer, & tantôt se jouoit sur sa surface. Un vaisseau Anglois, de la Ville de Hall, fit cette singulière découverte; l'équipage étoit à cent cinquante lieues de terre, occupé à la pêche du Groënland. Tout-à-coup, sur le midi, le Navire fut environné de soixante ou quatre-vingt petites barques, dans chacune desquelles étoit un Homme Marin : les chaloupes s'étant approchées, les Pilotes amphibies eurent peur, & se plongèrent tous à la fois dans la mer avec leurs canots. Cependant un d'eux, en plongeant, ayant cassé une de ses rames, reparut quelque temps après sur l'eau, & fut pris par les Anglois. Il vécut vingt jours à bord du vaisseau, sans dire un seul mot & sans

vouloir prendre de nourriture. Le canot & l'homme se voient encore aujourd'hui à Hall dans la Salle de l'Amirauté ; & le procès-verbal de cette découverte, avec le certificat du Capitaine & de tout son équipage, se lisent dans les Archives de cette Jurisdiction.

Un fait non moins extraordinaire, & qu'on donne pour authentique, est celui que rapporte le célèbre D. *Feijoo.* Un jeune Espagnol, né à Lierganès, & nommé *François de la Véga*, se baignant au mois de Juin 1674, avec quelques-uns de ses amis, plongea tout-à-coup dans la mer, & ne reparut plus ; son père le crut mort. Cinq ans après, des Pêcheurs de la mer de Cadix prirent dans leurs filets un Homme de Mer : on lui parla plusieurs Langues ; il ne répondit rien. Des Cordeliers l'exorcisèrent ; il n'en garda pas moins le silence ; enfin, quelques jours après, ayant prononcé le nom de *Lierganès*, un Moine le reconduisit à ce Village. Sa mère & ses frères le reconnurent & l'embrassèrent ; mais l'amphibie pa-

fut aussi insensible à leurs caresses que s'il étoit né d'un Requin. Il resta depuis neuf ans dans sa famille, sans recouvrer sa langue ni sa raison; ensuite il disparut, & un de ses compatriotes prétendit l'avoir revu, quelques années après, dans la mer des Asturies. Ce fait à été certifié dans le temps par les frères *de la Véga*, & par Don *Gaspar de la Riba-Aguero*, Chevalier de S. Jacques, demeurant à Gaïano, situé à une demi-lieue de Lierganès. Ce Seigneur avoit donné plusieurs fois à dîner à l'amphibie. Je vous avoue, Monsieur, que je doute fort de la réalité de tous ces faits merveilleux, malgré les certificats qui les attestent.

Cet article de l'*Homme Marin* est encore terminé par une réfléxion originale de la part du Compilateur. « Au » lieu, dit-il, de permettre à des » mains mercénaires de prostituer » l'Homme Marin à la curiosité de la » multitude, les Puissances ne de» vroient-elles pas plutôt le remettre » entre les mains du *Philosophe* pour » étudier sa nature, & tâcher de ré-

» ſoudre un des grands problêmes » qu'ait agité la Morale. Nous avons » (nous autres *Philoſophes*) l'*art* de » faire parler des hommes ſourds & » muets de naiſſance. Quel intérêt ne » feroit pas naître, pour la curioſité » du Naturaliſte, *l'art* d'entendre un » Homme Marin ? Un *Philoſophe* tel » que *Locke*, par exemple, qui poſ» sèderoit *l'art* ſi difficile d'interroger, » apprendroit ſi cet amphibie eſt *ori-* » *ginairement un homme ſingulièrement* » *organiſé*; quelle ſucceſſion de temps » il faut pour qu'il devienne *Triton à* » *queue de Carangue*, & ſi le *Triton*, à » force de dégradation, ſe méta» morphoſe en poiſſon parfait; il ſçau» roit ſi cet homme de mer *fait uſage* » *dans l'Océan de ſa faculté de penſer*, » comment il échappe à la voracité » des Baleines & des Requins, *s'il vit* » *en Société ou en Cénobite*, & mille » autres queſtions qui, bien éclaireies, » contribueroient à entr'ouvrir le » grand rideau derrière lequel tra» vaille la Nature ». Mais nos grands *Philoſophes* ne ſont-ils pas libres d'interroger à loiſir l'*Homme Marin*,

& de propoſer leurs queſtions à tous les animaux rares & curieux, lorſqu'on les promène de Ville en Ville, ou qu'on les montre aux Foires publiques de Paris ? S'ils ont le ſecret de les faire parler, qui les empêche de ſatisfaire leur curioſité ? Pourquoi ne l'ont-ils pas fait juſqu'ici ? Qu'eſt-il beſoin que *les Puiſſances* s'en mêlent ?

Le troiſième Volume contient trois Chapitres, ſubdiviſés en un grand nombre d'articles. Le Compilateur y traite de la dégradation humaine, qui eſt notre ouvrage ; des parures factices, du rouge, de la mode, des différentes manières de dégrader la tête de l'homme, des Eunuques & des inſultes faites à la Nature dans les organes générateurs ; des moyens d'empêcher la machine humaine de ſe dégrader, de la Médecine de la Nature & de celle des Médecins, de la nourriture de l'homme, du terme de la vie humaine ; du ſuicide, &c, &c. Au ſujet de la Caſtration, on rappelle la défenſe que publia *Juſtinien* de faire des Eunuques dans tout l'Empire Romain ; *mais*, ajoute-t-on, *par une bi-*

zarrerie digne de son caractère, il condamna à l'être celui qui en feroit, aussi bien que le Maître de l'Opérateur & ses Complices; des hommes, eunuques d'intelligence, ont beaucoup admiré cette Loi de Justinien. Qu'a donc cette Loi d'injuste, d'absurde ou de contradictoire? Le ridicule censeur de *Justinien* niera-t-il que la peine du Talion ne soit un châtiment autorisé par le droit naturel? On sçait que le Parlement de Paris condamna les hommes barbares qui mutilèrent *Abailard*, à subir la même peine par la main du Bourreau. Le Parlement de Paris étoit-il aussi *Eunuque d'intelligence?*

N'attendez pas, M^r, que je relève toutes les inepties, les paradoxes & les absurdités révoltantes contenues dans ces trois Volumes. Par la courte analyse que je viens de vous en tracer, je n'ai prétendu que vous donner une idée du Charlatanisme *Philosophique*, qui, en promettant la science, ne fait que ressasser d'anciennes erreurs. Il me reste à vous faire connoître le style singulier & la trempe originale de l'imagination de l'auteur, qui, par

ſon enthouſiaſme & ſes élans convulſifs, rappelle aſſez bien l'idée d'une Pythoniſſe, qui rend ſes oracles, pleine du Dieu qui l'agite. Il ſeroit difficile de pouſſer plus loin le délire & le fanatiſme de la *Philoſophie* ; l'éloge du *Philoſophe* revient à chaque page, & le ton de morgue, dont on l'accompagne, loin de prêter à rire, inſpire je ne ſçais quel ſentiment de pitié, qui fait plaindre une jeune tête, auſſi malheureuſement détraquée par les leçons & les écrits de nos Sages.
» Le mal moral dépend de nous; le mal
» phyſique n'eſt preſque rien quand
» on eſt *Philoſophe*..... Je n'atteſte
» point l'exiſtence de ce phénomène,
» juſqu'à ce qu'il ait été examiné par
» l'œil du *Philoſophe*..... On dira;
» au ſeizième & au dix-ſeptième ſiècle
» les Sauvages de l'Europe ont voyagé
» pour vendre les Sauvages de l'Afri-
» que aux Sauvages du Nouveau-
» Monde; dans le dix-huitième, quel-
» ques Sçavans ont traverſé les Mers
» pour perfectionner les Arts; mais
» c'eſt dans le dix-neuvième que des
» *Philoſophes* ont parcouru le globe

» pour étendre l'empire de la raison....
» Les *Philosophes* ont appris à ce
» peuple (aux Hottentots) qu'on n'é-
» toit pas plus léger parce qu'on se
» rendoit demi-eunuque, & aujour-
» d'hui les Hottentots cessent d'outra-
» ger la Nature..... Il n'y a point
» de *Philosophe*, sans doute, qui ait
» pénétré dans l'Isle Formose; car on
» y tolère encore l'abominable cou-
» tume d'anéantir la race des hom-
» mes..... Pourquoi les Médecins ne
» s'exercent-ils pas sur les maladies
» épidémiques? Et si par eux-mêmes
» ils ne sont pas assez forts pour trai-
» ter cette matière, que n'appellent-
» ils à leur secours les *Philosophes*? ...
» Sans la réclamation de quelques *Phi-
» losophes* contre les Conquérans de
» la Castille, peut-être regarderions-
» nous comme un acte d'équité le dé-
» sastre du Nouveau-Monde... Quand
» j'ambitionne le suffrage du *Philoso-
» phe*, je ne fais que demander en
» d'autres termes celui de l'homme de
» génie vertueux, &c, &c, » Je pour-
rois, Monsieur, former un volume
de pareilles phrases, extraites des

trois tomes de cette production amphigourique. Quelques autres exemples acheveront de vous mettre à portée de juger du style & du tour d'imagination de l'auteur : « Il y a une Morale commune à tous les hommes, blancs, » noirs ou olivâtres, nains ou géans, » faisant des systêmes à Londres, dé- » raisonnant au Japon, ou végétant » obscurément aux Terres Australes... » S'imagine-t-on que le Sauvage, qui » végète dans les sables brûlans du » Zaara ou dans les glaces du Groën- » land, puisse jamais réfléchir sur l'es- » sence des êtres ?.... Il seroit aussi » absurde à un Législateur d'exiger des » Italiens modernes qu'ils devinssent » tout-à-coup des Romains, que de » demander des harangues Académi- » ques aux Barbares du Kamsatka, & » des Opéra aux Sauvages de la Baye » d'Hudson.... On peut être homme » avec la robe du Requin, comme » avec le tablier des Hottentots & » la laine frisée des Nègres de Zan- » guebar..... Pour moi je ne suis pas » plus étonné de voir une tête de bro- » chet sur un col de linotte, que de » trouver

» trouver le *Bébé* du Roi de Pologne » près d'un Patagon, & le Maréchal » de *Saxe* à côté d'un Nègre blanc.... » La Terre a été inondée de Loix stu- » pides ou féroces, de Loix qu'on » croiroit combinées dans l'enten- » dement d'un Eunuque ou dans la » caverne d'un Antropophage.... Les » passions sont les vents dont la Loi » se sert pour diriger la nacelle fragile » de l'homme à la vertu..... C'est par » la vigueur des organes qu'il se trou- » ve quelque rapport entre *Milon* » qui tue un Taureau d'un coup de » poing, & *Newton* qui indique aux » planettes l'ellipse où elles doivent » faire leur cours..... C'est *Needham* » qui a côtoyé, avec le plus de succès, » la région des infiniment petits du » Microscope..... Les filles du Séné- » gal brodent sur leur peau des figures » d'animaux & des hiéroglyphes : » *Je ne veux voir dessiné sur le corps de* » *mon Amante que le jeu des passions* » *que je fais naître ; je n'y veux lire que* » *mon amour & la douce empreinte de* » *la Nature*..... Les Françoises n'ont » connu le talc & le carmin que par

» les Italiennes, qui accompagnèrent
» à Paris *Catherine de Médicis ;* & *l'é-*
» *poque du rouge, chez nous, est à peu*
» *près, celle de la journée de Saint Bar-*
» *thelemi.....* A peine l'enfant est-il né
» qu'on le purge : il est singulier que le
» premier pas que nous faisons pour
» entrer dans le monde soit pour en-
» trer dans une Pharmacie..... Les
» Médecins font du corps de l'homme
» un Laboratoire de Chimie, où la
» mort sort du creuset, au lieu du
» Grand-Œuvre, &c. »

Les idées folles ne sont pas les seules qui se trouvent dans cet ouvrage ; il en est échappé de justement répréhensibles à la plume de l'auteur. Que doit-on, par exemple, penser de cette maxime : *qu'on ne m'accuse pas de calomnier le fanatisme ; il a produit tant de désastres sur ce globe, que, quelque crime qu'on lui impute, il sera toujours impossible de le calomnier ;* & de cette apostrophe séditieuse qu'il fait en parlant de quelques Pays, où il prétend que l'homme opprimé mutile & rend eunuques ses enfans pour éteindre sa postérité : « Américains, dont les

» *Nunnès* & les *Pizarres* se sont joués » de l'existence; Esclaves de l'Asie, » qui ne respirez que par le caprice » d'un Despote; Nègres, traités en » bêtes de somme par des bêtes féro- » ces, par quelle absurde Logique » trompez-vous l'espoir de vos enne- » mis, en cessant d'être hommes? » Puisqu'on vous laisse le couteau » d'*Origène*, armez vous-en comme » *Brutus*, & le Genre humain est » vengé ». Vous ne serez pas moins blessé, Monsieur, de l'indécence d'une autre apostrophe adressée aux Conquérans du Nouveau-Monde, & dont le ton annonce plutôt la fureur d'un Energumène que la raison d'un *Philosophe* : » Quoi, les Amé- » ricains sont des hommes! Et vous, » brigands de la Castille, vous avez » été à leur chasse, comme les Anglois » l'ont été à celle des loups, destruc- » teurs de la Grande-Bretagne. Et toi, » premier Evêque de México, fana- » tique *Sumarica*, tu as fait brûler » leurs Livres, pour qu'il ne restât » dans les ruines de la Patrie des Amé- » riçains aucun monument de leur in-

» telligence. Et vous, *monstres de la* » *Propagande*, vous avez été, la croix » d'une main & le poignard de l'au- » tre, punir l'adorateur pacifique du » Soleil de n'avoir jamais adoré des » Dieux antropophages. Quoi ! les » Américains sont des hommes, &, » dans l'espace d'un demi-siècle, il y » en a eu 50 millions d'exterminés, » soit qu'ils aient été passés au fil de » l'épée par les Castillans, étouffés » dans les mines du Potosi, ou brûlés » en cérémonie par les *Dominicains* » de la *Propagande!* Et l'atroce *Sepu-* » *velda* a décidé théologiquement que » ce n'étoit pas même un péché véniel » de tuer un indigène du Nouveau- » Monde ! Illustres scélérats, qui vous » faites un jeu de *fouler les Mondes*, » despotes, inquisiteurs, conquérans, » puissent les hommes s'éclairer enfin » sur le Machiavélisme de votre poli- » tique ! Puisse l'Enfer engloutir vos » Divans, vos Conseils de guerre & » vos *Autodafé!* Et puisse ma haine » poursuivre votre mémoire jusqu'à » ce que ce globe, que vous avez » inondé de sang, cesse d'être habité » par la postérité de vos victimes ! «

L'auteur s'élève sans cesse contre le *Fanatisme*. Eh quoi de plus *fanatique* que les imprécations que vous venez de lire ! O belle & sublime *Philosophie*, tu as donc aussi ton *fanatisme !*

J'oubliois de vous dire, Monsieur, que l'auteur a mis à la tête de son Livre un *Discours Préliminaire*, dans lequel il veut bien prendre la peine de donner aux Législateurs quelques instructions sur la manière de réformer les loix *stupides*, *féroces*, *sanguinaires*, comme il les appelle, de tous les peuples de la terre; il leur propose ses vues à ce sujet, & leur trace l'ordre & le plan qu'il faudroit suivre dans la sanction d'un nouveau Code, qu'il voudroit, sur-tout, qu'on distribuât *suivant l'échelle graduée des tempéramens*. Il faut avoir, en vérité, une étrange dose de présomption & de suffisance pour se charger de ce ministère sublime, & pour oser jetter de pareilles idées sur le papier; mais on sçait que la modestie, la retenue, la défiance de soi-même, ne sont pas les vertus d'un *Philosophe*. Je suis, &c.

A Paris, ce 14 Août 1774.

LETTRE XI.

Lettre de M. l'Abbé Fromant, Chanoine de l'Eglise Royale & Principal du Collège de Vernon, Associé de l'Académie de Rouen, à l'Auteur de ces Feuilles, sur une question de Grammaire.

Les minucies grammaticales qui semblent avilir l'analogie de la Langue, sont ennoblies, vous le sçavez, Monsieur, par l'esprit philosophique qui les discute. Je connois d'ailleurs votre goût pour toutes les recherches dont l'objet est de lever les difficultés qui se rencontrent si souvent dans notre idiome. Ainsi je ne doute pas que vous ne lisiez avec plaisir la Lettre que vient de m'adresser M. l'Abbé *Fromant* sur une question qui a occasionné un pari considérable, & qu'on a soumise à la décision d'une Compagnie de gens de Lettres.

MONSIEUR,

IL y a long-temps que vos Feuilles ne font aucune mention de Grammaire. Vous ſçavez cependant que beaucoup de perſonnes aiment ces ſortes d'articles. En voici un que peut-être vous ne trouverez pas indigne d'occuper une place dans un de vos N°. C'eſt une queſtion qui s'eſt élevée dernièrement dans une Société de gens d'eſprit. Il s'agiſſoit de décider ſi cette phraſe, *vous n'êtes rien moins qu'un honnête homme*, eſt affirmative ou négative, injurieuſe ou obligeante. La Compagnie prononça que la phraſe eſt négative, & que c'eſt une injure outrageante ; mais, quand il fallut motiver cette déciſion, les avis ſe partagèrent ſur cette phraſe, ainſi que ſur quelques autres approchantes ; par exemple, celles-ci : *il n'a rien moins que vingt mille livres de rente .... Il ne s'agit de rien moins que de l'honneur.* Tous n'ayant pas les mêmes principes, ne convenoient point des mêmes règles, & n'allé-

guoient pas les mêmes raiſons pour diſcerner les cas où ces mots *rien moins* doivent être pris ſoit dans un ſens négatif, ſoit dans un ſens affirmatif. L'un des Meſſieurs diſoit que *moins* étant eſſentiellement un terme négatif & de comparaiſon, lorſqu'il eſt joint avec *rien*, autre négation, on doit recourir à la règle des deux négations qui valent une affirmation, & que, pour rendre la phraſe négative, il faut ajouter une troiſième négation *ne*, comme dans l'exemple en queſtion, *vous n'êtes rien moins*, &c; de-là il concluoit que, quand il y a trois négations, la phraſe eſt négative, & qu'elle eſt affirmative quand il n'y en a que deux. Un autre lui objecta: lorſqu'on demande *un tel eſt-il ſçavant* & qu'on répond *rien moins que cela*, cette réponſe ſe prend négativement, quoi qu'il n'y ait point de troiſième négation. Le premier répliqua que, répondre ainſi, c'étoit parler contre l'analogie de la Langue, parce que, *rien moins que cela*, ſeul, doit toujours ſe prendre dans le ſens affirmatif, comme en l'exemple ſui-

vant : *un tel eſt en même-temps Poëte ſublime & Philoſophe profond , rien moins que cela.* Si l'on veut donner à ces mots un ſens négatif, il faut y ajouter la troiſième négation ; par conſéquent , continuoit-il , ſi à la demande citée *un tel eſt-il ſçavant* on veut répondre négativement , il faut dire , *il n'eſt rien moins que cela.* Quant à ces autres phraſes , *il n'a rien moins que vingt mille livres de rente ; . . . Il ne s'agit de rien moins que de l'honneur* , il les regardoit comme négatives , & ſoutenoit que , pour les rendre affirmatives , il faudroit ſupprimer la négation & dire , *il a rien moins*, &c ; *il s'agit de rien moins* , &c ; ce qui feroit contraire à l'uſage. Mais il prétendoit que cet uſage eſt vicieux. Comme les ſentimens n'étoient point d'accord, on m'écrivit pour me demander mon avis, qui fut tel que vous l'allez voir.

On ſe ſervoit autrefois en François de la ſimple particule *ne* pour exprimer le ſens négatif , dit M. *du Marſais* dans ſon *Traité de l'Article. Sachiez nos ne veniſmes por vos mal faire ; Ville-*

Hardouin, page 48. *Vigenère* traduit, *ſçachez que nous ne ſommes pas venus pour vous mal faire.* Dans la ſuite, afin de donner plus de force & plus d'énergie à la négation, on y ajouta quelques-uns des mots qui ne marquent que de petits objets, tels que *grain*, *goute*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*, *moins* : *quia res eſt minuta, ſermoni vernaculo additur ad majorem negationem*, dit *Nicot*, au mot *Goute*. Il y a toujours quelque mot ſous-entendu en ces occaſions, pourſuit-il; *je n'en ai grain ne goute*, c'eſt-à-dire, *je n'en ai pas pour la valeur d'une goute* ou *pour la groſſeur d'un grain*. Ainſi, quoique ces mots ſervent à la négation, ils n'en ſont pas moins de vrais ſubſtantifs. *Je ne veux pas* ou *point*, c'eſt-à-dire, *je ne veux cela de la longueur d'un pas*, ou *de la groſſeur d'un point*. Je *n'irai point* ou *pas*, *non ibo*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je ne ferai un pas*, *je n'avancerai d'un point* pour y aller : *quaſi dicas, ne paſſum, ne punctum quidem progrediar, ut eam illò*. C'eſt ainſi que *mie*, dans le ſens de *miette* qui en eſt le diminutif, s'em-

ployoit autrefois avec la particule négative. Beaucoup de Picards disent encore, *il ne l'aura mie*; quantité de Normands disent *il n'en aura pièce*; une infinité de François disent *il n'en aura brin*. Cette phrase Picarde *il n'est mie homme de bien*, peut s'exprimer mot à mot en latin, *is non est mica hominis frugi*; *il n'est miette d'homme de bien*, *il n'a pas une miette de probité*, ou *il n'est point du tout honnête homme*; en latin littéral, *is nos est punctum de toto probo homine*. Pour rendre chaque expression de cette phrase ci *vous n'êtes rien moins qu'un honnête homme*, on diroit en latin simple, *tu non es res minor quàm probus homo*: *vous n'êtes pas la chose qui est moindre qu'un honnête homme*; *tu ne quidem es vel illa res quæ est minor quàm probus homo*. Dans l'usage que le sens donne à cette phrase, elle est négative; vous voulez faire entendre qu'un tel, que vous apostrophez, n'est pas honnête homme, qu'il n'est pas même la chose qui est moindre qu'un honnête homme. Votre esprit applique la particule *ne* au verbe *êtes*, & rend, par cette

application, la phrase négative.

Dans le sens que l'usage donne à cette autre phrase *il n'a rien moins que vingt mille livre de rente*, vous voulez faire entendre qu'un tel a vingt mille livres de rente, qu'il n'a pas moins, qu'il a tout autant. Cette phrase alors n'est négative qu'en apparence; elle est réellement affirmative; car, pour l'exprimer littéralement en latin, il faudroit dite *is habet rem non minorem quàm vigenti millia librarum annui reditus. Un tel a une chose non moindre que vingt mille livres de rente, il a autant que vingt mille livres de rente, il n'a pas moins.* Votre esprit alors applique la négative *ne* au mot *moins*, & rend, par cette application, la phrase affirmative.

Je rends le mot *rien* par le mot *chose;* car *rien* vient de *rem*, accusatif de *res*. Dans le centre de la France même, à Blois, la plupart des habitans prononcent encore *rein* ou *ren*, comme on le prononçoit du temps de *Louis XIII.* On lit dans *Térence* *,

* *And.* Act. 2e, Scène 2e. *Adelphes*, Act. 2e, Scène 3e. *Heautontim.* Act. 3e, Scène 5e. *Ibib.* Act. 4e, Scène 5e.

rem tenes, tu sçais la chose ; rem non tenes, tu ne sçais rien. Si res non finit, si la chose, si rien ne le permet. Nulla mihi res posthac potest intervenire tanta, quæ mihi ægritudinem afferat. Il ne peut plus m'arriver de chose assez intéressante, rien d'assez intéressant pour me causer de l'inquiétude. On trouve dans *Jean de Meun*, au mot *Testament*, *sur toutes riens*, c'est-à-dire, *sur toutes choses.* On lit dans *Nicot*, *sur tout rien*, c'est-à-dire, *sur toute chose :* on sous-entend la négation, & on l'exprime même ordinairement, *ne dites rien*, *ne faites rien.* Ainsi, *rien de bon*, c'est *aucune chose de bon*, *quelque chose de bon.* La vipère rongeant la lime cherchoit s'il n'y avoit *rien* de bon à manger. *Hæc cum tentaret si qua res esset cibi. Phed.* L. 4, f. 7. Les *mystiques vétilles* (*Titivillitia*), les *graves riens*, que M. *Gresset* dévoile dans son *Ver-vert*, ne sont que des choses futiles considérées comme graves. Quand, dans le début des *Ombres*, il dit

» Que sa douce Philosophie,
» De son séjour aérien,
» Sçait bannir la mélancolie,
» En rimant quelqu'aimable *rien*;

il veut dire, *en rimant quelque jolie petite chose.*

Cette phrase de *Pline*, lib. 1, Ep. 9; *satius est otiosum esse quàm nihil agere*, est très-plaisamment & très-spirituellement rendue par cette traduction, *il vaut mieux ne rien faire que de faire des riens; otiosum esse* veut dire être de repos, ne rien faire; il répond au loisir que l'on goûte à la campagne : mais *nihil agere*, que le *Trésor d'Etienne* interprète par *rebus inanibus implicari*, répond aux *riens*, aux frivolités dont on s'occupe à la Ville, & que *Pline* appelle *multùm ineptos labores*. Néanmoins *nihil agere* signifie ordinairement ne *rien* faire. *Nihil* est composé de la négation *ne* & de *hilum*, qui, au rapport de *Festus* cité par *Callepin*, signifie la petite marque noire que l'on voit au bout d'une féve de marais, quand elle est bien mure. Dans les *Racines de la Langue Latine* (qui par leur excellence peuvent aller de pair avec les *Racines Grecques* de Port-Royal) M. *Fourmont* dit que *hirulum*, *hillum*, *hilum*, viennent de *hir*, *rien*, *creux*, paume

de la main; *ne hilum quidem*, *presque rien*, *pas même plein le creux de la main*. *Hoc nos neque pertinet hilum*, dit *Luviece*, l. 1, v. 843; cela ne nous appartient en *rien*; & ailleurs, *si libella claudicat hilum*, si la balanche penche un peu, trébuche en *rien*. Dans le 1er Livre des *Tusculanes*, *Cicéron* demande à son Interlocuteur, *num te terret illud quod Sisiphus versat saxum sudans nitendo, neque proficit hilum? Êtes-vous saisi de terreur à la vue de ce rocher que Sisiphe, tout suant, roule avec effort, sans qu'il avance en rien*, pas même de l'épaisseur de la petite marque noire d'une féve? Dans la suite *hilum* s'unit si fort à *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un seul: *nihilum*, *nilum*, *nihil*, *nil*; de sorte que *nihil* se prend souvent, ainsi que *ne pas*, *ne point*, pour une simple négation. *Nihil circuitione usus es*, *vous n'avez pas usé de détour. Nihil falsi dixi*, *mi Senex*, *je n'ai rien dit de faux*, *mon bon Vieillard. Pas*, *point*, étant pris pour une petite quantité, pour un *rien*, sont suivis en François d'un qualificatif, comme *nihil* l'est en Latin. *Il n'a pas*

de bien, il n'a point d'argent, il n'a rien du tout. Dans le vers ſuivant,

Elle s'oppoſe à tout & ne ſurmonte rien,

ſelon M. *du Marſais*, dans ſon *Traité de la Conſtruction Grammaticale*, *rien* eſt le terme de l'action du verbe *ſurmonte; rien* éſt toujours accompagné de la négation exprimée ou ſous-entendue. En Latin littéral on diroit, *illa* (Ratio) *ſe opponit ad totum, neque ſuperat rem (vel minimam de toto). La raiſon s'oppoſe à tout, & ne ſurmonte rien du tout, pas la moindre choſe.* Il n'eſt, dans ce vaſte Univers, *rien d'aſſuré, rien de ſolide, il, (id) rien d'aſſuré, rien de ſolide, n'eſt (pas)* dans ce vaſte Univers. *Ne* rend la propoſition négative, *ne res* (quidem) *certi, ne hilum* (quidem) *ſolidi, eſt in hoc vaſto orbe.* Quand on demande *un tel eſt-il ſçavant* & que l'on répond *rien moins que cela*, il n'y a là aucune négation exprimée: mais il y en a une ſous-entendue; car c'eſt comme ſi l'on répondoit, *il n'eſt rien moins que cela*, mot à mot *is non eſt res minor quàm hoc (quàm Doctus); il n'eſt pas*

la chose qui est moindre qu'un Sçavant ; loin d'être Sçavant, il n'est pas même la chose qui est inférieure au Sçavant. *Moins* n'est pas essentiellement un terme négatif ; c'est seulement un comparatif de diminution. Quand on dit que *Pierre* est moins sçavant que *Paul*, on ne nie point que *Pierre* soit sçavant, on dit seulement que la science de *Pierre* est moindre que celle de *Paul*.

Ces prétendus trésors dont on fait vanité,
Valent moins que votre indolence,

dit Madame *Deshoulières* aux Moutons. *Ces prétendus trésors valent moins*, voilà (dit M. *du Marsais*, ibid.) une proposition relative ; que votre indolence (ne vaut) c'est la corrélative, comme si l'on disoit, la valeur de ces prétendus trésors est moindre que la valeur de votre indolence, est au-dessous de la valeur de votre indolence, qui, loin de valoir moins, vaut bien davantage. *Que* (*quàm*) c'est la conjonction qui lie la proposition précédente avec la suivante ; ensorte qu'elles sont les deux corré-

latives de la comparaiſon. *Dont on fait vanité* eſt une propoſition qu'on apppelle incidente, parce qu'elle eſt amenée comme partielle dans la propoſition principale, pour en caractériſer l'idée totale, en tombant deſſus, comme ſur ſon antécédent.

M. l'Abbé *Girard* nomme la conjonction *que*, *conductive*, parce qu'elle conduit du ſens qui précède à celui qui ſuit; elle eſt toujours placée entre deux idées, dont la première en fait attendre une ſeconde, pour former, toutes deux enſemble, une continuité de ſens; par exemple, *il eſt néceſſaire que l'on ſoit inſtruit pour juger.* Cette conjonction conduit du terme comparé au terme que l'on prend pour modèle. *Il faut autant de patience que de ſagacité pour venir à bout d'une telle entrepriſe;* alors elle eſt *comparative.* Enfin, la conjonction *que* ſert encore à marquer une reſtriction dans les propoſitions négatives; par exemple, *il ne s'agit que de réſoudre la difficulté propoſée;* ſur quoi M. l'Abbé *Girard* obſerve que l'on offre d'abord une expreſſion négative, d'où

l'on tire la chose pour la présenter dans un sens affirmatif exclusivement à tout autre, comme dans cette phrase, *quand on n'a que peu de temps à soi, on n'avance que lentement;* alors, dit-il, cette conjonction est restrictive, parce qu'elle restreint la négation à une affirmation exclusive. L'ellipse de cette phrase peut se suppléer de la sorte : *quand on n'a rien à soi, si ce n'est peu de temps, on n'avance pas, si ce n'est lentement.* L'expression négative *ne rien* ou *ne pas*, suivie de l'expression restrictive négative *si ce n'est*, vaut l'affirmation restrictive *on a*, ou *on avance seulement*, puisqu'on peut en rendre ainsi le sens : *quand on a seulement peu de temps à soi, on avance seulement avec lenteur.*

A propos du mot *peu*, j'ai trouvé dans M. *Bauzée*, tome 1er. de sa Grammaire, page 563, une remarque qui m'a paru mériter d'avoir place ici. *Guère* n'est ni adverbe, ni synonime de *peu; guère* est nom & synonime de *beaucoup*, dérivé de *bella copia*, avec cette différence qu'on joint *ne pas* à *beaucoup*, & qu'on joint seulement *ne*

à *guère*, pour leur faire signifier *peu* : *quand on n'a guère de patience & qu'on n'a pas beaucoup de ſagacité, on ne développe point aiſément certaines difficultés grammaticales.* Le mot Allemand *gar*, que *Wrachter*, dans ſon Gloſſaire Germanique, explique par *totus* & *totaliter*, eſt l'origine d'où viennent *Gertraut* ou *Gertrude* (*toute aimée*), *Gerbert* (*tout illuſtre*), *Gerhart* ou *Gerard* (*tout courageux*) ; le même mot, pris ſubſtantivement, ſignifie *totalité*, *grande quantité* ; il eſt alors ſynonime & racine de notre *guère*.

A l'égard de la conjonction *que*, *elle eſt déterminative*, dit le même M. *Bauzée*, tome 1er. page 600, *en ce qu'elle ſuppoſe toujours un antécédent, auquel elle joint une propoſition incidente qui en détermine le ſens*. Si au lieu de dire *vous n'êtes rien moins qu'un honnête homme*, on diſoit *vous n'êtes qu'un honnête homme, rien moins*, alors la conjonction *que*, placée immédiatement après *vous n'êtes*, reſtreindroit, détermineroit le ſens doublement négatif à un ſens affirmatif excluſif. *Rien moins* ſeroit une ellipſe & ſuppoſeroit

une négation ſous-entendue dont le ſens exiſteroit dans l'eſprit, *vous n'êtes rien moins que cela, vous êtes choſe égale à l'honnête homme, rien n'eſt à diminuer de votre probité;* malgré la négation apparente, la phraſe ſeroit réellement affirmative. *Un tel eſt en même-temps Poëte ſublime & Philoſophe profond, rien moins que cela*, c'eſt-à-dire, *il n'eſt rien moins, il eſt choſe non moindre, il eſt choſe égale au Poëte ſublime & au Philoſophe profond, il eſt tout autant;* quelquefois le ton que l'on donne à la phraſe lui fait ſignifier tout le contraire; *Un tel, loin d'être Poëte ſublime & Philoſophe profond, n'eſt pas même ce qui eſt moins que cela.*

Quand on dit, *il ne s'agit de rien moins que de cela*, c'eſt comme ſi l'on diſoit en Latin ſimple, *illud ſe habet de re non minore quàm (res quæ ſe habet) de honore. Il s'agit d'une choſe qui n'eſt pas moindre que l'honneur; ce dont il s'agit eſt équivalent à l'honneur, eſt l'honneur même.* Changez le ton, la négation, au lieu d'aller tomber ſur *moins*, reſtera appliquée au verbe *il ne s'agit, illud non ſe habet de re minore, (quæ re*

quæ eſt minor) *quàm res* (*quæ ſe habet*) *de honore. Il ne s'agit pas d'une choſe qui eſt moindre qur l'honneur, qui eſt inférieure à l'honneur ;* par conſéquent il s'en faut bien qu'il s'agiſſe de l'honneur même.

C'eſt ainſi, je penſe, que l'on peut & que l'on doit expliquer les phraſes de cette eſpèce, toutes les fois qu'on employe *ne* avec *rien moins que ;* ſi l'eſprit applique la particule *ne* au *verbe* avant lequel elle eſt placée, la phraſe eſt négative ; ſi, au contraire, l'eſprit fait tomber la particule *ne* ſur le mot *moins*, alors la phraſe eſt affirmative. Le ton que l'on donne à ce que l'on dit, les perſonnes à qui l'on parle, le lieu, les circonſtances où l'on s'énonce : tout cela fait que des propoſitions qui paroiſſent équivalentes quant aux termes, ſont réellement différentes quant au ſens, qui eſt négatif dans les unes & affirmatif dans les autres. *Aura-t-on quelques raiſons à oppoſer à celles-là ? Aucunes, peut-être,* c'eſt-à dire, *peut-être n'aura-t-on aucunes raiſons à oppoſer à celles-là.*

Un *rien*, dans l'art de parler, de-

vient intéressant, quand on le considère par rapport à l'art de penser. Un *rien*, dit l'auteur de *l'In-promptu des Acteurs*,

Un rien est de grande importance,
Un rien produit de grands effets;
En amour, en guerre, en procès,
Un rien fait pencher la balance.
Un rien nous pousse auprès des Grands,
Un rien nous fait aimer des Belles;
Un rien fait sortir nos talens;
Un rien dérange nos cervelles.
D'un rien de plus, d'un rien de moins
Dépend le succès de nos soins.
Un rien flatte, quend on espère;
Un rien trouble, lorsque l'on craint.
Amour, ton feu ne dure guère,
Un rien l'allume, un rien l'éteint.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Je suis, &c.

A Paris ce 16 Août 1774.

LETTRE XII.

*L'Homme de Lettres & l'Homme du Monde, par M. de ***; un volume in-12 de 450 pages. A Orléans, chez Couret de Villeneuve le jeune, Libraire; à Paris, chez Saillant & Nyon rue Saint Jean de Beauvais; Vincent Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; Ruault Libraire, rue de la Harpe. Prix, 3 livres relié.*

VOUS vous attendez peut-être, Monsieur, à retrouver dans l'ouvrage que je vous annonce, rassemblés comme dans un Code, les devoirs & les vertus propres des gens de Lettres, & de ces hommes répandus dans la Société, dont ils font le charme & l'agrément par leur esprit, leurs qualités aimables, & la science profonde des usages *. Détrompez-vous,

* Telle est, je crois, l'acception dans la-

vous, Monsieur ; c'est un Recueil de Pensées & de Maximes diverses, parmi lesquelles il y en a beaucoup de justes & d'ingénieuses. En voici, par exemple, qui me paroissent très-vraies, & rendues d'une manière fine & piquante.

» Du partage inégal des talens, il » résulte que le vœu de la Nature » est que les hommes s'unissent par » les liens de la Société.

» La mémoire d'un indiscret est sa » plus dangereuse ennemie.

» La modestie des auteurs est un » château de cartes, que le moindre » choc anéantit.

» Un homme vraîment modeste » n'est jamais grand admirateur ; s'il ne » s'estime pas plus qu'il ne le doit, le » même principe d'équité l'empêche » d'apprécier les autres au-delà de » leur juste valeur.

quelle il faut prendre l'*Homme du Monde* de l'auteur ; car, s'il entend, par ce mot, tout citoyen en général qui tient à la société, l'Homme de Lettres est un Homme du Monde comme un autre, & dès-lors il n'étoit pas nécessaire d'en faire une mention particulière.

» L'honneur d'assujettir les femmes » coquettes est comme l'art de faire » de bons vers : celui qui coûte le » plus & qui rapporte le moins.

» Une crainte excessive de déplaire, » rend un peu faux les caractères ti» mides.

» La Coquetterie est comme la Po» litique : la plus paisible en appa» rence est souvent la plus active.

» Avouer ses foiblesses, n'est pas » toujours en avoir une de moins.

» Aux yeux même de l'Envieux, » l'Envie est horrible.

» Ceux qui sont chargés de ridicu» les, ont peu de vices.

» On est bien près de supporter les » défauts de ses amis, lorsqu'on sou» tient le poids de leurs bonnes qua» lités.

» Il s'en faut bien qu'un sot paroisse » aussi ridicule aux yeux d'un homme » d'esprit, que celui-ci peut paroître » tel aux yeux d'un sot.

» L'homme le plus impénétrable, » est celui dont les mœurs sont les » plus simples.

» Ce qui augmente l'infortune de

» ceux qui ne sont pas heureux, est
» souvent de prendre conseil de ceux
» qui le sont.

» La plupart des Petites-Maîtresses
» passent le jour à se procurer des
» nuits agréables, & les nuits à se
» préparer des jours tristes.

» L'homme de génie a toujours plus
» d'indulgence pour l'homme d'es-
» prit, que celui-ci n'en peut avoir
» pour l'homme de génie.

» Il est une modestie artificieuse
» qui semble demander grace pour
» tous les défauts qui l'accompagnent.

» Dans les siècles où les progrès
» de l'esprit sont rapides, il n'est pas
» rare de voir des auteurs qui survi-
» vent à leur réputation : ils sont tris-
» tes comme de vieilles coquettes.

» Les gens d'esprit ne comprennent
» pas toujours les manèges des sots.

» Quelques-uns réussiroient, s'ils
» n'avoient pas le malheur de passer
» pour habiles.

» La Nature fait les sots, & les
» femmes les érigent en fats.

» Avoir un goût exquis avec un
» grand fond d'indifférence, c'est

» être condamné à périr d'ennui.

» La ſcience des Courtiſans n'eſt
» ſouvent que celle des choſes qu'il
» ſeroit glorieux d'ignorer.

» Un trait de génie peut ſortir de
» la bouche d'un fou, mais jamais de
» celle d'un ſot.

» Il eſt des génies ſi bornés qu'ils
» en deviennent preſqu'auſſi incapa-
» bles de ſe livrer à de grandes er-
» reurs, que de connoître les vérités
» ſublimes.

» Il ſeroit peut-être plus court d'al-
» ler à la gloire par le ſentier de la
» vertu ; on ſeroit au moins sûr de
» ne rencontrer ſur la route qu'un
» petit nombre de concurrens.

» On eſt toujours sûr de rendre
» reconnoiſſans ceux dont on flatte
» l'amour-propre.

» Il en eſt de l'eſpérance comme de
» certaines femmes contre leſquelles
» on n'eſt jamais aſſez en garde, mal-
» gré les raiſons qu'on a de s'en dé-
» fier. . . .

» Entre deux perſonnes qui s'ai-
» ment, celle qui a le cœur le plus
» tendre eſt toujours un peu dupe ;
» mais elle jouit davantage.

» Avoir de l'amour-propre sans s'en » appercevoir, c'est être comme tout » le monde : le secret seroit d'en avoir » sans que les autres s'en apperçus- » sent.

» Il est un climat sur la surface de » la terre, où toutes les fonctions de » l'Etat sont au plus offrant, où l'on » n'a rien sans argent, où l'on a tout » avec de l'argent, & où l'on a la bê- » tise de blâmer la cupidité & l'esprit » d'intérêt : Eh bien ! ce peuple-là » prétend être le plus policé de tous » les peuples ; & le comble du pro- » dige, c'est que ce titre ne lui est » disputé par aucun autre peuple, » &c, &c, &c. »

Il se trouve dans cet ouvrage plusieurs pensées, dont on pourroit contester à M. *de**** la justesse & l'exactitude. *On n'est, presque jamais, trop fortement occupé d'un objet, sans une disette d'idées.* Je crois, au contraire, qu'une forte application de l'esprit à un même objet, décèle un génie fécond, pénétrant, étendu, qui ne s'arrête point à la superficie des choses, qui les considère sous toutes

leurs faces possibles, qui embrasse tous leurs rapports, & pour qui un objet devient l'occasion d'une multitude d'idées qu'il n'auroit point fait naître dans un esprit vulgaire. *Newton* reste immobile & entre dans une méditation profonde à la vue d'un fruit qui se détache d'un arbre & tombe; c'est que dans cette chûte il découvroit le principe lumineux de la gravitation universelle, d'où découlent toutes les Loix qui régissent la Nature. Pourquoi les enfans sont-ils incapables de s'occuper long-temps d'un même objet? C'est que sa présence n'excite encore dans leur esprit qu'un très-petit nombre d'idées.

Celui qui décrit l'imagination, à coup sûr n'en a point. Mallebranche a décrié l'imagination, &, *à coup sûr*, il en avoit.

Il est une afféterie dans le style, qui décèle un auteur à prétentions; lisez une page de Montagne, pour vous en dégoûter à jamais. Montagne a la petite vanité d'entretenir souvent ses Lecteurs de sa personne; mais ce léger défaut ne le fait point tomber dans

l'afféterie de ſtyle qu'on lui reproche. Le ſien eſt naïf, énergique, ſemé d'expreſſions de génie & de tournures originales. L'auteur conſeille-t-il de lire une ſeule page de *Montagne* pour ſe dégoûter de l'afféterie dans le ſtyle, ou pour ſe dégoûter de la lecture des écrits de ce Penſeur célèbre? Sa phraſe amphibologique préſente les deux ſens. Ce défaut de clarté ſe retrouve dans pluſieurs autres maximes.

La calomnie eſt la plus mal-à-droite de toutes les vengeances. Pas ſi mal-à-droite, par malheur. Combien de fois n'a-t-elle pas produit ſon effet dans l'eſprit d'un Public crédule, & combien d'innocens, combien d'hommes vertueux ne voit-on pas tous les jours encore devenir ſes victimes? Quelque groſſière que ſoit une calomnie, elle eſt adoptée par le plus grand nombre.

Le Chapitre des femmes tient un rang diſtingué dans cette Collection. L'auteur en dit beaucoup de mal, & n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi galant que M. *Thomas*. Je n'entreprends

ni l'apologie, ni la cenſure de cet article ; c'eſt aux femmes à ſe faire juſtice elles-mêmes ; je leur abandonne le coupable, &, pour les mettre à portée d'inſtruire le procès, je me contente de faire le rapport des propoſitions mal ſonantes répandues dans cet ouvrage contre cette brillante moitié du genre humain.

« On deſire la poſſeſſion d'une fem- » me, comme on deſire celle d'une » maiſon ; dès qu'on en a fait l'achat, » on n'en conſidère plus que les in- » commodités.

» Le penchant à la médiſance eſt » une eſpèce d'attentat contre le pri- » vilége des femmes.

» La ſageſſe la plus ſubtile des fem- » mes conſiſte à allier la gloire de la » réſiſtance au plaiſir de la défaite.

» Les femmes, nées fauſſes, ne le » ſont jamais médiocrement.

» La plupart des femmes ſont com- » me les préjugés reçus, dont il ne faut » s'entretenir que pour apprendre à » s'en garantir.

» Il en eſt des femmes comme du » peuple ; elles ſont à craindre ſi elles » ne craignent.

» La plupart des femmes ont des » défauts, que les occasions seules » peuvent dévoiler.

» Quelque vertu qu'ait une femme, » le caprice ne perd jamais ses droits.

» Le caprice des femmes est quel- » quefois le seul asyle de leur sagesse.

» C'est à la toilette des femmes » qu'on apprend à les apprécier; elles » y sont plus femmes qu'ailleurs.

» Soutenir qu'une femme doit être » raisonnable par principes & ver- » tueuse par tempérament, c'est faire » le procès à son sèxe.

» La plupart des femmes ne jouent » d'autre rôle dans la société, que » celui de décorer la scène.

» Il est des femmes dont l'unique » ressource est de se perdre de répu- » tation, pour en acquérir une nou- » velle.

» Il n'est point, quelquefois, de » femmes pires que celles que le tem- » pérament ne domine pas.

» Deux femmes ne peuvent se re- » garder fixement, sans qu'au moins » l'une des deux ne soit mécontente » de l'autre.

» Les femmes les plus sensibles
» n'ont point de complaisance par-
» faite sans quelque mêlange d'in-
» térêt.

» Un grand usage du monde est, à
» la plupart des femmes, ce que la
» broderie est aux étoffes dont le fond
» n'est pas riche.

» Il en est des femmes comme de
» la Fortune, qui laisse souvent, dans
» un état plus heureux, ceux qu'elle
» ne favorise jamais, que ceux qu'elle
» abandonne.

» La vertu de la plupart des femmes
» ressemble assez au plaisir de l'amour :
» portée à un certain point, elle ne
» demande qu'à finir.

» Il en est des femmes comme des
» conjectures ; pour une vraie, il en
» est mille fausses, &c, &c. »

Les pensées qui composent ce Volume sont au nombre d'environ deux mille, & précédées de différens titres, comme *Esprit*, *Bienfaits*, *Délicatesse*, *Amour*, &c ; mais il en est qui ne répondent pas toujours à ces titres, & l'ouvrage, en général, manque d'ordre & de liaison. Ce n'est pas, au reste,

la faute de l'auteur ; je sçais qu'il n'a pu présider à l'impression de son Livre, & qu'on a interverti l'arrangement qu'il avoit mis dans ses idées ; ce qui diminue le plaisir qu'on auroit à le lire. Ce qu'on peut reprocher véritablement à M. *de* ***, est d'avoir inséré dans son Recueil beaucoup de pensées, les unes très-peu neuves, les autres énigmatiques, & qui ont l'air de Logogryphes. Ce défaut n'empêche pas que cette production ne soit très-estimable ; elle est d'un homme, qui, certainement, a beaucoup d'esprit, qui réfléchit avec profondeur, & que la Nature a doué d'une finesse de tact & d'une sagacité singulières.

Élémens des Forces Centrales, ou Observations sur les Loix que suivent les corps mûs autour de leur centre de pesanteur ; suivies d'un Jugement de l'Académie Royale des Sciences sur plusieurs de ces Observations, & d'un Examen critique de ce même Jugement ; à quoi l'on a joint un Théo-

rême général & fondamental sur la mesure des surfaces & des solides, & quelques Observations sur la nature des courbes quarrables & rectifiables; par M. le Chevalier de Forbin. Un volume in-8°. A Paris, chez la veuve Desaint Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

CET ouvrage doit intéresser les Géomètres à plusieurs égards. 1° Par la manière élémentaire, claire, simple & méthodique avec laquelle l'auteur développe tout ce qui a rapport aux loix géométriques des Forces Centrales; ce qui a fait dire au Censeur Royal, M. l'Abbé *de la Chapelle*: » Que ces Loix sont démontrées dans » cet ouvrage d'une manière très-élé» gante; que les découvertes de *Ga-* » *lilée* & d'*Huighens* s'y présentent » sous la forme la plus simple » Il pouvoit ajouter que les deux fameuses Loix de *Képler*, si célèbres en Astronomie, n'y sont pas démontrées avec moins de clarté. 2°. Par la contesta-

tion de l'auteur avec l'Académie Royale des Sciences, au sujet de quatre Propositions qu'il avoit soumises au jugement de cette Académie; sur quoi les Parties sont convenues de s'en rapporter au jugement du Public, qui, ayant sous les yeux les raisons pour & contre ces mêmes propositions, est en état de prononcer sur les objets controversés. Cette contestation, au reste, est des plus intéressantes pour les Sciences; car il ne s'y agit de rien moins que de sçavoir si *Newton* a même avancé une seule proposition vraie sur la théorie des Forces Centrales, dans son vaste ouvrage des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle.* On voit, par cet exposé, que ce n'est pas l'hypothèse de l'attraction qui est seulement attaquée, mais, ce qui est bien plus important, les loix géométriques des Forces Centripètes, qu'on avoit cru vraies jusqu'à ce jour, & que M. le Chevalier de *Forbin* ne cesse de combattre avec les armes mêmes de la Géométrie, à tel point qu'il se croit

autorisé à avancer *qu'il a rigoureusement démontré que tout ce que Newton & ses disciples, après lui, ont publié sur la matière des Forces Centrales, est un tissu de paralogismes & de propositions fausses & absurdes.* Il faut lire, dans son ouvrage, les preuves dont il appuye cette assertion, qui doit paroître bien étrange aux sectateurs du Philosophe Anglois, mais qu'ils ne peuvent rejetter avec dédain ou avec légèreté, sans avoir sérieusement examiné les raisons du contradicteur François, & tout ce qu'il oppose au rapport des Commissaires de l'Académie Royale des Sciences. L'accueil favorable que les Géomètres, non intéressés dans la contestation, ont déja fait à cet ouvrage, & le silence des autres, semblent décider assez la question; car que feroit-on de plus que de se taire dans l'état d'une cause absolument désespérée, & que l'on sentiroit soi-même ne pouvoir plus soutenir?

Le Théorême général & fondamental, sur la mesure des surfaces & des solides,

forme comme la seconde Partie de cet ouvrage ; elle est purement Mathématique, & ne doit pas être moins satisfaisante que la première pour les Géomètres. M. le Chevalier *de Forbin*, par ce Théorême, a beaucoup reculé les limites de l'Algèbre ordinaire, que l'on peut désormais employer à la mesure de toute étendue curviligne, sans être obligé de se servir ni de l'Arithmétique de l'Infini, ni des nouveaux calculs ; ce qui peut être de la plus grande utilité pour quantité de personnes qui n'ont pas le temps de se livrer à l'étude épineuse de ces calculs. Ce *Théorême* a même l'avantage de dévoiler les raisons premières, sur lesquelles l'Arithmétique de l'Infini & les nouveaux calculs sont fondés, & que ces calculs mêmes laissent enveloppées d'épais nuages.

L'on trouve, à la suite de ce *Théorême* important, plusieurs observations sur la nature des courbes quarrables & rectifiables, & sur ce qui peut les distinguer de celles qui ne sont susceptibles ni de quadrature, ni

de rectification. Les Géomètres sont parvenus à quarrer exactement plusieurs courbes, & à en rectifier un très-petit nombre d'autres ; mais ils en ont rencontré un beaucoup plus grand nombre qu'ils n'ont pu ni quarrer, ni rectifier jusqu'à présent. La question est donc de déterminer les raisons de cette différence, que personne n'avoit encore assignées, & qu'on ne trouve que dans l'ouvrage que je vous annonce. On y verra l'usage qu'on y fait des points de différens ordres par lesquels les lignes courbes peuvent être conçues formées, & comment on en déduit la possibilité de rectifier certaines courbes, & l'impossibilité d'en rectifier d'autres, telles que le cercle, l'ellipse, la parabole, l'hyperbole, &c. On s'y sert même de la Quadratrice de *Dinostrate*, pour démontrer de nouveau l'impossibilité de quarrer le cercle. Cette courbe fournit un très-beau principe, que l'auteur a sçu saisir pour répandre le plus grand jour sur la nature des suites infinies qui se ter-

mineroient à la quadrature ou à la rectification des courbes. Il prouve que la somme de la plupart de ces suites se réduiroit à zéro ; d'où il conclut que, dans ce cas, la quadrature ou la rectification de la courbe sont impossibles.

L'ouvrage est terminé par deux Observations, l'une sur la manière de déduire les propriétés des Sections Coniques, l'autre sur la formule si célèbre d'un *Binome* *, élevé à une puissance quelconque, qui a fait tant d'honneur à *Newton* à qui elle a été attribuée, & que M. le Chevalier *de Forbin* prouve devoir appartenir à *Pascal*, comme faisant partie des propriétés du fameux triangle arithmétique publié en 1654 par ce célèbre Géomètre François, c'est-à-dire plusieurs années avant que le nom de *Newton* fut connu.

* Terme d'Algèbre ; on appelle ainsi une grandeur composée de deux grandeurs incommensurables, c'est-à-dire, qui n'ont pas de mesure commune, telles, par exemple, que le côté d'un quarré & sa diagonale.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un Article concernant le Café.

VOus avez parlé l'année dernière *, Monſieur, d'une Brochure *in*-12 de 130 pages, qui ſe trouve à Paris chez *le Breton*, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe; laquelle Brochure eſt intitulée *Lettre à M. le Monnier, de l'Académie des Sciences, Premier Médecin Ordinaire du Roi, ſur la culture du Café.* Cet ouvrage, que je n'ai pas encore vû, peut mériter l'éloge que vous en faites; mais, d'après le compte que vous en rendez, l'auteur s'eſt trompé en deux endroits. Il eſt tout ſimple que vous ayez laiſſé paſſer ces erreurs, parce qu'il s'agit de faits dont vous ne pouviez avoir connoiſſance.

1°. L'auteur dit : » Il y a cinquante » ans ou environ que les habitans de

* Voyez l'*Année Littéraire* 1773, N°. 36 ou *Tome VIII*, page 54.

» l'Isle de Bourbon cultivent avec succès » l'arbre du Café. Ils en tirèrent » les premiers plants de Moka directement, *au lieu que les Cafés que l'on » cultive dans les Isles de l'Amérique pro» viennent des arbres qui sont au Jardin » du Roi* «. Il est faux que les Cafés que l'on cultive dans les Isles de l'Amérique proviennent des arbres qui sont au Jardin du Roi ; nous sçavons la marche de leur introduction dans ces Isles, & je doute même très-fort que l'on puisse faire produire du fruit à l'arbre du Café que la curiosité porte à cultiver en France. En tout cas, on peut encore douter que ce fruit dégénéré produisît aussi abondamment qu'il le fait dans nos Colonies ; mais nous sçavons que le nôtre vient originairement de Moka, comme celui de l'Isle de Bourbon, quoiqu'il ait au-auparavant passé par l'entrepôt de Cayenne. Le voyage du Chevalier

Desmarchais, rédigé par le P. *Labat*, ſuffiroit ſeul pour démentir l'auteur de la *Lettre*. Des lumières plus préciſes & plus certaines démontrent que le Café nous vient des Hollandois de Surinam, qui les premiers l'ont cultivé en Amerique, d'où on le transporta à Cayenne, & de-là dans nos autres Colonies du Nouveau-Monde. J'ai des *Mémoires* qui contiennent juſqu'au nom de la perſonne qui l'apporta à Saint-Domingue ; je pourrai les donner au Public, & l'on y verra des choſes plus extraordinaires au ſujet du Café & de ſa culture, que dans la Brochure que vous avez analyſée.

2°. L'auteur dit encore : » Dans les » Iſles de France & de Bourbon, on » ſe contente de faire ſécher le Café » à l'air & au ſoleil. L'étuve eſt le » moyen le plus propre pour la deſ» ſication de la ceriſe du Café. Le deſ-

» séchement du grain, par ce moyen, » est plus sûr, plus prompt, plus » complet; il en résulte moins d'in» convéniens, moins de main-d'œu» vre, & un desséchement plus par» fait. L'étuve est sur-tout nécessaire » dans les quartiers pluvieux, où il » est très-difficile & très-long de sé» cher le Café en plein air. « Voici ma réponse à cette assertion. La méthode de passer le Café à l'étuve pour le faire sécher, avoit d'abord été employée dans nos Colonies; mais on s'y apperçut bientôt que cette méthode nuisoit à sa qualité. Il ne faut être en effet que médiocre Physicien pour ne pas sentir que le feu doit faire tort à une graine, dont le principal mérite consiste à lui conserver son huile essentielle. Voilà ce qui décria, dans les commencemens, le Café de Saint-Domingue, qui ne s'en est relevé que depuis qu'on a pris le parti

d'imaginer des glacis enduits de ciment sur lesquels le soleil le desséche sans éprouver le double inconvénient & de l'humidité de la terre & de l'évaporation de l'huile qui en fait toute la qualité.

Je ne déciderai point ici si le Café des Isles de France & de Bourbon vaut mieux que celui de l'Amérique. Je me contenterai d'observer que je n'y trouve aucune différence dans le goût ni dans les propriétés. Depuis plusieurs années, le Café me sert presque de nourriture, comme de remède contre l'épaississement naturel chez moi de la lymphe & du sang. Vous sentez, M^r, que je suis par-là très-intéressé à rechercher le plus agissant & le meilleur. J'en ai donc fait nombre d'expériences sur toutes les sortes ; &, n'en déplaise à nos prétendus Gourmets en Café, toutes les espèces sont également bonnes, pourvû qu'il

ſoit vieux & bien fabriqué, c'eſt-à-dire, qu'on n'ait point dénaturé ſa qualité principale lors de l'aprêt. Le Café des Indes Orientales ne ſemble meilleur que celui de l'Amérique, qu'en ce qu'il n'eſt pas frais cueilli lorſqu'on l'embarque, & que les traverſées étant très-longues ſervent encore à l'améliorer. Celui des Colonies de l'Amérique n'a pas le même avantage; à peine eſt il cueilli, & quelquefois ſec, qu'il eſt enlevé par nos Capitaines qui ne cherchent qu'à s'expédier promptement; de manière qu'il arrive ſouvent, dans le Royaume, du Café qui n'a pas trois ou quatre mois depuis qu'il a été ramaſſé: de-là ce goût de verdeur inſupportable qu'on ne lui trouve que trop fréquemment, & d'autres mauvaiſes odeurs qu'il contracte auſſi dans les Navires, pour y avoir été renfermé avant d'être deſſéché au point de ne pouvoir

plus prendre d'impreſſion étrangère & contraire à ſa nature. Mais qu'on le garde, en l'expoſant, de temps à autre, aux rayons d'un ſoleil vif & pénétrant, il reprend toute la qualité qui lui convient. Vous ne ſçauriez imaginer, Monſieur, combien le ſoleil eſt ſalutaire au Café : j'ai éprouvé que, quelque mouillé qu'il ſoit, fût-il dans un état à le jetter dehors, le ſoleil le rétablit dans toute ſon excellence primitive ; l'eau de mer ſeule le perd totalement, & il n'y a plus de reſſource. Comme je ſçais que vous aimez le Café, & que j'oſe dire qu'il vous eſt néceſſaire ainſi qu'à tous les hommes de Lettres en général, je me flatte que cette petite diſcuſſion ne vous déplaira pas. Peut-être croyez-vous, comme bien des perſonnes, que le Café de Moka, qui coûte plus que les autres, eſt le meilleur. Je vous aſſûre que celui de nos Iſles Orientales & Occidentales, dont le prix eſt beaucoup moins cher, eſt tout auſſi bon. Il ne s'agit que de le garder & de le laiſſer mûrir. J'ai l'honneur d'être, &c.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Août 1774.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Bultin * (Bulletin) *des Fouilles, faites par ordre du Roi, d'une Ville Romaine, sur la petite Montagne du Châtelet, entre Saint-Dizier & Joinville en Champagne, découverte en 1772; par M. Grignon, Maître de Forges à Bayard, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, Associé de celle de Châlons; Brochure in-8° de 70 pages. A Paris,*

* L'auteur écrit *Bultin* au lieu de *Bulletin*; c'est comme s'il écrivoit *Gastin* à la place de *Gazetin*.

chez Delalain Libraire, rue de la Comédie Françoise.

SI vous aimiez, Monsieur, les réfléxions Morales & Philosophiques, il me seroit aisé de vous en offrir plusieurs qui serviroient ici de préambule. A l'aspect d'une Ville détruite, ensévelie dans le sein de la terre, perdue, &, pour ainsi dire, effacée de la mémoire des hommes, & dont le hasard nous découvre tout-à-coup les ruines, je pourrois gémir avec vous sur l'instabilité des choses sublunaires; je vous peindrois les ravages des siècles & les dégradations qu'éprouvent les monumens de l'industrie & de la puissance humaine. Je pourrois vous dire que le globe que nous habitons n'est qu'un monceau de décombres, & que, selon l'expression d'un Ancien, nous marchons sur les cadavres des Cités. Mais je crois que vous me sçaurez gré de laisser à part toutes ces considérations attristantes, pour passer au détail des précieux Antiques, trouvés dans les débris de cette Ville Romaine, dont les Papiers

Publics vous ont annoncé la découverte en 1772. Les fouilles y ont commencé, par ordre & aux frais du Roi, le 6 Avril de cette année. Mr *Grignon*, qui préside à ce travail, rend compte des Antiques qu'on y a recueillis dans l'espace des deux premiers mois, & il promet de donner de temps en temps de semblables Notices pour satisfaire au juste empressement des Sçavans, & pour les instruire du succès de ces fouilles.

Depuis le premier Avril jusqu'au 31 Mai, on a fouillé, de suite & à fond, une superficie de terrein de 4818 toises quarrées, dans laquelle il s'est trouvé la plus grande partie de onze rues, quatre-vingt-dix maisons, huit temples souterreins ou œdicules, trente-huit caves, quatorze cîternes, quarante-neuf puits, trente-sept latrines, deux fosses & deux fours à Potier, quatre conduites d'eau en pierre, & deux en bois. Les rues ont quinze à vingt pieds de largeur, sur des alignemens assez réguliers; les unes sont pavées, d'autres sont simplement jonchées de pierres mêlées de gravier;

de rivière. Le pavé des premières est formé de morceaux de roche calcaire du pays, posés sur un lit de pierres irrégulières, rangées à plat, & dont les vuides sont remplis de menu gravier. L'une des rues qui ne sont point pavées, mais dont le sol est formé par un massif composé de pierres rangées irrégulièrement & sans autre art que le nivellement & les pentes nécessaires, a été exhaussée de quinze pouces ; la preuve qu'on en donne, est qu'au-dessous du premier pavé il s'en trouve un autre, qui en est séparé par des terres rapportées & battues de cette épaisseur. On a même encore trouvé, sous ce dernier, les fondations d'une maison très-ancienne, qui sans doute a été abattue pour aligner la rue plus régulièrement. Les maisons sont, pour la plupart, peu spacieuses ; il y en avoit cependant de fort grandes, qui avoient des cours ornées de colonnes, puisqu'on trouve encore en place les dez sur lesquels elles étoient assises, & des tronçons de leur fût enfouis dans les décombres. Ces Maisons forment,

en général, des quarrés irréguliers : on ne les reconnoît qu'aux fondations, qui subsistent encore en assez bon état, & qu'on trouve sous 8 à 15 pouces des ruines.

Il paroît que les habitans les plus riches ou les plus religieux avoient chacun leur temple souterrein. Ces œdicules, presque tous de la même forme, mais plus ou moins spacieux, ont une étendue de 7 sur 8 pieds, & de 9 sur 15. On y descend par un escalier en pierres ; chaque marche, souvent très-usée, a 7 à 9 pouces de haut sur 10 de saillie ; elle est communément d'une seule pierre. Un larmier, artistement fait pour favoriser la divergence des rayons de lumière, éclaire l'escalier, au pied duquel est une porte qui communique à un porche de quatre pieds de largeur sur douze pieds de longueur. Les murs de ces petits temples sont en belle maçonnerie de pierres de taille du pays ; ils sont ou crépis & peints à fresque, ou bien il regne sur les jointures des pierres un petit cordon de mortier tiré à la règle. On trouve,

dans ces chapelles, des autels, accompagnés de plusieurs foyers de formes variées, des lampes & des statues de diverses Divinités au culte desquelles ces temples étoient consacrés. Il ne s'est trouvé qu'un seul de ces œdicules voûté; tous les autres soûterreins ne l'ont point été.

Les puits sont nombreux; leur diamètre est de trois à quatre pieds, & ils sont presque tous de forme circulaire; il y en a un qui est ovale dans toute sa profondeur. Il n'a paru d'eau que dans un seul. Ou les sources de ces puits sont détournées, ou, ce qui est plus probable (car la Montagne du *Châtelet* n'a de sources qu'à sa base) ces puits ne servoient que de puisards ou d'espèces de cîternes. Il paroît que les esclaves de ce temps usoient de la même précaution que les domestiques de nos jours, pour se soustraire à la sévérité de leurs Maîtres; ils précipitoient dans ces puits & dans les latrines tout ce que leur mal-adresse détruisoit; car on en retire beaucoup de fragmens de vaisselle en terre superbe.

On n'a trouvé jusqu'ici, dans ces fouilles, aucune pièce en or, excepté des fragmens de petits tubes, une médaille, une bague, & le revêtissement d'un vase en cuivre doré; tous ces morceaux sont très-dégradés. On a recueilli vingt médailles d'argent pur. Elles sont presque toutes Impériales; il y en a une seule Consulaire qui est de *Régulus*, & une autre d'une Colonie d'Asie. Les médailles en bronze sont plus communes; le nombre de celles qu'on a découvertes monte à 3400, de tous les modules. Elles ne sont pas toutes d'une belle conservation; plus des deux tiers sont totalement frustes, c'est-à-dire que les figures & les caractères sont effacés; plusieurs même, sur-tout en grand bronze, sont si usées, que ce ne sont plus que des plaques de métal. Toutes ces médailles ne sont pas Romaines. Il y en a neuf cens de Gauloises, dont plusieurs sont des masses hémisphériques coulées; d'un côté on voit une tête, de l'autre un animal qui tient du cheval, entre les jambes duquel, sur quelques-unes, on remarque

les élémens d'une fleur de lys; ces pièces sont si barbares & si brutes que les jets des coulés y sont encore adhérens. M. *Grignon* prévient cependant les Curieux que, parmi ces médailles, il s'en trouve de précieuses par leur rareté & leur belle conservation, qu'il y en a un grand nombre d'incertaines, & que le temps n'a pas encore permis de reconnoître toutes celles qu'on possède.

L'article des bronzes est fort étendu. Les principaux Antiques de ce métal sont une statue de *Mercure* d'un travail fini & d'une bonne conservation; un autre *Mercure* élevé sur un piédestal circulaire; le buste d'un *Apollon* drapé; une statue de *Jupiter* ayant une barbe & une chevelure, très-amples & frisées; un *Hercule* nud & courbé comme *Atlas*; le simulacre d'un jeune homme frisé en éventail; un sanglier mâle dont les soies, dans la direction de toutes les vertèbres, sont hérissées verticalement; une statue d'*Adonis* sous la figure d'un jeune homme dans la première adolescence; un petit bélier, un cor-

beau, un canard, un dauphin; un bas-relief cinculaire repréſentant une tête humaine d'un regard farouche; trois patères; un grand nombre de cuillers de différentes formes; des amulettes; un demi-pied Romain; des poids, des balances, des anneaux, des aiguilles, des inſtrumens de Chirurgie, des miroirs, des clefs, des clochettes, des bracelets, des chaînes, des plats, des vaſes, &c.

L'article du fer eſt encore un des plus conſidérables, par le nombre & la variété des morceaux qui le compoſent. C'eſt la partie métallique qui excite le plus les regrets de M. *Grignon*, parce que la rouille a fait, ſur la plûpart de ces pièces, des dégradations d'autant plus complettes qu'elles ont été plus long temps & plus immédiatement expoſées à ſon action. Quelques-unes ont cependant réſiſté à cette rouille deſtructive, parce que, par un haſard heureux, elles ſe ſont trouvées enveloppées d'une eſpèce de chaux qui avoit réſulté de la calcination des pierres, lors de l'incendie de la ville du *Châtelet*. Parmi

les Antiques en fer, qui ont conservé leur caractère en partie ou en totalité, on possède une enclume; une bigorne *, qui paroît avoir été à l'usage d'un ouvrier en cuivre; des cloux de toute grandeur & de toutes les formes; différens outils, comme tenailles, compas, limes, couteaux en scies; une hache qui a beaucoup de rapport à la cognée des Limousins; des couteaux de toutes formes & dimensions pour les sacrifices & les usages domestiques; des fusils d'acier pour affiler les tranchans, des poinçons, des ciseaux d'artisans de toutes les espèces; différentes sortes d'armes, &c.

On n'a découvert dans ces ruines aucun ouvrage en marbre complet, mais seulement des morceaux & des poids. La pierre de taille est plus abondante. On a retrouvé quelques fragmens des corniches & des colonnes du péristile du Temple principal, qui sont d'Ordre Corinthien:

* C'est la partie pointue d'une sorte d'enclume; cette partie sert à tourner les piéces en rond.

les colonnes ont tout le poli que la pierre peut recevoir, & ces morceaux d'Architecture & de Sculpture ont conservé la fraîcheur qu'ils avoient au sortir de l'attelier du Sculpteur. La plus grande partie des colonnes de tous les quartiers de la ville, ont été mutilées par les flammes : il y en a d'Ordre Ionique & Corinthien, unies & cannelées. M. *Grignon* espère, d'après les dimensions de ces fragmens, pouvoir donner l'élévation des bâtimens, en suivant les principes de l'Architecture Grecque. On a trouvé peu de statues entières : la fragilité de la matière, la catastrophe qui a enséveli cette ville sous ses ruines, le laps du temps, & les accidens inévitables qui accompagnent les fouilles quelques précautions qu'on y apporte, font autant de causes destructives qui empêchent qu'on ne retire les Antiques dans leur intégrité. Il y en a cependant plusieurs qui méritent une attention particulière ; entre autres un buste de *Mercure* qui finit aux épaules; une statue de *Vénus Callipyga*,

de grandeur naturelle; une ſtatue d'enfant nouvellement né & empaqueté comme une momie ; une *Caryatide*, adoſſée à un Autel d'Ordre Toſcan : cette pièce n'eſt qu'ébauchée, ce qui donne lieu de penſer que l'ouvrier en a quitté le travail au moment de la deſtruction de la ville. Cette figure repréſente une femme nue, dont la tête eſt un peu inclinée ; elle eſt d'un travail plus avancé que le reſte de la pièce. Son viſage reſpire un air de décence & de réfléxion ; elle a les deux mains appuyées ſur la poitrine, & devoit tenir quelque choſe de la droite ; ſes jambes ſont croiſées : les maſſes de cette figure ſont diſtribuées facilement & dans de bonnes proportions.

Parmi beaucoup d'autres morceaux, on voit une main, avec partie de l'avant-bras, d'une ſtatue coloſſale, qui devoit avoir douze pieds de hauteur. M. *Grignon* la croit de *Priape*, parce qu'il a trouvé près de cette main l'attribut caractériſtique de cette obſcène Divinité, lequel attribut étoit dans les mêmes proportions, *monſ-*

trum horrendum, informe, ingens!

Les Antiques en terre, de différente qualité, sont aussi nombreux qu'ils sont variés par la matière, les formes, les ornemens & les couleurs. M. *Grignon* n'en donne ici qu'une notice très-succinte ; il en réserve les détails au temps où, toutes les fouilles étant finies, il sera en état de publier une description générale & satisfaisante des ruines du *Châtelet*. D'ailleurs, les vases, qui forment la partie la plus considérable de cette collection, sont chargés d'un grand nombre d'ornemens, dont l'explication demande une étude approfondie des sujets, qui, la plûpart, sont relatifs à des traits d'Histoire, à des cérémonies Religieuses, ou à des usages civils auxquels ces vases étoient destinés.

La partie la plus précieuse de ces vases est composée d'une terre rouge, enduite d'un vernis rouge très-éclatant, & d'un poli achevé. Cette belle pâte a été réservée pour les vases consacrés à la Religion ou destinés aux usages du luxe ; quelques-uns sont unis ou simplement ornés de mou-

lures ; d'autres ſont plus ou moins chargés de figures en creux ou en faillie. Les morceaux les plus rares & les plus riches ſont des bas-reliefs, décorés d'ornemens très-bien entendus, & parfaitement exécutés ; ils font plaiſir à l'œil par leurs formes élégantes & régulières, par l'eſprit & la correction du deſſin, par le fini du travail, par l'éclat & le poli de leur émail. Les ſujets ſont preſque tous intéreſſans ; ſi ce ſont des chaſſes, les animaux y ont de l'action. Ceux qui ſont conſacrés à la Religion impriment le reſpect, & les fêtes qui ſont repréſentées ſur d'autres inſpirent la gaîté ; enfin, les combats ſont des traits curieux qui tiennent à l'Hiſtoire de ce peuple. M. *Grignon* ne trouve qu'un ſeul défaut dans les vaſes tirés des ruines du *Châtelet* : c'eſt qu'en général ils péchent par leur baſe ; leurs pieds n'ont pas aſſez d'aſſiete ; ils ſont preſque tous verſans.

Lorſque la ville du *Châtelet* fleuriſſoit, l'art de la verrerie n'étoit point dans ſon berceau ; on en juge

par les fragmens nombreux qui ont été tirés des fouilles. Il paroit qu'on en composoit de toutes les couleurs, & qu'on le souffloit sous toutes sortes de formes. On n'a découvert qu'une seule pièce de verre dans son entier; c'est une loupe qui a été trouvée hors de la ville, près des ossemens d'un cadavre humain: sa forme est circulaire, sur trois pouces de hauteur; sa baze est hémisphérique, sans pied. On fabriquoit aussi des verres planes; on en a deux morceaux, dont l'un, inégal dans ses surfaces, est encore chargé vers ses bords d'un ciment rouge, très-fin & adhérent, qui le scelloit sans doute dans un chassis. L'autre est d'une eau plus pure que le précédent; il est plus épais, plus uni, & paroit avoir été usé & poli sur une de ses surfaces.

On n'a encore découvert dans l'enceinte de la ville que deux mâchoires d'homme; mais on s'est assuré, par l'essai d'une fouille provisoire, que le lieu de l'inhumation de la plus grande partie des habitans étoit situé hors de la ville, près d'une Voie

Romaine qui ſubſiſte encore. On ſçait que la coutume d'inhumer les morts hors des villes, étoit conſacrée par une loi des Douze Tables.

M. *Grignon* termine par les végétaux l'énumération des Antiques qu'il a découverts. Tout le bois qui a échappé à l'incendie général, eſt entièrement pourri, réduit en terreau, à l'exception d'un petit morceau de planche de chêne, tiré du fond d'un puits, & d'un morceau de ſapin qui a conſervé ſon organiſation & ſa couleur, à la faveur de ſa réſine & de la profondeur du terrein qui le recouvroit. Mais toutes les eſpèces d'ouvrages de charpente & de menuiſerie ſont entièrement conſumés. On a obſervé, ſur le ſol des appartemens, des couches horiſontales, minces & noires, qui marquoient les veſtiges des planchers. On a tiré des ruines une cruche de terre, qui étoit à demi remplie de noyaux de ceriſes; quoique décompoſés en plus grande partie, ils avoient conſervé leur forme : il eſt probable que ces ceriſes avoient été confites dans cette cruche;

Ce nouveau *Musæum*, qui se forme par ordre du Roi, & sous la direction de M. *Grignon*, renferme aussi différentes pièces d'Antiques en bronze, en fer & en pierres, dont il n'a point fait mention dans sa Notice, parce que ces morceaux, dit-il, se présentent sous des formes si bisares ou si mutilées qu'il n'en a point encore saisi l'esprit. Il attend des pièces de comparaison, pour pouvoir les juger avant de les annoncer dans le Bulletin qu'il se propose de donner à la fin de l'année, pour faire part aux Amateurs des nouveaux succès de ses traveaux. Quant à l'Histoire de la ville du *Châtelet*, il ne pourra la publier que lorsqu'elle sortira de son vaste tombeau ; c'est l'aspect que présentent toutes ces ruines, & l'on peut dire de cette ville ce que *Montagne* disoit de Rome : *on n'en voit que le ciel sous lequel elle étoit assise, & le plan de son gîte.*

Cette Brochure finit par un *Post-scriptum*, dans lequel Monsieur *Grignon* répond à quelques observations que M. *Sceyb* a insérées dans la *Ga-*

zette de Vienne, touchant le nom & la situation de la nouvelle ville découverte. Entr'autres assertions de ce Savant, il prétend que les *Ligoniens*, après avoir passé le *Pô*, dévasté l'Etrurie & l'Ombrie, battu les Romains près de la rivière d'*Aleja* & avoir pillé Rome, revinrent déposer dans un petit bois sur la montagne du *Châtelet*, tous les trésors qu'ils avoient enlevés sur leurs ennemis ; il assûre que cette montagne doit renfermer tous ces trésors, qui sont, entr'autres choses, ces vases Etrusques qu'on y trouve, & qu'on doit y en découvrir beaucoup d'autres, comme des armes, &c. M. *Grignon* répond à ce Sçavant que toutes les statues sont sculptées en pierres du pays, & que conséquemment elles ne viennent ni de Rome, ni de l'Ombrie, ni de l'Etrurie ; que les Simulacres en bronze ne sont que des Divinités Pénates, dont quelques-unes sont Gauloises ; qu'on a trouvé les fonderies & les creusets des ouvriers qui les ont jettées en fonte ; que les vases, quoiqu'ils soient en

grande partie de forme Etrusque, peuvent avoir été faits dans la ville même sur des modèles Etrusques puisqu'on a trouvé deux fours à Potier, ou que les habitans de cette ville ont pu les tirer de la fabrique établie à *Nismes*. Il assûre M. *Sceyb* que toute la construction de cette ville est à la Romaine, & non à la Gauloise; que la surface du *Châtelet* n'étoit point un bois, mais une ville fort considérable, fortifiée, percée de beaucoup de rues bordées de maisons pressées les unes sur les autres, ayant un Temple principal de 70 pieds de face, beaucoup d'œdicules particuliers où étoient déposées les statues des Dieux; que les arts y étoient exercés; qu'on y trouve beaucoup de choses précieuses par leur Antitiquité, mais rien de riche, peu d'armes; en un mot, qu'on n'a encore recueilli aucune parcelle de la masse d'or que les Gaulois obtinrent des Romains pour cesser leurs hostilités.

Je suis, &c.

A Paris ce 20 Août 1774.

LETTRE XIV.

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes, contenant la Géographie, l'Histoire, la Fable & les Antiquités ; dédié à M. le Duc de Choiseul ; par M. Sabbathier de l'Académie Etrusque de Cortone, Professeur au Collège de Châlons-sur-Marne, & Secretaire perpétuel de l'Académie de cette dernière Ville. Tome XVII. A Paris, chez Delalain Libraire, rue de la Comédie Françoise ; un volume in-8° de 555 pages.

Vous trouverez dans ce dix-septième Volume, Monsieur, le même soin, la même érudition, les mêmes recherches, la même clarté de style qui font le mérite de ceux qui l'ont précédé, & je suivrai la

même méthode pour vous en rendre compte, c'eſt à-dire, que je choiſirai quelques-uns des articles les plus propres à exciter la curioſité du plus grand nombre des Lecteurs. Il ne faut pas cependant s'imaginer que les autres ſoient moins eſtimables, & ſurtout moins utiles; mais ils ſont moins ſuſceptibles d'être rapportés dans un extrait.

FABIENS. C'étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de Rome. On en faiſoit remonter l'origine juſqu'à *Hercule*, quatre ou cinq cens ans avant la fondation de cette Ville; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il y avoit déja des *Fabius* avant qu'elle fût bâtie, puiſque *Rémus* appella de ce nom ceux qui s'attachèrent à lui. *Pline* ſemble croire que les *Fabiens* furent ainſi appellés à cauſe des *féves* qu'ils ſçavoient bien cultiver, comme les *Lentulus* & les *Cicérons* à cauſe des *pois* & des *lentilles*. Cette famille étoit diviſée en pluſieurs branches qui toutes donnèrent de célèbres Magiſtrats à la République. Rien ne montre mieux leur

puissance que l'offre généreuse qu'ils firent, l'an de Rome 275, d'entreprendre la guerre à leurs dépens contre les *Véiens*. » La République étoit alors » épuisée d'argent. La famille des *Fa-* » *biens* s'adressa au Sénat, &, par la » bouche du Consul *Cæson Fabius*, » elle demanda en grace qu'on voulût » bien se décharger sur elle du soin » & des frais de la garnison qu'il étoit » nécessaire d'opposer aux entreprises » des *Véiens*, ce qui demandoit un se- » cours plus assidu que nombreux, » promettant d'y bien soutenir l'hon- » neur du Peuple Romain. On fut » charmé d'une offre si noble & si » inouie, & on l'accepta avec une » vive reconnoissance. La nouvelle » s'en répand aussitôt dans toute la » Ville. Il n'y est parlé que des *Fabiens*. » On les loue, on les admire, on les » élève jusqu'au Ciel. *S'il y avoit en-* » *core deux familles pareilles*, disoit-on, » *que l'une se chargeât de la guerre con-* » *tre les Vosques, l'autre de celle contre* » *les Eques, la Nation pourroit demeu-* » *rer tranquille, pendant que des forces* » *particulières dompteroient pour elle les* » *Peuples voisins.*

» Le lendemain, dès le matin, tous
» les *Fabiens* se trouvèrent en armes
» à la porte du Consul, suivant l'or-
» dre qu'on leur avoit donné. Quand
» le Consul sortit revêtu de sa cotte
» d'armes, il apperçut dans le vesti-
» bule de sa maison tous ceux qui com-
» posoient sa famille, rangés en ba-
» taille. Il se plaça au milieu d'eux &
» leur commanda de se mettre en mar-
» che. Jamais les Citoyens n'avoient
» vû passer devant leurs yeux une ar-
» mée moins nombreuse, ni plus il-
» lustre & plus digne de leur estime &
» & de leur admiration. Ils étoient
» trois cens six, tous Patriciens, tous
» portant le même nom, & dont il
» n'y en avoit aucun qui n'eût été ca-
» pable de commander l'armée la plus
» considérable, dans les temps les
» plus célèbres de la République. Ils
» marchoient pleins de zèle & de cou-
» rage, menaçant d'accabler le Peu-
» ple *Véien* avec les forces d'une seule
» famille. Deux troupes différentes
» suivoient leurs pas. La première,
» composée de leurs parens & de leurs
» compagnons, alloit à la même ex-

» pédition, dans l'eſpérance d'avoir » part à leur victoire & à leur triomphe, dont ils ne paroiſſoient pas » douter. Les autres étoient une » grande partie du Peuple qui les con» duiſoit hors de la Ville par affec» tion & par eſtime, élevant juſqu'au » Ciel une entrepriſe ſi glorieuſe, leur » ſouhaitant toutes ſortes de proſpé» rités, & leur promettant, à leur re» tour, les Conſulats & les autres ré» compenſes honorables qu'ils alloient » mériter par un ſervice ſi important. » Et à meſure qu'ils paſſoient vis-à» vis du Capitole, de la Citadelle & » des autres Temples, ils prioient » tous les Dieux, tant ceux qu'ils » avoient devant les yeux que ceux » qui ſe préſentoient à leur mémoire, » de protéger de ſi braves guerriers, » & de les rendre bientôt à leur Pa» trie & à leurs proches, ſains, ſaufs » & victorieux. Des prières ſi fer» ventes & ſi légitimes ne furent point » exaucées. «

Cependant les *Fabiens* déſolèrent long-temps le pays des ennemis, & mirent le leur en sûreté. On vit une ſeule

seule famille remporter plus d'une fois la victoire sur la Nation la plus puissante en ce temps-là de toute l'Etrurie. A la fin le grand nombre eut le dessus ; tous les *Fabiens* furent tués, depuis le premier jusqu'au dernier ; il en périt trois cens six ; un seul rejetton que sa grande jeunesse avoit retenu à Rome, releva cette famille illustre qui rendit de si grands services à la République dans les circonstances les plus importantes.

L'auteur nous fait une belle description d'un tableau de la Faim que les Lacédémoniens avoient à *Chaciæcos* dans le Temple de *Minerve*. » Elle » étoit représentée dans ce Temple » sous la figure d'une femme hâve, » pâle, abbatue, d'une maigreur ef» froyable, ayant les tempes creuses, » la peau du front sèche & retirée, » les yeux éteints, enfoncés dans la » tête, les joues plombées, les lè» vres livides, enfin les bras déchar» nés, ainsi que les mains qu'elle avoit » liées derrière le dos. « Ce tableau, dit M. *Sabbathier*, devroit être dans le Palais de tous les Despotes pour

qu'ils eussent sans cesse sous les yeux une image du malheureux état de leurs Peuples, & dans le Sallon des *Apicius* qui, insensibles à la misère d'autrui, dévorent en un repas la subsistance de cent familles.

FAMILIA. Cet article n'est pas un des moins instructifs de ce *Dictionnaire.* L'auteur y montre la source de la confusion qui regne dans la généalogie des familles de l'ancienne Rome. On pouvoit sortir d'une famille Patricienne & tomber dans une Plébéïenne par dégénération, & monter d'une famille Plébéïenne dans une Patricienne, sur-tout par adoption. Ainsi, quand le Patricien *Q. Cæpio* adopta le Plébéïen M. *Brutus*, ce M. *Brutus* & ses descendans devinrent Patriciens, & le reste de la famille des *Brutus* resta Plébéïen. Au contraire, lorsque le Plébéïen *Q. Metellus* adopta le Patricien *P. Scipion*, celui-ci & tous ses descendans devinrent Plébéïens, & le reste de la famille des *Scipions* resta Patricien.

FÉCIALES ou *FÉCIAUX.* Prêtres ou Officiers publics à Rome qui an-

nonçoient les Traités, la Paix, la Guerre, les Trèves. C'étoit un Collège composé de vingt Sénateurs, qui d'abord s'élisoient eux-mêmes. Ce droit fut dans la suite transféré au Peuple. » Le Collège des *Féciales* étoit » fort considéré à Rome; on n'entre- » prenoit point de Guerre, on ne » faisoit point de Paix sans leur mi- » nistère. Lorsqu'ils alloient parle- » menter, ils avoient sur la tête un » voile tissu de laine, & ils étoient » couronnés de verveine. Leur Office » étoit d'empêcher que les Romains » n'entreprissent de Guerre injuste, » d'aller comme Députés vers les » Nations qui violoient les Traités, » de leur demander réparation de l'in- » jure, & de leur déclarer la Guerre » si elles ne vouloient pas donner sa- » tisfaction. Si au contraire ces Peu- » ples faisoient voir que c'étoient les » Romains qui les avoient lésés, ils » leur livroient les auteurs de l'in- » jure; ils prenoient aussi connois- » sance des outrages faits aux Députés » de part & d'autre. Quand la Paix » ne se trouvoit pas faite selon les

» Loix, ils la déclaroient nulle. Si » les Commandans avoient fait quel» que chose contre la justice & con» tre le Droit des Gens, ils réparoient » leur faute & expioient leur crime. «

Il y a quelque rapport entre ces *Féciales* de Rome & les Officiers que les Grecs appelloient *Conservateurs de la Paix*; mais on voit combien il s'en faut que nos anciens Héraults d'armes répondent à cette dignité. » Quand » il falloit déclarer la Guerre, les *Fé-* » *ciales* élisoient un d'entr'eux à la plu» ralité des voix, qui s'en alloit, en » habit sacerdotal propre aux *Féciales*, » à la Ville qui avoit violé la Paix ou » les Traités. En arrivant sur les con» fins de la Ville, il appelloit à té» moins *Jupiter* & les autres Dieux » comme il alloit demander répara» tion de l'injure au nom des Ro» mains; il faisoit des imprécations » sur lui & sur la Ville de Rome, s'il » disoit rien contre la vérité, & con» tinuoit son chemin sur le terri» toire de cette Ville. S'il rencon» troit quelque Citoyen ou quelque » Païsan, il répétoit toujours ses im-

» précations, &, en arrivant à la porte,
» il faisoit la même chose aux Gardes
» ou à ceux qu'il y rencontroit. En-
» suite, il alloit à la place publique;
» se mettoit au milieu, & déclaroit
» aux Magistrats & aux Citoyens la
» cause de son arrivée. Il ajoûtoit à
» son exposé les mêmes imprécations
» & les mêmes sermens que ci-dessus.
» Si les Magistrats demandoient du
» temps pour consulter entr'eux, il leur
» donnoit dix jours, & à leur prière il
» accordoit encore deux fois le même
» délai.

» Si, au bout de ce terme, Rome ne
» recevoit pas la satisfaction qu'elle
» avoit demandée, le *Féciale* alloit
» une seconde fois vers le même peu-
» ple, & prononçoit publiquement
» les paroles suivantes: « Ecoutez
» *Jupiter*, & vous *Junon*; écoutez
» *Quirinus*, écoutez, Dieux du ciel, de
» la terre & des enfers; je vous prends
» à témoins qu'un tel peuple [il le
» nommoit] refuse à tort de nous
» rendre justice; nous délibérerons à
» Rome, dans le Sénat, sur les moyens
» de l'obtenir. « - - - - - - - - - - -

» En arrivant à Rome, il prenoit » avec lui ses Collègues, &, à la tête de » son corps, il alloit faire son rap» port au Sénat. Alors, on mettoit la » chose en délibération; & si le plus » grand nombre des suffrages étoit » pour déclarer la Guerre, le *Féciale* » retournoit une troisième fois sur les » frontières du même païs, ayant la » tête couverte d'un voile de lin, » avec une couronne de verveine » par-dessus; là, il prononçoit, en » présence au moins de trois té» moins, la formule suivante de décla» ration de Guerre: Ecoutez *Jupiter*, » & vous *Junon*; écoutez *Quirinus*, » Dieux du ciel, de la terre & des » enfers. Comme ce Peuple a outragé » le Peuple Romain, le Peuple Ro» main & moi, du consentement du » Sénat, lui déclarons la Guerre. » Après ces mots, il jettoit sur les » terres de l'ennemi un javelot en» sanglanté & brûlé par le bout, qui » marquoit que la Guerre étoit dé» clarée. «

L'article *FENÊTRES DES ANCIENS* présente des détails très-curieux. On

les fermoit avec des tablettes d'une matière transparente qui, laissant jouir de la clarté du jour, garantissoient en même-temps des injures de l'air. L'invention n'en fut trouvée que du temps de *Sénèque*. Le verre étoit en usage depuis long-temps ; on en faisoit des tasses, des vases, des gobelets, & l'on n'avoit pas imaginé d'en faire des vîtres. La pierre transparente dont on se servoit s'écailloit aisément & se fendoit en pièces larges & minces. On les prit d'abord dans l'Espagne Citérieure, & depuis en Chypre, dans la Cappadoce & dans la Sicile. » On voit encore » aujourd'hui, dans l'Eglise de *Saint-* » *Miniat* auprès de Florence, de » grandes tables d'une pierre trans- » parente ; il n'y en a qu'une à chaque » fenêtre qui la ferme entièrement.... » C'est de ces sortes de pierres de » Cappadoce, que *Néron* bâtit un » Temple dans sa maison dorée où » l'on voyoit clair en plein jour, sans » qu'il y eût aucune fenêtre. Outre » ces tables de pierres transparentes, » les Anciens se servoient, au lieu

» de vîtres, de voiles ou de pièces
» de toile, comme plusieurs font en-
» core aujourd'hui, &c. «

On ne peut s'empêcher d'être étonné des devoirs minucieux auxquels toute la vie du *Flamen Dialis* ou *Principal Prêtre de Jupiter* étoit assujettie. En voici quelques-uns : il ne pouvoit aller à cheval ni voir une armée hors de la Ville ou rangée en bataille. Il n'étoit permis à personne de lui emprunter du feu ; il ne pouvoit avoir aucun nœud ni à son bonnet, ni à sa ceinture, ni à aucun de ses vêtemens ; il ne lui étoit permis de toucher ni chèvre, ni chair crue, ni lierre, ni féve, ni même d'en proférer les noms ; il lui étoit défendu de tailler les branches des vignes qui s'élevoient trop haut ; il ne pouvoit coucher trois nuits de suite dans un autre lit que le sien. Tout jour de l'année étoit jour de fête pour lui. Il lui étoit défendu de sortir sans son bonnet sacerdotal. Si sa femme venoit à mourir, il perdoit sa dignité, &c, &c. Il seroit difficile, ce semble, de rendre raison de formalités aussi

bisarres. Les *Flaminiques* étoient des Prêtresses particulières ou simplement les femmes des *Flamines*. La femme du *Flamen Dialis* étoit la *Flaminique* par excellence. » Elle s'habilloit de cou» leur de flamme & portoit sur ses » habits l'image de la foudre de même » couleur, & dans sa coëffure un ra» meau de chêne verd ; mais, lors» qu'elle alloit dans les Temples, elle ne » devoit point orner sa tête ni peigner » ses cheveux. Il lui étoit défendu d'a» voir des souliers de bête morte, » qui n'eût pas été tuée ; il ne lui » étoit pas permis de monter des » échelles plus hautes que de trois » échelons. Le divorce lui étoit inter» dit, & son sacerdoce cessoit par la » mort de son époux ; enfin, elle » étoit astreinte, dit *Aulu-Gelle*, aux » mêmes observances que son mari. «

Vous penserez, ainsi que moi, Monsieur, qu'on ne sçauroit trop engager M. *Sabbathier* à continuer cet excellent *Dictionnaire*, & à ne point se rebuter par la longueur & le poids du travail. Un Dictionnaire n'a de prix qu'autant qu'il est complet, &, s'il ar-

rivoit que celui-ci fût interrompu, les volumes qui ont déja paru, quoiqu'utiles, perdroient beaucoup de leur mérite. Jusqu'à présent cet inconvénient n'est point à craindre; M. *Sabbathier* donne régulièrement quatre volumes par an, & l'on ne peut que souhaiter qu'il persévère dans la même exactitude. Du reste, le volume dont je viens de vous rendre compte, mérite les mêmes éloges que les précédens. Je crois cependant que l'auteur pourroit abréger un peu son travail en donnant à un assez grand nombre d'articles moins d'étendue qu'ils n'en ont, & en supprimant beaucoup de réfléxions communes ou peu néceſſaires.

*Lettre de M. A. Petit, Docteur-Régent en Médecine de la Faculté de Paris, &c, à M***, au sujet du compte que M. Fréron a rendu de la Dissertation de M. Gauthier sur la méthode de guérir les Hernies de l'aîne par le caustique.*

J'INSÈRE dans mes Feuilles avec

d'autant plus d'empressement & de plaisir cette Lettre de M. *Petit*, qu'elle désabusera les personnes que j'ai pû, contre mon intention, induire en erreur par le compte que j'ai rendu de la *Dissertation sur l'usage des Caustiques pour la guérison radicale & absolue des Hernies ou Descentes, &c, par M. Gauthier, Conseiller, Médecin du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

VOUS desirez sçavoir, Monsieur, s'il faut ajouter foi aux faits que M. *Fréron* avance *, pages 92 & 93 de l'*Année Littéraire*, n°. 12 1774, & qu'il articule de la manière suivante : *Tous nos Médecins approuvent* la méthode de guérir les hernies de l'aîne par le caustique, *entr'autres, M. Petit; demandez-lui, Monsieur, ce qu'il pense de ce traitement; il vous répondra que M*rs*. Gautier & Maget*

* Je n'ai rien avancé de mon chef; tous les faits articulés dans ce N° de mes Feuilles sont d'après M. *Gauthier*, Conseiller, Médecin du Roi, &c.

guérissent radicalement les hernies, &c...
L'illustre M. de la Condamine voulut être opéré & le fut. M. Petit a été témoin oculaire de sa guérison parfaite. Vous prétendez, Monsieur, que l'intérêt du Public exige que je m'explique sur ces deux points. Je vais le faire, quoique j'aie plus d'une fois appris, par ma propre expérience, que, chercher à faire le bien Public, c'est s'exposer à une foule de désagrémens particuliers. Mais il faut faire son devoir, &, si le mien n'étoit pas de parler, soyez sûr que j'aimerois beaucoup mieux garder le silence. Est-il vrai que quand on me demandera ce que je pense du traitement de M. *Maget*, je répondrai *que Mrs Gautier & Maget guérissent radicalement les hernies.* Est-il vrai que j'ai été *témoin oculaire de la guérison parfaite de M. de la Condamine.* Voilà les deux points sur lesquels je dois m'expliquer.

Il me semble que, si l'on me demandoit ce que je pense sur le traitement de M. *Maget*, je ne croirois pas avoir convenablement répondu à la question, en disant simplement que M. *Ma-*

get guérit : ce ne feroit pas là juger le traitement ; d'ailleurs, chacun fçait que quelquefois on guérit par un traitement plein de dangers. Il y a apparence que, dans le cas fuppofé, j'aimerois mieux m'exprimer ainfi : Un traitement eft bon, quand il guérit promptement, d'une manière sûre, & avec le moins de douleurs & de défagrémens poffibles. Si le traitement de M. *Maget* remplit toutes ces conditions, il eft bon. Mais les remplit-il en effet ? C'eft ce que j'ignore. Il eft vrai que j'ai vu, il y a quelques années, un jeune homme fort gras, qui fe difoit guéri par ce traitement. Il ne s'étoit point préfenté à moi avant de le fubir. Je n'ai point fuivi le traitement pendant qu'il le fubiffoit. J'ai feulement vu les cicatrices ; je me fuis affûré que les parties étoient bien retenues dans le ventre, & que de violens efforts ne les faifoient point fortir. Le malade m'a dit, & répété plufieurs fois, que le traitement avoit été fort long & très-douloureux. Je ne fçais point fi cette guérifon s'eft foutenue. Quand on dit qu'un homme

guérit de tel ou tel mal, cela signifie qu'il en délivre le plus grand nombre des malades qui se présentent à lui; que, s'il en manque quelques-uns, ces cas sont rares & ne sont, pour ainsi dire, que des exceptions à la règle. Or, n'ayant vu qu'un seul malade qui s'est dit guéri par M. *Maget*, je ne puis affirmer que celui-ci guérit habituellement, & que son traitement est sûr. Si l'on me forçoit de juger d'après ce fait & celui de M. *de la Condamine*, je ne balancerois pas d'affirmer que le traitement en question ne guérit pas promptement, qu'il est au contraire fort long, & qu'il s'en manque beaucoup qu'il soit exempt de désagrémens; car, dans les deux cas, il a causé de vives & longues douleurs. M. *de la Condamine* étoit un homme très-courageux. Cependant, un des jours où le caustique lui fut appliqué, après avoir excessivement souffert pendant cinq heures de suite, il ne put s'empêcher de dire qu'il ne conseilleroit jamais à personne de se soumettre à la même épreuve que lui. Je ne dis point cela

dans le dessein de déprimer la méthode de M. *Maget*, mais seulement dans l'intention de faire connoître la vérité. Je ne sçaurois être le *préconiseur* de cette méthode, par l'unique raison que je n'ai point assez d'expérience pour la juger ; en conséquence, je me trouve obligé de désavouer le langage qu'on voudroit me faire tenir. Mais je n'en suis point le détracteur : au contraire, les présomptions que j'ai formées sur elle lui ont été favorables : je l'ai dit dans toutes les occasions : je l'ai même écrit dans une Thèse soutenue aux Ecoles de notre Faculté, & je ne fais aucune difficulté de l'écrire encore au moment présent. Je trouve la méthode de M. *Maget* ingénieuse ; elle offre un moyen de guérison dans un cas où l'Art n'en fournit point. Il me semble qu'elle mérite d'être accueillie ; en un mot, elle me paroît assez fondée en raison pour qu'on en fasse des épreuves, & qu'on les multiplie. Mais ce n'est que d'après ces épreuves, que je me permettrai d'en porter mon jugement. Ceux qui blâmeront ma circonspec-

tion & qui l'accuſeront d'être exceſſive, ne ſavent vraiſemblablement pas qu'en Médecine, bien plus que dans l'exercice des autres Arts, il faut ſur-tout ſe méfier des préſomptions. L'importance de l'objet, quelque grande qu'elle ſoit, l'exige moins encore que la nature de la choſe, qui, ſoumiſe toute entière à l'expérience, ne ſçauroit être bien & légitimement jugée qu'à ſon Tribunal.

Le ſecond fait, ſur lequel vous me demandez des éclairciſſemens, eſt celui qui concerne M. *de la Condamine. Eſt-il vrai que j'ai été témoin oculaire de ſa guériſon parfaite?* Voici ma réponſe. En général, il eſt contre la bienſéance de citer & de faire parler les gens ſans leur aveu, & c'eſt ce qu'on a fait ici. Je ne m'en plains pas. C'eſt une bien petite faute que de ne pas obſerver vis-à-vis de moi les bienſéances reçues : auſſi je la pardonne volontiers, &, ſi je parois ici y faire quelqu'attention, c'eſt afin d'engager les perſonnes qui l'ont commiſe à réfléchir que, dans des circonſtances pareille à celle où nous

nous trouvons, la bienséance porte sur le devoir indispensable de donner au Public la plus grande sûreté possible Or, il est évident que le Public ne seroit sûr de rien, s'il étoit permis de citer les gens comme témoins sans leur aveu, & de leur faire tenir, sans leur participation, tous les discours qu'on jugeroit avantageux pour soi de mettre dans leur bouche. Quand j'ai vu M. *de la Condamine*, je l'ai regardé comme un homme qui n'avoit plus que très-peu de temps à vivre; il est mort en effet quelques jours après. Il y avoit environ cinq semaines qu'il avoit subi le traitement de M. *Maget*. L'une des plaies étoit fermée par une foible & mauvaise cicatrice; l'autre étoit encore ouverte; elle présentoit des chairs pâles & plattes. Il s'étoit fait un petit sinus dans lequel le p s s'étoit amassé, & que je dégorgeai par une douce pression. Voilà les faits dans la plus exacte vérité. Voyons maintenant s'ils présentent l'idée d'une *guérison parfaite*.

Quand, après avoir fait cesser tous les accidens d'une maladie, l'ordre des fonctions se rétablit, & que le

convalescent est rendu à l'état dont il jouissoit avant de tomber malade, on dit qu'il est parfaitement guéri, & l'on ne sçauroit avec raison le dire que dans ce seul & unique cas. M. *de la Condamine* a-t-il été rendu à l'état dont il jouissoit avant le traitement de M. *Maget ?* Les plaies que celui-ci a faites, ont-elles été bien consolidées ? Les hernies n'ont-elles plus reparu ? Hélas ! à toutes ces questions, ainsi qu'à toutes celles qu'on pourroit faire sur cet objet, il n'y a qu'une seule réponse à faire, & cette réponse est bien triste & bien funeste: M. *de la Condamine* est mort. Il est mort cinq semaines après l'opération, il est mort avant que ses plaies se fussent fermées ; j'ai été *témoin oculaire de ce désastre*, & je me vois transformé en *témoin oculaire d'une guérison parfaite !* Je m'arrête...... il seroit trop difficile de me contenir & de réprimer les mouvemens que de pareils excès font naître dans le cœur de tout honnête homme. Que les gens qui se livrent à ces excès-là, l'entendent mal ! Ils croient par-là avancer plus vîte &

arriver plutôt ; ils ne prennent pas garde que le moyen qu'ils employent est celui qui fait le plus sûrement reculer, & souvent éloigne du but pour jamais.

On a dit à cela : » Mais il n'est pas » possible que deux petites incisions » faites à la peau soient causes de la » mort d'un homme ; ainsi M. *de la* » *Condamine* est mort, il est vrai, à » la suite du traitement & avant » qu'il fût fini ; mais il n'est pas mort » par l'effet du traitement, parce » qu'un traitement si simple & si léger » ne peut faire mourir personne ». » Je veux croire qu'en général cela soit vrai : mais les personnes instruites croiront aussi que c'est pécher contre les règles, que de faire une opération, quelque légère qu'on la suppose, à un vieillard que ses travaux, ses infirmités autant que son âge, font toucher à la décrépitude, à moins que ce ne soit dans le cas d'une absolue nécessité ; & M. *de la Condamine* n'étoit pas dans ce cas-là. Les Médecins croiront que des douleurs vives, répétées & long-temps

continuées, (car la force de la vérité nous l'a déja fait dire, M. *de la Condamine* en a éprouvé un jour de très-vives pendant cinq heures) sont capables de jetter assez de trouble dans les fonctions d'un corps épuisé, pour que l'ordre ne puisse plus s'y rétablir. Ainsi, quoiqu'on convienne qu'en genéral deux petites incisions à la peau ne puissent faire mourir un homme bien constitué, il n'en est pas moins vrai que, chez un homme fort âgé, plein d'infirmités, presque paralytique des extrêmités inférieures, en un mot, chez un homme à peu-près décrépit, deux incisions à la peau, suivies d'un traitement long & douloureux, peuvent faire naître des accidens assez graves pour le conduire au tombeau. On sçait que, dans ces circonstances, le plus petit effort suffit pour renverser un édifice qui se soutient à peine & croule de tous les côtés. On sçait, pour parler sans figure, que, chez les vieillards décrépits, la suppuration s'établit avec peine, qu'elle est d'une mauvaise qualité, qu'elle épuise les

malades, qu'elle les jette dans la fièvre hectique, * &c.

J'ai dit & répété aux personnes qui ont traité M. *de la Condamine*, ce que je me trouve forcé d'écrire ici. Comment a-t-il pu se faire, après cela, qu'on m'ait cité comme témoin oculaire de la parfaite guérison de cet illustre Académicien ? J'ai ajouté, qu'agir comme on a fait, c'étoit bien indiscrettement compromettre la Méthode elle-même, & pécher contre l'axiome qui dit *non sunt infamanda remedia*. Quand on veut établir une Méthode, doit-on la risquer ainsi dans un cas où l'homme éclairé est sûr qu'elle manquera son effet ? Est-il un remède, quelqu'excellent qu'on le suppose, qui ne devienne un poison par l'effet d'une application vicieuse ?

D'après cela, il me paroit évident que ce seroit une injustice de se prévenir contre la Méthode, parcequ'une

* Mot Grec qui veut dire *habituel*. On appelle fiévre *hectique* ou *hétique* une espèce de fiévre qui, consumant peu-à-peu les parties solides du corps, cause une maigreur & une foiblesse extrêmes.

fois elle auroit été nuiſible, faute d'être ſagement adminiſtrée, c'eſt-à-dire, appliquée à un ſujet ſuſceptible d'en éprouver les bons effets. Auſſi le fait de M. *de la Condamine* me ſemble-t-il étranger, en quelque ſorte, à ce qui concerne la valeur intrinſèque du traitement de M. *Maget*. Ce traitement pourroit réuſſir dans tous les autres cas, quoiqu'il ait fait du mal, dans celui-ci, à cauſe de la mauvaiſe diſpoſition du ſujet. Il faut donc écarter ce fait. La vérité ne permet pas de le donner comme une guériſon, & l'équité ne veut pas qu'on en faſſe un argument contre la Méthode elle-même. M. *Maget* deviendra plus circonſpect ; il fera de nouvelles épreuves, en prenant de ſages meſures, dont la prudence & les bonnes regles lui font un devoir. Les gens de l'art, ſous les yeux deſquels il opérera, dépoſeront de ce qu'ils auront vu, & leur rapport déterminera de ma part un jugement que mon peu d'expérience me force de ſuſpendre.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 22 Août 1774.

LETTRE XV.

Traité du Luxe, par M. Butini; à Genève chez Isaac Bardin Libraire; un volume in-12 de 250 pages.

JAMAIS question n'a été plus souvent agitée que celle des avantages & des inconvéniens du luxe. Ses partisans ont traité cette matière d'un style plus brillant que solide; ses antagonistes, peut-être avec trop de sévérité. Le Volume que je vous annonce, Monsieur, évite les deux excès, &, sur ce sujet qui paroissoit épuisé, j'ai rencontré peu d'ouvrages où il y eût un plus grand nombre d'observations utiles, & qui fussent aussi agréables à lire.

L'auteur divise son *Traité* en quatre Livres. Il expose dans le premier les *Causes du Luxe* qu'il commence par définir. Il donne le nom de Luxe à toute jouissance superflue, c'est-à-dire, rigoureusement à toutes celles

qui ne sont pas nécessaires à la vie, mais, dans un sens plus vrai & plus conforme aux idées générales, *à toute jouissance qui n'est prescrite ni par les usages de la Nation où l'on vit, ni par la fortune, & dont on peut se priver, sans se couvrir de ridicule auprès des gens sensés.* Un Luxe modéré entre dans les vues de la Nature, qui a répandu sur la terre comme dans les cieux une magnificence égale à sa grandeur, & qui n'a pas prodigué tant de bienfaits aux hommes pour leur en défendre l'usage. Les jouissances du Luxe ne peuvent donc être pernicieuses, que lorsqu'elles doivent leur naissance à l'excès de l'inégalité des richesses qui met nécessairement les hommes dans un état forcé. Un Luxe modéré est celui qui regne chez une Nation, où les citoyens de tous les rangs peuvent jouir par leurs travaux des douceurs de la vie, sans être obligés de ramper aux pieds d'un maître; où l'on ne connoît ni les pauvres en haillons, spectacle qui nous reproche notre foiblesse ou notre inhumanité, ni les hommes excessivement

vement riches, petits tyrans qui dessèchent ce qui les environne, & jettent un œil dédaigneux sur le peuple qu'ils ont ruiné. Une telle Nation, ajoute l'auteur, sera peuplée d'hommes justes : car les hommes cultivent volontiers la vertu, pourvu qu'elle ne les conduise pas à la misère. Mais quelle est l'origine du Luxe excessif? » Dès qu'un homme posséda la fortune » qui faisoit auparavant le bonheur » de cent hommes, n'étant plus con- » traint de gagner sa vie par le travail, » tantôt il s'endormit au sein de l'oi- » siveté, tantôt il se livra sans réserve » à tous ses desirs : bientôt ses or- » ganes fatigués, ou du repos ou de la » monotonie de ses jouissances, en de- » mandèrent de nouvelles, &, pour » qu'il ne mourût pas de langueur, il » fallut inventer de nouveaux plaisirs : » approche, dit-il au pauvre que la faim » poursuivoit dans sa chaumière, viens, » par des fêtes & des jeux, chasser » l'ennui qui me dévore ; donne de » l'éclat & de la vie à ces objets qui » m'environnent ; rends-moi respec- » table à mes rivaux par un faste &

» un appareil imposant ; ou bien
» marche à ma suite quand je daigne
» paroître en public : à ces conditions,
» je ferai réfléchir sur toi quelques
» rayons de ma gloire, & je te pro-
» curerai du pain tant que tu le méri-
» teras par ton travail. Aussitôt les
» beautés faciles viennent lui offrir à
» prix d'or des plaisirs qui n'ont de
» douceur que lorsque l'amour les
» donne ; bientôt après le mercénaire
» s'avance & demande des ordres ;
» le laboureur présente respectueu-
» ment ses denrées ; l'homme de ta-
» lent offre d'une main tremblante des
» chefs-d'œuvre qu'on honore d'un
» sourire ; & l'artiste ingénieux in-
» vente les équipages, les dorures,
» les glaces, les palais & toutes ces
» superfluités somptueuses que nos
» Philosophes eux-mêmes ne dédai-
» gnent pas toujours. Alors la scène est
» changée : cette Terre, qui paroissoit
» créée à l'usage de tous ses habitans,
» n'est plus créée qu'à l'usage des ri-
» ches : c'est pour eux que l'Agricul-
» teur moissonne, que le Navigateur
» parcourt les deux hémisphères,

» que l'Artiste fabrique, & que le
» Commerçant négocie : les desirs &
» les jouissances de quelques Sibarites
» n'ont d'autres bornes que celles de
» l'univers «.

Les femmes en général aiment le Luxe & contribuent à ses progrès, parce qu'il sert leur coquetterie & leur vanité, & qu'elles le croient propre à augmenter leurs conquêtes. Le gouvernement influe aussi beaucoup sur le Luxe, qui est modéré lorsque les Chefs de l'Etat font aimer le travail & respecter les mœurs, mais qui devient excessif lorsqu'ils favorisent la prodigalité des Courtisans & des Parvenus. » Dans un bon gouver-
» nement, la simplicité regne chez
» les particuliers, & la magnificence
» chez le public. Le peuple trouve
» alors de grandes ressources dans
» sa frugalité ; il construit des che-
» mins aussi vastes que solides, des
» aquéducs étonnans par leur gran-
» deur, des canaux qui portent l'a-
» bondance sur les terreins les plus
» éloignés des rivières & sur les sols
» les plus arides, des Greniers publics

» qui nourrissent les Citoyens lorſ-
» que les ouragans leur déclarent la
» guerre, des hôpitaux où la pau-
» vreté bénit la richeſſe, des Hôtels-
» de-Ville où la Juſtice rend ſes ora-
» cles, & des Temples où la Pein-
» ture, la Sculpture & l'Architec-
» ture étalent à l'envi leurs prodiges.
» Mais quels monumens les Citoyens
» d'un gouvernement corrompu élè-
» veront-ils pour la poſtérité ? Ils rap-
» portent tout à eux-mêmes, &, quand
» ils ont prodigué leur argent en coli-
» fichets, en modes d'un jour, il leur
» en reſte peu à donner à la patrie «.

Le ſyſtême des rentes dans un Etat eſt très-favorable au Luxe. Les rentes perpétuelles ſont funeſtes à l'Etat qui emprunte; les viagères le ſont également, & au débiteur & au créancier; elles arrêtent les progrès du commerce dont elles détournent les fonds; elles multiplient la claſſe des oiſifs, & diminuent le nombre des mariages.

Dans le ſecond Livre, l'auteur démontre les avantages d'un Luxe modéré. Par-tout où l'on voit des ri-

ches & des pauvres, la passion des riches pour les superfluités que procure le travail des pauvres, est le seul remède qui puisse fermer la plaie qu'ouvrit l'inégalité. Otez aux riches la passion des bâtimens, aux femmes celle des modes & des nouveautés, les ouvriers & les marchands seront à peu-près réduits à l'aumône. On doit applaudir à l'industrie qui, embrassant dans ses vues tout le genre humain, a étendu la carrière des Arts, & mis à la portée du peuple ce qui n'étoit qu'à la portée des Grands. » Les Livres n'appartenoient qu'aux gens » riches ; l'Imprimerie les a mis dans » les mains de tout le monde ; les » Tableaux ne décoroient que les » Palais ou les Eglises ; maintenant, » grace aux gravures, tout Amateur » peut applaudir aux talens de *Greuze* » ou de *Vernet*. L'ouvrier même qui » a quelque habileté dans son Art, » peut vivre plus agréablement de» puis que l'industrie s'est perfection» née : l'étoffe qui le couvre est moins » grossière, la maison où il loge est » mieux distribuée, le vin qu'il boit

» a plus de délicatesse & de saveur :
» voilà les découvertes qui sont vrai-
» ment utiles, parce qu'elles assûrent
» le bonheur des particuliers & la
» tranquillité des Etats ; il n'y a point
» de révolte dans les pays où le peu-
» ple jouit des douceurs de la vie «.

L'auteur détaille les avantages des Manufactures, fruits d'un Luxe utile. Des femmes infirmes, des enfans, des vagabonds, des soldats invalides, trouvent à s'y procurer du pain en servant la Patrie. Ce sont les Manufactures qui, dans les pays pauvres, conservent les habitans, qui retiennent l'opulence dans les pays riches, qui entretiennent par-tout l'abondance des denrées & la circulation des métaux. » Les seules Manufac-
» tures de laine font travailler en An-
» gleterre un million d'ouvriers : le
» jour à Scheffield, à Manchester, à
» Yarmouth, vous croyez marcher
» dans un désert ; le soir un peuple
» immense sort des atteliers, & vient
» dans les promenades jouir de ses
» amis & de la Nature. Grace à ces
» Manufactures, les hameaux mêmes

» sont peuplés de riches fabriquans :
» comment ne le seroient-ils pas ?
» L'Angleterre vend chaque année
» aux seuls Portugais pour un mil-
» lion trois cens mille livres sterling
» d'étoffes de laine ; en échange, elle
» fait sortir tout l'argent qui y cir-
» cule : la soie, l'or & les diamans
» fuient les rives du Brésil & du
» Tage où ils ont pris naissance pour
» se rendre dans un pays auquel la
» nature n'avoit accordé que la laine,
» le plomb & l'étaim.

Il est certain que le Luxe des riches & des Artistes procure de grands avantages au Commerce, & même à l'Agriculture. L'auteur pose en principe que le Luxe est utile à ce dernier Art, tant qu'il n'enlève ni les hommes, ni des terreins propres à la charrue. Lorsque les riches dépensent leurs biens en objets de faste & de décoration, tout n'est pas perdu, puisque la rétribution des Commerçans & des Artistes qui les ont servis, féconde encore les campagnes. Aussi est-ce dans le voisinage des grandes villes, & sur-tout des villes de Com-

merce, que l'Agriculture eſt le plus floriſſante. » Dès qu'en chaſſant les » Maures, on eût chaſſé les Ar» tiſtes de l'Eſpagne, la terre, ſous des » mains moins riches, devint moins » féconde. Ce vaſte pays, dépouillé » de ſes moiſſons, ne put nourrir » les débris de ſa population qu'avec » les bleds de l'Angleterre. De nos » jours, la Suède a voulu renvoyer » tous ſes ſujets à la charrue : mais, » loin d'embraſſer un état pour lequel » ils n'étoient pas nés, les Artiſtes » ont fui une patrie qui les traitoit » avec dédain ; ils ont porté leur in» duſtrie chez une Puiſſance rivale. » Pétersbourg s'eſt élevé ſur les rui» nes de *Stockolm* ; la Suède ne peut » ſe relever de la langueur où elle eſt » tombée qu'en rétabliſſant ſes Ma» nufactures «. De tous ces faits, l'auteur tire cette ſage concluſion : faire concourir, autant qu'il eſt poſſible, les Arts à la perfection de l'Agriculture, voilà la ſcience des hommes d'*Etat*. » Dans les cantons où le ſol eſt dur, » où la terre, deſtinée à la culture du » froment, n'eſt féconde que par des

» travaux assidus, où les instrumens
» de l'Agriculture sont grossiers, où
» la grêle & les ouragans ravagent les
» moissons, où le produit total est à
» peine supérieur à la subsistance des
» agens de l'Agriculture, il faut re-
» noncer aux Manufactures d'un tra-
» vail délicat, ou bien l'on perdroit
» tout en voulant tout envahir : ne
» placez sur de semblables terreins que
» peu de Manufactures, parce que le
» paisan ne peut consacrer à ce tra-
» vail que quelques journées d'hyver.
» Mais, dans les pays de vignobles &
» de pâturages, où le Cultivateur jouit
» de quelques mois de loisir & même
» dans les pays de labour où la terre
» sèche & légère n'offre que de fa-
» ciles travaux, les paisans peuvent
» s'occuper, dans les Manufactures qui
» sont d'un usage général, à ébaucher
» ces ouvrages délicats qu'on ne per-
» fectionne qu'au sein des Villes. Dans
» la belle saison, ils taillent, ils pro-
» vignent la vigne, ils moissonnent
» les trésors de *Cérès* ; dans la saison
» morte, ils font courir la navette
» sur le métier ; ils trouvent dans leur

» travail un asyle contre l'ennui & » contre la misère. C'est ainsi que » l'Agriculture se ranime, sur-tout » dans les cantons qui manquent de » débouchés : les denrées que con- » sommoient les insectes, y devien- » nent l'aliment des hommes ; les » pays de pâturages, communément » peu habités, y gagnent une popu- » lation étendue ; les Communes se » cultivent, les déserts fuyent ; tout » Artiste qui vient y établir une nou- » velle branche de commerce est un » génie bienfaisant qu'entourent l'a- » bondance & la joye. «

Dans le troisième Livre sont déve- loppés les inconvéniens du Luxe. Le premier de ces inconvéniens est cette monstrueuse inégalité de fortunes qui marche toujours à sa suite. On a vû des hommes oisifs posséder plus d'un million en bijoux & en superfluités, tandis que des milliers d'autres, ac- cablés de travaux, possédoient à peine une table & un lit. Ce barbare effet du Luxe a été funeste aux Grands en fermant leurs cœurs à l'humanité, & aux Pauvres en les rabaissant au-

dessous de l'homme sauvage. » Peut-
» être n'est-il pas un pays plus misé-
» rable que la Pologne, parce que
» deux ou trois mille Seigneurs, pro-
» priétaires du Royaume, vivent dans
» le luxe, & que tout le Royaume est
» plongé dans la misère. Chaque paï-
» san, quatre jours par semaine, est
» forcé de servir le Seigneur de sa Pa-
» roisse; s'il est négligent, s'il déplaît
» à son Maître, on l'étend par terre,
» le dos nud; un Esclave le tient par
» les pieds, un autre le tient par la
» tête, un troisième lui met le dos
» en sang avec un fouet. «

Autre abus du Luxe excessif: il dé-
truit l'Agriculture. Ce n'est sans doute
que dans les pays où l'on cultive les
Arts de Luxe, que l'Agriculture de-
vient peu-à-peu florissante; mais à
peine a-t-elle atteint sa perfection,
qu'elle penche vers sa décadence.
Bientôt les païsans se figurent que la
grandeur consiste à apprendre un mé-
tier & à séjourner dans les Villes.
D'un autre côté, combien de terreins
les Seigneurs ne perdent ils pas en
bosquets, en charmilles, en avenues

d'arbres magnifiquement inutiles. Un pays, où toutes les terres n'appartiendroient qu'à eux, seroit aussi désert qu'un pays de Sauvages. » Quand » on tire les païsans de la charrue afin » d'en faire des Artistes, ces hommes » du moins ne sont point perdus pour » la Société. Mais qu'importe à l'Etat » cette multitude de Laquais qui » jouent & dorment dans une anti- » chambre, tandis que la Patrie a be- » soin de Cultivateurs & de Soldats? » Qu'importe ce cortège de Valets de » chambre, de Pages, d'Intendans, si » rampans devant les Seigneurs, & » si fiers devant leurs Vassaux? «

Un Luxe modéré augmente la population; un luxe excessif l'anéantit; il tue les hommes avant leur naissance; il empoisonne, il abrège les jours de ceux qui sont déja nés; il ruine une multitude de Particuliers qui montent leur dépense au-dessus de leur état. Il ne rend pas heureux ceux-mêmes qui, sans détruire leur fortune, peuvent se plonger dans le faste & la mollesse; car le bonheur n'est que dans la vertu. L'auteur, à cette oc-

casion, oppose au portrait d'une femme, dont les excès, dès l'âge de trente ans, ont détruit la santé, le caractère d'une femme qui a trouvé le bonheur dans la pratique des devoirs de son sèxe. Ce dernier portrait mérite d'être cité. » *Sophie* vit avec un époux » qu'elle a choisi ; elle vit avec ses » enfans qu'elle se plaît à instruire. » Vous ne trouverez point dans ses » leçons ce vain étalage de l'esprit » qui est également le fard de la vé» rité & du mensonge ; mais vous y » trouverez ces épanchemens d'un » cœur qui aime & qui connoît ses » devoirs. Chaque jour elle rend ses » fils chers à son époux ; chaque jour » elle cultive ces jeunes plantes, trop » contente de leur voir porter des » fleurs & des fruits. Ah ! sans doute » rien alors n'est comparable au sort » d'une mère qui, jouissant du présent » & de l'avenir, voit s'ouvrir devant » elle une riante perspective, s'enivre » du nectar de l'espérance, & se flatte » que ses enfans se distigueront par » leurs talens & par leurs vertus. » Qu'elle est grande, qu'elle est res-

» pectable, une mère qui en remplit » les fonctions, une mère qui, médiatrice entre son époux & ses fils, » établit la concorde au milieu d'eux » & leur fait couler des jours dignes » de l'*Élisée*; une mère qui verse son » superflu sur les pauvres ! A son af» pect le voluptueux rougit & baisse » les yeux; l'homme dur se sent atten» drir; le Petit-Maitre devient mo» deste, & l'homme sensible bénit le » sort de son époux. «

Le Luxe contribue aussi aux progrès du Despotisme. Ici, est un morceau très-énergique contre les Despotes. Après avoir dit qu'on les a vû dévorer dans un repas la subsistance de plusieurs Villages; créer, aux dépens des jours de plusieurs milliers d'hommes, ces prodigieuses pyramides admirées des Curieux & détestées des Philosophes; faire venir des animaux féroces de toutes les parties du globe pour les faire combattre ensemble & souvent même avec des hommes : à ces affreuses images le sang de l'auteur paroît s'enflammer. » Barbares, » s'écrie-t-il, l'on devroit les préci-

» piter dans l'arène, afin d'expier les
» maux qu'ils font à l'humanité. Oui,
» sans doute, ce seroit un spectacle
» utile que de voir tous les Tyrans
» ensemble jettés au milieu d'un cir-
» que, condamnés à combattre les
» uns contre les autres à la vûe d'un
» peuple immense, agités de convul-
» sions & de remords au souvenir de
» leurs crimes & à l'aspect du sup-
» plice, demandant tous, à genoux &
» les larmes aux yeux, miséricorde
» & grace à leurs Sujets qui s'élèvent
» au-dessus d'eux en leur pardonnant
» leurs outrages. « Cette saillie Ré-
publicaine ne pourra déplaire qu'aux
ennemis de l'humanité.

On établit, dans un des Chapitres suivans, qu'un grand luxe est dangereux, sur-tout pour les Nations pauvres; car tout Etat qui consomme le produit de l'industrie des autres pays plus qu'il ne peut donner de la sienne, paye nécessairement sa balance en métaux ou en marchandises de premier besoin, &, quelque parti qu'il prenne, il creuse un abîme où il doit tôt ou tard être enséveli. » Dans la

» Pologne, par exemple, Royaume
» qui n'eſt riche qu'en bleds, qui n'a
» point de Manufactures & qui tire
» tout des Etrangers, le Luxe eſt deſ-
» tructif: il faut vendre cent ſeptiers
» de bled pour habiller un Seigneur,
» il faut ravir la ſubſiſtance à mille
» Polonois pour donner une fête pu-
» blique; il faut laiſſer une multitude
» de champs en friche, parce que des
» Seigneurs, qui ont dépenſé leur ar-
» gent en parures & en fantaiſies,
» n'en ont plus pour faire valoir leurs
» poſſeſſions *: ce Royaume recueille
» chaque année autant de bleds qu'il
» en faut pour nourrir douze millions
» d'hommes; mais il eſt forcé d'en
» vendre la moitié aux Etrangers
» pour payer les dentelles, les bi-
» joux, les galons qu'il achète; ainſi
» il perd par ſon Luxe la moitié de
» ſes habitans; ſur un ſol plus étendu
» que la France, l'on compte à peine
» ſix millions d'hommes; il ſemble que
» la Nature ait frappé de ſtérilité les

* Voyez l'*Eſprit des Loix*, livre 20, ch. 22.

» peuples esclaves, comme si elle eût » voulu diminuer le nombre des mal» heureux. « Enfin, le goût du Luxe détruit l'esprit militaire, les mœurs, le patriotisme; il endurcit l'ame, & à ce sujet l'auteur répète ce qui a été dit mille fois avant lui, parce que ces abus ont été frappans dans tous les siècles, & qu'ils sont de nature à être saisis par les Moralistes les moins profonds.

Dans le dernier Livre il traite des soins que doit se donner le Gouvernement pour tirer parti des avantages du Luxe, & pour en corriger les inconvéniens. Il blâme l'usage de rejetter les impôts sur les denrées de première nécessité : comme si, dit-il, on craignoit d'avoir trop de bled ou de vin. Il voudroit qu'on ne taxât que les objets du Luxe qui ne tombent que sur les gens riches; les parcs, par exemple, la multitude des domestiques de parade, les dorures, les broderies, la vaisselle, les chevaux, les équipages, les hôtels, &c.

Les derniers Chapitres établissent

la néceſſité des Loix ſomptuaires pour les Gouvernemens Démocratiques, indiquent quelques moyens utiles pour diminuer l'inégalité des richeſſes, & donnent des éloges mérités aux Loix ſomptuaires de la République de Genève, patrie de l'auteur.

Ce *Traité*, Monſieur, ne peut être que l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'eſprit. On y trouve de très-bonnes vues, & un grand nombre de Chapitres bien écrits. Il en eſt cependant dont le ſtyle eſt un peu trop oratoire, d'autres où il eſt trop figuré, trop poëtique; ce n'eſt pas-là le ton qui convient à un *Traité*; mais vous pardonnerez aiſément ce défaut léger à la multitude d'excellentes réflexions dont celui-ci eſt rempli, & vous mettrez cette production au nombre des meilleurs Ecrits qui ayent paru ſur cette matière importante.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Août 1774.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CINQUIÉME VOLUME DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1774.

Fin de la Table des Matières du cinquième Volume de l'Année Littéraire 1774.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.
ANNÉE M. DCC. LXXIV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME SIXIÉME.



A PARIS,
Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIV.

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE I.

*Observations sur la Littérature, à M***; un volume in-8° de 340 pages. A Paris chez J. Fr. Bastien, Libraire rue du Petit-Lion Fauxbourg Saint Germain.*

CET ouvrage contient vingt *Lettres*: quoiqu'elles paroissent n'avoir pour objet que l'examen critique de la seconde Edition * du Livre des *Trois-Siècles*, publié par Mr. l'Abbé *Sabatier*, vous y trouverez, Monsieur, un grand nombre d'autres

* Cette seconde Edition, en trois volumes *in-8°* comme la première, se vend chez *de Hansy le jeune*, Libraire, rue Saint Jacques.

discuſſions littéraires qui décèlent, dans l'auteur, un homme de goût, un Critique impartial, inſtruit, judicieux, nourri de la lecture des Anciens & de celle de nos meilleurs Ecrivains modernes. On relève, dans la première *Lettre*, les fautes de ſtyle & de langage, les expreſſions recherchées, les jeux de mots, les pointes, les tournures incorrectes, &c, qui ſe rencontrent dans *les Trois Siècles*; telles que des *Aboyeurs ſecondaires..... Un Fauſſet philoſophique..... Chapelain à cent lieues de là.... Des inepties qui ſuffoquent les idées.........Francheville mort pour ſon compte....Un ouvrage d'Artaud mort ſubitement.........Des ouvrages de Bailli, frappés de mort auſſitôt qu'ils ont paru........Des abbréviations faméliques, &c.* On réprouve encore, avec raiſon, cette autre phraſe au ſujet des ornemens typographiques que les Auteurs employent pour faire valoir leurs ouvrages; » on loue, dit l'in» génieux Abbé *Sabatier*, le talent » du Graveur ſéparément de celui de » l'Ecrivain; *les Planches ſont ren» voyées à l'Artiſte, & ne ſervent de*

» *rien à l'Auteur qui prétendoit par elles* » *se sauver du naufrage* : « antithèse mesquine, dit le Censeur, pointe misérable, jeu de mots puérile.

L'Observateur examine, dans sa seconde *Lettre*, le plan du Livre des *Trois Siècles*; il trouve qu'il rentre un peu dans le plan du Dictionnaire de l'Abbé *Ladvocat*, de celui des *Hommes Illustres*, & sur-tout du *Nouveau Dictionnaire Historique*. Il indique à M. *Sabatier* la manière dont on auroit pû rendre ce plan plus régulier & moins défectueux. » Vous auriez pû, » lui dit-il, exposer l'état des Sciences » sous *François I*; ensuite comment » ces Sciences ont été perfectionnées » depuis ce temps-là; la différence » d'un siècle à l'autre; les nuances in- » sensibles par lesquelles les Beaux » Arts ont passé avant que d'arriver » à l'état où ils ont été sous *Louis* » *XIV*; les nuances très-sensibles de » leur décadence dans le siècle pré- » sent; la ressemblance de ces pro- » grès & de cette décadence avant & » après les siècles de *Périclès*, d'*Au-* » *guste*, de *Léon X*, de *Louis le Grand*;

» enfin les moyens qu'on pourroit em-
» ployer pour remédier à ce mal, ou
» pour prévenir la chûte totale de la
» Littérature, &c. «

Malgré ce début, le Cenſeur rend juſtice aux bons Articles qui ſe trouvent répandus dans les *Trois Siècles*; il ſçait les apprécier, & mêle, quand il le faut, l'éloge à la critique. Il eſt loin de mettre cet ouvrage, ainſi que l'a fait le judicieux *Ariſtarque* du *Mercure*, au nombre de ceux *qui ſe perdent dans l'éternel oubli, tels que ſont les petites Feuilles, les gros Dictionnaires, les Libelles inſolens, les Épigrammes plattes ou atroces, enfin toutes les productions de l'impuiſſante & malheureuſe médiocrité.* Il fait obſerver à M. l'Abbé *Sabatier* que cette tirade violente, quelque mépris qu'elle annonce, renferme cependant quelque choſe de conſolant pour lui, puiſque c'eſt faire honneur à un ouvrage que de le comparer *aux gros Dictionnaires*, à celui *de la Martinière*, de *Trévoux*, d'*Expilly*, de l'*Académie*, de *Robert-Etienne*, qui ſont tous des Dictionnaires très-*gros*, très-eſtimés & très-

estimables, sans parler du Diction-naire de l'*Encyclopédie*, le plus *gros* de tous.

La troisième *Lettre* regarde les auteurs oubliés dans les *Trois Siècles*. » Il est certain, dit le Censeur à Mr » *Sabatier*, que, quant aux ouvra-» ges François, vous en aviez mis un » assez grand nombre que vous auriez » dû ne pas mettre dans votre ou-» vrage, & oublié plusieurs autres que » vous auriez pû y placer. Vous avez » réparé cette double inattention, & » plus de trente auteurs ont été sup-» primés. De ce nombre est *François* » *Bosquet*, *un des plus sçavans hommes* » *du dix-septième siècle*, dit l'Abbé » *Ladvocat*, &, comme vous l'assu-» rez vous-même dans votre première » Edition, *qui mérite une place parmi* » *les Gens de Lettres*. Eh! pourquoi » donc a-t-il perdu sa place dans la » seconde? Et votre ami, le P. *Colo-» dia*, dont vous aviez fait tant d'é-» loges, qu'est-il devenu? «

L'Observateur se plaint qu'un grand nombre d'Ecrivains François sont encore oubliés dans la seconde Edi-

tion des *Trois Siècles* ; tels que le Chancelier *de Lhôpital*, *Ogier de Gombaud*, *Rhulière*, *Lauragais*, &c ; & parmi les Latins, tant Philosophes que Poëtes & Orateurs, *Ramus*, *Régis*, *Bonnefons*, *Nanquier*, *Vias*, *Perrin*, *Grenan*, *Maltor*, *&c.*

La partialité de M. l'Abbé *Sabatier* fournit la matière de la quatrième *Lettre*, & son Critique relève, dans les suivantes, plusieurs jugemens qu'il a portés sur différens auteurs. M. l'Abbé *Sabatier*, en parlant du Commentaire d'*Abram* sur *Cicéron*, dit *qu'il est noyé dans la longueur des Notes*, *& que son Commentaire sur Virgile est plus estimé*, *parce qu'il est plus court.* » Ce jugement, lui demande » son Censeur, est-il bien exact ? Dans » les Notes de *Boileau* sur *Longin*, on » voit *Boileau* lui-même citer & *Da*» *cier*, & *Tollius*, & *Boivin*, & *le* » *Febvre :* au-dessous d'un texte de » deux ou trois lignes, on voit une » page de Notes & de Réfléxions, » dans lesquelles *tout est comme noyé.* » En ferez-vous des reproches à *Boi*» *leau ?* Ce qu'il faut examiner, ce

» n'est point la longueur des Notes
» plus ou moins étendues, mais leur
» utilité plus ou moins grande. Avez-
» vous lû attentivement ce grand
» Commentaire d'*Abram* d'un bout
» jusqu'à l'autre, ou, au moins en
» grande partie? Croyez-vous que
» ce seroit un mal quand des Com-
» mentaires, aussi étendus sur les ou-
» vrages des Anciens que celui d'*A-
» bram* l'est sur *Cicéron*, nous présen-
» teroient les beaux endroits de ces
» grands Maîtres, avec les noms de
» ceux dont ils auroient été ou les
» imitateurs ou les modèles? Les No-
» tes rendroient l'ouvrage plus long;
» mais leur utilité le rendroit plus
» précieux. Vous dites que le *Com-
» mentaire d'Abram sur Virgile est plus
» estimé, parce qu'il est plus court*. Vo-
» tre réfléxion porte encore à faux,
» parce que le *Cicéron d'Abram* est
» bien au-dessus de son *Virgile*. Mais,
» comme le *Cicéron* est *in-folio* & le
» *Virgile in-12*, celui-ci a plus de
» cours, quoiqu'il ne soit pas à com-
» parer au *Cicéron*. «

L'auteur des *Trois Siècles*, en par-

lant de *Cyrano de Bergerac*, dit *que nous ne sçavons pas en quoi Molière lui a des obligations, à moins qu'on ne prétende parler d'une Scène des* FEMMES SÇAVANTES, *qui paroît être une imitation d'une Scène du* PÉDANT JOUÉ. C'est dans une Scène, non des *Femmes Sçavantes*, mais des *Fourberies de Scapin* que *Molière* paroît avoir imité *Cyrano*. Dans les *Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène VIIe, & dans le *Pédant Joué* de *Cyrano*, Acte II, Scène IVe, un Valet fourbe, pour extorquer de l'argent à un Vieillard, vient lui annoncer que son fils a été enlevé par les Turcs. Le père s'emporte, & répète souvent ces mots, *que diable alloit-il faire dans cette galère ?* Enfin il donne l'argent qu'on lui demande ; ensuite l'un & l'autre Vieillard, dans *Cyrano* & dans *Molière*, sont tournés en ridicule par la maîtresse du fils, laquelle raconte au Vieillard lui-même (qu'elle ne connoît pas) l'aventure du Turc & la crédulité du bon homme. Au reste, *Molière* prétendoit que cette idée lui appartenoit, & qu'il reprenoit son bien par-tout où il le trouvoit.

L'auteur des *Trois Siècles* donne de grands éloges à deux Poëmes du P. *Vanière*, *Stagna* & *Colombæ*, (les *Etangs* & les *Pigeons*) *mais*, ajoute-t-il, *le chef-d'œuvre de son génie vraîment singulier pour la Poësie latine, est le* PRÆDIUM RUSTICUM. Cette remarque annonce une bévue plaisante; c'est comme s'il disoit, en parlant de *Virgile : son Poëme de l'Agriculture & celui des Abeilles, sont beaux, mais j'admire encore plus ses Géorgiques ;* ou bien, *le Poëme du Siége & de la Prise de Troye est magnifique; mais le chef d'œuvre de son génie, c'est l'Enéïde.* En effet, le *Prædium Rusticum* de *Vanière* renferme *Stagna* & *Colombæ*, comme l'*Enéïde* renferme le second Livre où est décrit le Siège de Troye, & comme les *Géorgiques* renferment les Chants sur l'Agriculture & sur les Abeilles. Comment M. l'Abbé *Sabatier*, s'il a lû le *Prædium Rusticum*, n'a-t-il pas vû que les Chants *Stagna* & *Colombæ* en faisoient partie ; &, s'il n'a point lû le Poëme du P. *Vanière*, sur quel fondement en fait-il l'éloge ?

L'auteur des *Observations* rapporte,

au ſujet de *Santeuil*, une ſaillie de ce Poëte, aſſez peu connue. Voici l'anecdote. *Santeuil* avoit lû, dans le Poëme *des Jardins* du P. *Rapin*, une expreſſion qui lui parut peu poëtique ; c'étoit le mot *quoniam.* Il va trouver le Jéſuite dont il étoit fort connu & fort ami, &, après lui avoir parlé de *quoniam*, ſans lui donner le temps de répondre, il récite avec la plus grande rapidité, & avec l'enthouſiaſme dont il étoit capable, tout le Pſeaume 135 : *Confitemini Domino quoniam bonus*, &c, où le mot *quoniam* ſe trouve au moins vingt-ſept fois dans vingt-ſept verſets. *Santeuil* ne lui fit pas grace d'un ſeul. Le Père *Rapin* l'écouta tranquillement, &, dès que *Santeuil* eut fini, il lui répondit par ce vers de *Virgile :*

Inſanire libet quoniam tibi.

Ah ! mon Maître, s'écria *Santeuil* en lui ſautant au cou, *vous avez raiſon & j'ai tort.*

Le Cenſeur des *Trois Siècles* prétend que les caractères des auteurs n'y ſont qu'ébauchés. Il ſupplée quelquefois aux

omiſſions de M. l'Abbé *Sabatier*; il lui indique les beautés qu'il devoit faire admirer dans certains ouvrages, & les défauts qu'il pouvoit encore y reprendre. Par exemple, au ſujet de M. l'Abbé *Dinouart*, il lui fait obſerver que » ſon Journal étant fait » ſpécialement pour les jeunes Eccléſiaſtiques, M. *Dinouart* s'y prend » mal en leur indiquant des Livres, » ou très-inutiles, ou même dange- » reux pour les mœurs; livres *d'A-* » *natomie*, livres ſur les *Accouchemens*, » ſur *la Cuiſine*, ſur *la baſſe-Cour*; » *Moyens de faire le beurre*, *de nourrir*, » *d'acheter*, *de vendre les bêtes à cornes* » *& les brebis*, *les moutons*, *les agneaux*, » *les cochons*; *d'élever les poules*, *les* » *canards*, *les outardes*, * &c. Quelle » agréable variété! Quel amuſement, » quelle inſtruction pour les jeunes » élèves du Sanctuaire! Veulent-ils ſe » former le cœur & l'eſprit aux uſa- » ges & aux maximes du beau monde,

* L'auteur indique, dans des Notes, les cahiers & les pages du *Journal Eccléſiaſtique* où M. l'Abbé *Dinouart* rend compte de tous ces Livres édifians.

» par une lecture utile ? M. *Dinouart* » leur indique *Racine*, *Molière*, *Regnard*, & tous les auteurs du siècle » de *Louis XIV*, & de *nouveaux Contes* » *& Epigrammes en vers François*. Ont-» ils dessein de s'instruire sur diverses » maladies ? M. *Dinouart* leur offre » *la Structure & l'usage des différentes* » *parties du corps humain* . . . . *l'Usage* » *des Anti-spasmodiques* . . . . *l'Essai sur* » *la formation des dents* . . . . de *Nou-* » *velles découvertes sur la génération*, » *où l'on parle du fœtus*, &c, & où » l'on appelle chaque chose par son » nom propre : détail, comme vous » voyez, Monsieur, fort instructif » pour les imaginations jeunes, sen-» sibles & curieuses. En outre, *Traité* » *des maladies vénériennes* . . . *Sirop* » *Mercuriel pour les maladies véné-* » *riennes* . . . *Instruction sur les Accou-* » *chemens* . . . Il a cependant oublié » d'annoncer la *Manière de former un* » *toupet & de le faire sortir naturelle-* » *ment, à Paris, chez un Perruquier* » *rue Pavée*. A cela près, tout ce qu'il » y a d'intéressant, depuis le cèdre » jusqu'à l'hysope, depuis la plus

» haute Médecine jusqu'aux Emplâtres,
» tout se trouve expliqué ou annoncé
» dans le *Journal Ecclésiastique* : avan-
» tages que ne réunit aucun autre
» Journal. L'auteur de celui-ci, sem-
» blable au Grec de *Juvénal* ou au
» *Chrysologue* de *Rousseau*, est tout.
» Mais comment s'y prend-il pour ré-
» pandre cette gaîté que les Lecteurs
» ont paru souhaiter pour l'avantage
» du Journal ? Quand les jeunes Ecclé-
» siastiques, que M. *Dinouart* veut
» former, seront melancoliques, sera-
» ce pour eux une anecdote bien cu-
» rieuse & bien réjouissante que *l'His-
» toire de quelques Mandarins changés en
» cochons, & de cochons redevenus Man-
» darins ?* .. Ou de *Religieux qui, pour
» éviter la réforme, se défendent à main ar-
» mée à la tête de 1200 Écoliers ?* .. Ou *l'his-
» toire facétieuse d'un Chrétien tombé un
» samedi dans un cloaque, & d'un Juif
» qui y tomba un jour de Dimanche ?* ..
» Ou *la chûte dangereuse d'un Evêque
» qui tomba un jour de Dimanche au
» milieu de la Grand'Messe, & que l'on
» crut mort, mais qui n'étoit qu'ivre*, &c.
» Voilà, Monsieur, les moyens dont

A 2

» se sert M. *Dinouart* en faveur des
» jeunes Ecclésiastiques, pour dérider
» un peu leur sagesse. En lisant son
» Journal avec la plus grande atten-
» tion, j'y ai trouvé d'assez bonnes
» choses ; mais j'ai cru m'appercevoir
» que l'auteur, 1°. y mêloit un peu
» trop du sien ; 2°. décidoit trop har-
» diment ; 3°. admettoit trop facile-
» ment certains articles qu'on lui en-
» voye ; 4°. enfin, n'étoit pas tou-
» jours attentif à certaines règles de
» prudence & de bienséance. Ce sont
» autant de traits, Monsieur, que
» vous auriez pû joindre à ceux que
» vous avez remarqués, &c. «

L'auteur de ces *Observations* indique encore à M. l'Abbé *Sabatier* ce qu'il auroit pû ajouter dans l'article de M. *Thomas*. Il relève avec beaucoup de justesse un reproche calomnieux que cet Académicien, dans son *Essai sur les Eloges*, fait au célèbre P. *de la Rue*, au sujet de son Oraison funèbre du *Duc de Bourgogne*. Après avoir accordé les plus grands éloges aux talens distingués de cet Orateur, M. *Thomas* ajoute : *mais ce qu'on ne croi-*

roit pas, c'est que, dans un Eloge funèbre du Duc de Bourgogne, il se trouve à peine un mot qui rappelle l'idée de Fénelon. La Politique intéressée craignit de rendre hommage à la Vertu; & l'Orateur, même aux pieds des Autels, n'osa oublier un instant que l'auteur du Télémaque étoit exilé. On ose dire que, si le Duc de Bourgogne eût été capable d'un sentiment, il eut été indigné de cette foiblesse. Qui ne croiroit que ce reproche (si toutefois il est légitime, car j'ignore sur quel précepte est fondée l'obligation qu'impose M. *Thomas* de faire toujours, dans un Eloge funèbre, mention des Instituteurs du Prince qu'on loue), qui ne croiroit, dis-je, que ce reproche n'est applicable qu'au seul P. *de la Rue?* Si, avec plus de précaution & moins de partialité, M. *Thomas* avoit examiné toutes les Oraisons funèbres du *Duc de Bourgogne*, il auroit vû qu'il n'y en a pas une seule qui *rappelle l'idée de Fénelon.* Ni M. *de la Parisière* Evêque de *Nismes*, ni M. *Maboul* ancien Evêque d'*Aleth*, ni M. *Coffin*, de la même Université & du même Collège que M. *Thomas*, n'ont pas été moins cou-

pables que le P. *de la Rue* de cette prétendue réticence ; aucun d'eux n'a pas plus osé que lui *oublier un instant que l'auteur du Télémaque étoit exilé ;* le premier a parlé des *Maîtres du Duc de Bourgogne* sans les nommer ; le second n'en a rien dit ; le troisième n'a nommé que *Beauvilliers.* Le P. *Sanadon*, dans son Oraison latine, est le seul qui ait nommé *Beauvilliers* & *Fénelon*. S'il est vrai que presque tous les Orateurs du temps ont manqué, dans cette occasion, de rendre hommage à la vertu & au génie de l'illustre Archevêque de Cambray, l'auteur de l'*Essai sur les Eloges* devoit-il en faire tomber le reproche exclusivement sur le P. *de la Rue ?* Devoit-il attribuer ce silence à une crainte politique & intéressée ? Si, pour me servir des tournures éloquentes de M. *Thomas*, ce célèbre Jésuite *étoit encore capable d'un sentiment* & à portée de s'expliquer, *il seroit indigné*, sans doute, de l'indécence de cette sortie, & de l'audacieuse témérité de son Censeur à calomnier ses intentions.

Vous me dispenserez, Monsieur, d'entrer dans le détail des autres *Les-*

tres qui composent ce volume, & dont la plûpart ont pour objet la discussion de différens points de Littérature; vous y trouverez des Observations judicieuses sur la Latinité des Modernes & sur la manière de faciliter aux jeunes gens l'étude des Belles-Lettres; des Réfléxions, qui vous paroîtront peut-être un peu hasardées sur le style & sur plusieurs sujets des Fables *de la Fontaine*, sur les Satyres, le *Lutrin*, l'Ode & la Prose de *Boileau*; enfin, un Examen critique d'une Traduction latine du Poëme de *la Henriade* & de celle *des Jardins* de *Rapin*.

Le volume est terminé par deux Harangues Latines, où l'on retrouve la fécondité, l'élégance & toutes les richesses de la langue d'*Auguste*. Le sujet de l'une est l'*Apologie des Normands*; l'autre fut prononcée par l'auteur, vers la fin de 1751, à l'occasion de la naissance du dernier *Duc de Bourgogne*. Pour faire juger du mérite de la dernière pièce, il suffit de rapporter la Lettre flatteuse que l'Orateur reçut alors de M. *Gresset*, auquel il avoit envoyé son Discours.

Lettre de M. Gresset au R. P. D. D. L. C. D. J.

J'AI reçu, mon R. P. le Discours que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je l'ai lû avec un très-grand plaisir; il est pensé avec force & noblesse, exprimé avec grace & sentiment, & rempli de ces images brillantes qui font l'Eloquence comme la Poësie. Vous avez trouvé l'art de faire entrer des principes & des mœurs, nécessaires & honorables au Gouvernement des Etats & à l'Humanité, dans un genre où d'autres ne mettent souvent que des fadeurs & des mots. Vous conservez la manière de *Cossart** & sa langue. Au nombre & à l'harmonie de votre style, ce ne sera sûre-

* Jésuite célèbre qui professa la Rhétorique à Paris, au Collège de *Louis le Grand*, avec la plus grande réputation. Il mourut le 18 Septembre 1674, âgé de 59 ans. Il étoit né à Pontoise, d'une famille noble. Nous avons un volume *in*-12 excellent de ses Oraisons & de ses Poësies.

ment point votre faute si le petit jargon d'antithèses, si ridiculement à la mode aujourd'hui, continue à prévaloir, & si on laisse toujours les pièces d'or de *Cicéron* (*Aurei*) pour les oboles de *Sénèque* :

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Je vous sçais un gré infini du trait noble & respectable par lequel vous finissez. C'est, à la honte de nos jours, un mérite fort rare que d'employer la Religion dans la Tribune Littéraire. Elle termine votre harangue avec beaucoup de dignité, & confirme qu'on peut être Chrétien sans être petit, quoiqu'en pensent ou qu'en radotent les brillans beaux-esprits & les sublimes Philosophes de notre siècle. J'ai l'honneur d'être, &c. GRESSET.

Je suis, &c.

A Paris ce 26 Août 1774.

LETTRE II.

Sixième Lettre à M. de Voltaire, où l'on continue d'examiner ses COMMENTAIRES SUR CORNEILLE; *par M. Clément. A Paris, chez Moutard Libraire rue du Hurepoix; un volume in-8° de 360 pages.*

LES Lettres de M. *Clément*, comme je vous l'ai fait remarquer, Monsieur, respirent en général le goût le plus sain & toute l'austérité des bons principes; mais il n'en est point de plus curieuse, de plus travaillée & de plus féconde en discussions solides, que les deux dernières qu'il a publiées sur les Commentaires des Tragédies de *Corneille* par M. *de Voltaire*. Je vous ai déja fait connoître la première de ces deux Lettres; la seconde ne sera pas lûe avec moins de plaisir par les vrais Amateurs de la Littérature, & par tous ceux qui

s'intéressent à la gloire du père de notre Théâtre. M. *Clément* continue à y exposer les nombreuses injustices & la mauvaise foi du Commentateur. Les Notes de M. *de Voltaire* tombent presque toujours sur les endroits les plus sublimes. Vous ne devineriez pas la critique qu'il fait de la fameuse imprécation de *Camille* dans les *Horaces*. Il prétend que ce n'est qu'un *beau morceau de déclamation* qui a fait valoir toutes les Actrices qui ont joué ce rôle; que plusieurs Juges sévères ont trouvé que le *mourir de plaisir* va jusqu'à la plaisanterie; que jamais les douleurs de *Camille* n'ont fait répandre une larme; qu'elle n'est que furieuse & qu'elle ne doit pas être en colère contre *Rome*, mais seulement contre *Horace*. Cette fausse critique étoit facile à détruire; mais il n'étoit pas possible de le faire plus victorieusement que l'auteur de cette Lettre. » Si la douleur de *Camille* ne fait pas » verser de larmes, répond-il à M. *de* » *Voltaire*, c'est précisément *parce* » *qu'elle est furieuse*: la fureur n'ar» rache des larmes ni à ceux qui l'é-

» prouvent, ni à ceux qui en sont té-
» moins. .... *Elle ne doit pas*, selon
» vous, *être en colère contre Rome*. La
» fureur est-elle donc si raisonnable,
» sur-tout quand elle est allumée par
» l'amour? C'est *Rome* qui a mis les
» armes à la main à son frère; c'est
» *Rome* qui lui a ôté son amant; c'est
» par la mort de cet amant que *Rome*
» triomphe: & son frère veut qu'elle
» partage l'allégresse de *Rome!* C'est
» de-là qu'elle prend sujet de lancer
» contr'elle ces imprécations d'autant
» plus belles que l'événement les a jus-
» tifiées«. Puis, après les avoir remises
sous les yeux du Lecteur: » voilà,
» poursuit-il, ce que vous appellez
» *un morceau de déclamation pour faire*
» *valoir des Actrices!* Je crois pour-
» tant qu'un morceau de déclamation
» est un hors-d'œuvre qui ne tient
» en rien à la Pièce, qui contredit le
» caractère du personnage dans la
» bouche duquel l'auteur l'a mis pour
» faire briller son esprit, tel enfin
» que vos Pièces peuvent en fournir
» beaucoup d'exemples. Ici je vois
» au contraire que ces imprécations
» ne

» ne viennent point du bel-esprit,
» mais de la passion du personnage;
» qu'elles sont amenées, qu'elles dé-
» terminent la catastrophe, & qu'elles
» sont nécessaires pour rendre tolé-
» rable un meurtre qui, sans cela,
» révolteroit tous les Spectateurs.
» Après cela, j'admire, dans ce beau
» morceau, une force, une gradation
» d'énergie qu'aucun Poëte n'a por-
» tée aussi loin. Depuis le premier
» vers jusqu'au dernier, la passion va
» toujours en croissant, & monte en-
» fin à un degré de chaleur au-delà du-
» quel il n'y a plus que le délire. C'est
» à ce point que le *mourir de plaisir* est
» la seule expression par laquelle le
» Poëte pouvoit rendre cette extase
» de fureur où *Camille* s'abandonne.
» La fureur, exaltée jusques-là, a sa
» joie, ses ravissemens & son plaisir.
» *Mourir de plaisir* ne signifie là que
» *mourir du plaisir de me voir vengée*;
» & cette précision ajoute à la force.
» Je ne sçais quels sont ces Juges sé-
» vères qui ont dit que *cette hyperbole*
» *va jusqu'à la plaisanterie*; mais au-
» cun n'avoit, je pense, encore osé

» l'écrire ; & c'est vous qui vous char» gez de publier cette misérable Cri» tique ; le tout pour la plus grande » gloire de *Corneille*, & pour la vôtre. » Tous les gens un peu instruits sça» vent par cœur les imprécations de » *Didon*, prête à mourir, contre » *Énée* & les Troyens. *Corneille* a pû » en imiter la fin, & sur-tout cette » idée de prophétie qui en fait le prin» cipal intérêt. Si *Didon* met dans ses » plaintes plus de sentiment que *Ca*» *mille*, cela est tout naturel, puisqu'elle » s'adresse à un amant infidèle & fugi» tif, & *Camille* n'est pas dans ce cas ; » mais *Didon* n'y met pas plus de force » ni de chaleur. Il n'y a point dans cet » endroit de l'*Énéide* d'image aussi » frappante que celle-ci, de *Corneille* :

Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles.

» *Rome* personnifiée & renversant ses » murailles sur elle-même, est de la » plus grande poësie. Remarquez aussi » que l'inversion qui rapproche *elle*» *même sur soi*, ajoute à cette beauté. » Ce vers, réduit à la tournure de la » prose, perdroit la moitié de sa force.

» Tout le monde ſent l'extrême éner-
» gie de cet autre vers, qui annonce
» l'épuiſement de la fureur :

Voir le dernier Romain à ſon dernier ſoupir.

» *Virgile* a d'autres beautés ; mais il
» n'en a point de cette trempe-là. «

M. *Clément* fait, à la ſuite de ce morceau, un rapprochement qui ne tourne point à l'avantage de M. *de Voltaire*. Il compare à ces imprécations de *Camille* celles de *Palmire* contre *Mahomet* dans la Tragédie de ce nom. La ſituation eſt la plus violente qu'on puiſſe imaginer, & il ſe trouve que la fureur de cette *Palmire* eſt raiſonneuſe & traînante ; que ce morceau eſt rempli de petites idées qui viennent moins de l'ame que de l'eſprit ; qu'au lieu de s'accumuler & de finir par un trait plus fort que tous les autres, comme il eſt dans la nature de l'emportement pouſſé à ſon comble, cette ſingulière fureur débite vers la fin quatre vers enchaînés avec une parenthèſe qui contient une réflexion fine & ſpirituelle, & les deux vers les plus foibles ſont préciſément

les deux derniers. Il faut voir, Monsieur, dans la Lettre même, toute cette curieuse discussion que je ne puis vous faire connoître qu'imparfaitement dans un extrait; car, à moins de faire un Livre aussi considérable que celui dont je vous rends compte, il est impossible de suivre toutes ces réfutations qui emportent nécessairement de longs détails.

Je n'admirerois pas autant que M. *Clément* la fin du Monologue qui précède les imprécations de *Camille*. La voici telle qu'elle se trouve dans les Œuvres de *Corneille*.

On demande ma joie en un jour si funeste,
Il me faut applaudir aux exploits du Vainqueur,
Et baiser une main qui me perce le cœur!
En un sujet de pleurs si grand, si légitime,
Se plaindre est une honte, & soupirer un crime!
Leur brutale vertu veut qu'on s'estime heureux,
Et, si l'on n'est barbare, on n'est point généreux.

Dégénérons, mon cœur, d'un ſi vertueux
père.
Soyons indigne ſœur d'un ſi généreux frère:
C'eſt gloire de paſſer pour un cœur abbatu
Quand la brutalité fait la haute vertu.
Éclatez, mes douleurs, à quoi bon vous
contraindre ?
Quand on a tout perdu, que ſçauroit-on plus
craindre ?
Pour ce cruel Vainqueur n'ayez point de
reſpect ;
Loin d'éviter ſes yeux, croiſſez à ſon aſpect :
Offenſez ſa victoire, irritez ſa colère,
Et prenez, s'il ſe peut, plaiſir à lui déplaire.

J'avoue, Monſieur, que, ſi je trouve des beautés dans les premiers de ces vers, je ne puis goûter ceux qui les ſuivent. Ces apoſtrophes tantôt à ſon *cœur*, tantôt à ſes *douleurs*, ne me ſemblent rien moins que naturelles. *Des douleurs qui prennent plaiſir à lui déplaire* ne ſont pas dignes de *Corneille*. M. *Clément* a employé ici une petite ruſe dont la cauſe du grand homme qu'il défend n'a pas beſoin ; en citant ce fragment, il a ſupprimé, ſans

en avertir & ſans mettre aucun point, les quatre vers qui commencent par *Dégénérons mon cœur*, & qui ſont réellement très-foibles. Il avoit tant de Notes répréhénſibles à relever dans M. *de Voltaire*, qu'il n'étoit pas beſoin de recourir à de tels expédiens.

Voici un autre endroit qui vous donnera une idée de la manière dont M. *de Voltaire* critique *Corneille*, & de celle dont il eſt defendu par M. *Clément*. Sur ces trois vers du récit de la mort de *Pompée*,

Et ſon dernier ſoupir eſt un ſoupir illuſtre,
Qui, de cette grande ame achevant les deſtins
Etale tout *Pompée* aux yeux des aſſaſſins

M. *de Voltaire* donne le Commentaire ſuivant : » le mot *illuſtre* ne peut con-» venir à *un ſoupir*. De plus, un *ſou-» pir* n'eſt-il pas une eſpèce de gémiſ-» ſement ? *Achorée* vient de dire que » *Pompée* n'a pouſſé aucun gémiſſe-» ment ; & comment un *ſoupir* peut-» il étaler tout *Pompée* ? *Corneille* a » voulu traduire le *Seque probat mo-*

» *riens* de *Lucain*, *il prouve en mourant qu'il est Pompée* ; ce peu de » mots est vrai, simple & noble ; mais » un *soupir illustre* n'est pas tolérable. » Il est étonnant, répond M. *Clément*, » que vous affectiez d'ignorer ce que » signifie en poësie l'expression de *dernier soupir*. Il est tout au moins aussi » ridicule que vous le confondiez » avec *gémissement*. On n'a jamais dit » *rendre le dernier gémissement*, pour » *rendre le dernier soupir*. Ainsi *Pompée* » qui n'a poussé aucun *gémissement*, » aucune plainte contre ses assassins, » a bien été forcé de *rendre le dernier* » *soupir* ; & votre chicane là-dessus » est misérable. *Son dernier soupir est* » *un soupir illustre*, ne signifie autre » chose que *son dernier moment*, *sa* » *mort fut illustre comme sa vie*. Cette » phrase est la phrase prosaïque qui » est très-françoise. Le vers de *Corneille* est la phrase poëtique. Je ne » dirois donc pas que le *soupir illustre* » *n'est pas tolérable*, mais qu'il est hardi, » & que l'acception poëtique, dans » laquelle il est pris, peut le justifier.

» C'est avec autant de futilité que

» vous demandez *comment un ſoupir* » *peut étaler tout Pompée ?* Ce n'eſt » pas un *ſoupir*, c'eſt *ſon dernier ſoupir*, » c'eſt *ſa mort*, encore une fois. *Pom-* » *pée*, tombant ſous les coups de ſes » vils meurtriers, ſçut conſerver tant » de grandeur d'ame, que cette mort, » toute obſcure qu'elle étoit, étaloit » encore toute la gloire de *Pompée* aux » yeux des aſſaſſins. Le vers de *Cor-* » *neille* eſt au-deſſus de tout éloge :

Etale tout *Pompée* aux yeux des aſſaſſins.

» Comment avez-vous eu le courage » de préférer à ce vers admirable, ce » demi-vers ſec & ſans force de *Lucain*, » *Seque probat moriens*, qui eſt bien le » germe du vers françois ; mais un » germe ſans vie, qui a été fécondé » & animé par le feu du génie de *Cor-* » *neille.* «

M. *Clément* ſoutient que ce vers d'*Attila*,

Appuyez donc la France & laiſſez tomber
Rome,

eſt *le plus beau vers qui ait été fait.* Il y a de l'exagération dans cet élo-

ge : ce vers eſt effectivement très-beau à l'endroit où il eſt placé. Mais il en eſt plus de trente ou quarante dans *Corneille* lui-même que je préférerois à celui-là. Il reprend, avec beaucoup d'humeur, je ne ſçais quel Critique qu'il traite d'*impertinent*, & qui, dit il, n'approuveroit pas dans *Malherbe*,

> Ta louange dans mes vers
> D'amaranthe couronnée,
> N'aura ſa fin terminée
> Qu'en celle de l'Univers.

Il aſſure que ſi *une louange couronnée d'amaranthe* n'eſt pas bonne en proſe, *une louange d'amaranthe couronnée* eſt excellente en vers, à cauſe de l'*inverſion*, de la *tranſpoſition*, &c. Je ſuis tout confus d'être de l'avis du *Critique impertinent*. Il me ſemble que, lorſqu'une image n'a point de ſens, il n'y a ni *inverſion*, ni *tranſpoſition*, ni harmonie qui puiſſe la faire paſſer ; &, quoiqu'en diſe M. *Clément*, il eſt impoſſible de ſe figurer *une louange couronnée d'amaranthe* ou *d'amaranthe*

couronnée. Cette image manque donc de vérité, de justesse ; &, quant à moi, je pense que, même en vers, toutes les inversions du monde ne peuvent pas y suppléer. Il n'en est pas de même des deux vers d'*Andromaque* qu'il prétend devoir déplaire au même *Critique impertinent* qu'il a en vue.

Je renvoie *Hermione*, & je mets sur son front
Au lieu de ma couronne un éternel affront.

Car il n'y a rien contre la raison à dire, *je mets ou j'imprime un affront éternel sur le front de quelqu'un ;* si l'expression *de mettre un affront* est foible, le vers y gagne par la tournure qui est d'une précision admirable ; mais l'image de *Malherbe* pèche par le fond, cet auteur ayant, dans cette occasion, sacrifié le sens à l'harmonie, & jamais il n'est permis de sacrifier le sens.

Au reste, Monsieur, les défauts légers de cette *Lettre* sont plus que compensés par le grand nombre d'excellentes réfléxions que l'auteur y a répandues. M. de *Voltaire* prétend que l'ironie tient presque toujours du comique ; qu'*Homère* & *Virgile* s'en

sont servis dans *l'Epopée*, mais qu'il faut l'employer sobrement dans la Tragédie ; que *Racine* ne s'en sert que dans *Alexandre* & *Andromaque*, & qu'en général cette figure ne convient pas aux passions. « Vous ne distin-
» guez pas, dit M. *Clément*, les
» différens tons de l'ironie. Cette
» figure s'admet également dans le
» noble & dans le comique ; elle
» prend la teinte de l'un ou de l'au-
» tre : mais par elle-même l'ironie
» n'est point comique ; elle excite le
» sourire, jamais l'éclat du rire. Ce
» n'est point l'ironie qui doit dominer
» dans la Comédie. Si l'Eloquence
» souffre cette figure, il faut bien
» qu'elle ne soit pas comique ; il faut
» qu'elle ne soit point comique, si
» *Homère* & *Virgile* l'ont employée.
» Pourquoi ne s'en pourroit-on pas
» servir dans la Tragédie, puisque
» ces deux Poëtes en usent dans l'E-
» popée? Ils la mettent dans la bouche
» de leurs Héros : car ni l'un ni l'au-
» tre ne lâche une ironie comme
» Poëte. Presque tous les Héros d'*Ho-*
» *mère* s'expriment ironiquement dans

» quelque occasion. La plus belle iro-
» nie de l'*Enéide* est celle de *Turnus*
» contre *Drancès*, dans une Scène
» toute dramatique. Ces personnages
» ne s'exprimeroient pas, au Théâtre,
» d'un style plus relevé que dans le
» Poëme épique. L'ironie est donc
» admissible dans la Tragédie comme
» dans l'Epopée» ... On sçait bien que
» l'ironie ne sçauroit guères trouver
» place dans un moment d'attendris-
» sement & de douleur ; mais une
» passion violente, avant que d'é-
» clater, se sert presque toujours de
» l'ironie, qui est alors amère & in-
» sultante. L'ironie convient à toutes
» les passions, même à l'amour, quand
» elle est bien ménagée. *Didon*, dans
» ses reproches à *Enée*, répond iro-
» niquement à ce que ce Prince allè-
» gue que les Dieux lui ont ordonné
» de partir :

Nunc & augur Apollo,
Nunc Lyciæ Sortes, nunc & Jove missus ab ipso
Interpres Divûm fert horrida jussa per auras ;
Scilicet is superis labor est, ea cura quietos
Sollicitat !

» L'indignation, le mépris, la fierté, la » vengeance n'ont pas de langage plus » favori que l'ironie ; & ce sont là les » passions qui ont le plus d'empire » dans la Tragédie. Il est vrai que » cette figure est très-difficile à ma- » nier. Il est donné à peu de Poëtes » de sçavoir allier la noblesse à la rail- » lerie. Quand l'ironie n'est pas très- » bonne, elle est presque insuppor- » table ; aussi les médiocres Ecrivains » ne font-ils jamais usage de cette » figure.

Enfin, pour achever de terrasser le Commentateur sur cette matière, l'auteur de cette *Lettre* lui prouve qu'il n'a pas *bien consulté son excellente mémoire*, en assûrant que *Racine* ne s'est pas servi de l'ironie depuis *Andromaque* ; il lui cite cinq ou six endroits de *Bajazet*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, où cette figure est employée.

M. *Clément* réfute M. de *Voltaire* avec autant d'avantage, sur ce que ce dernier avance que *toute métaphore, pour être bonne, doit être une image qu'on puisse peindre, doit fournir un*

tableau à un Peintre; &c. On dit vulgairement *un homme abîmé de dettes*, *un homme qui croupit dans la débauche*; il n'est point de Peintre à qui ces métaphores puissent fournir des tableaux. *Ses actions parlent pour lui*, est une expression très-ordinaire : cependant il est impossible de peindre des actions qui parlent. Il en est de même d'une infinité d'autres métaphores.

Le systême de M. de *Voltaire* sur ce genre de figure & sur la manière de traduire, l'ont engagé dans des bévues trop plaisantes, pour n'en pas amuser le Lecteur, qui juge par ses traductions des auteurs qu'il travestit. Vous vous rappellez, Monsieur, qu'il nous a donné le *Jules-Cesar* de *Shakespear* en vers blancs ; il assure dans son Avertissement que *la traduction qu'il donne de cette Tragédie est la plus fidelle, & même la seule fidelle qu'on ait jamais faite en notre langue d'un Poëte ancien ou étranger*. Plus bas, il dit même : *Je n'ai qu'un mot à ajouter, c'est que les vers blancs ne coûtent que la peine de les dicter : cela n'est pas plus difficile à faire qu'une lettre*. M. *Clément* rapporte

à cette occaſion des fragmens très-précieux d'un eſſai de Miladi *Montaigu*, où cette femme célèbre relève les mépriſes groſſières qui échappent à chaque inſtant au Traducteur du *Jules-Céſar*. Voici quelques-unes de ſes remarques qui vous feront juger de la ſagacité de M. de *Voltaire* & de la fidélité de ſes traductions. On commence par prouver qu'il n'entend ſeulement pas la proſodie des vers Anglois. » M. de *Voltaire* avertit dans » une note qu'on lit dans l'original le » mot *Whore*, quoiqu'on y liſe celui » de *Harlot*, Acte II, Scène III:

PORCIA.

: : : : : Wit be no more
Porcia is *Brutus Harlot*, not is Wife.
S'il eſt ainſi, *Porcie* eſt votre concubine;
Et non pas votre femme.

» Ces deux mots *Whore* (putain) *Harlot* » (concubine) ſont ſouvent ſynoni- » mes; mais le premier n'eſt point dans » la bouche des honnêtes gens. *Harlot* » eſt le nom propre de la mère de » *Guillaume le Bâtard* ou *le Conqué-*

» *rant*. Mais ce n'est pas là-dessus que
» tombe la méprise de M. de *Voltaire*,
» c'est sur l'ignorance de la mesure ou
» du métre. Ces deux mots n'étant
» pas d'un même nombre de syllabes,
» l'un ne pourroit pas suppléer à l'au-
» tre. M. de *Voltaire* ignore donc que
» les vers blancs sont assujettis à des rè-
» gles comme les vers rimés. Il ignore
» qu'ils ont leur difficulté, puisque
» fort peu de Poëtes en ont fait d'aussi
» bons que ceux de *Shakespear* & de
» *Milton*. Peut-être, ajoute Miladi
» *Montaigu*, les vers blancs sont-ils
» aussi difficiles à faire pour le Poëte,
» qu'ils paroissent faciles au Lecteur :
» ils se prêtent à tous les genres de
» poësie, expriment avec énergie tou-
» tes les passions, sont susceptibles de
» nombre & d'harmonie, &c.

» M. de *Voltaire* n'entend pas mieux
» la signification des mots. Il prévient,
» dans une note, que *le mot* course
» *fait peut-être allusion à la course des*
» *Lupercales*; *que ce mot signifie aussi*
» *service de plats sur la table.* » Il a ces
» deux significations ; mais il en a
» encore une troisième ; & M. de

» *Voltaire* n'auroit pas fait une grosse
» bévue, s'il eût sçu que *course* signifie,
» dans les vers que je vais citer, *ma-*
» *nière d'agir* ou *d'en user*, *procédé*,
» *conduite*, *action*, &c. *Cassius* pro-
» pose à *Brutus* de tuer *César*, Acte
» second, Scène seconde. *Brutus* ré-
» pond :

Our course Will seem too bloody.

» M. de Voltaire traduit : *cette course*
» *aux Romains paroîtroit trop sanglante* ;
» au lieu que *Brutus* fait entendre à
» *Cassius* que l'*action* de tuer *César* pa-
» roîtroit trop sanglante, trop inhu-
» maine. On voit qu'il ne peut être
» question ici de *course à pied ou à*
» *cheval* ; mais M. de *Voltaire* paie de
» hardiesse, & tout passe.

» Dans le Monologue, où *Brutus*
» médite sur le parti que *Cassius* veut
» qui prévale d'assassiner *César*, il
» s'exprime de la sorte :

. . . . Tis a common proof
That lowliness is young ambition's ladder
Whereto the Climber upward turns his face
But when he once attains the upmost round

He then unto the ladder turns his back
Looks in the clouds ſcorning the baſe degree,
By which he did aſcend: ſo *Ceſar* may.

Voici la traduction de M. de *Voltaire*.

. . . On ſçait aſſez quelle eſt l'ambition.
L'échelle des grandeurs à ſes yeux ſe préſente:
Elle y monte, en cachant ſon front aux ſpectateurs;
Et quand elle eſt au haut, alors elle ſe montre;
Alors juſques au Ciel élevant ſes regards,
D'un coup d'œil mépriſant ſa vanité dédaigne
Les premiers échelons qui firent ſa grandeur.
C'eſt ce que peut *Céſar*.

» Dans l'original, les baſſeſſes ſer-
» vent d'échelons à l'ambition; elle
» dédaigne, au ſommet des grandeurs,
» de voir les moyens humilians qui
» ont ſervi à ſon élévation. La mé-
» taphore convient également à un
» homme qui eſt arrivé au haut d'une
» échelle, & à celui qui, à force de
» baſſeſſes, eſt parvenu à la ſuprême
» grandeur. . . .

» La différence vient de ce que,
» dans la traduction, *ces degrés ſont*
» *ceux des grandeurs*, & que, dans l'o-

» riginal, *ce sont ceux des bassesses*; ce
» qui est un contre-sens, une méta-
» phore prise de travers. Selon M. de
» *Voltaire*, l'allégorie consiste dans le
» mépris que la vanité & l'ambition
» font des grandeurs; ce qui constitue
» un vrai galimathias.

» Dans la troisième Scène du se-
» cond Acte, *Brutus*, fatigué des ins-
» tances que lui fait *Porcia* de lui
» dévoiler les causes secrettes du trou-
» ble qui l'agite, répond à *Porcia*:

All my engagements Jwill construe to thee
All the caractery of my sad brows.
Leave me with haste.

» M. de *Voltaire*, embarrassé de la
» signification du mot *construe*, a eu
» recours à son Dictionnaire, où il a
» trouvé pour équivalent *to interprete*,
» *to explain*, *interpréter*. Jetté dans
» un nouvel embarras, il a cherché
» le mot *explain*, qui est rendu par
» ceux-ci: *to unfold*, *to clearup*,
» *développer*, *éclaircir*. Alors, se
» croyant bien assuré du sens des deux

» vers qui faisoient son tourment, il
» a traduit :

Va, mes sourcils froncés prennent un air
plus doux.

» appliquant ainsi à la contenance ex-
» térieure de *Brutus*, ce qui a rap-
» port aux peines secrettes, aux sou-
» cis qui l'agitent, & qu'il promet
» de découvrir à *Porcia*.

On trouve, vers la fin de cette *Lettre*, plus de cent vingt remarques isolées, où M. *Clement* relève un pareil nombre de fausses critiques que M. de *Voltaire* a hasardées sur des détails des Tragédies *Corneille*, & l'on nous avertit que ce n'est qu'une très petite partie de celles qu'on pourroit nous donner : je les ai toutes examinées avec soin ; la plûpart des réfutations m'ont paru très-justes. En un mot, Monsieur, la lecture des *Lettres* de M. *Clément* ne sçauroit être trop recommandée aux jeunes gens & à tous ceux qui se laissent éblouir par le clinquant de nos beaux-esprits-modernes. On peut avancer que ce Critique en est, pour

ainsi dire, l'antipode. Il est vrai qu'il pousse quelque fois un peu trop loin l'opposition ; il y a beaucoup d'endroits où l'on peut avec raison l'accuser d'une certaine rudesse qu'il devoit éviter. Je n'aurois pas voulu, par exemple, qu'il répétât si souvent & si galamment à M. *de Voltaire ; c'est-là, Monsieur, que vous avez mis bas le masque tout-à-fait.... Voici une autre sorte de perfidie... Perfidie dans un autre genre ... la tournure perfide qui vous est ordinaire.... vous avez étalé une ignorance si prodigieuse, &c, &c.* M. *Clément* pouvoit écrire l'équivalent de tout cela d'un ton plus doux & plus honnête. Il peut objecter que M. *de Voltaire* a presque toujours le même tort ; mais tout le monde s'accorde à penser qu'il ne faut pas imiter M. *de Voltaire* dans son goût pour les invectives.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un Plagiat des auteurs du MERCURE DE FRANCE.

APRÈS vous avoir déféré, Mon-

ſieur, un énorme Plagiat de l'Abbé *Dinoüart*, M. l'Abbé *Groſier* vous en dénonça l'année dernière un nouveau des Compilateurs du *Mercure* *. Il y a dix ans que je vous dénonçai auſſi un Plagiat du même Abbé *Dinouart* **; & voilà qu'un haſard aſſez ſingulier me met à portée de vous informer d'un autre Plagiat des Faiſeurs du *Mercure*. Ils prennent de toutes mains, ces Meſſieurs les Copiſtes du *Mercure*; il ne leur en coûte guères, à ce qu'il paroît, pour multiplier les volumes à leur gré. On vous prouva, l'an paſſé, qu'ils avoient mis à contribution le *Journal Etranger*; aujourd'hui c'eſt le *Mercure* même, c'eſt ce tréſor ineſtimable qui devient l'objet de leur cupidité; c'eſt dans leur propre coffre qu'ils puiſent, comme s'ils vouloient enchérir ſur les talens de leur Dieu tutélaire qui voloit la bourſe d'autrui, mais jamais la ſienne. Ouvrez, je vous prie, Monſieur, le

* Voyez l'*Année Littéraire* 1773, *Tome VII*, *page* 240.

** Voy. l'*Année Littéraire* 1764, *Tom. III*, *page* 176.

Mercure de Juillet 1760, vous y lirez, pag. 17 & ſuivantes, un Conte intitulé : *Qu'il eſt dangereux de mentir! Nouvelle Angloiſe.* Prenez enſuite le volume d'Août 1773, pag. 26 & ſuivantes ; comparez le Conte qui a pour titre *la Diſſimulation Punie* avec le précédent, & vous verrez que c'eſt abſolument la même hiſtoriette tranſcrite avec une fidélité ſcrupuleuſe, ſauf pourtant les petits changemens qui ont paru néceſſaires pour couvrir le larcin.

Je ne vous retracerai pas ici, Monſieur, le fond de ce Conte qui n'eſt pas, à mon avis, aſſez intéreſſant pour être mis ſous les yeux de vos Lecteurs. Je me borne à vous en préſenter le commencement & la fin, dans la vue de faire rougir les Travailleurs du *Mercure* du procédé qu'ils employent pour tromper le Public.

» *Charlotte* & *Marie* (c'eſt ainſi que commence le Conte dans le *Mercure* de 1760) » *Charlotte* & *Marie* avoient » été élevées enſemble ; elles étoient » à-peu-près du même âge, également » aimables & de même condition ;

» mais *Charlotte*, en qualité de fille
» unique, devoit être beaucoup plus
» riche ; aussi ne tarda-t-elle pas à
» être recherchée par un Officier aux
» Gardes nommé *Friman*, mais dont
» la fortune ne parut pas assez consi-
» dérable aux parens de *Charlotte*,
» pour qu'ils consentissent à cette
» union. «

Voici maintenant ce même commencement tel qu'on le voit dans le *Mercure* de 1773. » Miss *Howe* & Miss
» *Sophie* furent élevées ensemble dans
» la même pension à quelques milles
» de Londres. Leur âge étoit à-peu-
» près égal & leurs qualités person-
» nelles l'étoient encore davantage ;
» mais, quoique leur famille fût du
» même rang, Miss *Howe* étant fille
» unique, avoit, de plus que son amie,
» l'espérance d'une fortune très-con-
» sidérable. Lorsqu'elles furent ren-
» trées dans la maison paternelle,
» Miss *Howe* fut demandée en ma-
» riage par le Capitaine *Freeman* qui
» servoit dans les Gardes, & avoit
» quelque bien de patrimoine. Mais,
» ce parti ne paroissant pas assez avan-
» tageux,

» tageux, les parens prièrent le jeune » homme de mettre fin à ses visites, » & la Demoiselle de ne point y pen- » ser davantage. « Au lieu de *Charlotte* & de *Marie* on nous donne *Miss Howe* & *Miss Sophie* ; l'ancien *Mercure* disoit qu'elles avoient été élevées *ensemble* ; le nouveau les dit élevées *ensemble dans la même pension* ; *l'Officier aux Gardes nommé Friman* est *le Capitaine Freeman qui servoit dans les Gardes.* Combien ces changemens ont dû coûter de travail aux auteurs du *Mercure* ! combien ils sont heureux, ces changemens !

Je passe brusquement à la fin du Conte. Il est terminé par une Lettre à la suite de laquelle le Conteur s'exprime ainsi dans le *Mercure* de 1760: » Quelques jours après la réception » de cette Lettre, l'infortunée Myladi » apprit que le Vaisseau dans lequel » il s'étoit embarqué, avoit fait nau- » frage en passant en France. « [Il s'agit du mari de cette Myladi.] Voici comment on a retourné ces trois lignes dans le *Mercure* de 1773. » Quel- » ques semaines après avoir reçu cette

» Lettre, la malheureuse Miladi ap-
» prit que son mari avoit fait naufrage
» en passant en France. «

Vous serez sans doute indigné, comme moi, Monsieur, d'un pareil brigandage; il mérite cértainement punition; vous tenez en main le glaive de la Critique; frappez sans pitié sur ces Plagiaires effrontés, & forcez-les enfin de recourir à des moyens plus honnêtes pour composer leur *farrago*. J'ai l'honneur d'être, &c.

*In-promptu à Madame de L****.*

UN homme de beaucoup d'esprit s'étoit présenté deux fois envain chez une femme charmante qu'il connoissoit; elle étoit sortie ces deux fois; il y retourna une troisième, &, ne l'ayant pas encore trouvée, il écrivit sur une carte ce Quatrain très-ingénieux:

A mon malheureux sort l'étoile qui préside
Veut que dans mes projets je sois toujours trompé:
Si je viens pour te voir, je trouve maison vuide;
Si j'attaque ton cœur, je le trouve occupé.

Je suis, &c.

A Paris ce 28 Août 1774.

LETTRE III.

*Institutions du Droit de la Nature & des Gens ; dans lesquelles, par une chaîne continue, on déduit, de la nature même de l'homme, toutes ses obligations & tous ses droits ; traduites du Latin de M. Christian L. B. de Wolff, Conseiller Privé de Sa Majesté le Roi de Prusse, Chancelier & Ancien de l'Université de Hall ; par M*** ; avec des Notes dans lesquelles on fait voir la solidité des Principes de l'auteur, l'application de ces mêmes Principes au Droit Public, Civil & Romain, & l'utilité qu'on peut sur-tout en retirer pour juger les causes relatives au Commerce & à la Navigation ; par M. Elie Luzac, Docteur en Droit & Avocat à la Cour de Hollande, de Zélande & de West-Frise.*

Six volumes in-12 d'environ 500 pages chacun. A Leyde, & à Paris chez la Veuve Desaint Libraire, rue du Foin Saint Jacques.

VOUS sçavez, Monsieur, que le célèbre *Wolff** a donné, sur le *Droit de la Nature & des Gens*, onze volumes *in*-4°, où toutes les parties de la Jurisprudence Universelle sont approfondies & traitées dans leur plus grande étendue; mais, comme la prolixité de cet ouvrage empêchoit qu'il ne fût à la portée du commun des Lecteurs, *Wolff*

* Né à Breslau le 24 Janvier 1679 & mort à Hall, d'une goutte remontée, le 9 Avril 1754, dans la 76e année de son âge. Il étoit fils d'un Brasseur; son mérite fit sa fortune. Il fut recherché & récompensé par plusieurs Souverains, entr'autres par le Roi de Prusse aujourd'hui regnant, qui l'a comblé d'honneurs & de biens. C'étoit un homme très-sçavant en Philosophie & en Mathématiques, mais qu'il ne faut point comparer, pour le génie, à *Descartes* ni à *Leibnitz*, comme l'ont fait quelques-uns de ses amis ou de ses partisans.

en a lui-même extrait ces *Institutions* qui renferment tout ce que son grand Traité contient d'essentiel. Il les divise en quatre Parties. Dans la première, il développe tout ce qui regarde le Droit Naturel en général; il y montre comment & pourquoi on rend les hommes responsables de leurs actions, & il établit des notions justes & précises sur ce qu'on appelle *Obligation*, *Droit*, *Loi*, *Principe de Droit Naturel*. Après avoir exposé les droits & les devoirs universels des hommes, pris en général, il passe à la démonstration de ce que l'homme se doit à lui-même, de ce qu'il doit aux autres, de ce qu'il doit à Dieu.

La seconde Partie traite du *Domaine*, des Droits & des Obligations qui en découlent. Le Philosophe Allemand commence par établir la *Communauté Primitive*, de laquelle il déduit l'origine du *Domaine*. Selon lui, la *Communauté Primitive* est de Droit naturel; son Commentateur n'est pas du même avis. Il prétend qu'elle n'a jamais existé. Qu'on prenne, dit-il, les Sauvages pour exemple; ils sont

ſans contredit dans l'état qui approche le plus de la *Communauté Primitive* : cependant ils ont leur *tien* & leur *mien*, ſuivant que leurs beſoins les portent à s'approprier ce qu'ils croyent leur être néceſſaire, utile, ou agréable. Si on ne les voit point s'appliquer à faire un amas de richeſſes, ce n'eſt pas aſſurément qu'ils ſoient retenus par l'idée d'une égalité de droits. Que quelqu'un d'entr'eux, frappé de la beauté d'une pierre, ſe l'approprie & la tranſporte dans ſa cabane, aura-t-on le droit de l'obliger à la rapporter dans l'endroit où il l'a trouvée, ſous prétexte que cette pierre doit reſter en commun à tous les hommes ? D'ailleurs, d'après les principes mêmes de *Wolff*, il ne paroît pas qu'on puiſſe refuſer à l'homme, ſuppoſé dans l'état de Nature, le droit de s'approprier ce qu'il trouve à ſaiſir, & dont il croit pouvoir faire uſage, ſoit pour ſes beſoins, ſoit pour ſon utilité, ſoit pour ſon agrément; puiſqu'il en eſt de l'état de nature comme de l'état civil, où chacun doit goûter les fruits de ſon

induſtrie. Les hommes naiſſent plus ou moins induſtrieux, plus ou moins actifs, plus ou moins vigilans; & l'ordre de la nature exige que celui qui en ſurpaſſe un autre en induſtrie, jouiſſe des avantages qu'elle procure: & ce ſeroit établir une règle contraire aux maximes de l'équité, que d'ordonner que l'homme laborieux mît en commun les produits de ſon travail, & qu'il en fît participant l'homme pareſſeux: d'où il ſuit que la condition humaine eſt tellement conſtituée, qu'on ne peut, même dans l'état de nature, lui ſuppoſer cette *Communauté Primitive* dont parle *Wolff*.

Ce Philoſophe, après avoir traité de la *Communauté Primitive*, paſſe à la manière originaire d'acquérir le *Domaine* des choſes; il montre enſuite comment les choſes qui n'ont point de maître, paſſent ou peuvent paſſer dans le *Domaine* de quelqu'un, & comment les choſes peuvent changer de maître, c'eſt-à-dire, paſſer du *Domaine* de l'un dans le *Domaine* de l'autre.

Au ſujet du ſerment, le Commen-

tateur de *Wolff* fait une obſervation ſur celui qui a pour objet l'accompliſſement d'une promeſſe. » On invoque » Dieu, dit-il, comme témoin de la » vérité de ce qu'on affirme, & l'on » eſt parjure, ſi, dans le temps qu'on » fait cette invocation, on ſçait que » ce qu'on affirme comme vrai eſt » faux. Mais eſt-on *parjure* lorſqu'on » ne fait point ce que par ſerment on » s'eſt engagé de faire ? Il n'y a qu'à » réfléchir ſur la nature du ſerment, » pour ſe convaincre que l'affirma- » tive de cette propoſition ne peut » être adoptée univerſellement. Que » fait-on, quand on promet, ſous la » foi du ſerment, d'exécuter ou d'o- » mettre un fait ? Prend-on Dieu à » témoin que l'on fera ou que l'on » omettra telle choſe immanquable- » ment ? Qui peut l'affirmer ? Eſt-il » poſſible de prendre Dieu à témoin » qu'on ne bronchera pas, qu'on ſera » toujours aſſuré, que, ni par mégarde, » ni par inadvertance, on ne fera » rien qui bleſſe le ſerment ? L'homme » eſt-il aſſez sûr de lui-même, pour » pouvoir interpréter en ce ſens le

» ferment qu'il fait, & la fragilité hu-
» maine permet-elle cette interpréta-
» tion ? Les circonftances de la vie
» ne font-elles pas toutes fi variables,
» que mille accidens peuvent empê-
» cher l'accompliffement d'une pro-
» meffe faite fous ferment ? Il n'eft pas
» poffible que l'homme, en faifant
» une promeffe fous ferment, prenne
» Dieu à témoin d'autre chofe, fi ce
» n'eft de la fituation dans laquelle il
» fe trouve de vouloir remplir l'en-
» gagement qu'il contracte. Comme
» il ne peut affirmer s'il reftera tou-
» jours dans cette difpofition & qu'il
» ne peut juger s'il fe trouvera tou-
» jours dans les circonftances qui lui
» permettront de remplir fon enga-
» gement, il lui eft impoffible de pren-
» dre Dieu à témoin de la vérité de
» ce qu'il fera ou ne fera pas; & il
» eft abfurde, en quelque forte, de
» donner cette étendue à l'idée du
» parjure. «

L'auteur traite enfuite des Actes d'engagement, des Promeffes, & des Conventions en général; il démontre comment on peut perdre le *Do-*

maine des choſes par une volonté préſumée, & comment on peut l'acquérir par la preſcription. Il explique ce qu'on doit entendre par *Prix* & *Argent*. Des *Contrats bienfaiſans*, il paſſe à ceux qu'on nomme *Onéreux*, parce que dans ceux-ci on n'acquiert rien qu'en donnant, & qu'ils ſuppoſent un échange de choſes ou de droits & d'obligations. Il expoſe ce qui regarde les *Contrats Aléatoires* & les *Quaſi-contrats*; &, après avoir traité des différentes manières par leſquelles on s'oblige, il indique celles par leſquelles les engagemens pris ceſſent de ſubſiſter. Il détaille enfin les divers moyens dont on peut ſe ſervir pour terminer les procès, & ceux par leſquels on apprend à diſcerner de quel côté ſe trouve la vérité.

La troiſième Partie de l'ouvrage de *Wolff* contient la diſcuſſion des droits & des obligations qui naiſſent de l'*Empire*, ſoit public, ſoit privé. L'auteur y traite d'abord de la Société générale, enſuite de la Société conjugale & paternelle, des degrés d'affinité, du droit & de l'ordre des ſuc-

cessions, de la servitude & des différens devoirs qui lient tous les membres d'une famille. *Wolff* suppose qu'il n'y a point de Société sans *pacte* ou *quasi-pacte* ; ce principe est une hypothèse philosophique qui n'a rien de réel & de fondé. La Société conjugale a produit la Société paternelle & filiale, & celle-ci est devenue la source de la Société universelle. La Société humaine résulte essentiellement de l'ordre selon lequel le monde existe; quelques formes qu'on donne à ces Sociétés, les relations qui en découlent sont inaltérables, & il n'est pas au pouvoir de l'homme d'en changer les loix; il est même si peu vrai que la Société humaine soit fondée sur un *pacte* ou *quasi-pacte*, que, quand tous les individus se réuniroient pour faire un contrat de société sous des conditions contraires à ces loix primitives & fondamentales, ils feroient dès-lors même un acte nul, attendu qu'aucun acte humain ne peut détruire les loix qui découlent de la nature & de l'essence des choses.

Le Philosophe Allemand définit

le Mariage *une Société formée entre l'homme & la femme pour procréer des enfans & les élever*. Il tire ensuite cette conséquence, que ceux, qui, par l'âge ou quelque défaut corporel, sont hors d'état de procréer des enfans, ne doivent point s'unir, & que la Société qu'ils forment n'est point un Mariage. Cette dernière proposition est certainement incontestable, dès qu'on adopte la définition que l'auteur donne du lien conjugal; mais est-il bien vrai que le mot *Mariage* désigne précisément & uniquement l'état que *Wolff* indique par sa définition? Quoique le Mariage suppose le devoir & la volonté de procréer des enfans & de les élever, il est certain que le but de cette Société est encore de procurer aux époux une existence plus douce & plus agréable, en unissant leurs intérêts, en les mettant à portée de s'aider mutuellement dans les diverses circonstances de la vie. Il ne résulte donc pas de la nature du lien conjugal que ceux qui, par leur âge, par infirmité, ou par quelque vice, soit naturel, soit accidentel,

sont destitués de la faculté d'avoir des enfans, ne puissent s'unir & contracter un Mariage. Il est clair, d'après cette observation, que la définition que l'auteur donne du Mariage n'est ni exacte ni complette, & qu'elle ne suffit pas pour en déduire tous les devoirs & tous les droits attachés à cet état. » Puisque, dit *Wolff*, les obligations & les droits qui naissent de la » convention par laquelle on contracte le Mariage, sont les mêmes » de part & d'autre, le Mariage est » une Société égale, & ce qui doit » s'y faire doit se déterminer par un » consentement commun : par conséquent, l'empire ou l'autorité conjugale est réciproque entre les conjoints. Cependant, comme la femme » peut remettre son droit, le mari » peut acquérir cette autorité par une » convention, soit expresse, soit tacite, en tant que l'on consent tacitement à suivre l'usage, & alors » la femme est assujettie au mari. « La manière dont l'auteur établit l'inégalité d'autorité dans le Mariage, me paroît avoir quelque chose de louche

& d'équivoque. Il eſt de la nature de toute Société que, pour y conſerver l'égalité diſtributive, on ait égard à ce que les Aſſociés y apportent; il eſt dans l'ordre, par exemple, que celui qui a mis dix fois plus de fonds dans la Société, en retire dix fois plus de fruits, & que celui dont les talens valent cinq fois plus à la Société, jouiſſe d'un avantage proportionné; d'où il ſuit qu'une Société ne peut être égale & que les droits ne peuvent être égaux, là où les facultés des Aſſociés ſont inégales. D'après cette réfléxion il eſt aiſé de concevoir que le lien conjugal emporte néceſſairement une inégalité de droits entre les conjoints, puiſque les facultés de l'homme ſont très-ſupérieures à celles de la femme.

En parlant du divorce, *Wolff* établit que *les conjoints étant obligés à élever leurs enfans, le Mariage ne peut ſe diſſoudre quand les enfans ne ſont pas encore élevés;* que *par conſéquent il n'eſt ni permis au mari de congédier ſa femme, ni à la femme de quitter ſon mari quand il leur plaît.* Si un Mariage ne peut être diſſous tant que l'éducation des

enfans n'eſt pas achevée, & ſi telle eſt la raiſon pour laquelle un mari ne peut à ſon gré répudier ſa femme ni la femme quitter ſon mari, ne peut-on pas conclure que le Mariage peut être diſſous toutes les fois que l'éducation aura été remplie ? La conſéquence, il eſt vrai, peut ſe concilier avec la définition que l'auteur donne du lien conjugal ; mais ſe concilie-t-elle avec l'état du Mariage, tel qu'il eſt en effet ? C'eſt envain qu'il allègue que le Mariage n'ayant d'autre objet que celui de procréer des enfans & de les élever, la Société conjugale ceſſe dès que ce but eſt rempli ; ce raiſonnement n'a de force qu'autant qu'on borne le lien conjugal au but unique d'avoir de la poſtérité ; mais ſi l'on admet, comme conſéquences de ce lien, tous les devoirs & tous les droits matrimoniaux qui en découlent néceſſairement, il eſt faux que l'objet du Mariage ſoit rempli dès que l'éducation des enfans eſt achevée. D'ailleurs, ſi la néceſſité d'élever les enfans étoit l'unique motif qui dût faire continuer la Société con-

jugale, on pourroit la diſſoudre toutes les fois que l'éducation des enfans, confiée à une direction étrangère, n'en ſouffriroit pas. On voit juſqu'où pourroit conduire un pareil principe.

Wolff expoſe, dans le reſte de la troiſième Partie, l'origine de la Société civile & de l'empire public. Il y traite de la conſtitution & des diverſes formes de Gouvernemens, des droits de Majeſté, des devoirs des Souverains & des Sujets, & de la théorie naturelle des loix civiles.

La 4ᵉ Partie comprend tout ce qui regarde le Droit des Gens. L'auteur y établit les devoirs des Nations envers elles-mêmes, & les devoirs qui les lient aux autres; il parle des alliances, du droit de guerre, du droit des gens dans la guerre, de la paix & des traités de paix; du droit des ambaſſades & de la manière de terminer les différends entre les Nations.

Tel eſt à-peu-près, Monſieur, le plan général & la diſtribution des matières traitées dans cet Ouvrage. Ces *Inſtitutions* offrent, dans un ordre

ſuivi, les principes les plus généraux de la Juriſprudence Univerſelle; elles en montrent la liaiſon & l'enſemble, & conduiſent, par un développement ſimple de ces principes, aux propoſitions les plus compliquées. L'auteur s'eſt aſſujetti dans ſa marche à la rigueur de la méthode géométrique; il explique chaque terme par une définition; il détermine avec ſoin le ſens qu'il attache aux propoſitions qu'il avance, & les range de manière qu'elles s'enchaînent les unes aux autres & s'éclairent mutuellement. A quelques erreurs près, mais en petit nombre, ces élémens peuvent être regardés comme un des cours les plus complets & les plus lumineux que nous ayons ſur le Droit de la Nature & des Gens. Le travail de M. *Luzac* qui a joint un Commentaire à ces *Inſtitutions*, ne mérite pas moins d'eloges; il eſt aiſé de s'appercevoir, par la manière dont il interprète ou développe les endroits difficiles de ſon auteur, qu'il poſsède éminemment la ſcience des matières qu'il traite.

Traité de Médecine Théorique Pratique ; extrait des Ouvrages de M. de Bordeu, avec des Remarques critiques ; par M. Minvielle Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier ; Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, un des Médecins du Bearn. A Paris, chez Ruault Libraire, rue de la Harpe près de la rue Serpente ; un volume in-12 d'environ 600 pages.

CET Ouvrage, Monsieur, est un Extrait de toutes les Œuvres d'un de nos Médecins les plus célèbres. Vous y trouverez le précis des opinions particulières à ce Médecin, & de celles qu'il a renouvellées des Anciens auxquels il paroît être bien plus attaché qu'aux Modernes. Mr *Minvielle* avoit d'abord en vue de faire, pour son propre usage, un Abrégé

des ouvrages de M. *de Bordeu*, qu'il s'étoit rendu propres par une lecture approfondie & par l'obſervation fréquente des malades dans les hôpitaux. Mais il a penſé que cet Abrégé pouvoit être également utile à tous les jeunes Médecins, & il s'eſt déterminé à le publier, d'autant mieux que, des ouvrages de M. *de Bordeu*, les uns ſont des diſſertations ou des thèſes qui n'ont vû le jour que pour l'avantage des Facultés de Montpellier & de Paris qui les ont vû naître, & qui reſtent pour l'ordinaire enſévelies dans les Ecoles : les autres ſont les premières productions de l'auteur, qui ſont devenues rares ou qui ne ſe trouvent que dans des volumes Académiques; car le nombre de ces ouvrages, dont on donne ici le catalogue, eſt fort conſidérable, & l'on doit être ſurpris qu'un Praticien, à qui l'exercice de

la Médecine doit laisser si peu de temps pour le Cabinet, ait pû suffire à sa grande vogue dans le Public & à des travaux qui embrassent presque toutes les parties de la Médecine. On voit qu'il a élevé une Ecole dans laquelle sont venus s'instruire plusieurs Médecins François & Etrangers qui ont ensuite appuyé ses dogmes par un grand nombre d'observations.

Vous trouverez aussi, dans cet Abrégé, l'annonce des disputes auxquelles les ouvrages de M. *de Bordeu* ont donné lieu, le détail historique & successif des connoissances qu'il a ajoutées à la Médecine, enfin, les examens sérieux de certains points de doctrine sur lesquels les Médecins avoient, ou varié entr'eux, ou passé trop légèrement. Tel est, par exemple, l'examen de l'opinion de *Willis*, Médecin Anglois, sur la différence de la du-

reté entre le cerveau & le cervelet qui a servi long-temps de base au systême des fonctions vitales & animales. M. *de Bordeu* a démontré, par des expériences, la fausseté de cette opinion, & par conséquent celle de l'explication de plusieurs phénomènes qui se passent dans l'économie animale. Il faut convenir, Monsieur, que, si tous les points de la Physiologie étoient examinés avec le même soin, cette Science fondamentale de l'art de guérir acquerroit, dans peu de temps, un degré de certitude qui rendroit la pratique de cet art plus assurée. Je pourrois vous citer bien des exemples répandus dans cet Abrégé qui concernent divers points de pratique. M. *de Bordeu* a porté le même esprit d'observation & de réforme sur d'autres opinions également répandues & aussi erronées que celle de *Willis*.

M. *Minvielle* paroît avoir étudié & bien saisi l'esprit de son auteur. On voit par ses *Remarques Critiques* combien il est instruit. Son ouvrage est dédié aux Médecins du Bearn & du Bigorre qui sont la Patrie commune du Maître & du Disciple. Sa Dédicace est également noble & modeste ; il encourage ses Compatriotes à travailler de plus en plus à l'avancement de la Médecine de leur propre Pays, en leur indiquant la multiplicité des ressources qu'ils ont chez eux, & qu'on chercheroit vainement ailleurs : des Eaux minérales où se rendent tant d'Etrangers, ce qui met les Médecins des Pyrénées à portée de voir tous les ans un grand nombre de maladies chroniques ; un Journal exact que depuis trente ans les *de Bordeu* tiennent, du moins à Barège, de toutes les espèces de maladies qu'on voit aux Eaux & dont ils envoyent

tous les ans une copie au Miniſtre éclairé qui protège cet établiſſement ; enfin, les divers ouvrages dont il préſente l'abrégé. Il fait ſentir tout le prix de cette poſition heureuſe ; il penſe qu'un jour, avec ces puiſſans ſecours & les obſervations journalières de ſes Collègues, le Code des Médecins Béarnois méritera d'être comparé à celui de l'Ecole de Cos *. On peut ajouter qu'avec le zèle patriotique qui anime M. *Minvielle* & les lumières qu'il fait éclater, il contribuera lui-même beaucoup à cette haute entrepriſe. Elle fera toujours beaucoup d'honneur à ſa Patrie qui doit ſe trouver heureuſe de poſſéder un Médecin en état de lui ren-

* L'Iſle de Cos dans l'Archipel, Patrie d'*Hippocrate.* On l'appelle aujourd'hui *Stanco* ou *Stanchio* ou *Stancou.* Elle a dix lieues de long ſur quatre de large ; le terroir y eſt fertile.

dre les services qu'elle avoit droit d'attendre du premier auteur de ces nobles travaux.

Le Poëte des Mœurs.

En vous annonçant l'année dernière, *Tom. VI, p. 289, le Poëte de Mœurs, ou les Maximes de la Sagesse, avec des Remarques Morales & Historiques, utiles aux jeunes gens & autres personnes pour se conduire sagement dans le monde*, deux volumes *in*-12, je vous disois que cet ouvrage se vendoit chez *le Jay*, rue S. Jacques. Plusieurs personnes s'adressèrent à lui dans le temps pour acheter ce Livre, & il se trouva qu'il n'en avoit pas encore un seul exemplaire. Les Libraires des Provinces & des Païs Etrangers commettent souvent cette faute. Ils indiquent à tout hazard, sur le frontispice de leurs Livres, un Libraire de Paris qui, quelquefois, n'en a pas même entendu parler. *Le Jay* vient de recevoir enfin des Exemplaires de ce *Poëte des Mœurs*; & aujourd'hui il est en état de satisfaire ceux qui voudront les acquérir. Je suis, &c.

A Paris ce 30 Août 1774.

LETTRE IV.

Causes Célèbres & Intéressantes avec les Jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau par M. Richer, ancien Avocat au Parlement; Tomes VII & VIII, in-12 de plus de 400 pages chacun. A Paris chez la veuve Savoie rue Saint Jacques; Saillant & Nyon rue Saint Jean de Beauvais, le Clerc Quai des Augustins, Cellot rue Dauphine, la veuve Desaint rue du Foin Saint Jacques, Durand neveu rue Galande, Delalain rue la Comédie Françoise, Moutard & Bailly Quai des Augustins.

IL ne faut pas confondre, Monsieur, ces *Causes Célèbres & Intéressantes*, &c, & les *Causes Célèbres, Curieuses & Intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume*, &c.

Ces dernières ſont l'objet d'un *Journal* très-bien fait ; je vous en rends compte à meſure que paroiſſent les volumes. Les *Cauſes Célèbres & Intéreſſantes*, &c, ſont les anciennes *Cauſes* compilées par le prolixe & peſant *Gayot de Pitaval*, auxquelles M. *Richer* donne une nouvelle vie & tout l'intérêt dont elle ſont ſuſceptibles. Les *Cauſes* modernes raſſemblées dans le *Journal*, ſont la ſuite de ces anciennes *Cauſes* ; enſorte qu'avec ces deux ouvrages, on aura le Recueil complet de toutes les affaires éclatantes dont nos Tribunaux ont retenti, & retentiſſent de temps en temps.

Parmi les *Cauſes* anciennes que préſentent les Tomes VII & VIII du travail heureux de M. *Richer*, la plus conſidérable eſt celle des fameux *Couplets* attribués à *Jean-Baptiſte Rouſſeau*. Cet article ne feroit pas trop important, s'il ne s'agiſſoit que d'un perſonnage ordinaire : car que tel ou tel ait répandu dans un Café des *Couplets* injurieux contre tels & tels, ce fait en ſoi-même eſt aſſez indifférent à la poſtérité ; mais que le *Grand*

Rousseau ait été un vil calomniateur & le plus ingrat des hommes, ou qu'il ait été la victime de la noirceur de ses ennemis, il n'est aucun de ceux qui ont lû & admiré ses ouvrages, qui ne s'intéresse à la solution de ce problême, & dont cet intérêt ne soutienne la curiosité au milieu des discussions les plus épineuses. On connoît l'acharnement de quelques-uns de ses rivaux, même après sa mort, acharnement si outré qu'ils auroient bien dû voir que cet excès même les rendoit suspects ; aussi ne peut-on retenir les mouvemens de la plus vive indignation contr'eux après l'examen de toutes les pièces & des moyens que l'estimable Jurisconsulte, rédacteur de cet Article, met sous les yeux du Public. Il y joint les faits & les raisonnemens qui se trouvent dans un *Mémoire* posthume du célèbre *Boindin*, témoin oculaire de l'affaire, & qui personnellement y fut impliqué. Il puise de nouvelles lumières dans les lettres de *Rousseau* lui-même, & dans quelques autres ouvrages ; il discute la foi dûe à toutes ces pièces, &

ne se permet d'autres réflexions que celles qui naissent naturellement des faits bien établis.

M. *Richer* commence par faire connoître les principaux Acteurs de cette scène atroce : *Rousseau*, qui dès-lors étoit recherché à la Cour & à Paris comme le plus grand Poëte de son temps, & qui touchoit au moment d'entrer à l'Académie Françoise ; *Joseph Saurin*, Ministre Protestant, converti par *Bossuet*, Géomètre habile, d'un caractère ferme, incapable de se désister d'une résolution prise, mais capable de tout pour la faire réussir, homme que les ennemis de *Rousseau* * eux-mêmes regardent comme ayant sacrifié sa religion à son intérêt ; *Nicolas Boindin*, fils d'un Procureur du Roi au Bureau des Finances, connu par quelques Pièces de Théâtre, esprit peu sociable, mais en qui tous ceux qui le fréquentoient ont toujours remarqué un attachement opiniâtre au peu de vérités qu'il reconnoissoit ; le Joyaillier *Malafer*, homme

* Voyez le *Siècle de Louis XIV*, à l'article *Saurin*, dans la liste des Auteurs.

d'un caractère dur & grossier, fripon d'ailleurs, témoin les copies tirées furtivement d'après des tableaux de l'*Albane* qui appartenoient à un de ses amis, & remises frauduleusement par cet homme à la place des originaux; enfin, *Houdart de la Motte*, très-bel esprit, ennemi du génie suivant l'usage, d'un caractère adroit & souple, mais cachant, sous un air de simplicité & de bonté, une ame double & perverse, comme on en peut juger, dit *Boindin*, par une infinité de traits, entr'autres par la manière dont il déposa dans l'affaire des coups de bâton donnés à *Rousseau* par *Malafer*, qu'il affirma avec serment n'avoir pas vû donner, sous prétexte, disoit-il depuis pour s'excuser, *qu'ayant la vue basse, il n'avoit fait que les entendre*. Toutes ces personnes, ainsi qu'une infinité d'autres beaux-esprits, se réunissoient presque tous les jours rue Dauphine au Café de la veuve *Laurent* qui, dans ce temps-là, étoit le rendez-vous de tous les jeunes gens qui avoient du talent pour la Poësie, l'Eloquence, les Sciences exactes ou les Arts.

M. *Richer*, avant de faire usage du *Mémoire* posthume qu'a laissé *Boindin*, réfute les objections qu'un auteur célèbre, ennemi furieux de notre *Horace*, a faites contre cette pièce. Pourquoi, dit cet ennemi, cette accusation au bout de vingt-trois ans contre trois hommes qui n'étoient plus, contre *la Motte*, *Saurin* & *Malafer*? C'est, continue cet ennemi, que le *Mémoire* étoit composé il y avoit plus de vingt ans; que *Boindin* les haïssoit tous trois; qu'il étoit brouillé avec *Saurin* & *Malafer*, gens d'humeur difficile comme lui, & qu'il ne pouvoit pardonner à *la Motte* de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie Françoise. Mais, répond M. *Richer*, s'il y a eu vingt années d'intervalle, le ressentiment doit s'être refroidi, sur-tout chez un homme tel que *Boindin* si connu par son attachement pour la vérité. De plus, bien loin que la façon de penser de *Boindin* au sujet de *Rousseau* doive sa naissance au refus de *la Motte* de lui procurer une place à l'Académie, c'est au contraire cette façon de penser qui fut la cause

du refus, ainsi que *Boindin* l'atteste lui-même dans son *Mémoire*. Il ne fut brouillé avec *la Motte* qu'à l'occasion des *Couplets*; alors ce dernier étoit tout nouvellement reçu à l'Académie. Il n'y fut installé que le 8 Janvier 1710. Les *Couplets* ne parurent qu'au commencement de Février suivant, & il n'a été question de faire entrer *Boindin* à l'Académie Françoise que sous le Ministère de M. *le Duc* qui n'y parvint qu'en 1723. *Boindin*, à l'époque des *Couplets*, en 1710, n'avoit donc point de raisons pour en vouloir à *la Motte*; mais il en avoit de très-fortes pour en vouloir à *Rousseau* qui dèslors s'étoit permis quelques Épigrammes contre lui. Ainsi, il est très-certain que, lorsque *Boindin* prit la défense de *Rousseau*, les circonstances le rendent plus croyable qu'un autre, & que c'est la force de la vérité qui a subjugué son ressentiment personnel.

Voici l'origine des *Couplets*. Vers la fin de 1700 on représenta la Comédie du *Capricieux* de *Rousseau*, qui eut un médiocre succès. On donnoit en même-temps l'Opéra d'*Hésione*,

Paroles de *Danchet*, Musique de *Campra*. Il fut reçu avec un applaudissement universel. On fit courir contre ce Drame Lyrique quatre ou cinq *Couplets* qui passèrent généralement pour être de *Rousseau*, mais qu'il a toujours désavoués. Les auteurs des Paroles, de la Musique & des Ballets d'*Hésione* étoient fort maltraités dans cette Chanson dont les vers étoient combinés pour être chantés sur un des airs de cet Opéra. *Ils n'attaquoient* cependant *que le ridicule*, ainsi que l'assure *Saurin* lui-même dans son *Factum*. Le persécuteur de la mémoire de *Rousseau* ne craint point d'affirmer qu'il *est très-faux* que ces cinq *Couplets* ne fissent qu'*effleurer le ridicule de quelques Particuliers*, comme le dit aussi *Boindin*; &, pour prouver cette dénégation, il a la mauvaise foi de citer cinq vers qui ne se trouvent pas dans ces *Couplets*. Mais, dit M. *Richer*, le ton d'assurance ne peut suffire pour en imposer, & ne doit pas l'emporter sur le récit de deux témoins oculaires & tous deux intéressés à charger *Rousseau*.

Cependant les *Couplets* envoyés au Café se multiplioient tous les jours, & devenoient de plus en plus insultans. » Il est certain, dit *Boindin* dans » son *Mémoire*, que dès ce temps là » plusieurs des Parties intéressées soupçonnèrent qu'ils n'étoient pas tous » de *Rousseau*, & que quelqu'autre » profitoit de l'occasion pour satisfaire, en même-temps, sa malignité & sa vengeance. Il y en eut » même un paquet apporté par *la* » *Motte* chez un M. *de Villiers*, & qu'il » disoit avoir trouvé à sa porte, qui » ne pouvoit pas être de *Rousseau*; la » preuve est évidente. *Rousseau*, in- » formé qu'il paroissoit tous les jours » de nouveaux *Couplets*, entreprit de » s'en justifier, & courut chez toutes » les Parties intéressées, justement un » jour qu'elles devoient s'assembler à » ce sujet chez M. *de Villiers*. C'étoit » même un secret au Café que cette » assemblée, & *Rousseau* ne l'apprit » qu'à midi & demi chez M. *de Vil-* » *liers*, chez qui elle devoit se tenir. » Cependant, avant deux heures, il » se trouva non seulement un envoi

» de douze *Couplets* adreſſés à ceux
» qui devoient s'y trouver ; mais ces
» douze *Couplets* étoient tranſcrits de
» la main gauche, en caractères d'im-
» preſſion ; & c'étoit le paquet que
» *la Motte* y apporta, & qu'il y avoit
» plus d'une heure, diſoit-il, qu'on
» avoit jetté à ſa porte. . . . . . .
» L'impoſſibilité morale & phyſique
» de cette compoſition & de cette
» tranſcription momentanées, continue
» *Boindin*, donna de terribles
» ſoupçons contre le porteur du pa-
» quet ; & pluſieurs perſonnes de
» l'aſſemblée, entr'autres *Boindin* &
» *Grimarêt*, demeurèrent convaincus
» que tous ces nouveaux *Couplets* n'a-
» voient d'autre but que d'aigrir les
» eſprits contre *Rouſſeau*, & d'em-
» pêcher le racommodement qu'il
» cherchoit. Il eſt même certain que
» *la Motte* & *Malafer* commencèrent
» dès-lors à ſe défier de *Boindin* &
» de *Grimarêt*, & qu'il parut encore,
» depuis, plus de quarante autres *Cou-
» plets* dont on ne jugea pas à propos
» de leur faire part ; car il y en eut
» au moins ſoixante-dix ou ſoixante-

» douze, & ils n'en virent jamais » que vingt-cinq ou trente. «

Ces différens mouvemens parurent devoir rester sans suite, vu la réconciliation de *la Motte* & de *Rousseau* qui se fit chez *Boileau* & par l'entremise de ce législateur de notre Parnasse ; *Saurin* avoue lui-même que *la Motte* s'est toujours loué, depuis cette époque, des procédés de *Rousseau*. Cette réconciliation a donné lieu à une anecdote qui merite d'être conservée. » Tout le monde connoît l'ode » de *Rousseau sur la naissance de Mon-* » *seigneur le Duc de Bretagne*. La der- » nière strophe de cette pièce, quand » elle parut d'abord, étoit ainsi conçue :

Si pourtant quelqu'esprit timide,
Du Pindre ignorant les détours,
Opposoit les règles d'*Euclide*
Au désordre de mes discours,
Qu'il sçache que, sur le Parnasse,
Le Dieu, dont autrefois *Horace*
Apprit à chanter les Héros,
Préfère les fougues lyriques
A tous les froids panégyriques
Du *Pindare* des Jeux Floraux.

» Ce dernier vers regardoit *La*
» *Motte*, qui avoit remporté plusieurs
» prix aux Jeux Floraux. *Rousseau*,
» après son raccommodement avec
» lui, changea les six derniers vers de
» cette strophe, comme ils sont dans
» toutes les éditions de ses œuvres :

Qu'il sçache qu'autrefois *Virgile*
Fit même aux Muses de Sicile
Approuver de pareils transports ;
Et qu'enfin cet heureux délire
Peut seul des Maîtres de la Lyre
Immortaliser les accords.

Cette affaire demeura dans cet état pendant près de dix ans. Au bout de ce temps, parurent de nouveaux *Couplets* sur le même air, du même style, & contre une partie des mêmes personnes, mais où l'on avoit jugé à propos de mêler des gens de qualité & des militaires. » Pour se mettre au fait
» de ces nouveaux *Couplets*, continue
» *Boindin*, il faut bien remarquer dans
» quelles circonstances ils parurent.
» *La Motte* venoit d'être reçu à l'A-
» cadémie ; *Rousseau* étoit sur le point

» d'y entrer ; & la penſion de *Deſ-*
» *préaux* étoit près de vaquer par ſa
» mort. Cette penſion ne pouvoit
» vraiſemblablement regarder qu'un
» Académicien, & *Rouſſeau* ne l'étoit
» point encore ; mais il étoit tout près
» de le devenir, & il étoit beaucoup
» plus connu à la Cour que *la Motte* :
» de manière que, s'il avoit été une
» fois reçu à l'Académie, il n'y a point
» à douter qu'il n'eût eu plus de part
» que *la Motte*, non-ſeulement à cette
» penſion, mais encore à toutes les
» autres faveurs de la Cour. Ainſi *Rouſ-*
» *ſeau* n'avoit plus qu'un pas à faire,
» un moment à attendre, pour
» être au comble de ſes vœux. Et
» c'eſt dans ces circonſtances ſi déli-
» cates, lorſqu'il avoit tant d'intérêt
» de ſe contenir, que parurent les
» nouveaux couplets qui lui firent
» donner des coups de bâton, l'em-
» pêchèrent d'entrer à l'Académie, &
» l'obligèrent, quelque temps après,
» de quitter la France. Ces réfléxions,
» continue *Boindin*, ſuffiroient ſeules
» pour faire juger ſi ces *Couplets* étoient
» de lui. Mais il eſt bon de remarquer

» que *la Motte* & *Saurin* ſongeoient
» à partager entr'eux la penſion de
» *Deſpréaux*, & que l'Abbé *Raguenet*,
» leur ami commun, leur avoit con-
» ſeillé de compoſer enſemble quel-
» que morceau qui pût leur ſervir
» de titre pour l'obtenir; qu'enfin,
» ſur le bruit que *Rouſſeau* alloit être
» reçu à l'Académie, il fut dit, publi-
» quement au Café, qu'un moyen sûr
» de l'en empêcher ſeroit de compo-
» ſer des *Couplets* dans ſon ſtyle, qui
» lui ſuſcitaſſent quelqu'affaire & lui
» fiſſent donner l'excluſion. *Tous ces*
» *faits*, ajoute *Boindin*, *ſont de noto-*
» *riété publique, & tels que les plus zélés*
» *partiſans de la Motte & de Saurin n'en*
» *ſçauroient diſconvenir, ſans s'expoſer*
» *à être démentis par tous ceux qui al-*
» *loient au Café de la Laurent.* «

Ces nouveaux *Couplets* avoient été portés à *Boindin*, ſur les onze heures du matin, par un petit Décroteur nommé *Olivier*, qui ne le trouva pas & remit le paquet à ſon frère. On ne douta pas que *Rouſſeau* n'en fût l'auteur. Un Officier nommé *la Faye*, qui étoit le plus outragé dans ces vers,

résolut de se venger, & lui donna plusieurs coups de canne au sortir de l'Opéra. Plainte des deux parts; ensuite désistement sur lequel *Rousseau* obtint à la Grand'Chambre un Arrêt qui le déchargeoit de l'accusation. Peu content d'une justification si imparfaite, il découvrit, après bien des recherches, qu'*Olivier* avoit reçu le paquet d'un Savetier nommé *Guillaume Arnoud* qui travailloit à la porte de *Saurin* & faisoit ordinairement ses commissions. Il conduit aussitôt le petit Décroteur à la boutique de ce Savetier pour voir s'il le reconnoîtroit, & *Guillaume Arnoud* reconnoît si bien cet enfant, qu'il en perd la tramontane, change plusieurs fois de couleur, & ne peut seulement pas lui enseigner la demeure de *Saurin*. Il se trouva même, par un très-grand hazard, qu'il avoit ce jour-là le même habit de pinchina à manches de matelotte qu'il portoit en remettant le paquet, & qu'il avoit cessé de porter pendant plus de trois mois.
» *Rousseau*, ne doutant plus alors que
» ce ne fût *Saurin* qui avoit envoyé

» les *Couplets*, & que, s'il venoit à
» bout de le prouver, son innocence
» ne fût dans tout son jour, s'adressa
» à M. d'*Argenson* Lieutenant de Po-
» lice, & le pria de le conduire dans
» cette affaire. M. d'*Argenson* lui donna
» un homme à lui, nommé *Milet*,
» Exempt de Robe-Courte, qui lo-
» geoit dans l'Hôtel des Ursins, &
» par conséquent à portée de *Saurin*
» & de son Savetier. Ce Magistrat
» conseilla, en même-temps, à *Rous-
» seau*, de mettre tout en œuvre pour
» tirer la vérité du Savetier, avant
» que de se porter pour accusateur
» contre *Saurin*. On fut deux mois
» sans pouvoir déterminer le Savetier
» à convenir du fait : & il faut avouer,
» dit *Boindin*, qu'alors on employa,
» pour tirer de lui la vérité, tous les
» moyens que l'on auroit pû employer
» pour le suborner, s'il n'avoit pas été
» effectivement le porteur du paquet.
» *Rousseau* convient lui-même, dans
» son *Mémoire*, que l'Exempt *Milet* a
» offert de l'argent à *Arnoud*, pour le
» déterminer à dire la vérité. Quand
» on fut parvenu, à force de me-

» naces & de promesses, à le déter-
» terminer à convenir de bonne foi
» que c'étoit lui qui avoit remis le
» paquet au Décroteur, & que c'étoit
» *Saurin* qui l'en avoit chargé, on
» l'engagea à faire le récit de toutes
» les circonstances devant plusieurs
» Témoins, afin qu'il ne pût plus se
» dédire lorsqu'il s'agiroit de le dé-
» clarer en Justice. On avoit d'autant
» plus lieu de craindre qu'il ne va-
» riât, que l'on sçavoit que *Saurin*,
» instruit par le Savetier lui-même
» des mouvemens qui se faisoient,
» ne négligeoit rien pour l'engager au
« silence. Mais on le crut lié, quand
» il eut fait son récit en présence de
» plusieurs Témoins. «

Guillaume Arnoud est conduit en prison & interrogé, *Saurin* décrété de prise de corps & arrêté. Il avoit pris la précaution d'emprunter à *Boindin* la copie des *Couplets*, & la lui avoit rendue. Des dépositions & interrogatoires, il résultoit que c'étoit effectivement *Guillaume Arnoud* qui avoit remis le paquet à *Olivier*; que c'étoit *Saurin* qui l'avoit chargé de

le remettre à ce petit Décroteur; qu'appréhendant que ſon habit ne le fît reconnoître, *Saurin* l'avoit obligé de le quitter, & lui avoit donné un de ſes vieux juſte-au-corps; enfin, que *Saurin* avoit lui-même fait au Savetier la lecture des *Couplets*, & qu'on en devoit trouver l'original écrit de ſa main dans le tiroir de la table de ſon cabinet. Cet original s'y trouva effectivement, comme l'avoit dit *Guillaume Arnoud;* il étoit écrit en entier de la main de *Saurin*, & il y avoit pluſieurs ratures & des tranſpoſitions. *Saurin* répondit que ce prétendu original n'étoit qu'une copie, & que les ratures avoient été occaſionnées par des défauts d'inattention en tranſcrivant. Mais il exiſtoit une autre copie entre les mains de *Malafer;* elle avoit auſſi le mêmes ratures & les mêmes tranſpoſitions; ainſi la copie de *Saurin* reſſembloit à celle de *Malafer*, & point à celle de *Boindin* ſur laquelle on prétendoit qu'elle avoit été faite. Il eſt inconcevable, comme le remarque très-bien M. *Richer*, que les Défenſeurs de

Rousseau ayent négligé de se procurer une pièce de conviction si importante, en mettant *Malafer* en cause : car il n'auroit pû alléguer des défauts d'inattention précisément aux mêmes endroits que *Saurin* ; & ce dernier, dans son interrogatoire à ce sujet, ne put s'en tirer sans se couper & se confondre lui-même à un tel point, que le Lieutenant Criminel écrivit à M. le Comte *de Pontchartrain* qui s'intéressoit à *Rousseau* : *Habemus confitentem reum.* » Mais, pourra-t-on » dire, si *Saurin* étoit coupable, pour- » quoi n'a-t-il pas été condamné ? » Pourquoi a-t-il été déchargé de » l'accusation avec dépens ? A cela » quatre réponses bien simples. 1°. » C'est que l'accusateur de *Saurin* & » son Conseil s'étoient trompés en » croyant avoir deux Témoins di- » rects contre lui, en la personne du » Savetier & du petit Décroteur ; au » lieu que ces deux Témoins n'en » faisoient qu'un, puisque le Décro- » teur ne tenant le paquet que du Sa- » vetier, ne pouvoit rien prouver » contre *Saurin*, & qu'en matière

» criminelle, un seul Témoin & rien, » c'est la même chose. 2°. C'est que » l'on avoit véritablement employé, » avec ce Témoin unique, pour tirer » de lui la vérité, les mêmes moyens » qu'on auroit pû employer pour le » suborner, & que par-là on avoit » rendu son témoignage suspect. 3°. » C'est que *Rousseau*, au lieu de s'en » tenir à l'envoi des *Couplets* par le » Savetier, qui étoit suffisant pour » rendre *Saurin* coupable & pour le » faire condamner, entreprit encore, » mal-à-propos & sans nécessité, de » l'accuser, contre toutes les appa- » rences, d'être l'auteur de ces *Cou- » plets*, pour n'en point accuser per- » sonnellement *la Motte*, par ména- » gement pour l'Académie. 4°. Enfin, » parce que le préjugé public étoit » contre *Rousseau*, & qu'au défaut de » preuves suffisantes contre *Saurin*, » la cabale des Dévots & le vent de » la Cour déterminèrent les Juges en » faveur de ce dernier. «

Saurin fut déchargé au Châtelet de l'accusation; le Procureur Général présenta Requête contre *Rousseau*, &

fit renaître, au nom du Ministère public, une autre Requête de *la Faye*; *Saurin* parut avoir prouvé la subornation; *Rousseau* fut banni du Royaume à perpétuité par Arrêt du Parlement du 7 Avril 1712.

M. *Richer* prouve invinciblement que c'est pour cette prétendue subornation, & non pour la composition des *Couplets*, qu'il fut condamné. Il étoit absent; il ne s'attendoit pas à un Jugement si précipité; il étoit allé en Suisse faire des recherches sur la conduite de *Saurin*, que plusieurs personnes disoient y avoir échapé aux mains de la Justice prête à le saisir, & l'on sçait que les condamnations par contumace ne peuvent opérer la conviction de l'Accusé, puisqu'elles ne portent que sur les allégations fournies contre lui, auxquelles son absence ne lui a pas permis de rien opposer pour sa défense.

La conduite de l'infortuné *Rousseau*, depuis cette fatale époque, fournit la preuve peut-être la plus forte qu'il soit possible d'avoir sur l'innocence d'un Accusé. » Sa disgrace ne lui avoit » pas fait perdre tous les amis qu'il

» avoit dans le Royaume. Il avoit
» conſervé, entr'autres, M. de *Ven-*
» *dôme* Grand-Prieur de France, M.
» *de la Vrillière* Miniſtre & Sécretaire
» d'État, M. le Baron *de Breteuil*, Ma-
» dame *de Flamenville*, &c. Il paroît
» que ces protecteurs ſongeoient sé-
» rieuſement, & travailloient même,
» à l'inſçu de *Rouſſeau*, à lui procurer
» ſon retour. Il en fut inſtruit par M.
» *Boutet* *, auquel il écrivit le pre-
» mier Juin 1712 : Toutes les voies
» de retourner en France ne me ſont
» pas égales, & mes malheurs ne
» m'ont point aſſez ſubjugué pour me
» faire oublier ce que je dois à mon
» honneur. *C'eſt une juſtice qu'il me*
» *faut*, & *non pas une grace qui me*
» *ſeroit plus cruelle encore que tous mes*
» *malheurs*. Cependant M. le *Grand-*
» *Prieur* & M. le Baron *de Breteuil*,

* M. *Boutet de Monthery*, Payeur des Rentes, qui, juſqu'à la mort de *Rouſſeau*, a été ſon ami & n'a jamais douté de ſon innocence, qui même a eu une gloire que les Princes n'ont pas eue, celle de ſoutenir cet illuſtre infortuné par des générosités fixes & annuelles qui redoublèrent dans ſes malheurs & dans ſa dernière maladie.

» qui trouvèrent à cet égard plus de » facilité ſous la Régence que ſous le » Regne précédent, obtinrent, dans » le plus grand ſecret, & à l'inſçu de » *Rouſſeau*, des Lettres de rappel de » ban en ſa faveur, qui furent même » ſcellées, & auxquelles il ne man- » quoit que la forme de l'enregiſtre- » ment. «

A peine ces Lettres furent-elles expédiées, que Madame *de Flamenville* ſe hâte de les lui annoncer la première. Il auroit pû ſe faire qu'un innocent eût accepté cette grace; mais il eſt bien certain qu'un homme qui ſe fût ſenti coupable ne l'eût pas refuſée. Que fait *Rouſſeau?* Il n'héſite pas un inſtant. A peine a-t-il reçu la lettre de Madame *de Flamenville*, qu'il la renvoie au Baron *de Breteuil* en lui témoignant l'étonnement où elle l'a jetté. *Vous ſçavez*, lui dit-il, *quels ſont mes ſentimens, & que des graces & des accommodemens ne conviennent qu'à des fripons & non à un honnête homme injuſtement opprimé. . . . . . Au nom de Dieu, Monſieur, ne me mettez pas hors d'état de faire voir à toute la terre, comme je ſuis sûr de le faire un jour,*

fication. Il vouloit qu'une personne d'autorité, choisie par le Gouvernement, les représentât à *Saurin* l'une après l'autre, & le menaçât de les rendre publiques & de le faire chasser du Royaume & de l'Académie, à moins que, pour le prix de sa grace, il ne fît l'aveu du fait, des circonstances & des complices de l'affaire des *Couplets*. Au cas que ce parti soit accepté, *Rousseau* propose de se rendre à Lille avant l'exécution du projet, sous prétexte d'y voir quelques amis. *Le Commandant*, dit-il, *aura un ordre secret de me consigner aux portes, &, si l'événement fait juger que j'aye eu dessein de compromettre le Ministère, on sçaura où me prendre pour me punir comme le plus indigne & le plus scélérat de tous les fourbes.* Sont-ce-là, Monsieur, les propositions & le langage d'un homme qui se sent coupable? L'Abbé d'*Olivet*, dans sa Lettre, paroît avoir promis d'appuyer le *Mémoire* de *Rousseau* auprès de personnes puissantes; il y répond de l'ami qu'il a dessein d'employer. On ignore s'il

a fait quelques démarches à cette occasion; mais, s'il en a faites, il est sûr qu'elles ont été sans succès.

Ajoutez à toutes ces présomptions si convaincantes que sur la fin de sa vie *Rousseau* protesta publiquement en recevant les Sacremens, & prit à témoin le Dieu qu'il alloit recevoir, qu'il n'étoit pas l'auteur des *Couplets*; ajoutez son testament qu'il montra un jour à M. *Rollin*, où il répétoit ce qu'il avoit dit à *Bruxelles* à l'article de la mort, & vous penserez sûrement, ainsi que moi, que la justification de ce célèbre éxilé est portée par tous ces faits réunis jusqu'à l'évidence.

Je finis, Monsieur, par où le Rédacteur de cette Cause a commencé, afin d'effacer entièrement toutes les taches dont les ennemis du Grand *Rousseau* se sont efforcés si constamment de souiller son nom. Je vais, d'après les recherches de M. *Richer*, substituer aux portraits affreux qu'on a tracés de *Jean-Baptiste Rousseau*, une idée de son véritable caractère.

Tous ceux qui l'ont connu ont regardé bientôt avec horreur les calomnies que l'on a répandues sur son compte. *Racine* le fils, ainsi que M. *Rollin*, avoit été un des hommes les plus prévenus contre lui. Il est forcé d'avouer, par la suite, d'après le témoignage des personnes les plus dignes de foi, que *Rousseau n'a jamais rougi de sa naissance, qu'il répétoit toujours qu'il étoit né comme Horace, & qu'il n'a jamais coûté que des larmes de joie à son père.* La seule chose qu'il eut à se reprocher & qu'il s'est reprochée les trente dernières années de sa vie, est la composition de quelques Épigrammes licencieuses; mais combien de Pièces de ce genre ne trouveroit-on pas dans des Poëtes qui, pour cela, n'ont point été même soupçonnés d'irréligion? Toutes les Lettres écrites à ses amis, depuis son exil, respirent une piété sans fard, & qui part du cœur; ce n'est point un *Bigot* qui affecte le style de la piété & la place à tout propos; c'est un homme que ses malheurs ont

rendu religieux, & qui n'en parle que quand l'occasion s'en présente. » Très-éloigné d'être flatteur, dit » *Racine* le fils dans une Lettre du » 4 Janvier 1749, il n'étoit pas même » assez courtisan, & poussoit trop loin » une fierté qui a peut-être causé ses » malheurs. Il étoit susceptible d'im- » pressions dont il ne revenoit que » très difficilement. Trop prompt à » aimer & trop prompt à haïr, il » donnoit sa confiance aisément & la » retiroit de même. Il étoit, ce que » vous aurez peine à croire, très- » facile à accorder son amitié, & il » le reconnoissoit, quand il a dit

» Car, je l'avoue (& je l'ai bien payé),
» J'ai des Humains trop chéri l'amitié.

On l'a accusé de la plus noire ingratitude; mais on n'a jamais pû en citer qu'un seul trait, c'est-à-dire, une Epigramme contre l'Abbé d'*Olivet*, & ce sçavant Abbé l'a justifié pleinement de cette accusation par une Lettre insérée dans les *Récréations Lit-*

téraires *, où il déclare que cette Epigramme étoit d'un Avocat de Reims nommé *Mahuet*. Non-seulement *Rousseau* ne fut pas ingrat, mais il n'oublia jamais les bienfaits qu'il avoit reçus. Envain l'amitié de M. le Comte *du Luc* se refroidit-elle à son égard. Il lui conserva la plus vive reconnoissance, & fut inconsolable de sa mort. Tous ces faits sont attestés par les Lettres & les Pièces que M. *Richer* a rassemblées dans cette Cause, & que je vous invite à parcourir. On y voit, dans une autre occasion, ce grand Poëte sacrifiant à sa reconnoissance envers le Comte *de Bonneval* ses intérêts les plus chers & un bien être assûré. Enfin, par un dernier contraste avec ses ennemis, on le voit rendant justice aux autres écrivains & même à ses rivaux.

Il faut lire, M^r, tous les détails de cette cruelle affaire dans l'ouvrage même de M. *Richer*; les bornes de ces Feuilles m'obligent à en supprimer la

* Imprimées à Lyon en 1766.

plus grande partie. Mais, en suivant la justification de notre *Horace*, on ne peut s'empêcher de faire une réfléxion bien affligeante : quelle autorité la calomnie peut donc s'acquérir sur l'esprit des hommes, puisqu'après plus de soixante ans les ennemis d'un Poëte si célèbre, sont presque venus à bout d'obscurcir tant de faits qui le justifient ! S'il est peu d'hommes capables d'embrasser la vertu pour elle-même, on peut dire que M. *Richer* a rendu un grand service à l'humanité en montrant que l'innocence se manifeste tôt ou tard dans tout son éclat, & en rejettant, sur les indignes calomniateurs de celui qui, en dépit d'eux, sera toujours *le Grand Rousseau*, toute l'ignominie dont ils ont voulu flétrir sa mémoire.

Je vous indiquerai une autre fois les autres Causes qui font la matière de ces deux nouveaux Tomes de M. *Richer*.

Je suis, &c.

A Paris, ce 3 Septembre 1774.

LETTRE V.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un usage contraire à l'urbanité dont on se pique en France.

Cette *Lettre*, Monsieur, est du même auteur qui, l'année dernière, m'écrivit contre la grossière impolitesse des jeunes gens, lesquels, en hyver, s'emparent des cheminées, s'y placent les mains derrière le dos, & dérobent la vue & la douce chaleur du feu à toute une compagnie, souvent respectable. L'abus que l'Anonyme attaque dans cette nouvelle *Lettre*, n'est pas moins révoltant, & je crois que vous serez très-satisfait de ses réflexions à cet égard.

Plusieurs personnes tiennent à Paris ce qu'on appelle une bonne maison, & se font un plaisir de donner à dîner. On se rassemble chez eux de tous les quartiers de la Ville ; & , comme beau-

coup de gens, même de bonne compagnie, n'ont point de table chez eux, l'affluence est communément nombreuse. Le haut de la table est assigné à des Dames, à quelques personnes distinguées; le surplus des convives prend confusément sa place au hazard. Les gens titrés ont toujours un ou deux Laquais qui les suivent, & ceux qui ne mangent jamais chez eux, donnent l'argent à dépenser à leurs Domestiques, en les astreignant à ne les point quitter aux heures des repas. Cette précaution intéressée les assure qu'ils ne manqueront de rien à table. Mais il y a dans Paris une multitude considérable d'honnêtes gens qui, quoique dignes d'être recherchés, n'ont ni les moyens, ni la facilité de mener un Domestique à leur suite dans les maisons où ils sont invités. L'attention du Maître & de la Maîtresse doit alors y suppléer, en empêchant une partie de leurs convives de languir dans une négligence qui leur enlève l'agrément du dîner & qui semble les humilier.

Les Valets des Seigneurs & des

Petits-Maîtres ſont ordinairement peu prévenans, pour ne rien dire de plus. Ils ſe font un principe de ne ſervir que leur Maître, & croiroient ſe dégrader s'ils rendoient le moindre ſervice à quelqu'un qu'ils jugent inférieur à lui en titre ou en dignité. Il ne faut donc rien attendre de leur politeſſe, ou, s'ils ont la complaiſance de ſe prêter à quelques-unes de vos demandes, ils vous font ſentir, par une lenteur affectée, qu'ils vous ſervent à regret, & que vous leur avez grande obligation du ſacrifice qu'ils font en ſe déplaçant pour vous. Cette obſervation retient nombre de convives dans une contrainte rigoureuſe. Ils aiment mieux diſſimuler leurs beſoins, que de voir la mauvaiſe grace avec laquelle on les ſatisfait.

Le ſervice ſe répète trois ou quatre fois, & le nuage des Laquais de la maiſon diſparoît pour aller chercher les plats. Pendant ce vuide, la moitié des convives ne ſçait à qui s'adreſſer pour demander du pain, à boire, une aſſiette. Les Domeſtiques étrangers ne quittent pas un inſtant

leur poste, & ce n'est qu'au bout d'un gros quart d'heure, lorsque le service est parfait, qu'on peut parvenir à se faire entendre d'un passant qui veut bien satisfaire, en courant, le besoin qui vous tourmente.

Une Maîtresse de maison, souvent jeune, sans expérience, ne fait aucune attention à ce genre d'importunité. Le Maître est distrait par d'autres objets ; cet inconvénient lui échappe ; personne ne se plaint hautement ; mais des gens même de mérite murmurent tout bas, & se dégoutent d'aller chercher un dîner qu'on leur fait acheter par des désagrémens qu'ils ne trouvent ni chez un ami, ni chez eux.

Rien n'est plus commun que de voir la moitié des gens qui sont à table réduits à eux-mêmes. Des Officiers recommandables, des Chevaliers de Saint Louis peu riches, des Académiciens, des Artistes célèbres, des Littérateurs estimables, & en général ceux qui tiennent aux Sciences, n'ont pas communément un Laquais à leur suite, & ne le mènent pas en re-

présentation pendant leur dîner. Si cinq ou six personnes de cette classe se trouvent par malheur assises l'une auprès de l'autre à table, leur dîner devient insupportable; l'un est tourmenté par la soif, l'autre desire d'un ragoût qu'il ne peut obtenir, un troisième ne parvient pas à changer d'assiette; tous sont tenté de se lever de table pour aller chercher eux-mêmes au buffet ce qui leur est nécessaire; en vérité peu de dîners méritent qu'on s'expose à cette gêne cruelle, & nombre d'*Amphytrions*, qui se piquent de bien recevoir leur monde, perdent le mérite de la dépense qu'ils font par la disgrace qu'éprouvent des convives que leur intention est de bien recevoir.

Il y a souvent, dans une salle à manger, plus de Domestiques qu'il n'en faut pour servir une Compagnie entière; mais chacun d'eux se tient obstinément à sa place; & si le Maître ne se pique pas lui-même d'une politesse recherchée, son Laquais, immobile derrière lui comme une statue, fait la sourde oreille aux demandes qu'on ha-

farde, & ne se remue que quand son Maître le met en mouvement par un ordre absolu.

Ajoutez que quelquefois les Laquais s'entendent & se font un plaisir malin de ne point répondre à ceux qui leur déplaisent ; tantôt c'est un Abbé ou un Moine, tantôt un Poëte dont la figure les indispose. On raconte à ce sujet une historiette qui peut trouver ici sa place. Un Capucin avoit été retenu pour dîner en nombreuse compagnie, & les Domestiques s'étoient promis de rire de son embarras lorsqu'on ne lui apporteroit rien de ce qu'il demanderoit. En effet, il sollicita plusieurs graces, & tout le monde resta insensible au ton suppliant avec lequel il s'expliquoit. Fatigué de ces rebuts, il saisit un moment pour se faire entendre, & pria avec instance le Maître de la maison de faire monter son Cocher. L'on crut qu'il avoit quelque chose à lui demander ; on le fit avertir. Dès qu'il parut, le Religieux saisit son cordon & le lui présenta humblement en lui disant : *Mon ami, je suis menacé de la*

pépie, prenez cette corde & menez-moi boire, puisque vous êtes chargé ici d'y conduire ceux à qui l'on n'en donne pas. Cette saillie fit sentir au Maître l'impertinence de ses Gens, & la nécessité d'une observation honnête qui lui étoit échappée.

Les Romains, plus riches & plus délicats que nous, avoient un nombre d'Esclaves suffisant pour prévenir les besoins de tous leurs convives. L'on apportoit des coupes devant chacun des assistans qui se faisoient servir ce qui leur plaisoit parmi les vins dont les buffets étoient chargés, & dont on leur avoit donné la liste avant le repas. Un Serviteur inattentif ou peu exact étoit soumis à une correction sévère, au moyen de quoi le service, même pour les étrangers, étoit toujours prompt & régulier. Convenons que, si les Romains étoient nos maîtres en recherches voluptueuses, ils l'étoient également en politesse attentive.

Quelques personnes avoient imaginé de suppléer au petit nombre de Domestiques, en plaçant aux quatre

coins de la grande table, quatre tables plus petites que l'on nommoit *Servantes*. Mais cette invention, qui pouvoit être bonne lorsqu'on n'étoit que quatre, devenoit très-gênante si l'on se trouvoit huit ou douze. Ceux qui s'étoient placés aux quatre coins, étoient seuls chargés du service des autres, & leur dîner se passoit à verser à boire & à recevoir des assiettes pour en donner d'autres. On a supprimé cet usage aussi ridicule qu'incommode.

La forme du service a varié nombre de fois; mais il paroît que ceux qui ont voulu rassembler la politesse, la liberté & la commodité, ont adopté la méthode de faire mettre sur la table des sceaux remplis d'eau où chacun a son verre. Les uns, pour plus d'aisance, y font mettre aussi des bouteilles & des caraffes, au moyen de quoi chacun se sert soi-même selon son goût, & sans attendre. Il ne s'agit alors que d'avoir des tables un peu plus grandes. D'autres, plus cérémonieux, en mettant devant vous des vases pour boire, laissent le vin

& l'eau au buffet à la disposition des Laquais, ensorte que l'on est encore dans leur dépendance. Il paroît donc que la forme préférable est celle qui permet à chaque convive de satisfaire ses besoins aussitôt que la fantaisie lui en prend. Si les verres restent au buffet, ils sont communément mal rincés ; un Laquais vous apporte du vin, comme il en prendroit pour lui-même. Un autre, accoutumé au service des Dames, vous en donne comme pour une Pensionnaire de Couvent. Il est rare qu'un Domestique qui ne vous connoît pas, se proportionne à votre juste mesure ; il est donc plus honnête & plus commode de laisser à chacun la faculté d'être son propre échanson. Le service est plus prompt ; ceux qui ont amené leurs Gens sont les maîtres alors de se faire servir directement & privativement. Le Maître & la Maîtresse sont dispensés de veiller à ce qu'il ne manque rien au service, & les malheureux convives, qui n'ont que peu ou point de Domestiques, ne se voient pas obligés d'aller boire dans une

maison, en sortant de manger dans une autre. J'ai l'honneur d'être, &c.

*Lettre à Madame de ***, dans le style de M. Thomas.*

CETTE *Lettre* n'est point une fiction, Monsieur ; elle a été réellement écrite à Madame de *** par un homme d'esprit, à qui elle avoit prêté l'*Essai sur les Femmes*. Toutes les phrases dont la *Lettre* est composée, & qu'on a mises en caractères italiques, sont tirées de ce seul *Essai*. Cette manière de critiquer le style vicieux & le mauvais goût d'un Ecrivain me paroît ingénieuse & piquante.

MADAME,

COMME vous aimez probablement le style des auteurs dont vous admirez les Ouvrages, je souhaiterois, en vous écrivant, imiter celui de M. *Thomas* ; je voudrois mettre dans ma Lettre *de ces expressions que l'esprit ne fait pas*, & trouver *de ces tours de phrase qui sont des mouvemens*, & sur-tout *ceux qui sont des*

mouvemens abandonnés, *mais qui n'en ont que plus de grace.* Je crois avoir saisi un moyen presque sûr d'y réussir, & je vais m'occuper *à chercher quelques petits coins dans le grand homme* dont vous m'avez prêté l'ouvrage, & *y prendre des formules d'esprit toutes faites ;* & ensuite, sans m'embarrasser *des établissemens & des chocs des sociétés*, je laisserai *la multitude s'arracher, se disputer, répéter, éparpiller dans des cercles ces formules.*

En travaillant ainsi, mon *amour-propre s'étouffe ; il renaît, il laisse échapper son secret à demi ; il le retient*, & je trouve en moi-même *un cahos sur lequel le poids du tems pourra seul répandre la lumière.*

J'admire, j'estime, j'aime les femmes : *je conspirerai* volontiers *à les louer* avec M. *Thomas ;* mais je lui abandonne celles *qui sont condamnées à la fortune & à l'ennui, celles dont l'ame & l'esprit ont un caractère*, & dans lesquelles *ce caractère a tous les agrémens* possibles ; je lui abandonne aussi celles *dont le vice a toute la vertu dont le vice est susceptible ;* enfin, je lui abandonne

les Courtisanes qui viennent au secours des mœurs, au moyen de l'or qui devient médiateur. Tout cela est trop beau pour moi, *qui ne sens les graces de votre sexe que par instinct.* D'ailleurs, *mon esprit craint de donner sa mesure à l'envie.*

Si j'étois *jeune encore & dans une passion ardente*, si je pouvois *joindre ensemble les défauts des jeunes gens à ceux de leur succès*, si j'avois *ces lumières qui sont une parure de l'esprit*, & que je pusse procurer au beau sèxe *cet amusement, ce je ne sçais quoi qui ne tient ni à l'imagination, ni à l'esprit, ni à l'ame, mon esprit* pourroit *essayer de se compromettre jusqu'à écrire de jolis vers;* mais *ma hardiesse seroit cachée sous le secret, &, lors même que je serois plus brillant, je le serois de manière qu'on m'excusât, & qu'on vît bien qu'il n'y auroit pas de ma faute.* Mon *imagination sensible vaincroit les périls ;* je tâcherois de mériter les bontés d'un sèxe dont *la foiblesse, qui fait sa grace, augmente encore la sensibilité*, & je ferois enforte qu'on ne m'ôtât pas *la douceur de l'estime publique.* J'aurois

également envie de plaire *à tout ce qui est à Versailles*, *& à tout ce qui n'est pas la Cour* : je franchirois *les barrières qui sont entre la Capitale & les Provinces*, &, bien persuadé que, là comme ailleurs, *le goût de l'esprit doit gagner les femmes*, j'établirois *la communication des mœurs par la haute Magistrature.*

Dans mes Ouvrages, *je couvrirois toujours la volupté de la décence*, je *supprimerois les détails*, *qui cependant peignent mieux que les masses*. J'éviterois *la grossièreté qui est une barrière*, *parce qu'elle est un ridicule*. Je me souviendrois dans l'occasion, *qu'un bon mot ne peut manquer d'être une raison*; mais, *comme tout ce qui est bien a son excès*, je n'oublîrois pas que *l'orgueil doit s'arrêter pour ne pas se confondre*. Que je m'estimerois heureux, si je pouvois assurer par-tout *ce progrès de mœurs*, *auquel il est impossible de résister*; si je pouvois établir *cette aisance de mœurs qui devient une grace*, & former *une société plus polie qui fît disparoître la différence des tons.*

Mais je rencontrerois de grands

obstacles dans l'exécution de mon projet; *les mœurs d'un siècle sont incompatibles avec celles d'un autre ; la corruption & l'audace des mœurs sont encore regardées comme un privilége du rang ; & le despotisme subalterne multiplie les barrières pour se séparer davantage de ceux qui oseroient prétendre à l'égalité.* C'est pourquoi j'ai l'honneur d'être, Madame, vôtre, &c.

P. S. La première fois que j'aurai le plaisir de vous voir, je vous porterai les *Essais de Montagne*; j'y joindrai la Comédie des *Femmes Sçavantes*; si *Molière* vivoit encore, il trouveroit dans le livre de M. *Thomas* des matériaux en abondance pour faire de nouvelles Scènes. *Les mœurs qu'on prolonge; le goût regardé comme une mésalliance ; le luxe, vice qui n'est pas maladie; la honte qui n'admet pas la familiarité de l'orgueil; les vices qui circulent avec les mœurs; les vices de ceux qui oppriment, & qui sont pour les autres une partie de leurs oppressions*, n'y seroient certainement pas oubliés. Je vous choisirai aussi quelques-uns de ces vers de *la Fontaine*, dans lesquels il peint vôtre

ſexe avec toute la force du bon ſens & toutes les graces de la naïveté, n'en déplaiſe à M. *Thomas* qui ne voit en lui qu'un homme *qui ſent les graces par inſtinct*. Les jugemens qu'il porte ſur *Molière*, ſur *Boileau*, ſur *Montagne*, m'ont paru auſſi haſardés que celui que je viens de vous citer.

L'Eſprit de Sainte Thérèſe recueilli de ſes Œuvres & de ſes Lettres, avec ſes Opuſcules; ouvrage également utile aux Perſonnes Régulières & Séculières qui aſpirent à la Perfection; un volume in-8° grand papier, précédé d'une Préface très-inſtructive & d'un Abrégé de la Vie de la Sainte, orné du Portrait de cette Sainte en taille douce; Relié en veau, 6 liv. A Lyon, chez Pierre Bruyſet Ponthus; à Paris, la Veuve Deſaint, rue du Foin Saint Jacques; Saillant & Nyon, rue Saint Jean de Beauvais; Humblot rue Saint Jacques, & Berton rue Saint Victor.

CET Ouvrage n'eſt point une nouvelle compoſition d'après les Ouvrages de Sainte *Thérèſe*; c'eſt un

abrégé nécessaire des Œuvres de cette Sainte : c'est-à-dire, que l'on a rassemblé tous les passages les plus beaux & les plus frappans de sa *Vie écrite par elle-même*, de son *Chemin de la Perfection*, de son *Château de l'Ame*, de ses *Pensées sur l'amour de Dieu*, & de ses *Fondations*, pour former un corps de maximes & de sentimens de piété sur la Religion Chrétienne en général, sur les devoirs des Religieuses & sur l'Oraison en particulier. C'est l'objet des trois premières Parties. Dans la première, on a conservé les propres paroles de Sainte *Thérèse*, telles qu'elles se trouvent dans la traduction la plus universellement reçue, celle de M. *Arnaud d'Andilly*, où l'on a seulement changé quelques expressions surannées & rectifié des constructions incorrectes. La seconde Partie est terminée par les 69 *Avis* de Ste *Thérèse* à ses Religieuses, & par quelques autres *Avis* de cette Sainte. La troisième Partie finit par trois relations de son état d'Oraison, comprises en trois de ses Lettres.

La quatrième Partie renferme un

choix des Lettres de Sainte *Thérèse*, de la traduction de M. *Chape de Ligni* & de la Mère *de Maupeou*, Supérieure des Carmelites de S. Denis. L'on trouve dans ces Lettres, comme dans les Opuscules qui forment la cinquième Partie, le même esprit de Sainte *Therese*, retracé dans les trois premières Parties.

La cinquième Partie contient tous les Opuscules de Sainte *Thérèse*, dans leur entier, d'après les meilleures traductions; sçavoir, *Méditations sur le Pater; Exclamations après la Ste Communion; Manière de visiter les Monastères; Avis & Maximes de la Mère Marie de S. Joseph, sur le Gouvernement des Religieuses*. Ces *Avis* ont toujours été regardés comme étant de Sainte *Thérèse*, qui, par son intimité avec cette Religieuse, lui avoit communiqué son esprit; enfin, la *Glose* en vers de Sainte *Thérèse*, aussi traduite en vers, par M. *de la Monnoye*. L'Editeur de cet Ouvrage est un Ecclésiastique des plus éclairés, de la plus saine doctrine & de la plus solide piété. Je suis, &c.

A Paris ce 6 Septembre 1774.

LETTRE

LETTRE VI.

Le Siège de Marseille par le Connétable de Bourbon ; Poëme qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774, par M. Duruflé. Brochure in-8° de 12 pages ; à Paris, chez Demonville Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Saint Séverin.

L'USAGE est assez général, Monsieur, parmi les prétendans aux brillantes couronnes que distribue l'Académie Françoise, de soumettre au jugement du Public les pièces qui n'ont eu que les honneurs du combat, sans jouir de celui de la victoire. C'est une sorte d'appel des décisions de ce Sénat Littéraire; mais, comme il n'en conserve pas moins sa souveraineté, & qu'il n'en résulte pour les vaincus qu'une consolation passagère qui peut entretenir leur émulation, il me semble que personne ne peut s'en plaindre.

Le Public y gagne même de connoître des talens naissans que ces premières tentatives indiquent, & qu'une obscurité trop profonde décourageroit. Dans ce nombre on peut placer M. *Duruflé*, jeune Poëte, né avec de la chaleur & de la sensibilité. Vous trouverez, Monsieur, dans le Poëme qu'il vient de faire imprimer, des vers bien faits, de l'harmonie & des descriptions énergiques qui réunissent à la force des images la vivacité de l'expression. Le Connétable de *Bourbon* commande les Assiégeans; voici comme le Poëte décrit sa marche.

Suivi de ses Guerriers, déja *Bourbon* s'avance ;
De loin on le distingue à l'éclat de sa lance :
Son œil altier menace, il vole dans les rangs :
Telle, embrasant les airs de ses feux dévorans,
Dans l'horreur de la nuit, la Comète sanglante
Agite, au haut des Cieux, sa queue étincelante.
Ses vaisseaux rassemblés ont investi le port ;
Leurs flancs portent la foudre & vomissent la mort ;

Au secours, à la fuite, ils ferment le passage.
Le clairon retentit, précurseur du carnage;
Et les cris des Soldats, les cris des Matelots,
Répondent à l'airain qui tonne sur les flots.
De sombres tourbillons de flamme & de fumée,
Ont couvert & la Ville & la Flotte & l'Armée;
Le salpêtre en furie éclate dans les airs;
On marche à la lueur que jettent ses éclairs:
Tel *Neptune*, de Troie ébranloit les murailles.
&c, &c, &c.

M. *Duruflé* ne peint pas avec moins de force & de vérité le courage des Marseillois & dès Marseilloises elles-mêmes qui se signalèrent dans cette occasion.

Est-ce vous que je vois, ô femmes courageuses,
D'un Peuple de Héros rivales généreuses?
Ces mères de leurs fils défendent le berceau,
Ce Vieillard sa Patrie, où l'attend un tombeau.
L'Epouse suit l'Epoux sur la brèche sanglante;
L'Amant reçoit des traits des mains de son Amante;

Le frere par la sœur combat encouragé ;
Renversé snr son sein, par elle il est vengé.
L'héroïque vertu surmonte la tendresse ;
La Nature est sans pleurs , & l'Amour sans foiblesse ;
Le superbe Espagnol & le féroce Anglais
S'étonnent ; mais *Bourbon* reconnoît les Français ;
Tout fuit : lui seul encor conserve son audace ;
Il frémit, il accourt, prie, ordonne, menace ;
Il appelle ses Chefs, les ramène au combat ;
Et lui-même au danger s'abandonne en soldat.
Terrible, devançant ses premières cohortes,
Une hache à la main, il court briser les portes ;
Le bois vole en éclats sous ses coups redoublés,
Et , tournant à grand bruit sur les gonds ébranlés,
La porte s'ouvre, tombe ; il jette un cri de joie.
» Amis ! voici la brèche , & voilà votre
» proie. «
Il dit, & ses Soldats , d'un choc impétueux,
Pressent autour de lui leurs flots tumultueux ;
L'un sur l'autre portés, ils roulent tous ensemble ;

La peur les disperſoit, la fureur les raſſemble.
Marſeille, dans l'horreur & la confuſion,
Croit voir le jour fatal de ſa deſtruction:
Un Guerrier, tout-à-coup, avec fierté s'élance,
Il porte dans ſes mains l'étendard de la France,
A travers le tumulte & la foule qui fuit,
Il vole.... C'eſt *Brion*, & de *Cère* le ſuit,
Affrontant mille morts, & s'ouvrant un paſſage
Juſqu'aux lieux où *Bourbon* échauffe le carnage,
Sur la porte abattue, au milieu des débris,
Sous les yeux du perfide, il arbore les Lys.
De *Cère*, à ſes côtés, frappe, écarte, renverſe
Le Soldat, que déja le pillage diſperſe;
Tandis que ce Héros, ſur la brèche appuyé,
Elève dans les airs ſon drapeau déployé,
Bourbon le voit, ſe trouble, & ce Guerrier rebelle,
Admire, en rougiſſant, un citoyen fidelle.

Enfin, les Aſſiégeans ſont obligés de renoncer à leur entrepriſe.

Incapable d'effroi, leur Chef combat encore,
Digne par ſa valeur d'un ſang qu'il déshonore.
Mais ſes rangs ſont rompus, il voit de toutes parts

Ses bataillons, au loin, par la frayeur épars;
Trois fois il les rallie, & la pâle épouvante
Précipite trois fois leur déroute sanglante.
Vaincu, déſeſpéré, déchiré de remords,
» C'en eſt aſſez, dit-il, abandonnons ces
» bords,
» Où les cris des enfans, des veuves & des
» mères,
» Me demandent leurs fils, leurs époux &
» leurs pères. «
A ces mots il ſoupire, & fuit en frémiſſant,
Il fuit: mais près de Rome un Dieu vengeur
l'attend:
Bientôt de ſon vaiſſeau la voile ſe déploie;
Marſeille juſqu'aux Cieux pouſſe des cris de
joie,
Et, ſur ces mêmes murs par la foudre entr'ou-
verts,
Des chants victorieux font retentir les airs.

M. *Duruflé* eſt déja connu par d'autres pièces qui annoncent beaucoup de talent. Le bonheur qu'il a d'être au ſervice d'un Prince * qui aime les Lettres, qui les honore d'une protection ſingulière, & qui les cultive lui-même, eſt une raiſon de plus pour lui de perfectionner par le travail les heu-

* MONSIEUR.

reuſes diſpoſitions qu'il a reçues de la nature. S'il n'a pas obtenu cette année la palme de la Poëſie, il doit s'en conſoler; ſes concurrens n'ont pas été plus heureux. L'Académie n'a jugé digne de ſon ſuffrage aucune des pièces qui lui ont été préſentées, & le prix eſt renvoyé à l'année prochaine. Je ſuis étonné que ce Corps ſe montre auſſi difficile; car, outre ce *Siége de Marſeille* par M. *Duruflé*, je connois quelques autres pièces, dont je vous rendrai compte au premier jour, qui me paroiſſent auſſi bonnes & même meilleures que la plupart de celles qu'on a couronnées depuis dix ans.

Les Bienfaits de la Nuit. Ode qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774; par M. André. A Paris, chez Monory, rue de la Comédie Françoiſe. Brochure in-8° de 38 pages.

LES ſottes gens qui regardent l'enthouſiaſme comme la première qua-

lité d'une Ode dans le grand genre, ne goûteront pas absolument cette pièce de M. *André.* L'*Apollon* de ce jeune Poëte est tout-à-fait tranquille; son *Pégaze* n'a point d'aîles, &, dans cette prétendue production lyrique, tout, jusqu'aux écarts, est monotone, lent, froid & forcé. On m'a dit que cet auteur est jeune : je ne l'aurois pas cru en le lisant. Que pensez-vous d'abord, Monsieur, du choix du sujet ? Ne vous semble-t-il pas Collégial ? *Les Bienfaits de la Nuit !* Un de ces matins, quelqu'autre écolier nous chantera *les Bienfaits du Jour*, matière assurément très-belle & très-féconde. *Les Forfaits de la Nuit* n'auroient-ils pas ouvert à M. *André* un champ aussi vaste, aussi riche, aussi pittoresque ? Quoi qu'il en soit, M. *André*, qui aime éperdûment la *Nuit*, & dont le talent me paroît, en effet, devoir fuir le grand jour, attribue à sa Maîtresse tout le bien qui se fait dans ce monde: ce qui rappelle la scène de *Molière*, où un Maître à danser & un Maître d'armes font honneur à leur profession du gouvernement des Etats & de toutes les vertus de l'humanité.

Pour vous donner une idée du grand ſens & de la poëſie de M. *André*, je vous citerai quelques ſtrophes de ſon Ode vraîment Académique.

La Nuit eſt néceſſaire aux enfans d'*Uranie* :
Du ſommet d'une Tour, leur troupe réunie,
Contemple alors le Ciel d'étoiles couronné ;
Et, *mettant à profit* ſon regne taciturne,
Obſerve ſi *Saturne*
De ſon brillant anneau n'eſt plus environné.

Le premier vers eſt d'une vérité inconteſtable ; il eſt certain que c'eſt pendant la nuit qu'on obſerve les Aſtres. Mais eſt il bien vrai que *la troupe des enfans d'Uranie* ſoit toujours *réunie au ſommet d'une tour* ? Souvent un Aſtronome ſe trouve ſeul dans un Obſervatoire, & peut-être n'en obſerve-t-il que mieux. A quoi ſe rapporte *ſon regne taciturne* ? Eſt-ce à la *Nuit* ? Eſt-ce au *ciel d'étoiles couronné* ? Quoiqu'il en ſoit, ſon *regne taciturne* ! Quel beau regne ! Et puis *mettre à profit* ! Comme ce ſtyle eſt éloigné de la Proſe ! *Mettre à profit un regne* eſt encore admirable.

Intrépides Humains, qui, par votre induſtrie,
De *Neptune* & d'*Eole* enchaînant la furie,
De la vague en courroux repouſſez les aſſauts;
Vous, qui, bravant tempête, écueil, calme, Pirate,
Vers Bengale ou Surate
Guidez avec ſuccès vos fragiles vaiſſeaux:
Dites ſi le Soleil vous eſt toujours propice;
Si le Navigateur, voguant ſous ſon auſpice,
Ne s'écarte jamais des lieux qu'il va chercher;
Ou ſi, des longs détours prévenant les déſaſtres,
Le cours réglé des Aſtres
Rend la Nuit moins utile & moins chère au Nocher.

Les aſſauts de la vague! Expreſſion énergique! *Vous qui bravant Pirate* au ſingulier, *tempête*, &c: tournure tout-à-fait poëtique. *Vers Bengale ou Surate.* Cette prépoſition *Vers* eſt des plus lyriques. L'auteur affecte ici un air d'érudition qui fait plaiſir. *Bengale* n'eſt pas une ville; *le Bengale* eſt un Royaume d'Afrique. Dire *vers Bengale ou Surate* eſt auſſi neuf que ſi l'on diſoit *vers Eſpagne ou Paris*, *vers France ou Pétersbourg.* *Voguer ſous l'auſpice du ſoleil* eſt charmant! *Le cours réglé des*

astres qui *prévient les désastres des longs détours* est divin. Je n'ai pas besoin de vous faire observer combien ces vers sont faciles, légers & saillans. L'Ode entière est écrite de ce style.

Si l'on en croit M. *André*, c'est à la *Nuit* que Rome fut redevable de son bonheur sous le regne de *Titus*.

Si, parmi tous les Rois que nous vante l'Histoire,
Un seul, *las des lauriers* qu'on doit à la victoire,
Fit regner dans la Paix de solides vertus:
Toi seule, ô Nuit, toi seule inspiras ce grand homme,
Et c'est à toi que Rome
Dut peut-être *jadis* les bienfaits de *Titus*.

Lorsque ton calme heureux livre l'homme à lui-même,
Titus alors disoit: je veux que *Rome m'aime*.
Que le bonheur commun règle mes volontés;
Et, déployant le jour *toute* sa politique,
Il mettoit en pratique
Les utiles projets dans la Nuit enfantés.

Quelle heureuse découverte! M. *André* nous apprend que *Titus* ne dormoit jamais la nuit; ce qu'il y a de

certain, c'est qu'il ne dormoit pas non plus le jour, puisqu'il étoit occupé, pendant le jour, à faire des heureux, & que, lorsqu'il n'avoit pas joui de cette félicité, il disoit : *Mes amis, j'ai perdu un jour ;* il ne disoit pas : *Mes amis, j'ai perdu une nuit.* Il résulte de tout ceci que *Titus*, de tout son regne, n'a pas dormi une minute.

Imagination, les maîtres de la Lyre
S'abandonnent *bien plus* à ton brillant délire ;
Lorsque l'obscurité regne sur l'horison :
Alors de leurs cerveaux, qu'ont enflammés les veilles,
S'échappent ces merveilles
Qu'ils ne pouvoient le jour tirer de leur prison.

Je crois que les maîtres de la Lyre ont tiré de leurs cerveaux pendant le jour autant de *merveilles* que pendant la nuit. Mais n'admirez-vous pas, Monsieur, ces *merveilles qu'on ne peut tirer le jour de leur prison ?* Quelle sublime métaphore ?

D'après sa manie de mettre sur le compte de la *Nuit* toutes les *merveilles* d'ici-bas, M. *André* ne balance

pas à croire que c'eſt à la *Nuit* que nous devons l'*Enéïde* de *Virgile*; comme ſi, encore une fois, les Poëtes ne travailloient que la *nuit !*

Je me laſſe, Monſieur, de vous copier des conceptions auſſi biſarres & des vers auſſi ridicules. Je ne vous citerai plus que la dernière ſtrophe ; elle eſt digne de toutes les précédentes. Je défie d'imaginer une fin plus glaciale :

Je chantois, &, du haut des céleſtes demeures,
Excitant ſes courſiers attelés par les Heures,
Le Soleil ſur les monts dardoit ſes feux naiſſans :
Et bientôt *rétabli* dans ſa ſplendeur première,
Le Dieu de la lumière
Fit diſparoître l'ombre, & troubla mes accens.

A la place de M. *André*, je me ſerois bien gardé de me comparer moi-même à cet oiſeau des ténèbres qui ne chante que dans la *Nuit*, & dont l'œil eſt bleſſé des premiers rayons du jour.

Cette Ode eſt ſuivie d'une *Epître à Pirrha*. C'eſt une Pièce prétendue galante qui eſt on ne peut pas plus gauche. Il faudroit qu'avant de faire

des vers dans ce genre, l'auteur étudiât un peu plus le ton du monde, & qu'il ne dît pas que sa Belle est *rarement bien-frisée*, que son ajustement *pêche toujours par quelqu'endroit*, *qu'il y a toujours quelque épingle mal attachée.* Les derniers vers de cette Epître sont plaisans. Il s'agit dans la pièce du départ de *Pyrrha* pour la campagne. L'auteur se fait demander, par je ne sçais quel Censeur, pourquoi il ne met pas plus de suite dans ses discours. *Eh, tu ne vois pas donc, homme dur & sauvage*, répond le Poëte égaré, que je le fais exprès,

Que je laisse à dessein ce funeste voyage ?...
Las de suivre toujours une route importune ;
Souvent le Voyageur *se livre à la fortune*,
Et, pour charmer ses maux, *cherchant quelqu'agrément*,
Sous des berceaux fleuris va se perdre un *moment*.
Eh ! n'auroit-il pas lieu de se mettre en colère,
Si quelqu'un par hasard venoit lui dire : *Frère*,
Crois-mois, vers ces taillis ne porte point tes pas :
Ce sentier à ton but ne te conduiroit pas :

Pourquoi veux-tu tenter une route inconnue ?
Marche à droite, avec moi *reprends cette avenue*;
Et, de l'autre côté, *le tirant par la main*,
Malgré lui le *mettroit dans son maudit chemin* ?

Je conseille à Monsieur *André* de renoncer à la Poësie galante. Ce n'est pas là son talent. Sa petite Brochure est terminée par *l'Epître d'un jeune Poëte à un jeune Guerrier* qu'il envoya l'année dernière au concours de l'Académie, & à laquelle il accorde aujourd'hui les honneurs d'une seconde Edition ; je vous en ai rendu compte dans le temps. Elle étoit dédiée, dit l'auteur, *à un homme de Lettres célèbre ;* vous ne devinez pas à qui ? C'étoit à M. *de la Harpe*. Vous ne vous douteriez pas encore d'une autre circonstance : *c'est que l'Envie s'en est allarmée*, & cette *Envie*-là, c'est moi-même qui suis coupable de m'être un peu moqué de cette charmante *Dédicace*. Mais je ne croyois pas être sujet à *m'allarmer* si facilement. Quoi qu'il en soit, nos jeunes gens devroient bien se corriger de parler sans cesse d'*Envie* & d'*Envieux*. Dès qu'on n'admire pas leurs rimailles, on se trouve méta-

morphosé tout-à-coup en *Envieux* ; on est le *Zoïle* de ces nouveaux *Homères*. A les entendre, on croiroit que l'*Envie* les guette tous au sortir du Collège pour ne les quitter qu'au tombeau.

Principes Généraux & Raisonnés de la Grammaire Françoise, avec des Observations sur l'Orthographe, les Accens, la Ponctuation & la Prononciation, & un Abrégé des règles de la Versification Françoise : Dédiés à Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, *Premier Prince du Sang ; par M. Restaut, Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi. Onzième Édition, corrigée très-exactement, & augmentée de la vie de l'auteur. A Paris, aux dépens de Lottin le Jeune, Libraire rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. Un volume in-12 de plus de 600 pages.*

DANS ce grand nombre de Livres

publiés sur notre Langue, & dont plusieurs sont estimés avec justice, vous avez toujours distingué, Monsieur, la Grammaire Françoise de M. *Restaut*, Ouvrage excellent, qui, par neuf éditions consécutives, faites du vivant de l'auteur & sous ses yeux, a reçu entre ses mains toute la perfection dont il pouvoit être susceptible. M. *Restaut*, après avoir puisé dans les meilleures sources, a présenté les principes les plus sûrs avec méthode, clarté, précision, & toujours dans l'ordre le plus convenable.

Cette onzième Edition, la seconde depuis la mort de l'auteur, n'est pas inférieure aux Editions précédentes, par l'attention la plus exacte que l'on s'est efforcé d'apporter dans la partie Typographique, & par la correction essentielle à tout Ouvrage élémentaire, mais principalement lorsque

cet Ouvrage eſt deſtiné à l'inſtruction de la jeuneſſe & des étrangers. Pour le rendre même plus utile, on l'a terminé par une *Table Alphabétique des Matières* très-ample, qui forme un Dictionnaire de preſque toutes les difficultés qui peuvent ſurvenir journellement ſur la Langue Françoiſe; les perſonnes les plus embarraſſées & les plus bornées trouveront dans cette *Table*, à l'inſtant & ſans peine, de quoi ſe ſatisfaire pleinement.

On trouve chez le même Libraire l'*Abrégé des Principes de la Grammaire Françoiſe*, par le même M. *Reſtaut*, dernière Edition, beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée auſſi d'une *Table Alphabétique des Matières*. Je ne puis, Monſieur, que répéter ce que je vous ai dit toutes les fois que je vous ai rendu compte des Editions précédentes.

Tous les François qui ſont curieux de ſçavoir leur langue par principes, ne peuvent ſe paſſer de l'un & de l'autre Ouvrage. Les Profeſſeurs, les Communautés Religieuſes chargées de l'éducation de la jeuneſſe de l'un ou de l'autre ſexe, les Maîtres de Penſion, les Maîtreſſes d'écoles, les Précepteurs, les Gouverneurs d'enfans, &c, ne ſçauroient ſur-tout mettre trop tôt l'abrégé de cette Grammaire entre les mains de leurs élèves, & la Grammaire elle-même, après qu'ils en auront bien appris l'abrégé.

On lit au-devant du frontiſpice un *Avis* du Libraire, qui n'eſt pas tout-à-fait inutile. » Il ſe débite pluſieurs » Editions contrefaites du préſent Ou- » vrage dans les pays Etrangers & » même en France. Elles ſont très- » mal imprimées & remplies de fautes. » La bonne Edition, correcte & faite

» avec exactitude, ſur le manuſcrit
» de l'auteur, porte au frontiſpice le
» nom de *Lottin le Jeune*, & ſe trouve
» ſignée de ſa main au dos du même
» frontiſpice, pour la diſtinguer de ces
» impreſſions furtives & fautives. Ces
» mauvaiſes Editions, qui portent
» comme les autres le nom du Libraire
» de Paris, paroiſſent ſoignées au
» premier coup-d'œil; mais, outre
» qu'elles ſont conſtamment remplies
» de fautes, l'on peut aiſément les
» reconnoître encore au nombre des
» pages. L'Edition de Paris en a 648,
» ſans compter la *Dédicace*, la *Pré-*
» *face*, l'*Avertiſſement*, l'*Éloge Hiſtori-*
» *que de M. Reſtaut* & la *Table des Cha-*
» *pîtres*. Les autres, le plus ſouvent,
» ont quatre-vingt à cent pages de
» moins. On peut juger par-là de
» la différence qui ſe trouve entre ces
» contrefactions & l'édition préſente.

La Dignité des Gens de Lettres. Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774 ; par M. Doigni. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Saint Séverin. Brochure in-8° de 9 pages.

Il y a dans cette Pièce, Monsieur, de l'élan, de la chaleur, & des morceaux que ne désavoueroient pas nos meilleurs Écrivains, entr'autres la tirade suivante ;

Le mortel le plus noble est le mortel qui pense ;
Jaloux de conserver sa fière indépendance,
Il rejette l'appui du riche corrupteur,
Qui veut pour l'avilir être son protecteur.
Quel éclat imposant, quelle gloire environne
Le Favori des Arts que le laurier couronne !
On apporte à ses pieds les tributs du respect ;
Tout un Peuple le suit & cherche son aspect ;

On ne demande point, en le voyant paroître,
Dans quelle ſource antique il a puiſé ſon être,
Quel eſt ſon rang, ſon nom, & le ſang dont
il ſort :
Il s'eſt créé lui-même, il ne doit rien au ſort ;
Sa juſte renommée, en cent lieux répandue,
L'emportant au-deſſus de la foule inconnue,
Sans ceſſe le devance, & fait rougir le Grand,
Qui n'eût pû ſans ayeux échapper au néant.

Un autre caractère de cette Pièce eſt l'honnêteté que l'auteur y fait paroître ; il ſouhaite de voir tous les rivaux s'embraſſer & ſe célèbrer réciproquement :

Ils n'auront point de droits au Temple des
neuf Sœurs,
Ceux qui n'ont point rougi de dégrader leurs
mœurs ;
Je les ai vû deſcendre à d'obſcures intrigues ;
Se traîner ſourdement dans le ſentier des
brigues ;
Par la haine j'ai vû le Génie enflammé,
L'antique enthouſiaſme en rage transformé ;
Des Autels d'*Apollon* les guirlandes flétries,
Le ſceptre des Talens dans la main des Furies,

M. *Doigni* propose à tous les Gens de Lettres l'exemple de *Fénelon*, & je finis par cette apostrophe qui est un des meilleurs endroits de cet ouvrage.

O divin *Fénelon*, ô nom cher & sacré,
Qui réveille l'amour dans mon cœur enivré,
Toi qui, sans cesse en butte aux assauts de l'envie,
Prêtas à la Vertu les accens du Génie;
Tu cédas au besoin d'aimer & de sentir,
Et ne connus jamais le malheur de haïr;
Entouré des méchans, tu ne pouvois y croire;
L'instant de tes erreurs fut l'instant de ta gloire;
Modeste, bienfaisant, tolérant & soumis,
Tu fis de leurs complots rougir tes ennemis;
Tu fus grand à la Cour comme sur le Parnasse,
Simple dans la faveur, ferme dans la disgrace,
Et la paix des humains, leurs vertus, leur bonheur,
Furent les derniers vœux échappés de ton cœur.

Cours complet de Mathématiques, par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Mont-

pellier ; cinq volumes in-8°. Prix reliés 36 livres. A Paris, chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

CET ouvrage renferme les découvertes des Géomètres Anciens & Modernes sur la Géomètrie, l'Algèbre, les Courbes Algébriques, Transcendantes & à Double-Courbure, le Calcul Différenciel & Intégral, celui des Variations, &c. Des Sçavans dans cette partie m'ont assuré que ce *Cours* est effectivement le plus complet qui ait paru en ce genre; que l'auteur y a mis la plus grande clarté; qu'il substitue souvent aux Méthodes des plus habiles Géomètres, d'autres Méthodes ingénieuses; qu'enfin l'on pourra, par le moyen de ce Livre, approfondir les Mathématiques en moins de temps & plus facilement qu'on ne pourroit le faire avec le secours dispendieux d'un grand nombre de Volumes étrangers & de Mémoires de différentes Académies.

Je suis, &c.

A Paris ce 8 Septembre 1774.

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE VII.

Temples Anciens & Modernes, ou Observations Historiques & Critiques sur les plus célèbres Monumens d'Architecture Grecque & Gothique; par M. L. M. Deux Parties in-8° de 350 pages chacune; à Paris, chez Musier fils Libraire, Quai des Augustins au coin de la rue Gît-le-Cœur.

CET ouvrage, Monsieur, n'est point d'un Artiste, mais d'un Amateur éclairé, d'un homme de goût, qu'un long séjour à Rome a mis à portée d'examiner avec soin les Monumens qu'il décrit & sur lesquels il donne ses remarques. Les an-

ciens Temples doivent occuper une place distinguée dans l'Histoire de l'Architecture, & l'on ne peut cultiver ce bel Art sans connoître les célèbres Edifices où les grands Maîtres qui l'ont exercé, ont déployé le plus de grandeur & de majesté. Cette matière, il est vrai, a déja produit une immensité de Volumes; mais l'auteur de ces *Observations*, pour épargner au Public l'ennui des redites, n'examine ni l'origine ni l'antiquité des Temples; leurs ornemens mêmes n'entrent que par incident dans ce qu'il en rapporte; il ne s'occupe que de leur forme, de leur étendue & de leur capacité.

Il est peu d'anciens Temples dont les Historiens nous aient marqué les dimensions principales, & presque tous ceux qui en ont parlé se sont plus attachés à peindre leur magnificence qu'à fixer leur étendue. L'auteur prétend que tous ces Edifices, consacrés au culte des Dieux, n'étoient point comparables à nos Temples modernes, pour la grandeur & l'enceinte. Voici quelques-unes des

preuves sur lesquels il appuye cette assertion. Tous ceux qui ont écrit sur les Temples du Paganisme, rapportent qu'il y avoit toujours, au-devant de ces Temples, une grande place appellée *Area* (*Aire*), occupée par les Marchands qui vendoient les denrées nécessaires aux Sacrifices, aux Offrandes, aux Libations; qu'ensuite étoit une fontaine destinée à purifier les Sacrificateurs & les Victimes; que de l'*Aire* on passoit dans une cour (*Atrium*) entourée de portiques, de cette cour dans un vestibule, du vestibule dans le corps du bâtiment (*Cella*), où étoient les Dieux, les Autels, les Candélabres, &c; que cette *Cella* avoit trois parties principales, la *Basilique*, l'*Adytum* & la *Tribune*, dont la première répondoit à ce que nous appellons *Nef*, la seconde à notre *Sanctuaire*, & la troisième au *Rond-Point* de nos Eglises: c'étoit dans cette dernière partie qu'étoit élevée la statue du Dieu dont le Temple portoit le nom. Ces écrivains parlent encore du *Pénétrale*, du *Sacrarium*, & sont assez embarrassés pour distribuer ces

différentes pièces. Quoi qu'il en soit, ces descriptions pompeuses supposent bien du terrein occupé ; les rapports sur-tout que l'imagination établit entre les différentes parties de la *Cella* & celles de nos plus grandes Eglises, laissent dans l'esprit l'image de l'Edifice le plus spacieux. Mais M. l'Abbé *M**** prétend que ces descriptions ne peuvent s'appliquer qu'à un très-petit nombre de Temples anciens tels que ceux de *Sérapis* ou de *Diane* à Ephèse ; qu'elles ne convenoient point à tous les autres ; que tous n'avoient ni ces places, ni ces portiques, ni ces vestibules, qu'on nous représente comme nécessaires à leur composition. Il demande si on les trouvoit, par exemple, aux soixante Temples qui étoient sur le Capitole, celui de *Jupiter-Capitolin* occupant déja une bonne partie du terrein, & la Basilique de *Saint Pierre* couvrant aujourd'hui elle seule autant de surface qu'en contient ce fameux tertre. Quelques-uns avoient, tout au plus, un petit portique à deux, quatre, ou six colonnes ; les autres pouvoient être riches en peintures &

en sculptures; mais leur extérieur n'avoit point cet appareil qui annonce de vastes constructions. L'ancienne Rome étoit d'une étendue immense; mais, vû la quantité non moins immense de Temples qu'elle renfermoit, il faudroit lui supposer une grandeur double de celle qu'elle avoit, si tous les Temples eussent été accompagnés de places, de vestibules, &c. D'ailleurs, il est certain que, pendant les six premiers siècles de Rome, les Temples ne furent ni plus grands ni plus magnifiques que les maisons des citoyens, lesquelles n'avoient qu'un étage: tel fut au moins l'état des choses avant les conquêtes des Romains dans la Grèce. *Pline* rapporte qu'en 662 de Rome, on ne voyoit encore de colonnes de marbre dans aucun Edifice public; & c'est dans ce siècle que le Temple, élevé à *Jupiter-Férétrien*, n'avoit que quinze pieds de long. La *Fortune* étoit une des Déesses les plus honorées des Romains; le culte de *Vesta*, l'un des plus sacrés, datoit de l'origine de la Nation; cependant les Temples de ces deux Di-

vinités, que les temps ont épargnés, réunis ensemble, n'occupent pas autant de superficie que le *Panthéon*, auquel on ne donne que cent quarante-quatre pieds de diamètre.

M. l'Abbé *M**** doute encore, d'après de bonnes raisons, qu'il se fît des sacrifices dans l'intérieur des Temples anciens; ce n'étoit donc point à ces Edifices qu'il falloit donner une étendue capable de contenir le Peuple qu'attiroit cette partie du culte payen, mais aux portiques qui les accompagnoient, afin que, l'immolation des victimes se faisant dans le vestibule, les Spectateurs, répandus dans les portiques d'alentour, pussent voir la cérémonie. Mais il faut remarquer que tous les Dieux n'avoient pas les grands honneurs du sacrifice; que plusieurs se contentoient de fumigations & d'offrandes; que le sacrifice d'un coq à *Esculape* ne faisoit point autant de fracas qu'une hécatombe à *Apollon;* qu'on ne sacrifioit pas devant tous les Temples; que les assemblées solemnelles du Peuple de Rome se faisoient au seul Temple de *Jupiter*

Capitolin, quoiqu'il y én eût d'autres consacrés à *Jupiter Stator*, à *Jupiter Tonnant*, à *Jupiter Custos*. Pourquoi donc construire auprès de ces Edifices des cours qui ne devoient point avoir d'usage? L'auteur remarque encore qu'il y avoit dans la Grèce une infinité de Temples où il n'étoit permis qu'au Prêtre, ou à la Prêtresse, d'entrer. Donnoit-on des dimensions de 30 ou 40 toises à un Edifice, où il suffisoit qu'il y eût place pour une seule personne & pour quelques statues? Y voyoit-on la *Basilique*, l'*Adytum*, le *Sacrarium*, &c? Non; c'étoit une petite *Cella*, où le Dieu disparoissoit dans la fumée de quelques grains d'encens. Quelques trépieds, une table pour placer les gâteaux sacrés, voilà quels en étoient les meubles, & il ne pouvoit y en entrer davantage. Qu'on parcoure toutes les Vertus qui avoient des Temples à Rome, la *Fidélité*, la *Constance*, la *Bonne-Foi*, la *Bienfaisance*: on trouvera que toutes ne devoient leur culte qu'à quelqu'événement dont on vouloit conserver le souvenir. Dans

cette vûe il n'étoit pas néceſſaire de conſtruire des Edifices immenſes; enfin qu'on ſe rappelle que, hors l'occaſion d'un ſacrifice ſolemnel, il ne ſe faiſoit, dans les Temples, aucune aſſemblée conſidérable ; qu'il y avoit fort peu de ces cérémonies religieuſes régulièrement en uſage chaque année ; qu'un Citoyen du commun, ayant des graces à demander aux Dieux, prenoit quelque petite victime s'il étoit à ſon aiſe, ou quelques gâteaux s'il étoit pauvre, &, ſuivi de ſa femme & de ſes enfans, alloit à petit bruit faire ſon ſacrifice ou ſon offrande. Qu'on ſe rappelle encore qu'à Rome tous les Temples, un ſeul excepté, étoient habituellement fermés, & l'on n'aura pas de peine à concevoir que les Anciens ne donnèrent point à leurs Edifices ſacrés une étendue inutile & diſpendieuſe.

A ces raiſons, fondées ſur certaines convenances, l'Obſervateur ajoute quelque choſe de plus précis ; il cite quelques-uns des Temples célèbres chez les Anciens, & il fait voir, d'après leurs dimenſions, que la plupart

de ces Edifices avoient beaucoup moins d'étendue & de capacité que les nôtres. Ce n'eſt pas au reſte que M. l'Abbé *M**** veuille conclure que nos Architectes, qui conſtruiſent de grandes Egliſes, l'emportent ſur les Anciens qui ne bâtiſſoient que de petits Temples: il faudroit, dit-il, oublier que ceux-ci conſtruiſirent des Théâtres, des Thermes, dont l'étendue, la diſtribution & la hardieſſe étonnent encore aujourd'hui ceux qui n'en voyent que les ruines. Il faudroit ignorer qu'une ſeule ſalle des Thermes de *Dioclétien* eſt devenue, entre les mains de *Michel-Ange*, une des plus vaſtes Egliſes de Rome. Ce ne fut donc pas la timidité qui arrêta les anciens Architectes, quand ils ne firent que de petits Temples. L'uſage ſeul régla leurs plans & dirigea leurs opérations. Il étoit établi que les Monumens conſacrés aux Dieux n'auroient qu'une capacité médiocre; l'habileté ne conſiſtoit donc point à faire du vaſte que l'on ne vouloit pas, mais à donner à ce qu'on faiſoit la grandeur qui lui convenoit. Douze

ſiècles plus tard, l'Architecte qui conſtruiſit les Thermes de *Dioclétien*, eut ſans doute conſtruit la Baſilique de *Saint Pierre*.

Le *Panthéon* eſt de tous les Monumens de l'ancienne Rome celui qui fixe le plus long-temps les regards de l'Obſervateur. Il en trace l'hiſtoire, en donne une deſcription détaillée, & juſtifie les changemens & les réparations que *Benoît XIV* a fait faire à ce ſuperbe Temple. On lit cette inſcription ſur la friſe de ſon Portique : *M. Agrippa L. F. Coſ. tertiùm fecit*; ce qui a fait croire aſſez généralement que tout le Temple étoit l'ouvrage d'*Agrippa*. Mais pluſieurs Antiquaires & de grands Artiſtes ont penſé que le *Panthéon* exiſtoit du temps de la République, qu'*Agrippa* n'avoit fait que l'embellir & y ajouter le Portique. *Michel-Ange* étoit perſuadé que le corps de ce Temple & le Portique par lequel on y entre, étoient de trois différens Architectes. La raiſon qu'il en donnoit, étoit que la voûte & l'ordre qui la porte n'ont ni la même élégance ni des rapports exacts, &

que le Portique est d'une Architecture plus majestueuse que l'intérieur. Le Portique paroît effectivement avoir été fait après-coup ; il ne tient point au corps du Temple ; c'est un morceau plaqué, & derrière est un avant-corps terminé par un fronton.

La forme du *Panthéon* est circulaire, delà son nom moderne de *Rotonde*. On lui donne dans œuvre 144 pieds de diamètre, & autant depuis le sol jusqu'au grand œil par où il reçoit le jour. Toutes les murailles du Temple, jusqu'à la grande corniche inclusivement, sont revêtues de marbre précieux en compartimens ; la frise est toute entière de porphyre. L'intérieur de la voûte est distribué en larges bandes perpendiculaires & transversales, & les vuides ou caisses, formés par ces bandes, diminuent de grandeur à mesure qu'elles approchent du haut de la voûte où elles n'arrivent pas, y ayant entr'elles & le grand œil un espace plane assez considérable. Pour mettre plus de légéreté dans une voûte aussi hardie, l'Architecte n'a rempli le fond des

caiſſes que de chaux & de pierre-ponce. Les parois étoient revêtus de plomb & de bronze rehauſſé d'argent ciſelé, & le fond portoit une roſace de même métal. La voûte étoit couverte en dehors de lames de bronze doré ; le mur extérieur du Temple s'élève perpendiculairement juſqu'à la moitié de la partie convèxe de la voute, & l'on a ménagé ſur cette convéxité ſept degrés qui donnent la facilité de monter par dehors juſqu'au ſommet de l'Edifice. Son Portique eſt formé par ſeize colonnes de granit, d'un ſeul bloc & de plus de quatre pieds de diamètre. Les poutres qui formoient le plafond du Portique étoient revêtues de bronze ; les portes & les pilaſtres qui accompagnent le chambranle ſont auſſi de ce métal. On montoit au Portique par ſept ou neuf degrés. Tel étoit le *Panthéon* que ſa richeſſe faiſoit mettre par *Pline* au rang de ce qu'on voyoit à Rome de plus beau.

Le tremblement de terre qui accompagna l'éruption du Véſuve arrivée ſous *Tibère*, cauſa au *Panthéon* un

dommage considérable. Il fut réparé par *Domitien* ; ce qui fit regarder ce Prince, par quelques auteurs, comme le fondateur de l'Edifice. L'Empereur *Adrien* y fit aussi travailler ; mais il paroît que *Septime Sévère* fut celui à qui le *Panthéon* dut davantage, depuis sa construction ; il y fit des réparations essentielles. Ce Temple subsista dans tout son éclat jusqu'aux irruptions des Barbares. Quoique les Empereurs Chrétiens, avant cette époque, eussent donné des Edits pour faire abattre les Temples du Paganisme, le *Panthéon* n'avoit point souffert du zèle des Pontifes & de la précipitation des Chrétiens, avant le premier siége de Rome par *Alaric*. Malgré le dépouillement des Temples qui se fit alors, celui-ci conservoit encore assez de richesses pour exciter la cupidité. *Constance II* vint de Constantinople à Rome, vers l'an 655, & la visite qu'il rendit à cette malheureuse Ville fut celle d'un ennemi. Il acheva de dégrader le *Panthéon* ; il enleva l'argent & le bronze qui décoroient la voûte, & les lames de

bronze doré qui en couvroient l'extérieur. Tout fut transporté à Syracuse. Environ cinquante ans auparavant, le Pape *Boniface IV* avoit demandé le *Panthéon* à l'Empereur *Phocas*, pour en faire une Eglise. C'étoit sentir bien tard ce que valoit un pareil Edifice; si l'on eut profité des avantages que donnoient les Edits des premiers Empereurs Chrétiens, on se seroit assuré de ce beau Temple lorsqu'il conservoit encore toute sa magnificence. On ne conçut le dessein de le consacrer au vrai Dieu, que lorsque les Barbares y eurent porté le ravage, & que la misère des temps ne permettoit point de lui rendre ce qu'il avoit perdu.

Rome, en se repeuplant après les dévastations des Barbares, changea presqu'entièrement de place; elle se resserra; les sept collines furent insensiblement abandonnées, & le *Champ de Mars*, étant plus uni & plus près du Tibre, fournit le terrein de la nouvelle Ville. Le *Panthéon* étoit dans le *Champ de Mars*; il fut bientôt entouré de maisons qui dérobèrent aux yeux

sa belle forme, & qui, adossées à ses murailles, ne purent manquer de le dégrader. Des Fripiers, & autres Trafiquans de cette espèce, s'introduisirent aussi jusques dans le Portique, en lièrent les colonnes par des murailles, & s'y construisirent des boutiques. Ce désordre dura jusqu'au Pontificat d'*Eugène IV*; le seul zèle pour la décence du Lieu Saint, détermina le Pontife à faire dégager le *Panthéon* des maisons qui l'environnoient. Les misérables baraques du Portique furent abattues, &, si l'on ne répara pas tout le mal qui avoit été fait jusqu'alors, on en arrêta au moins les progrès. *Benoît II* fit couvrir de plomb l'extérieur de la voûte, qui étoit restée exposée aux injures de l'air depuis que *Constance* en avoit enlevé les lames de bronze doré ; & *Nicolas V* renouvella, sous son Pontificat, cette toîture de plomb avec plus de magnificence. Depuis ce Pontife jusqu'à *Urbain VIII*, on ne voit pas qu'aucun Pape ait rien fait de remarquable pour le *Panthéon*. *Urbain VIII* y ordonna quelques réparations

& fit conſtruire, ſur l'ancien avant-corps, deux Campanilles d'aſſez mauvais goût; mais il enleva au Portique ce qui lui reſtoit de ſon ancienne magnificence, ce bronze qui couvroit les poutres & qui étoit tellement prodigué, qu'on en tira le grand baldaquin de la confeſſion de *S. Pierre*, & pluſieurs pièces d'artillerie pour le Château Saint-Ange. *Aléxandre VII*, *Clément IX* & *Clément XI*, firent auſſi pluſieurs dépenſes pour la reſtauration du *Panthéon*; mais le trait le plus propre à donner de cet ancien Monument la plus grande eſtime, c'eſt que *Raphaël*, le Prince des Peintres & l'égal des plus habiles Maîtres en Architecture, laiſſa en mourant une ſomme conſidérable pour les réparations de ce ſuperbe Temple, où il avoit choiſi le lieu de ſon tombeau. Tout le bon moderne qui décore l'intérieur eſt des derniers temps; les tableaux en ſont eſtimables, & les ſtatues, ſans être des chefs-d'œuvre, ſont honneur à la Sculpture; ce qui prouve qu'elles ſont poſtérieures au quinzième ſiècle.

Enfin, ſous *Benoît XIV*, on entreprit de *moderner* le *Panthéon*. Le projet excita les clameurs d'un grand nombre d'Amateurs, partiſans outrés de l'Antique, qui ne virent dans cette entrepriſe qu'une témérité barbare qui alloit anéantir le plus beau Monument de l'ancienne Rome. Il s'agiſſoit de reſtituer les ornemens intérieurs de la voûte, l'attique qui regne au-deſſus de la grande corniche, & de refaire le pavé. L'auteur, en répondant aux Critiques, établit la néceſſité des réparations faites au *Panthéon*, & montre qu'elles ont pour objet, non d'anéantir les beautés de l'ancienne Rome, mais d'effacer les traces de la barbarie & de l'ignorance, & que, ſi nous avons à nous plaindre des ſiècles paſſés qui ont négligé ce riche morceau d'Architecture, nos deſcendans n'auront qu'à ſe louer du nôtre qui rend à ce Monument une partie de ſon ancienne magnificence.

L'auteur paſſe aux Temples du Chriſtianiſme. Il ne cherche point à fixer au juſte les époques des diffé-

rens goûts qui se sont succédés dans la construction de nos Temples ; il s'attache seulement aux siècles qui offrent des différences plus marquées. Il considère nos Eglises dans trois âges : depuis le quatrième siècle jusqu'au neuvième, depuis le neuvième jusqu'à la fin du quinzième, & depuis celui-ci jusqu'à nos jours. En parlant de la Basilique de *Saint Paul* de Rome, bâtie par *Constantin*, il observe 1° que l'usage des voûtes étoit inconnu dans les premières Eglises de Rome, puisque toutes celles qui remontent à la plus haute antiquité ne sont point voûtées ; 2° que ces mêmes Eglises, aujourd'hui entièrement plafonnées, ne l'ont été que dans ces derniers temps ; que jusqu'au milieu du 16e siècle, il n'y avoit de plafonds qu'au-dessus du Sanctuaire, & que le reste n'étoit pas plus richement couvert que ne le sont en France nos plus pauvres Eglises de campagne. Il en donne pour preuves l'Eglise de *S. Paul*, l'ancienne Basilique de *S. Pierre*, celles de *S. Jean de Latran*, & de *Sainte Marie Majeure* : ces quatre Temples étoient

les principaux de Rome, & il n'eſt pas probable qu'on ait plus négligé leur décoration que celle de tant d'autres, qu'on ne pouvoit leur comparer pour la grandeur & la magnificence. Il attribue cette ſingularité plutôt à l'uſage qu'à la timidité des Architectes d'alors, puiſque ceux qui voûtèrent les Thermes de *Conſtantin* pouvoient auſſi facilement voûter une Egliſe.

L'examen des Temples, dans les différens âges, conduit M. l'Abbé *M**** à quelques conſidérations ſur l'Architecture Gothique. Il demande d'abord ſi l'invention de l'*Ordre Gothique* appartient aux Goths, comme celle de l'*Ordre Dorique* appartient aux *Doriens* : il ſoutient la négative. Pour que les Goths, dit-il, puiſſent être regardés comme les inventeurs de l'Architecture appellée *Gothique*, il faut, ou qu'ils l'ayent apportée des pays d'où ils ſont ſortis, ou qu'ils l'ayent imaginée après s'être formé des établiſſemens fixes en Italie & dans les autres parties méridionales de l'Europe. Aucune de ces deux ſuppoſitions ne lui paroît plus

vraiſemblable que l'autre. 1° tous les Auteurs s'accordent à nous repréſenter les Goths comme des Barbares qui n'ont commencé à être connus dans l'Hiſtoire que lorſqu'ils ont commencé à porter le fer & le feu dans le ſein de l'Empire Romain. Il importe peu qu'ils ayent habité les bords de la Viſtule ou ceux du Tanaïs ; qu'ils ſoient ſortis de la Suède ou de la Scythie : nommer quelqu'un de ces pays, tels qu'ils exiſtoient il y a quinze ſiècles, c'eſt exclure toute idée d'Arts & de Sciences qui n'ont point de rapport à la guerre. Or l'Architecture Gothique, quelque groſſière même qu'on la ſuppoſe, demande plus de combinaiſons que n'avoient le temps d'en faire des Peuples ſouvent errans, & preſque toujours armés contre leurs voiſins. Il eſt probable qu'ils n'habitoient pas ſous de ſimples tentes, vû la rigueur du climat ; mais leurs maiſons n'étoient que de ces cabanes, dont la Nature ſeule enſeigne la conſtruction à quiconque veut ſe garantir des injures de l'air & de la dent des bêtes féroces. L'Architecture ne fut ſans

doute chez les Goths que ce qu'elle fut chez presque tous les Peuples de la terre, qui ne purent avoir de commerce avec les Egyptiens ou les Grecs. 2° il est bien difficile de se persuader que les Goths ayent inventé, en Italie, un Art qu'ils ne connoissoient point dans leur propre pays. Ils n'eurent d'établissemens fixes en Italie que plus de deux cens ans après y avoir paru pour la première fois sous *Marc-Aurèle.* Jusqu'à *Théodoric*, les Goths n'étoient qu'une armée avide de pillage, errante au gré de son Chef, fondant tantôt sur une Province de l'Empire, tantôt sur une autre, employant son repos à forger des armes, ne songeant à construire ni Temples ni Maisons. *Théodoric* fonde enfin le Royaume des Goths, & occupe bientôt tous les Etats du dernier Empereur d'Occident; il se fixe à Ravenne, y établit le siège de son Empire, disperse ses Soldats dans l'Italie, &, d'une multitude de Barbares de différens noms, il se forme un Peuple qui porte celui de Goths. Les successeurs de *Théo-*

doric, toujours en guerre avec les Empereurs d'Orient, succombent enfin ; ils abandonnent sans retour l'Italie, & se retirent, avec leurs Sujets, chez ceux de la même Nation qui déja s'étoient établis en France & en Espagne : enfin, au commencement du huitième siècle, il n'y a plus dans aucune contrée de l'Europe un seul Royaume des Goths. Or, l'auteur demande si l'on connoît en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, un seul Temple appellé *Gothique*, dont la construction soit antérieure au huitième siècle. Cependant, pour pouvoir faire honneur aux Goths de l'Art dont on leur attribue l'invention, il paroît nécessaire qu'il existe quelque grand Monument bâti par eux, & qui soit, par exemple, dans le goût de *Notre-Dame* de Paris. Mais il seroit difficile de trouver en France & en Italie quelqu'Edifice de ce genre antérieur au dixième siècle : tous les grands Monumens dans l'Ordre Gothique n'ont donc été construits que lorsque les Goths n'éxistoient déja plus. L'auteur attribue

l'origine de ce genre d'Architecture à la corruption du goût & à la décadence des Arts qui suivit de près celle de l'Empire; &, comme les incursions des Goths se firent dans le même temps, de ce concours de circonstances est résultée l'opinion populaire que les Barbares avoient anéanti l'Architecture Grecque pour y substituer celle qu'ils avoient apportée de leur pays. Si nos Edifices appellés *Gothiques* doivent porter ce nom, c'est uniquement parce qu'ils sont aussi différens, par leurs proportions & leurs ornemens bisarres, des beaux Monumens d'Athènes, que les Goths l'étoient eux-mêmes des Grecs, par leurs talens & leurs moeurs. Ce n'est pas cependant que l'auteur refuse tout mérite à l'Architecture Gothique. Il convient que nos anciens Temples, quelle qu'ait été la manière des Architectes, présentent les plus grandes beautés au milieu des plus grands défauts; qu'on ne peut les voir sans y découvrir une majesté digne de leur destination, une science de ce que l'art de bâtir a de plus profond, & une

hardiesse dont l'antiquité ne nous fournit point d'exemples. Les anciens Romains donnèrent à leurs grandes voûtes jusqu'à six & huit pieds d'épaisseur, & il y a telle voûte Gothique qui n'en a pas un.

Les bornes d'une Lettre ne me permettent point, Monsieur, d'entrer dans le détail des observations sçavantes que l'auteur fait à l'occasion des Temples de *Sainte Sophie* de Constantinople, de *Saint Paul* de Londres, du Dôme de Milan, de *Sainte Marie del Fiore* de Florence, & sur-tout de *Saint Pierre* de Rome : » Monument » célébré, dit-il, dans toutes les Lan» gues, & toujours supérieur à l'idée » qu'on s'en fait, pourvû que le bon » sens règle l'imagination ; Temple » auguste, qui n'eut jamais d'égal en » grandeur, en majesté, en richesse, » où la Religion a rassemblé tout ce » qui peut servir à animer & à nourrir » la piété ; où la curiosité la plus avide » & la plus intelligente trouve de » quoi se satisfaire, revient sans cesse » aux mêmes objets, & ne les quitte » que déterminée à revenir encore ;

» où

» où les Artistes en tout genre, les
» plus critiques & les plus habiles,
» viennent admirer & s'instruire. «

M. l'Abbé *M**** jette aussi un coup-d'œil sur la renaissance de l'Architecture en France. Il place à la tête de nos Temples, construits dans le goût de ceux de Rome, la belle Eglise de *Saint Louis* de la rue *Saint Antoine*. Ce morceau, qui ne date que du dernier siècle, a été dessiné d'après l'Eglise du *Jésus*, ouvrage du célèbre *Vignole*. » Sa construction, dit-il, fut
» comme le signal d'une révolution
» dans la forme & la distribution des
» Eglises de Paris. On n'y fit plus d'ar-
» cades en *tiers-point*; les voûtes à
» ogyves furent proscrites, & l'on
» alla jusqu'à tenter une coupole, plus
» hardie, mieux proportionnée &
» plus élégante que la mesquine & la
» petite lanterne de *Saint Louis*. Dans
» celles de la *Sorbonne* & du *Val-de-*
» *Grace*, *le Mercier* & *François Man-*
» *sard* déployèrent avec succès des
» talens qui, jusqu'alors, n'avoient
» fait que s'essayer. Enfin, *Jules-Har-*
» *douin Mansard* réunit dans la cou-

» pole des *Invalides* toutes les parties
» qui donnent de la majesté à ces sortes
» d'Edifices. Il doit paroître étonnant
» après cela, que nos Architectes ne
» se soient pas écartés, pendant plus
» d'un siècle, d'une certaine routine
» d'Ordonnance dans la construction
» des Temples; par-tout des arcades,
» par-tout des pilastres, nulle trace
» de hardiesse, des voûtes monoto-
» nes, des contre-forts moins légers
» que les arcs-boutans gothiques, de
» longues & hautes murailles dénuées
» de toute espèce d'ornemens, &c.
» Rien ne prouve mieux combien le
» génie, même le plus réel, a peine
» à se dégager des entraves de l'habi-
» tude & de la coûtume. Les Eglises
» de *Saint Sulpice* & de *Saint Roch*
» avoient été commencées avant la
» colonade du Louvre, & c'étoit,
» pour les Architectes qui les conti-
» nuèrent, une nécessité de suivre les
» plans des inventeurs. Mais cette co-
» lonade existoit dès 1670. Comment
» l'ame des Architectes qui vinrent
» ensuite ne fut-elle pas remuée, com-
» ment leur génie ne prit-il pas l'es-
» sor à la vue du chef-d'œuvre de

» *Perrault?* Comment ne tentèrent-
» ils pas d'exécuter dans un Temple
» une Ordonnance qui étoit d'un si
» grand effet à l'entrée du Palais de
» nos Rois? Il y avoit des arcades à
» *Saint Sulpice* & à *Saint Roch*; on
» continua à en faire usage dans les
» Temples. Cependant *Jules-Hardouin*
» *Mansard* osa s'écarter de la route
» battue. La Chapelle de *Versailles*
» devint une nuance bien marquée
» entre le bon & le meilleur, entre
» l'invention hardie & la timide imi-
» tation; ce fut un heureux effet qui
» auroit dû encourager nos Artistes,
» & qui ne produisit néanmoins rien
» de neuf pendant cinquante ans. Il
» étoit réservé à nos jours de repro-
» duire, dans les Monumens consa-
» crés à la Divinité, ce que l'Antiquité
» Payenne avoit eu de plus noble; de
» fournir à la postérité des modèles,
» dignes de fixer son goût; de former
» dans l'Histoire de l'Architecture une
» époque célèbre; de détruire enfin
» la fausse opinion que le François ne
» sçait point inventer en grand. «

Ce qu'on n'avoit pas vû en France,

on ne devoit pas s'attendre à le trouver ailleurs. Dans les Etats Catholiques de l'Allemagne, on vit paroître, de temps en temps, quelques imitations imparfaites des Eglises d'Italie; mais on n'y trouve rien qui les rende recommandables. La Chapelle Electorale de *Dresde*, construite sous *Auguste III*, d'après les dessins de *Chiaveri* Architecte Romain, est la seule qu'on puisse mettre au nombre des Temples de bonne manière. L'auteur observe que pour ce qui appartient, en Architecture, au naturel des formes, à une exacte exécution des Ordres Grecs, à la justesse des proportions, à l'harmonie des profils, au goût des ornemens, à la légéreté, à la correction du Dessin, la partie de l'Allemagne qu'il a parcourue, lui paroît encore un peu éloignée, non-seulement de la perfection, mais même d'une certaine pratique qui satisfait le premier coup-d'œil. » Je n'assignerai » point, dit-il, à une pareille singula- » rité des causes aussi injustes qu'elles » seroient odieuses; mais qu'on m'ex- » plique comment il est arrivé que le » vaste Palais du *Belvedère* de *Vienne*,

» construit au commencement du dix-
» huitième siècle par les ordres, aux
» frais & sous les yeux du Prince
» *Eugène*, ne soit, pour ainsi dire,
» qu'un Edifice Gothique dans la par-
» tie de la décoration extérieure ?
» Pourquoi encore le Château Impé-
» rial de *Schombrun* n'offre-t-il, du côté
» des jardins, presque rien de mieux
» traité que le *Belvedère* ? Le seul Tem-
» ple de la Capitale de l'Autriche, qui
» annonce un peu plus de talent & de
» goût, est celui de *Saint Charles*, Mo-
» nument de la magnificence & de la
» piété de l'Empereur *Charles VI*.
» Mais conçoit-on pourquoi l'Archi-
» tecte a donné la forme ovale à sa
» coupole, qui est d'un grand diamè-
» tre ; quelle espèce de beauté il a
» pû entrevoir dans deux grandes &
» deux petites arcades, dans des pen-
» dentifs irréguliers, dans une distri-
» bution désagréable des pilastres in-
» térieurs du tambour ? Seroit-il donc
» vrai qu'après la renaissance de l'Ar-
» chitecture Grecque, les Allemands
» voulussent encore, par respect, te-
» nir un peu au Gothique de leurs pè-

» res, comme les Italiens tinrent tou-
» jours, au milieu du Gothique, à la
» manière des anciens Romains. Je
» n'ai parlé que de Vienne parce qu'elle
» est le séjour d'une grande Cour, &
» qu'elle devroit naturellement être,
» plus qu'aucune autre Ville d'Alle-
» magne, celui de tous les grands ta-
» lens; j'aurois pû citer encore Gratz,
» Prague, Munich, &c, pour justifier
» ce qui n'est peut-être en moi que le
» préjugé, non d'un François, mais
» d'un demi-connoisseur. «

M. l'Abbé *M**** termine son ouvrage par une *Dissertation* que je ne ferai qu'indiquer : il y examine quels ont été les vrais destructeurs des grands Edifices de l'anciene Rome. Il regne, selon lui, parmi les gens de Lettres & les amateurs de l'Antique, un préjugé aussi ancien que la renaissance des Arts : c'est que les *Goths* & les *Vandales* ont été les destructeurs des beaux Monumens de l'ancienne Rome. Il soutient que ce préjugé est parti de Rome moderne, qui, ayant beaucoup à se reprocher sur ce point, a rougi de ses torts, & rejetté sur autrui des fautes qui lui appartiennent en grande

partie. Ceux qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur les Arts, ont adopté sans examen une accusation qui se soutenoit depuis plus de deux siècles ; leur enthousiasme pour les belles productions de la Sculpture & de l'Architecture, le regret de ne plus voir que les ruines de tant de merveilles, & le défaut de critique, leur ont fait précipiter leurs jugemens, & ils ont répété, l'un après l'autre, de sanglantes invectives contre les Peuples du Nord. Trouve-t-on encore aujourd'hui une colonne brisée, une statue sans nez & sans oreilles, une urne à laquelle il manque une anse, &c, mille voix s'élèvent, & l'on dit d'abord & sans hésiter : *Voilà ce qu'ont fait les Goths.* L'auteur convient qu'il n'est pas douteux que les *Goths* n'ayent occasionné la destruction d'un grand nombre de beaux Monumens ; mais il les trouve, à cet égard, dans le cas de tous les Conquérans qui portent la guerre dans un Empire étranger, & qui traînent après eux l'incendie & le ravage. Selon lui, pour que les *Goths* & les *Vandales* fussent plus cou-

pables que les autres, il faudroit prouver contr'eux, qu'en sortant de leur pays pour fondre sur l'Italie, une partie de leur objet étoit d'anéantir ce que les Arts avoient produit de plus merveilleux ; qu'au moins, arrivés aux pieds des murs de Rome, en même-temps qu'ils régloient le plan de leurs opérations militaires, ils arrêtoient aussi qu'ils briseroient les statues, précisément parce que tous ces morceaux étoient des chefs-d'œuvre. M. l'Abbé *M**** prouve que les Goths & les Vandales n'ont jamais eu cette intention, qu'ils n'ont pas détruit les grands Edifices de Rome, & même qu'ils n'ont pas pû les détruire. C'est d'après l'histoire & l'inspection des pièces qui forment le corps du délit, qu'il discute la question, & qu'il lave ces Barbares de l'odieuse imputation des attentats dont on les charge.

Quelque longue, Monsieur, que soit cette Lettre, je n'ai cependant fait encore que vous donner une légère idée de l'ouvrage de M. l'Abbé *M****; c'est en le lisant vous-même en entier, que vous connoîtrez le mérite & la justesse de ses Observa-

tions sur l'Architecture des Temples dans les différens âges. L'autorité, les préjugés établis, l'enthousiasme des demi-connoisseurs, n'ont aucune influence sur ses jugemens ; une critique saine & motivée est la seule règle d'après laquelle il apprécie les beautés comme les défauts des Edifices anciens & modernes. Je ne crains pas de dire que le goût, les lumières & les connoissances qu'il développe dans cet Ecrit, pourroient faire honneur à l'Artiste le plus consommé.

Abrégé de l'Histoire de Genève, &c.

JE vous ai rendu compte *, Monsieur, de cet *Abrégé* fort bien fait *de l'Histoire de Genève & de son Gouvernement ancien & moderne, traduit de l'Anglois de Georges Keatte Esq. par M. A. Lorovich, avec quelques Notes du Traducteur ;* Brochure *in-12* de 120 pages seulement. Mais, comme j'ignorois chez quel Libraire se vendoit ce Livre, je ne pouvois vous l'indiquer. *Delalain*, rue & à côté de la Comédie Françoise, vient de m'écrire qu'il en a des exemplaires.

* Voy. la présente *Année Littéraire 1774, Tome IV, page 275.*

Je suis, &c.

A Paris ce 10 Septembre 1774.

LETTRE VIII.

Plan d'Imposition Économique & d'Administration des Finances ; par M. Richard des Glannières. Brochure in-4° de 35 pages. A Paris, chez Simon Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint André-des-Arcs.

CET Ecrit ne pouvoit manquer, Monsieur, d'exciter dans le Public la plus vive sensation. La question qu'on y traite est d'un intérêt général ; elle a dû fixer l'attention de toutes les classes des Citoyens. L'objet que l'auteur s'y propose est de donner un moyen facile de changer la régie actuelle des finances, & d'établir une nouvelle forme de perception, qui, en supprimant les abus, puisse procurer au Roi un revenu fixe & constant, & aux Peuples un soulagement réel par l'économie de l'administration & par la justice des répartitions.

M. *Richard des Glannières* commence par établir qu'il feroit utile d'assimiler tous les Sujets du Roi à un même droit & à la même forme de perception. Il prévient qu'on lui objectera peut-être, que plusieurs Provinces ne se sont soumises ou données à la France qu'à des conditions, & qu'il y a même des Villes qui jouissent de privilèges particuliers. Il répond, » que les circonstances qui ont dé-» terminé les Souverains à ces ména-» gemens ne subsistent plus ; que, de-» puis long-temps, le Ministère est » dans l'usage d'assujettir les pays con-» quis aux nouveaux impôts ; « conduite qui lui paroît conforme à la justice, puisqu'étant Sujets du Roi comme les autres, ces Peuples doivent également contribuer aux besoins de l'Etat. D'ailleurs, il prétend qu'ils seroient mieux traités qu'ils ne le sont aujourd'hui en se conformant à leurs privilèges, & qu'ils s'épargneroient les frais immenses de leurs Assemblées d'Etats, & les arrérages des sommes qu'ils sont obligés d'emprunter tous les ans ou tous les deux ans.

L'auteur combat ensuite l'opinion qui suppose qu'on ne pourroit changer l'administration actuelle des finances sans courir les plus grands risques. Pour écarter ce préjugé, il soutient que, si cette administration est ruineuse pour le Roi & ses Sujets, on ne peut balancer à l'anéantir ; que la multiplicité des impositions, actuellement existantes, a le double inconvénient de surcharger les Peuples & d'entraîner des frais immenses pour leur perception, lesquels frais consomment la plus grande partie du produit ; que ce ne peut être qu'en simplifiant les droits & leur perception, qu'on peut parvenir à augmenter considérablement les revenus de Sa Majesté, & à rendre en même-temps à ses Peuples l'aisance & le bonheur.

L'auteur propose, pour réunir ce double avantage, d'établir deux seules impositions ; l'une personnelle, sous la dénomination de *Droit de Franchise*, parce que, moyennant ce droit, les denrées de toute espèce seroient *franches* de toutes impositions ; l'autre sous le nom de *Taille Réelle*, assise sur tous

les fonds & biens tenant nature d'immeubles. En conséquence, le Roi supprimeroit tous les droits d'Aides, d'Entrées, de Gabelles, de Capitation, de Tabac, &c, ainsi que la *Taille*, *Taillon*, *Ustensile*, *Vingtième & huit sols pour livre*, enfin tous les droits qui se perçoivent aujourd'hui. Après cet exposé général de son Plan, M. *Richard des Glannières* explique la manière d'asseoir les deux droits qu'il établit. Pour faciliter une juste répartition de celui de *Franchise*, il partage tous les habitans du Royaume en huit classes & en vingt-quatre divisions.

La première classe est subdivisée en deux parties: l'une est composée de Journaliers & Domestiques sans biens; il en porte le nombre à deux millions, & les taxe chacun à 3 livres par an; dans la seconde partie, il comprend les Religieux & Religieuses & les Propriétaires de quelque peu d'héritage, qu'il estime à un million d'ames, qui payeront 6 livres.

La seconde classe, composée des Prêtres, Vicaires de Paroisse, Chapelains, Artisans & Ouvriers de toute

espèce, est subdivisée en trois parties, dont la première, qu'il porte à cinq cens mille ames, payera 9 livres; la seconde, de trois cens mille ames, payera 12 livres; & la troisième, de deux cens mille ames, payera 24 livres.

La troisième classe comprend les Curés, les Laboureurs à une, deux & trois charrues, & les Cultivateurs de leurs biens, dont il fait monter le nombre à un million cent mille ames, qu'il divise en quatre parties: la première, de quatre cens mille ames, payera 18 livres; la seconde, de trois cens mille, payera 40 livres; la troisième, de deux cens mille, payera 100 livres; & la quatrième, de deux cens mille, payera 120 livres.

La quatrième classe est formée de tous les Marchands-Détailleurs des Villages, des petites & grandes Villes, dont il porte le nombre à huit cens mille. Deux cens mille payeront 40 livres; quatre cens mille, 100 livres; & deux cens mille, 160 livres.

La cinquième classe renferme tous les Marchands en gros, Fabricans &

Négocians, dont il compte cinq cens mille, qu'il divise en trois parties : la première, payera 100 livres; la seconde, 150 livres; & la troisième, 200 livres.

La sixième classe est composée des Intéressés dans les Affaires, Notaires, Banquiers, Entrepreneurs, dont il porte le nombre à cinq cens mille : la première partie payera 120 livres; la seconde 160 livres, & la troisième 320 livres.

La septième classe contient les Gens de Robe, qu'il porte à quatre-vingt-sept mille, dont la première payera 100 livres, la deuxième 200 livres, & la troisième 300 livres.

La huitième & dernière classe, composée des personnes les plus riches & du premier rang, est portée par l'auteur à trois cens mille. Cent cinquante mille payeront 300 livres; cent mille payeront 400 livres; & cinquante mille payeront 500 livres.

Ces huit classes forment un total de sept millions trois cens quatre-vingt-sept mille ames, & le produit total de cette première imposition seroit

de 480,700,000 livres. Il observe ; 1°. que sa spéculation sur le nombre est fort inférieur à la réalité, puisque le Royaume comprend plus de dix-huit millions d'habitans, & que par conséquent le produit sera plus considérable qu'il ne le représente ; 2°. qu'il n'est aucune de ces classes qui ne trouve un profit considérable dans l'établissement de ce *Droit de Franchise*, à commencer par la première qui est la plus nombreuse, puisqu'elle comprend seule trois millions de Sujets. Il suppose que la consommation de chaque Particulier, pour sa boisson seule, est au moins d'un demi-muid, qui, dans les Pays d'Aides, fait un objet de 6 livres ; en y joignant les droits du Sel, du Tabac, & de toutes les denrées qui se consomment, il montre qu'il n'y a point de Particulier, quelque pauvre qu'il soit, qui ne paye plus de 24 livres par an. Enfin, en suivant la gradation de ces différentes classes, proportionnées à la faculté & à la consommation de chaque Sujet, il n'en est aucun, suivant l'auteur, qui ne trouve une di-

minution considérable de ce qu'il paye aujourd'hui. Il fait encore valoir la satisfaction que les Peuples ressentiront de n'être plus exposés aux véxations des Commis dont les Procès-verbaux, faux ou éxagérés, les mettent daus la nécessité de payer des amendes & des frais ruineux. Il observe aussi que, relativement à l'état & à la consommation d'un grand nombre de Seigneurs ou gens puissamment riches, on pourroit augmenter les 500 liv. auxquelles il les impose.

M. *Richard des Glannières* entre ensuite dans le détail des moyens d'asseoir ce *Droit* avec justice. Pour y parvenir, il paroît séparer les habitans de la Campagne de ceux des Villes. Il réunit, pour les premiers, le droit de *Franchise* à celui de la *Taille Réelle*, &, pour en faire une juste répartition, il donne des modèles de rôles, qui, en dix-huit articles, comprendront le nombre d'hommes, de femmes, de garçons, de filles, de chevaux, de bœufs, de vaches, d'ânes, de cochons, de moutons & de brebis, la quantité de maisons & ma-

fures, clos & jardins, arpens de vignes, arpens de prés, arpens de terre en culture, arpens de terre en friche, arpens de bois, étangs, rivières ou canaux, &c. Les modèles des rôles seront envoyés aux Intendans des Généralités, avec une lettre instructive. Les Intendans les feront passer à leurs Subdélégués, qui les remettront aux Receveurs des Tailles de chaque Election. Les Receveurs des Tailles, conjointement avec les Collecteurs des Paroisses, rempliront chaque objet du rôle : opération qui sera d'autant plus facile, que les rôles des Tailles & des Vingtièmes donneront de grands éclaircissemens, & qu'on obligera les Propriétaires & les Fermiers de représenter les baux & l'aveu de leurs héritages. Quant aux biens qui ne seront point affermés, on pourra en faire une juste estimation d'après le produit des héritages voisins.

Il en sera de même des bois, en ordonnant aux Greffiers des Eaux & Forêts d'envoyer aux Receveurs des Tailles un état certifié du prix des bois qui auront été coupés dans leurs

Maîtrises. Avec les rôles de chaque Paroisse, le Receveur des Tailles pourra facilement rédiger une carte détaillée de son Election, qu'il remettra à M. l'Intendant. Celui-ci en fera faire une qui comprendra le produit & le dénombrement de sa Généralité, pour être envoyée au Ministre, qui, réunissant toutes ces cartes particulières en une carte générale, pourra d'un coup-d'œil connoître les forces & les richesses du Royaume. Comme la même opération se répétera tous les ans, le Ministre connoîtra les parties qui auront fructifié & celles qui auront dépéri; il sera en conséquence à portée de répandre ses graces avec discernement.

Enfin, par la vérification de la fortune de chaque Particulier, il sera facile de connoître sa consommation, &, suivant la classe dans laquelle il se trouvera, ce qu'il doit payer pour le *Droit de Franchise :* de sorte que le même rôle comprendra les deux droits, celui de la *Taille Réelle* & celui de *Franchise.* Par ce moyen, sans se livrer au hasard, & avant de rien

changer au systême actuel des finances, le Ministre sçaura avec certitude si le produit que l'auteur annonce est vrai ou faux. Il soutient que ce produit sera plus considérable, parce qu'il n'a fait sa spéculation que sur 7,377,000 ames, & que, dans les divisions de ses classes, il y en a plusieurs, qui, dans le fait, pourroient supporter une imposition plus forte. M. *Richard des Glannières* annonce qu'il a tous les matériaux nécessaires pour former & rédiger le Plan de la perception du *Droit de Franchise* pour la Ville de Paris & les autres grandes Villes du Royaume, qui demandent une manutention particulière. Il avance que le produit de la seule Ville de Paris sera de plus de cent trente millions, & que, s'il se présentoit des difficultés, soit dans l'établissement, soit dans l'éxécution de son projet, il est en état de les résoudre & d'empêcher les moindres frottemens dans la machine.

Quant à la *Taille Réelle*, il y assujettit, non-seulement les biens fonds & les domaines engagés, mais même les

rentes ſur l'Hôtel-de-Ville & les rentes de Particulier à Particulier; il porte ce *Droit*, à quatre ſols pour livre les biens fonds, & à deux ſols pour livre ſur les rentes: ce qui eſt moins onéreux que *la Taille*, *Taillon*, *Uſtenſile*, *les deux Vingtièmes & deux ſols pour livre du Dixième*, qu'on paye actuellement. L'auteur laiſſe ſubſiſter le contrôle des actes, des exploits, inſinuations, & autres, qui forment la ſous-ferme des Domaines, comme néceſſaire pour la ſureté publique; mais, comme les revenus du Roi augmenteront de plus de moitié dans ce nouveau ſyſtême, Sa Majeſté ordonneroit ſans doute que ces droits, établis uniquement pour la ſûreté des conventions entre les Citoyens, fuſſent ſimplifiés de manière à ne leur être point à charge. Il laiſſe ſubſiſter également la Marque de l'or, de l'argent, & des autres métaux, & la Ferme des Poſtes.

M. *des Glannières* donne enſuite ſon Plan de régie. L'impoſition ſera faite, comme on l'a dit, par les Receveurs des Tailles dans les Pays

d'Elections, & par les Officiers municipaux des Villes dans les Pays d'Etats. La nomination des Collecteurs se fera comme ci-devant; ils retiendront quatre deniers pour livre, pour compter net & sans non-valeur. Ils compteront tous les mois le douzième du montant de leurs rôles, qui sera versé à la fin de chaque mois dans la caisse du Trésor Royal. Le Receveur des Tailles retiendra pareillement quatre deniers pour livre sur le produit de son Election, & il comptera net, & sans non-valeur; il fera tous les mois deux bordereaux de sa recette; il en enverra un au Ministre, & l'autre à la caisse.

Il sera établi trente-quatre Bureaux de régie : sçavoir, un dans chaque Généralité, un pour la Ville de Paris seule, & un général pour la vérification des autres. Ce dernier formera la carte générale du produit du Royaume, qui sera présentée tous les mois au Ministre des Finances, & dont le double restera à la caisse pour compter. Il sera prélevé, sur le produit général, deux sols pour livre, y

compris les huit deniers attribués aux Collecteurs & aux Receveurs des Tailles, pour les frais de la régie de ces différens Bureaux, à la tête de chacun desquels on mettra deux chefs: ensorte qu'il y aura soixante-huit Régisseurs Généraux. En supprimant les places des Fermiers Généraux, ils deviendront alors Régisseurs; & il leur sera fixé deux sols pour livre du produit général de l'imposition, pour les frais de régie & leurs honoraires, qui monteront encore à plus de trois cens mille livres par an, pour chaque Intéressé.

L'auteur donne, dans une carte générale, le produit des deux droits par chaque Généralité : le total qui en résulte monte à 846 millions; ce qui fait plus de 84 millions pour les deux sols pour livres, appliqués à la régie; & plus de 761 millions qui rentreront net dans les coffres de Sa Majesté. En y réunissant le produit de la *Ferme des Postes*, celui du *Contrôle*, les *Forêts & Domaines du Roi*, les *Monnoies*, les droits sur la *Marque d'or & d'argent*, ses revenus

ſeront plus que doublés. Le Roi ſera en état d'en affecter tous les ans une partie pour la libération des dettes de l'Etat.

Pour prévenir le vuide qui feroit à craindre dans ce changement d'adminiſtration, l'auteur penſe que le Roi, en convertiſſant tous les droits actuels dans les deux propoſés, pourroit, par l'Edit d'établiſſement, demander le prélèvement de trois mois d'avance, qui feroit un fonds de plus de 200 millions, qui, joint au ſupplément de finance des droits de contrôle, mettroit Sa Majeſté en état d'attendre la rentrée du produit des nouveaux droits.

Ce projet préſente un avantage particulier : c'eſt que, ſans rien déranger dans la manutention actuelle des finances, le Miniſtre peut vérifier ſi les ſpéculations de l'auteur ſont juſtes. Il ne faut, pour s'en aſſurer, que faire imprimer un certain nombre de rôles, conformes au modèle que l'auteur propoſe, & donner un ſimple Arrêt du Conſeil, par lequel Sa Majeſté déclarera que, voulant avoir le dénombrement

brement de tous ſes Sujets, & de leurs facultés, Elle ordonne aux Commiſſaires, départis dans les Provinces, de remplir ſes volontés, dans la forme qui leur ſera preſcrite. Ainſi le nouveau ſyſtême ſe trouvera établi, & le Miniſtère en état d'en calculer le produit; la première répartition n'aura peut-être pas d'abord le degré d'exactitude qu'on pourra lui donner dans les rôles ſubſéquens, chaque particulier cherchant toujours à diminuer ſes facultés & l'état de ſa conſommation; mais l'auteur obſerve que la réforme, à cet égard, ne pourra qu'augmenter le produit dans les années ſuivantes.

M. *des Glannières*, en propoſant ce nouveau Plan d'impoſition, a bien préſumé qu'on pourroit s'allarmer ſur la ſuppreſſion d'une grande quantité de Commis; mais il obſerve que la fabrique & le commerce libre du ſel & du tabac, peuvent occuper deux millions d'ames. Il gratifie les Commis de la remiſe d'une année de leurs appointemens pour leur faciliter ce nouveau genre de commerce,

& il les croit, par ce moyen, suffisamment dédommagés de la perte de leurs places, qui ne faisoient que les exposer à la haine publique. Il remarque encore que la Nation, en se procurant dans le Royaume ce qui lui est nécessaire pour sa consommation de tabac, empêchera d'en sortir en espèces sept à huit millions chaque année que les Fermiers-Généraux portent à l'Etranger, sans jamais en revoir un sol. Elle conservera de plus un grand nombre de Citoyens que la contrebande du sel & du tabac & la fraude des autres droits font périr journellement, & qui dès-lors pourront s'occuper à d'autres travaux, utiles & nécessaires à la Société.

Un autre avantage de ce nouveau systême d'administration, est de donner à l'Etat la facilité de subvenir en tous temps à ses besoins, sans avoir recours à d'autres impositions. En temps de guerre, il suffiroit de mettre simplement le sol pour livre sur chaque imposition pour la première année; & les années suivantes, six deniers d'augmentation, par chaque

année, jusqu'à la paix. Par ce moyen, les Sujets du Roi sçauroient en tout temps ce qu'ils ont à payer; & l'Etat ne s'endetteroit jamais, d'autant mieux que, payant comptant toutes ses consommations, il les auroit à plus juste prix.

Enfin, M. *des Glannières* prétend qu'il n'est pas possible d'économiser sur les frais de régie de la Ferme Générale, parce que la machine est portée au dernier degré de perfection dans toutes ses parties. Si l'on diminue le nombre des Commis, on ouvre la porte à la fraude, qui est déja considérable, & qui se fait toujours au détriment du produit; si l'on diminue les appointemens des Commis, ce qui n'est presque pas possible, ils ne pourront plus vivre de leurs emplois, & se livreront par nécessité aux malversations dans tous les genres. La manutention, telle qu'elle est, ne peut donc être améliorée; elle est vicieuse cependant par les frais excessifs qu'elle entraîne; on ne peut donc se dispenser de la détruire. Selon M. *des Glannières* l'opération de la manuten-

tion nouvelle eſt beaucoup plus ſimple & bien moins diſpendieuſe. Il en donne deux tableaux de comparaiſon, qui rendent ſenſible le réſultat de l'une & de l'autre.

Manutention actuelle.

Frais de régie	3 *ſols.*
Perte ſur la fraude	4
Frais de perception	1
Bénéfice des Fermiers . .	2
	10 *ſols de perte.*
Sur vingt ſols reſte pour le Roi	10 *ſols.*

Manutention nouvelle.

Accorder aux Collecteurs.	» *ſols*	4 *den.*
Aux Receveurs des Tailles	»	4
Frais des Bureaux	»	4
Honoraires des Régiſſeurs	1 *ſol.*	»
TOTAL	2	»
Reſte pour le Roi	18 *ſols.*	»

Le mérite particulier de ce Projet, ſelon l'auteur, eſt qu'on peut l'eſſayer dans tout le Royaume & à très-peu

de frais, avant de l'arrêter au Conseil, sans empêcher la manutention actuelle pendant l'essai, sauf à lui donner la préférence quand on sera certain de sa possibilité.

Vous vous attendez bien, Monsieur, que je ne prononcerai point sur le plus ou le moins de justesse que peuvent avoir les spéculations de M. *Richard des Glannières*: elles ne sont point du ressort d'un Littérateur. Je laisse aux personnes initiées dans la science des calculs & des combinaisons politiques, & sur-tout au Ministre éclairé qui préside à nos Finances, le soin d'apprécier les idées de l'auteur, & de juger si son systême est d'une exécution aussi sûre & aussi facile que le résultat en paroît spécieux. Tout ce que je puis dire, c'est que ce systême n'est pas neuf, & que c'est un réchauffé, un développement, si l'on veut, d'une Brochure intitulée *Richesse de l'État*, qui parut il y a quelques années.

Je suis, &c.

A Paris ce 15 Septembre 1774.

LETTRE IX.

Atlas Élémentaire, où l'on voit, sur des Cartes & des Tableaux, l'état actuel de la constitution politique de l'Empire d'Allemagne; 1°. Les Cercles en général, les Archevêchés, Evêchés, Universités; les États qui ont droit de battre Monnoie, les Villes Monétaires, &c. 2°. La situation, l'étendue respective, les enclaves, le nombre & le rang des Électorats, Principautés, Abbayes, Comtés, Baronies, Seigneuries, & généralement tous les États Immédiats qui donnent droit de séance aux Diètes générales & particulières de l'Empire. 3°. Les principaux Territoires Immédiats qui ne donnent pas droit de séance aux Diètes. 4°. Un indice de tous les cantons de la Noblesse Immédiate en Souabe, en Franconie & sur le Rhin. 5°. Les différentes Routes & Postes de l'Empire, & les Villes où l'on trouve des Relais pour les Couriers & Voyageurs. 6°. Grand nombre de lieux remar-

quables par leurs productions ou leurs établissemens, comme Mines, Forges, Fabriques d'armes, Manufactures, Bains, Haras, &c. 7°. Le commencement des Etats de l'Empire, l'époque des principales Loix, des établissemens & événemens qui ont produit, par degrés, l'état actuel de l'Allemagne, avec un Abrégé méthodique du Droit Public de l'Empire : Ouvrage propre à faciliter l'étude de ce Droit public, utile à l'éducation de la jeune Noblesse & à tous les Officiers curieux de connoître ce qui compose le Corps Germanique, ses différens Etats & les divers degrés de Puissance de chacun de ses Membres ; le tout composé & vérifié d'après les meilleures Cartes Nationales, la Géographie de M. Büsching, les Ouvrages de Mrs. Schmauff & Pfeffel, les Institutions au Droit Public de l'Allemagne par M. Gérard, &c, dédié & présenté au ROI *par M. l'Abbé de Courtalon, Précepteur des Pages de* MADAME, *& ci-devant de ceux de feue Madame* LA DAUPHINE *; un volume in-4°.*

Un *Atlas* de l'Allemagne nous étoit, Monſieur, d'autant plus néceſſaire que les anciennes Cartes de ce Pays étoient remplies de fautes, & que nos Traités Géographiques ſur cette partie ſont très-incorrects. Il eſt cependant peu de contrées qu'il nous ſoit plus important de connoître, eu égard à la multiplicité des Etats qu'elle renferme, à la grandeur des Maiſons qui les poſsèdent, & aux événemens fréquens qui nous y attirent. La Géographie de l'Allemagne eſt d'ailleurs très-compliquée & d'une étude pénible, parce qu'il n'eſt point d'Empire qui contienne plus de détails dans la diſtribution des Provinces, plus de partages dans le Gouvernement particulier, & qui ait donné lieu à plus de contrariétés parmi les auteurs Géographes qui ont traité des diverſes parties qui le compoſent. Pour donner une idée des difficultés que préſentoit la rédaction de cet *Atlas*, par la multiplicité des objets qui devoient s'y placer, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur le tableau des Collèges de l'Empire; on y voit que l'Allemagne contient neuf Electorats,

quatre-vingt-dix Principautés, & cent soixante-six autres Etats d'Empire, donnant tous le droit de séance & de suffrage à la Diéte Générale : en y joignant ceux qui donnent le droit de séance aux Diétes particulières des Cercles, on en trouve trois cens treize; &, si l'on ajoute encore à ce nombre vingt Territoires Immédiats, marqués dans le Traité Géographique de M. *Büsching*, on aura une nomenclature générale de trois cens trente-trois Etats, tous différens, tous indépendans les uns des autres, & jouissant de presque tous les droits des Souverains, suivant l'article VIII du *Traité d'Osnabruck*, qui est une des Loix fondamentales de l'Empire.

L'auteur ne s'est pas contenté de donner dans ses Cartes la position exacte de ces divers Etats & de tous les lieux qui en dépendent; on apprend de plus dans son Ouvrage quel étoit autrefois l'état des Peuples Germaniques, à quelle époque s'est formé, comment s'est gouverné & se gouverne encore aujourd'hui ce grand Empire ; la différence qu'il faut met-

tre entre le nom, le rang, les dignités, les espèces de Souveraineté & les divers degrés de puissance de tous ces Princes & de ces Etats particuliers, dont plusieurs, très-connus dans l'Histoire, se trouvent encore souvent cités dans nos Gazettes. En un mot, le but que M. l'Abbé *de Courtalon* s'est proposé dans son travail, est de répondre à ces trois questions : *Où sont situés tous les Etats actuels de l'Allemagne ? Depuis quand existent-ils ? Comment l'Empire & ces mêmes Etats se gouvernent-ils aujourd'hui ?* Il remplit le premier objet par des Cartes, & les deux autres par des Tableaux très-instructifs & très-détaillés.

L'auteur donne d'abord une Carte générale, où l'on remarque la véritable position de l'Allemagne, la situation des Etats qui l'entourent, celle des Cercles qui la composent, & des pays en général qui appartiennent à chaque Cercle. Il s'est ensuite attaché à représenter, sans en excepter un seul, les trois cent trente-trois Etats Immédiats, appartenant à l'Empire, & presque tous répandus dans les Cercles. Cette entreprise l'a mis dans

la néceſſité de tracer de nouvelles Cartes, qui toutes ſont l'extrait & le réſultat de plus de 150 Cartes Allemandes, qu'il a été obligé de conſulter pour ne rien omettre d'eſſentiel dans une collection d'Etats auſſi conſidérable. Auſſi oſe-t-il dire que ſes Cartes, quelque petites qu'elles ſoient, contiennent des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs. Toutes celles qui compoſent cet *Atlas* ont eu pour baſe la Carte générale de l'Allemagne de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, morceau qu'on ſçait être univerſellement eſtimé des connoiſſeurs. M. l'Abbé *de Courtalon* s'eſt ſur-tout aidé dans ſon travail du Traité Géographique de M. *Büſching*. Il nous apprend que ce Géographe jouit de la plus haute conſidération dans toutes les Cours de l'Empire, & que les Princes ſe ſont empreſſés de ſeconder ſes vues, en lui procurant les Mémoires & tous les ſecours qui lui étoient néceſſaires. Son Traité, qui a réuni tous les ſuffrages des Allemands, eſt traduit en François & s'imprime actuellement ; il

formera, sur l'Allemagne seule, trois volumes d'environ 900 pages.

M. l'Abbé *de Courtalon* fait un usage fréquent, dans son Ouvrage, de *Lettres*, de *Signes* & de *Couleurs* qui renvoyent à des explications. Par les *Lettres*, on connoît à qui appartiennent les enclaves, quelles sont les Terres Teutoniques & de Malte, de quel Ordre sont les Abbayes, &c. Par les *Signes*, outre les connoissances relatives aux productions de la terre & aux établissemens économiques, on apprend à distinguer si un territoire quelconque, indiqué dans la Carte, est Principauté, Abbaye, Comté, Ville Impériale, ou simplement Territoire Immédiat, ou Terre à l'Ordre Equestre; si ce territoire, par rapport à sa qualité, donne ou ne donne pas entrée aux Diètes; si c'est aux Diètes générales ou aux Diètes des Cercles, ou bien également aux unes & aux autres qu'il donne droit de séance. On voit encore quels sont les Etats qui n'ont droit de séance que conjointement avec d'autres, & ceux qui ont, rela-

tivement à ce droit, quelques contestations. Les *Couleurs* servent à désigner les différentes espèces d'Etats, comme Electorats, Principautés Ecclésiastiques ou Séculières, Comtés, Abbayes, &c.

Les Routes & les Postes, marqués dans cet *Atlas*, ont été prises sur la nouvelle Carte Géographique des Postes de l'Allemagne, dédiée à l'Electeur de *Mayence* & gravée aux frais des héritiers de *Homann* en 1764; on sçait que cette Carte est la meilleure pour cette partie, & que les Allemands eux-mêmes n'en suivent pas d'autre en voyageant dans l'Empire. Les routes d'une poste à l'autre sont indiquées par des lignes droites; il n'appartient qu'à la Topographie de dessiner les courbures & les sinuosités de ces routes, telles qu'elles existent sur le terrein. L'Allemagne, située au centre de l'Europe, est sans cesse parcourue ou traversée par une infinité de Seigneurs, de Curieux ou de Négocians; ces Voyageurs pourront, d'un simple coup-d'œil, découvrir toute leur route, tracée dans une étendue d'environ deux cens lieues.

A la ſuite des Cartes Géographiques, l'auteur a placé quatre *Tables Chronologiques* où l'on trouve indiqués le commencement des divers Etats de l'Allemagne, l'époque des principales Loix & celle des révolutions qui ont produit par degrés l'état actuel de l'Empire. Ces quatre *Tables* réunies peuvent ne former qu'un ſeul tableau; elles préſentent une ſuite d'Hiſtoire intéreſſante de près de deux mille ans. Elles retraceront aiſément à la mémoire ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſçavoir ſur les anciens Germains, ſur l'état civil & politique de ces Peuples, ſur l'étendue, le partage, & la deſtinée des grands Etats de *Charlemagne*, &c. On y voit la durée & le ſort de ce fameux Empire ſous les François, de-là ſous les Italiens, enfin ſous les Allemands, par la réunion des deux Royaumes d'Italie & de Germanie. Si l'on obſerve, de ſiècle en ſiècle, en étudiant ces *Tables*, une alternative ſingulière dans le pouvoir des Empereurs & des Etats, on pourra découvrir les cauſes de ces changemens ſurprenans, non-ſeulement dans la capacité ou l'incapacité des Empe-

reurs & dans l'imprudente cession qu'ils firent de leurs droits & de leurs domaines, mais aussi dans les ravages des Normands & des Hongrois, dans l'excessive extension des droits du Gouvernement Féodal, dans la continuité des Diètes qui ne cessèrent de représenter la Nation en corps, dans la manière de succéder aux Bénéfices, aux Fiefs de l'Empire, à l'Empire même, dans les démêlés des Papes & des Empereurs, dans l'extinction de la Maison de *Souabe*, dans l'interregne qui précéda l'élévation de la Maison de *Habsbourg*, enfin dans l'habileté qu'eurent les Etats de se tenir en force, en s'unissant d'abord avec les Papes, puis entr'eux-mêmes, & dans le dernier siècle, avec les Etats circonvoisins, pour forcer les Empereurs à reconnoître légalement la possession de tous ces Droits Régaliens qui composent, & dont ils avoient dès-lors composé leur supériorité territoriale. On ne doit s'attendre à trouver, dans ces *Tables*, ni récits de batailles, ni plans de Campagnes, ni intrigues de Cour : on n'y parle de

guerres & de démêlés éclatans que pour en annoncer les résultats, ou que pour en venir à ces Traités & Réglemens publics qui forment autant d'époques dans l'Histoire des Nations.

La connoissance du Droit Public de l'Allemagne est trop nécessaire à ceux qui voyagent dans ce pays, pour que l'auteur omît d'en parler dans cet *Atlas*, destiné particulièrement à l'éducation de la jeune Noblesse. Il en donne un *Abrégé Méthodique* en cinq *Tables*, distribuées en plusieurs colonnes. On y voit jusqu'où s'étend l'autorité de l'Empereur, celle du Roi des Romains, des Vicaires de l'Empire, des Electeurs, des Princes, des Etats Inférieurs & Nobles *Immédiats*, des Diètes générales & particulières, des Cercles & de leurs Officiers, des deux Cours suprêmes & autres Tribunaux inférieurs, &c, &c, &c, &c. Quand ces connoissances ne procureroient d'autre avantage que celui de faire lire avec plus de fruit & de discernement les Histoires, les Gazettes & les Nouvelles politiques, on

devroit toujours sçavoir gré à l'auteur d'avoir réduit en leçons élémentaires des instructions utiles, peu communes en France, & noyées la plûpart dans de très-gros volumes. En un mot, Monsieur, je regarde ce nouvel *Atlas* comme ce que nous avons de plus parfait & de plus complet sur l'Allemagne; il est le fruit de dix années de travail, & M. l'Abbé de *Courtalon* n'a épargné ni soins ni dépenses pour le porter au degré de perfection dont un ouvrage de ce genre est susceptible. On en trouve des Exemplaires à Paris chez les Sieurs *Julien* à l'Hôtel de *Soubise*, *Boudet* Imprimeur du Roi rue S. Jacques; à l'Hôtel de *Nevers* rue du Baq vis-à-vis l'Hôtel des Mousquetaires, & à Versailles au Château, au-dessus de l'Escalier des Princes. Le prix, broché, est de 15 livres; relié en veau, 18 livres; en grand papier, avec filets dorés, 24 livres. On prévient le Public que l'Edition n'a été tirée qu'à 500, & qu'une bonne partie de l'ouvrage est destinée pour les Pays étrangers.

Ancienne & seule Manufacture d'Encre connue en Europe sous le nom de
LA PETITE VERTU.

C'EST quelque chose de bien abominable, Monsieur, que le Public soit trompé sans cesse sur des objets de premier besoin, & que la basse cupidité des petits Marchands employe toutes sortes de ruses & de supercheries pour enlever à un Négociant honnête les fruits de son industrie & de son travail. Il y a près de deux siècles que la *Manufacture d'Encre*, aujourd'hui composée par le S[r] *Guyot* rue du Mouton près de la place de Grève à Paris, est connue dans l'Europe entière sous la dénomination de *la Petite Vertu*, pour être la seule *indélébile*, *incorruptible*, *sans fleurs & sans dépôt*. Son caractère *d'indélibilité* est bien constaté; j'en connois moi-même la preuve. J'ai vû quelques Actes faits avec cette Encre il y a plus de 150 ans; on diroit que la minute vient d'en être expédiée; l'Encre est d'un très-beau noir, &, loin d'avoir souffert la moindre altération, il semble que le temps lui ait donné

plus de luisant encore & de netteté. Cette qualité est bien importante, Monsieur, pour la conservation des Archives & des Manuscrits, de quelqu'espèce qu'ils soient. Il n'est point de famille qui ne soit intéressée à mettre les titres qui la concernent en état d'être lûs avec facilité jusqu'à la fin des siècles, s'il se peut. Je me flatte, en conséquence, de rendre un service essentiel à la Société, en la prévenant que, malgré plusieurs Arrêts du Parlement rendus en faveur du Sr *Guyot* contre ceux qui s'avisent de le contrefaire, la race de ces affronteurs se multiplie de plus en plus. Ils imaginent toutes sortes de stratagêmes pour induire le Public en erreur : les uns, par des milliers d'imprimés évidemment copiés sur ceux du Sieur *Guyot*, annoncent que l'Encre qu'ils ont composée hier est aujourd'hui *indélébile*, caractère qu'une longue suite d'années peut seule justifier. Aussi l'Académie Royale des Sciences, toujours sage dans ses décisions, après avoir fait l'épreuve d'une de ces Encres nouvelles qui lui avoit été présentée comme *indélébile*, a-t-elle déclaré

qu'elle ne pouvoit prononcer ſur cette propriété ; les autres, pour deux ou trois tonneaux d'Encre qu'ils débitent par an, affichent hardiment *Manufacture d'Encre ;* comme s'il y en avoit plusieurs, & que l'on ne ſçût pas que celle du S[r] *Guyot* eſt la ſeule en France & même en Europe. Ceux-ci, pour donner plus aiſément le change, prennent des enſeignes inſidieuſes, telles que l'*Encre de la Renommée*, voulant faire entendre par ce titre que c'eſt l'*Encre de la Petite Vertu*, parce qu'en effet cette Encre eſt la ſeule qui ſoit *renommée*. Enfin, ceux-là, pour donner de la vogue à leurs Encres, ſe ſervent de mots, de termes & de propriétés qui n'appartiennent qu'aux Encres de *la Petite Vertu ;* termes dont ils ne connoiſſent pas plus la valeur que l'effet des drogues qu'ils employent ; ils n'ont jamais étudié cette partie chimique ; leurs prétendus ſecrets ſont connus de tout le monde, & il n'y a perſonne qui ne ſçache faire de l'Encre auſſi bien qu'eux.

Le ſieur *Guyot* n'a fait part de ſon procédé à qui que ce ſoit, & ſes Commis ou Garçons n'en ont jamais

eu la plus légère idée. Il a même eu la précaution de leur faire signer une déclaration sur cet objet, conçue en ces termes*: *Je soussigné* (un tel) *reconnois que M. Guyot m'a remis aujourd'hui mon Brevet d'Apprentissage, passé chez* (tel Notaire, tel jour, telle année) *& que, conformément à une clause portée audit Brevet, par laquelle il est dit que M. Guyot ne me donnera aucune connoissance du secret de son Encre, je déclare que, conformément à ladite clause, M. Guyot ne m'a jamais donné aucun éclaircissement sur la composition de son Encre, ni sur les Drogues & doses qui entrent dans ladite Encre, tant sur les Encres noires que de couleur & en poudre; en foi de quoi, je signe le présent Certificat*, &c. Nonobstant une déclaration aussi positive, le croiriez-vous, Monsieur, tel Commis ou Garçon du sieur *Guyot*, a levé, au sortir de chez lui, boutique d'Encre, avec une enseigne fastueuse & des placards pompeux dont il a fait couvrir tous les murs de Paris: semblable à ces valets, qui, après avoir servi trois ou quatre ans, des Médecins célèbres, s'érigent eux-mêmes en Médecins, se donnent pour les plus

habiles gens du monde, annoncent des cures merveilleuſes, débitent des drogues funeſtes, & trompent le crédule vulgaire.

Encore une fois, Monſieur, il n'y a qu'une ſeule Manufacture d'Encre en France, qui eſt celle du ſieur *Guyot*. Il y en a une autre établie à Bruxelles; elle appartient encore au ſieur *Guyot*, en vertu d'un Privilége très-honorable qui lui a été accordé en 1766, par S. A. R. le Prince *Charles de Lorraine*, au nom de l'Impératrice Douairière, Reine de Hongrie & de Bohême. Le ſieur *Guyot*, pour prévenir les infidélités des contrefacteurs, avertit de nouveau le Public, comme il l'a déja fait pluſieurs fois, que les Bureaux établis, tant à Paris que dans les Provinces & les Pays étrangers pour la diſtribution de ſes Encres, ont à leurs portes un Tableau indicatif ſur lequel ſont inſcrits ſon nom & ſa demeure, & qu'il y a ſur chaque bouteille une étiquette gravée, énonciative de ſon Encre, avec ſa ſignature au bas; c'eſt à cette ſignature particulièrement qu'il faut s'attacher. Il déſavoue toutes autres inſcriptions & annonces, quoique con-

ques dans les mêmes termes à peu-près que la sienne.

Ce n'est pas seulement de l'Encre noire que fabrique le sieur *Guyot*; il en compose de toutes couleurs, de la bleue, de la rouge, de la verte, de la jaune, de la grise, soit pour les écrits, soit pour les plans & les dessins. Vous trouverez aussi chez lui de l'Encre sympathique qui ne paroît sur le papier que lorsqu'on la présente au feu, & qui disparoît toutes les fois qu'on l'en retire & qu'elle se refroidit : cette Encre est de pur amusement. Son *Encre en poudre* est très-utile & très-commode pour la Campagne & pour les voyages; sur les paquets mêmes est indiquée la manière de faire sur le champ de l'Encre en telle quantité qu'on veut. Le Magazin du sieur *Guyot* est encore fourni d'Encre de la Chine, ainsi que d'Encre au Carmin, avec laquelle on peut écrire, dessiner & peindre sur toutes sortes de papiers, de parchemins & de vélins, sans qu'il y reste aucune épaisseur, le Carmin étant bien fixé, parfaitement dissous, & ne portant avec lui ni sable ni gravier; ces papiers, parchemins ou

vélins, ſur leſquels on aura fait uſage de cette Encre au Carmin, peuvent être frottés, lavés, & même expoſés à la pluie, ſans qu'il s'en détache la moindre teinte.

Manufacture de Cire d'Eſpagne.

CETTE *Manufacture* eſt connue, de même que celle d'*Encre*, ſous le nom de *la Petite Vertu*. On a long-temps regardé les Cires de Hollande comme les plus belles & les meilleures. Le ſieur *Guyot*, jaloux de perfectionner cette branche de ſon Commerce, a fait exprès le voyage des Provinces-Unies, pour examiner les Fabriques de Cire qui s'y trouvent; il a même acheté les compoſitions de divers Fabricans. Après les avoir comparées les unes aux autres, enſuite avec celles de Paris, il a formé de ces compoſitions, une particulière qui ne le cède point aux plus célèbres. Sa Manufacture préſente des Cires d'Eſpagne de toute qualité, de tout prix, de toute ſenteur, au muſc, à l'ambre, à l'eſprit-de-vin, &c, façonnée à la Grecque, à la Turque, &c; telle, en un mot, qu'on peut la deſirer.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Septembre 1774.

Faute à corriger dans le N° précédent.

PAGE 130, lignes 23 & 24, *le Bengale eſt un Royaume d'Afrique*, liſez *un Royaume d'Aſie*.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Lettre de M. de Clieu, ancien Capitaine de Vaisseaux, ancien Gouverneur de la Guadeloupe, & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à l'Auteur de ces Feuilles.

J'AI été fort surpris, Monsieur, de lire, dans une de vos Feuilles de cette année *, une *Lettre sur un article concernant le Café.* L'auteur anonyme de cette *Lettre* assure qu'*il est faux que les Cafés que l'on cultive dans les isles de l'Amérique, proviennent des arbres qui sont au jardin du Roi.* J'étois en 1720 Capitaine d'Infanterie à la

* N°. 24 ou Tome v, page 282.

Martinique. Des affaires personnelles me rappellèrent en France dans la même année. Mais, plus occupé du bien public que de mes propres intérêts, sans être découragé par le peu de succès des tentatives qu'on avoit faites depuis quarante ans pour introduire & naturaliser le Café dans nos isles, je fis de nouvelles démarches pour en obtenir un pied au jardin du Roi : elles furent long-temps infructueuses. Je revins plusieurs fois à la charge sans me rebuter ; enfin, la réussite couronna ma constance. J'en eus l'obligation à M. de *Chirac*, premier Médecin du Roi ; il ne put refuser cet arbuste aux instances réitérées d'une Dame de Qualité, dont j'employai le crédit auprès de lui. Il est inutile d'entrer dans le détail des soins infinis qu'il me fallut donner à cette plante délicate pendant une longue traversée, & de la peine que j'eus à la sauver des mains d'un homme, bassement jaloux du bonheur que j'allois goûter d'être utile à ma patrie, & qui, n'ayant pu parvenir à m'enlever ce pied de Café, en arracha une branche ; je ne

puis cependant m'empêcher de dire que, l'eau devenant rare dans le vaisseau qui me portoit & n'étant distribuée à chacun qu'avec mesure, je partageai avec ma plante chérie le peu qu'on m'en donna.

Je fus à peine débarqué à la Martinique, que je plantai, dans un terrein convenable & préparé, cet arbuste précieux qui m'étoit devenu encore plus cher par les dangers qu'il avoit courus, & par les soins qu'il m'avoit coûtés: au bout de 18 ou 20 mois, j'eus une récolte très-abondante; les féves en furent distribuées aux Maisons Religieuses & à divers habitans qui connoissoient le prix de cette production, & pressentoient combien elle devoit les enrichir; elle s'étendit de proche en proche; je continuai à distribuer les fruits des jeunes plantes qui croissoient à l'ombre du père commun. La Guadeloupe & Saint-Domingue en furent bientôt elles-mêmes abondamment pourvues.

Quant à l'isle de Cayenne, que l'anonyme prétend avoir été l'entrepôt du Café originaire de Moka,

qui à été planté dans les Colonies Françoises sous le vent, voici à quoi il faut s'en tenir. Les habitans de Cayenne étoient soupçonnés, & on leur reprochoit peut-être sans fondement *, de prendre la précaution jalouse de passer leur Café à l'étuve & même au four, ou de le tremper dans l'eau bouillante pour en dessécher le germe, afin d'empêcher qu'en multipliant cette denrée ailleurs, on ne les privât d'un revenu considérable. M. le Chevalier *de Feuquières* Général de la Martinique, m'ayant demandé environ deux douzaines de grains de Café, il les envoya à M. *d'Orvilliers* Gouverneur de Cayenne, & le pria, en riant, de conseiller aux cultivateurs de s'épargner désormais un soin inutile, puisque nous avions du Café de notre crû ; ce qu'il étoit facile de

* M. *de Jussieu* prétend justifier de ce reproche les habitans de Cayenne dans son *Mémoire sur le Café*, inséré dans le Recueil de l'Académie des Sciences, année 1713, & cité dans l'*Encyclopédie*, Article CAFÉ. Mais cela ne fait rien à la vérité de mon anecdote, & je préviens par-là une objection de l'Anonyme.

juger à l'inſpection des grains frais qu'il leur préſentoit.

Cette nouvelle production ſe multiplioit par-tout. Mais ce qui rendit ſes progrès plus rapides à la Martinique, ce fut la mortalité qui frappa tous les Cacaotiers * ſans exception, déſaſtre que les uns attribuèrent à l'éruption du volcan de l'Iſle où il s'ouvrit alors une nouvelle bouche, les autres aux pluies abondantes & continuelles qui durèrent plus de deux mois. Quoi qu'il en ſoit, ce qu'on appelle les *Petits Habitans*, au nombre de cinq à ſix mille, abſolument dépourvus par-là d'une denrée territoriale, preſque la ſeule qu'ils euſſent à échanger contre celles de France, ne trouvèrent de reſſource que dans la culture du Café, à laquelle ils ſe livrèrent excluſivement avec un ſuccès qui paſſa leurs eſpérances, & qui répara bientôt leurs pertes. L'iſle ſe trouva couverte en trois ans d'autant

* Je préfère le terme de *Cacaotier* à celui de *Cacoyer*, qui eſt difficile à prononcer ; & j'aime mieux ſuivre l'analogie : *Coco*, *Cocotier*, *Bigarreau*, *Bigarreautier*, *&c.*

de millions de Cafiers qu'elle en avoit eu de Cacaotiers. Voilà, Monsieur, la vraie marche de l'introduction du Café dans les isles sous le vent ; c'est une source inépuisable de richesse pour les quatre cinquièmes de leurs habitans. Mais inutilement auroit-on cultivé cette branche importante de commerce sans la protection signalée que lui accorda M. le Comte *de Maurepas*. Je fis sentir à ce Ministre éclairé, qui m'honoroit de ses bontés, combien ce commerce seroit avantageux à la France. M. le Comte *de Maurepas*, toujours occupé du bien public, le favorisa, malgré les efforts de la Compagnie des Indes qui s'opposa, le plus long-temps qu'elle put, à l'introduction de cette production nouvelle en France ; il a continué de protéger cette branche de commerce, qui lui doit l'état florissant dont elle jouit aujourd'hui. Ce Ministre, j'ose le dire, seroit, s'il le falloit, garant de la vérité de ces faits.

A mon retour en France en 1749, je fus présenté au Roi par M. *Rouillé*, alors Ministre de la Marine, comme un

Officier à qui l'Etat, le Commerce & les Amériquains étoient redevables de la plantation du Café dans les Colonies. Tout ce qu'il y a de Créoles à Paris attesteront la vérité de ce fait & de tous ceux que j'annonce dans cette Lettre.

S'il étoit nécessaire de citer des autorités pour appuyer mon assertion, j'en trouverois. M. *Valmont de Bomare*, dans son *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, dit que c'est à moi que les Isles Françoises doivent le Café. M. *le Brun*, Avocat, s'est chargé d'écrire à ce sçavant Naturaliste, pour sçavoir d'après qui il avoit cité ce fait. M. *de Bomare* lui a répondu que c'étoit d'après M. *Thibauld de Chanvalon*, ancien Intendant de Cayenne, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public en 1763, intitulé *Voyage à la Martinique* (page 122). Si Cayenne eût été, comme le prétend l'Anonyme, l'entrepôt du Café de Moka qui a été apporté dans les Isles Françoises sous le vent, M. *de Chanvalon* l'auroit sçu, & ne me reconnoîtroit pas comme celui qui a naturalisé dans nos Isles

cette production précieuse pour le Commerce, & qui a augmenté si prodigieusement le débit du sucre.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer cette Lettre dans le premier N° qui paroîtra de vos Feuilles. J'ai l'honneur d'être, &c, DE CLIEU.

Réponse d'un jeune Poëte qui veut abandonner les Muses, à un Ami qui lui écrit pour l'en détourner; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise. A Paris, chez la Combe Libraire, rue Christine; in-8° de 14 pages.

PARMI toutes les pieces de concours, cette *Réponse* est une de celles dont la lecture m'a fait le plus de plaisir. La manière approche assez de celle de l'*Epître* sur *les Disputes* de M. *de Rhulières* que vous avez distinguée dans la foule des Poësies Académiques. La pièce que je vous annonce n'est pas aussi parfaite dans sa totalité; mais c'est, d'un bout à l'autre, le même genre d'esprit.

Ce jeune homme qui veut abandonner les *Muses*, voit d'abord, comme tous ses confrères, le fantôme de l'Envie qui arrête ses premiers pas. Mais la différence des goûts & la difficulté de les réunir lui font sur-tout impression. Il se moque, comme je l'ai fait tant de fois, des *Pradons* & des *Cotins* de nos jours, si pleins de confiance dans la sublimité de leurs rapsodies les plus sifflées.

Il en est, je le sçais, qui, sûrs de leur génie,
Et d'un œil de pitié regardant les Humains,
Aux dédains du Public opposent leurs dédains.
Ami, craignons le piège où l'orgueil les entraîne :
Sa voix douce est pour nous la voix de la Syrène ;
Imprudent qui se fie à son charme flatteur !
Il enivre les sens, mais conduit à l'erreur :
Sur de nombreux défauts l'œil tranquille se ferme ;
Entrant dans la carrière on croit toucher au terme :
Quel fut, trente ans, d'*Hylus* l'aveuglément fatal !
A peine on lit ses vers ; & sur le piédestal

Où du grand *Arouet* le colosse est en vue;
Le Fat osoit placer sa petite statue.
En vain nous lui disions : *Homme aveugle, descends ;*
Tu profanes l'Autel où brûle notre encens :
On ne corrige point l'orgueil qu'on humilie ;
Sous le pied qui l'écrase un serpent se replie.

Je ne connois rien de plus heureux que ce dernier vers.

Les lieux, le temps, l'habitude, le caractère, influent sur les différens goûts. L'opinion elle-même est soumise à la prévention.

Souvent l'Enthousiasme ardent, opiniâtre,
Voue un culte exclusif au Dieu qu'il idolâtre :
Entends l'adorateur du chant Ausonien :
Rameau, nous dira-t il, *pauvre Musicien!*
Parlez d'Iomelli, parlez de Pergolèze :
On veut que des François la Musique nous plaise!
Les François n'en ont point ; ils n'en sçauroient avoir.
Eh pourquoi ? — *La raison est simple à concevoir ;*
A des sons mesurés votre langue est contraire.
Vous m'étonnez : lisons & *Racine* & *Voltaire* :
Ils ont pour mon oreille un charme si touchant !

De leurs vers cadencés l'harmonie est un chant.

Vous de qui je combats la censure hardie,

Ecoutez du *Devin* la douce mélodie. . . .

Il est de moi — de vous? Cet ouvrage charmant?

Faut-il, quand vous marchez, nier le mouvement?

L'auteur, dans une Note, rend justice à M. *Rousseau de Genêve*. Ce célebre Philosophe a donné un exemple bien rare dans toute espèce de dispute: lorsqu'il a vu *l'Iphigénie* de M. *le Chevalier Gluck*, il a hautement avoué *qu'il s'étoit trompé* en avançant que les François ne pouvoient avoir de musique.

La fin de cette *Réponse* n'est pas moins piquante que le commencement. L'ami de l'auteur lui représente que le bon est toujours bon, & qu'il *perce tôt ou tard*.

Tôt ou tard? Ainsi donc, *Alcippe*, il faut attendre;

M'enivrer des honneurs qu'on destine à ma cendre,

Dans mon obscurité m'ériger un Autel,

Et, vivant inconnu, me prétendre immortel!

Pardonne, je n'ai point cette noble constance :
Loin du siècle où je vis placer mon existence,
Ami, c'est un effort qui passe ma raison :
Mes regards, que renferme un étroit horizon,
Ne vont point au-delà du cercle de la vie.
Ainsi, dans ses projets, mon ame est affermie :
D'un prestige brillant désormais revenu,
Je sçais apprécier le bien d'être inconnu ;
Je sçais que de l'erreur l'espérance est la mère ;
Je vis en paix ; le reste est péril ou chimère...
Mais quoi, le Dieu des vers m'inspire en ce moment,
Et, lorsque je l'abjure, il dicte mon serment !
Il va, je le vois bien, ramener au Permesse
Un parjure confus de sa vaine promesse :
D'un astre dominant l'impérieuse loi
Sur les traces du Dieu m'enchaîne malgré moi.
Oui ; tu fais mon destin, Muse aimable & funeste :
Le sort de tes Amans, semblable au sort d'*Oreste*,
Est de venir sans cesse adorer tes attraits,
Et de jurer toujours qu'ils n'y viendront jamais.

Je connois peu de Pièces couronnées, aussi bien pensées, aussi bien écrites, aussi dignes du prix que cette *Réponse*.

L'Amour de la Gloire, Épître qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774, par M. de Palmé-ſeaux. A Paris, chez Monory Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince DE CONDÉ, *rue de la Comédie Françoiſe; in-8° de 32 pages.*

LE ſujet de cette *Epître* a déja été traité bien des fois : mais l'auteur a fait paſſer dans ſes vers l'enthouſiaſme dont il paroît rempli pour cette Gloire qu'il célèbre. Lorſqu'on met autant de chaleur dans ſes productions, on eſt sûr d'entraîner ſes Lecteurs, & de leur faire pardonner quelques négligences : au lieu que les rimeurs froids ſont toujours jugés froidement, & qu'on n'eſt jamais diſpoſé à leur faire grace. Le premier ſecret de tout écrivain eſt donc de communiquer aux autres l'impreſſion qu'il reſſent : cette vérité fait l'éloge de M. de *Palméſeaux*, qui eſt le même que M. le Chevalier *de Cubières*, dont vous avez lu pluſieurs jolies pieces dans différens ouvrages périodi-

ques. On ne peut parcourir cette *Epître* sans éprouver soi-même un ardent amour de la Gloire. Voyez la tirade suivante ! L'auteur étoit vivement ému lorsqu'il l'a produite, & vous sentirez votre ame s'élever en la lisant.

O Rois, que la Fortune a comblés de largesses,
Vous, que sa main prodigue entoura de richesses,
Et que, par sa constance à servir vos plaisirs,
Elle a privés du droit de former des desirs;
Que peut-on ajouter à vos grandeurs? La Gloire.
La Gloire, mieux que l'or, fait vivre en la mémoire.
La Gloire est le seul bien qui ne s'achète pas,
Le seul qui soit durable & survive au trépas.
Aime la Gloire, ami; souviens-toi que c'est elle
Qui plaçoit autrefois dans la Cour Immortelle
Les Conquérans fameux & les grands Ecrivains;
Et souviens-toi qu'*Homère* eut les honneurs divins.
Les remparts des Thébains, les fières pyramides

Que réfléchit le Nil dans ses grottes humides,
Les colonnes, les arcs, les Palais éclatans,
Tout tombe, tout fléchit sous le pouvoir du Temps.
Le Temps a démoli le tombeau de *Mausole*,
Le Temps a dévoré les murs du Capitole,
Le Temps sèche les mers, & porte sur les monts
Le corail tortueux, les conques des *Tritons*;
Le Temps ronge le fer, le Temps brise la pierre,
Le Temps hâte le jour où doit crouler la terre;
Mais les enfans du Pinde, à l'aide de leurs vers,
Vivront, tant que sa faulx parcourra l'Univers.

Vous trouverez au commencement de cette *Epître* une description du *Temple de la Gloire* qui vous paroîtra un peu longue & commune. Vous imaginez bien que l'auteur ne manque pas de placer ce Temple sur le sommet d'un roc, d'y mettre de la foudre, des éclairs, & force serpens qui en défendent l'entrée: ces sortes de détails se trouvent partout. Il auroit pu éviter encore de

mettre en vers le faux raisonnement de *Fontenelle*, qui prétend que, comme les arbres d'à-pésent sont aussi grands que ceux d'autrefois, les écrivains modernes doivent valoir ceux de l'Antiquité. Il y a eu des siécles postérieurs à ceux d'*Aléxandre* & d'*Auguste*, qui ont été des siécles de barbarie ; & cependant les arbres étoient toujours les mêmes.

Le morceau sur les Romains qui termine cette piéce, est ce qu'il y a de mieux dans l'*Epître*, après celui que je viens de vous citer. Le Poëte s'adresse à un ami qu'il invite à ne pas se rallentir dans la carriere des Talens.

Contemple le Romain : tant qu'il aima la
Gloire,
Tu le verras voler de victoire en victoire.
Sous la loi des Consuls, au temps des *Curius*,
Tu le verras dompter l'invincible *Pirrhus*.
Tu verras des Héros couverts de cicatrices
Demander seulement, pour prix de leurs
services,
L'espace resserré qu'un dard étincelant
Dans la plaine lancé parcouroit en volant,
Et, Roi de l'Univers par le droit de la guerre,

Limiter leur fortune à deux arpens de terre.

Quel Dieu pour leur Patrie arma les *Scipions*?
Le desir de porter deux augustes surnoms,
Ou de voir dans la place élever leurs statues
Sur les drapeaux sanglans des Nations vaincues.
Tels étoient les Romains. *Quand* des vices nouveaux
Eurent mis dans les fers un Peuple de Héros,
Ce fut *alors qu'on* vit, ces Maîtres de l'Asie,
Ces destructeurs des Rois & de la tyrannie,
Lorsque des fiers *Tarquins* le sang fumoit encor,
Se laisser tous lier avec des chaînes d'or:
Que du riche *Attalus* le pompeux héritage
D'un Peintre ou d'un Bouffon devint l'heureux partage,
Et que, dans les lieux saints, l'impudique Beauté,
Vint partager l'encens de la Divinité.
Ce fut alors qu'on vit succéder aux *Fabrices*
Les *Claudes*, les *Galbas*, les *Nérons* & leurs vices,
Qu'un Peuple, jadis Roi, dépendit d'un Bourreau,
Et que de Rome enfin, Rome fut le tombeau.

Tableau Généalogique de la Maison Royale DE BOURBON *par degrés de parenté & en lignes masculines ascendantes.*

MONSIEUR *de Vezou*, Ecuyer, Ingénieur-Géographe, Historiographe & Généalogiste du Roi, Professeur de Géographie, d'Histoire & de Littérature, vient de mettre au jour ce *Tableau Généalogique de la Maison Royale de Bourbon par degrés de parenté & en lignes masculines ascendantes*, depuis *Robert de France*, Comte *de Clermont en Beauvoisis*, né en 1256, sixième fils de *Louis IX* ou *S. Louis* Roi de France, jusqu'à Monseigneur N.... de *Bourbon Condé*, *Duc d'Enghien*, né à Chantilly, le 2 Août 1772, fils de M. le Duc *de Bourbon* & petit-fils de M. le Prince *de Condé*.

Cette Carte, qui a 28 pouces de haut sur 38 de large, contient, dans 547 quarrés, tous les enfans, petits-enfans & arrières-petits-enfans de *Robert de France* Comte de Cler-

mont. Chaque tête à ſon quarré plus ou moins allongé ; les Chefs de chaque Branche ont des quarrés plus longs que les autres, & tous les ancêtres du Roi, outre qu'ils ont des quarrés fort longs, ont encore deux Ecuſſons, celui du Prince & celui de la Princeſſe ſa femme.

L'ouvrage eſt orné de 178 Ecuſſons, qui repréſentent les Armes des 26 branches de cette illuſtre Maiſon, & celles des Maiſons qui ont l'honneur de lui être alliées ; 143 de ces Ecuſſons forment la bordure ; 34 ſont répandus dans le milieu de la Carte, & le 178e Ecuſſon eſt le gand Cartel des Armes de France & de Navarre. Au bas de la Carte, à droite & à gauche, ſont deux Tables Alphabétiques des noms des branches de la Maiſon de *Bourbon* & de ceux des familles alliées, avec le chiffre qui renvoye au degré où elles ſe trouvent. Entre ces deux Tables & le quarré de *Robert*, ſont deux autres quarrés longs ; dans le premier, on lit les noms des Ecrivains qui ont parlé de la Maiſon de *Bourbon* ; dans

le second, sont les abbréviations des mots que M. *de Vezou* n'a pu éviter d'employer dans cet ouvrage immense. Les noms des branches de la Maison de *Bourbon* sont écrits en gros caractères sur les rameaux, & les quarrés & les rameaux desdites branches sont enluminés de couleurs différentes, afin que l'œil en puisse découvrir dans un seul instant toute l'étendue, & conduire d'un quarré à l'autre par le moyen du rameau qui a une couleur frappante & distinguée de celle des quarrés.

Les Maisons qui sont alliées à la Maison de *Bourbon*, & dont les Ecussons occupent ou le milieu ou les bordures de ce Tableau, sont celles de *Montmorency-Laval*, de *Montmorency-Luxembourg*, de *Bauveau*, de *Toscane*, d'*Autriche*, de *Bavière*, de *Savoye*, de *Pologne*, *de Saxe*, de *Lorraine*, de *Portugal*, d'*Angleterre*, de *Modène*, de *Séguier*, de *Noailles*, de *Bade*, de *Soubise*, de *Hesse-Rhenfels*, de *Lowendal*, de *Mont-d'Or*, d'*Etrées*, de *la Vauguyon*, de *Rothelin*, de *Luynes*, de *Brissac*, de *Créquy*, de *Ram-*

bures, de *Clermont-Tonnerre*, de *Gouffier*, d'*Escars*, de *Durfort*, de *la Queille*, de *Gontaut*, de *Châlons*, d'*Auroy*, de *Saint-Chamond*, de *Montmorillon*, de *Maulévrier*, de *la Baume*, de *Pracontal*, de *Saint-Exupery*, de *Chabannes*, de *la Rochefoucault*, de *Boulainvilliers*, de *Sully*, de *la Trémoille*, de *Gau*, de *Harcourt*, d'*Orange*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c, &c, &c, &c. Il est heureux pour le Public, & flatteur pour ces grandes Maisons, que M. *de Vezou* ait pu faire entrer dans son ouvrage autant d'Ecussons; combien n'avons-nous pas de Généalogies dépouillées de cet ornement si nécessaire ? Celles de ces Généalogies qui sont décorées d'Ecussons, ne sont pas faciles à placer par leur grandeur, & sont d'ailleurs fort coûteuses ; au lieu que le Tableau que je vous annonce est de la plus grande commodité, & n'est pas cher. Le prix est de 6 livres en blanc, de 9 livres avec les quarrés & les rameaux enluminés, de 15 livres avec les écussons peints. Il en coûtera 3 livres de plus pour ceux qui voudront l'avoir collé sur toile ; on peut aussi le

mettre sous verre &,dans cette forme, ce seroit un des Tableaux les plus utiles & les plus intéressans dont on pût orner un cabinet. Le caractère est très-lisible ; la gravure parfaitement exécutée par le sieur *Desbrulins* fils. Je regarde cette Carte Généalogique comme unique en son genre, par la multiplicité des connoissances qu'on y puise avec facilité, par l'ordre, la précision & la netteté qui regnent dans une matière, ordinairement si embrouillée & si confuse. Cet ouvrage, vraiment instructif & curieux, se vend chez l'auteur lui-même, rue Princesse, vis-à-vis le Réverbère, Fauxbourg Saint Germain. Les personnes qui ont souscrit pour cette Carte, sont priées de faire retirer leurs exemplaires ; celles qui écriront à l'auteur, auront l'attention d'affranchir le port de leurs Lettres.

Il ne faut pas confondre ce *Tableau Généalogique de la Maison Royale de Bourbon* avec le *Tableau des trois Races des Rois de France*, publié par le même auteur il y a quelques années, & dont je vous ai rendu compte : ce

ſont deux Ouvrages tout-à-fait différens ; le premier, dont il eſt ici queſtion, n'embraſſe que la douzième branche de la troiſième race. On trouve chez M. *de Vezou* quelques exemplaires du ſecond, ainſi que *l'Iſle de Corſe*, la *Mappemonde Géo-Sphérique*, *l'Iſle de Malte* avec la Ville du même nom, & la *Cité Chambray* : tous ouvrages qui font le plus grand honneur à l'habileté de cet Ingénieur-Géographe. J'oubliois de vous dire qu'il a eu l'honneur de préſenter au ROI, à la FamilleRoyale, au plus grand nombre des Seigneurs de la Cour, & à preſque toutes les perſonnes en place, ſon *Tableau Généalogique de la Maiſon de Bourbon*, & qu'il en a reçu les éloges les plus flatteurs & les plus encourageans de Sa Majeſté même qui l'a honoré d'un Brevet de ſon *Ingénieur-Géographe*, *Hiſtoriographe & Généalogiſte*, & qui l'a chargé de continuer l'Hiſtoire Généalogique de ſa Maiſon en lignes maſculines & féminines, afin de voir d'un coup-d'œil tous les deſcendans de *Robert de France Comte de Clermont*, de l'un & l'autre

sèxe. M. *de Vezou* travaille actuellement à cette Histoire, qui aura plusieurs volumes *in*-4°. Il prie les personnes qui sont alliées à la Maison de *Bourbon*, & qui desireroient que leurs Généalogies fussent insérées dans celle de cette grande Maison, de les lui envoyer au plutôt, avec leurs écussons peints. On le trouve les Dimanches & les Fêtes, &, les autres jours, il y a chez lui quelqu'un en état de répondre aux demandes relatives à ses travaux.

Monsieur *de Vezou* a fait faire depuis peu une nouvelle Edition de ses *Tableaux Généalogiques*, c'est-à-dire, de celui des *Trois Races des Rois de France* & de celui de *la Maison de Bourbon*. Il a fait mettre des Couronnes sur les quarrés des Rois de cette dernière Maison. Cette addition rend ces deux ouvrages plus intéressans. Ceux qui ont des Exemplaires de la première Edition, peuvent les renvoyer à l'auteur qui les rendra conformes à la seconde.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Septembre 1774.

LETTRE

LETTRE XI.

Description Historique de la tenue du Conclave & de toutes les Cérémonies qui s'observent à Rome, depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son Successeur ; à laquelle on a ajouté la Chronologie des Papes successeurs de Saint Pierre jusqu'à Clément XIV. Nouvelle Édition, augmentée d'une Dissertation sur l'origine des Cardinaux, avec les noms de ceux qui composent aujourd'hui le Sacré Collège. Brochure in-8° de 65 pages. A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques.

LA vacance du Saint-Siège par la mort de *Clément XIV* & la tenue d'un Conclave pour l'élection de son Successeur, ont donné lieu à une

nouvelle Edition de ce Livret, qui contient le détail de toutes les Cérémonies qui s'observent à Rome en pareilles circonstances. On y expose d'abord, dans une *Introduction*, les divers changemens arrivés dans la forme de l'élection des Papes, dont le droit appartint successivement au Peuple & au Clergé, que les Empereurs usurpèrent, dont le Clergé se remit en possession, & qu'enfin les Cardinaux seuls exercent aujourd'hui. On décrit ensuite le cérémonial qui s'observe aussitôt après la mort du Chef de l'Eglise. Dès qu'il est expiré, le Cardinal *Camerlingue*, c'est-à-dire, *Chef de la Chambre Apostolique*, en habit violet, se présente à la porte de sa chambre : il y frappe par trois fois avec un marteau d'or, & il appelle à chaque fois le Pape à haute voix par son nom de baptême, celui de sa famille & celui qu'il portoit étant Pape. Après un petit espace de temps il déclare que le Pape n'ayant pas répondu, *il est donc mort*. Tout ceci se pratique en présence des Clercs de la Chambre & des No-

taires Apostoliques qui prennent acte de cette cérémonie. On apporte au même Cardinal l'Anneau du Pécheur, & il le casse avec le même marteau. Ensuite il va prendre possession du Vatican au nom de la Chambre Apostolique. Après qu'il a établi son autorité dans ce Palais, il envoye des Gardes pour se saisir des portes de la Ville & du Château *S. Ange*; &, lorsqu'il a pourvû à la sûreté de Rome, il sort du Vatican en carosse, précédé du Capitaine des Gardes du feu Pape, & ayant à ses côtés les Suisses qui accompagnent ordinairement Sa Sainteté. Lorsque cette marche commence, on entend sonner la grosse cloche du Capitole, qui, ne servant que dans cette occasion, annonce à toute la Ville la mort du Souverain Pontife. Dans le même-temps le Cardinal *Patron* * quitte le Palais du Pape, que le Cardinal *Camerlingue* vient occuper. D'un autre côté, le Dataire, le Secrétaire & autres, qui ont les

* On appelle à Rome de ce nom le Cardinal qui est neveu du Pape.

Sceaux du Pape décédé, les portent au Cardinal *Camerlingue*. Les Officiers de la Chambre Apostolique se saisissent de la dépouille du Pape ; les Pénitenciers de Saint Pierre & les Chapelains du feu Pape prennent soin de faire embaumer son corps ; ils le revêtent ensuite d'habits pontificaux, la mître en tête, & l'exposent, pendant trois jours, sur un lit de parade, jusqu'au temps de l'enterrement. Lorsque les trois jours sont expirés, on le porte, sur le soir, à l'Eglise de Saint Pierre, lieu de la sépulture des Papes. Il y demeure exposé, pendant neuf jours, à la vue du Peuple, qui vient en foule lui baiser les pieds ; on met ensuite le corps dans un cercueil de cyprès ; on renferme ce cercueil dans un autre qui est de plomb, & celui ci dans un de sapin. On le laisse en dépôt dans une Chapelle jusqu'à ce qu'on lui ait bâti un Mausolée, ou bien on le transporte dans le lieu où il a demandé d'être inhumé.

Pendant le temps des obsèques, les Cardinaux tiennent plusieurs Con-

grégations pour donner ordre au Conclave & élire par billets les Officiers qui doivent y entrer & faire le service nécessaire. On y nomme aussi le Gouverneur du Conclave, les Médecins, Chirurgiens, & autres dont on ne peut se passer. Le Sacré Collège donne audience aux Ambassadeurs, qui viennent l'assurer de la bienveillance de leur Maître envers le Saint-Siège, & offrir leurs forces pour la défense & la liberté du Conclave. Le Doyen des Cardinaux leur répond au nom du Sacré Collège. Il faut observer que, dès que le Pape est mort, les Cardinaux qui sont à Rome, envoyent des couriers, 1° aux Princes Catholiques, sçavoir, à l'Empereur, aux Rois de France, d'Espagne, de Pologne, de Hongrie, des Deux-Siciles; au Grand Duc de Toscane; aux Républiques de Venise, de Gènes & de Lucques; aux trois Electeurs Ecclésiastiques; aux Electeurs de Bavière & Palatin, & aux Evêques d'Allemagne; aux Ducs de Mantoue, de Modène, & de Parme; aux 40 Sénateurs de la Ville de Bo-

logne ; aux Gouverneurs des Provinces & des Villes de l'Etat Eccléſiaſtique ; au Magiſtrat de Ferrare, &c. 2° Aux Cardinaux abſens, afin qu'ils puiſſent ſe trouver à Rome pour l'élection d'un nouveau Pape.

On place l'établiſſement du Conclave, vers la fin du treizième ſiècle, ſous le Pontificat de *Grégoire X*. Lorſque ce Pape fut élu, il s'étoit paſſé deux ans de vacance du Saint-Siège, depuis la mort de *Clément IV* ſon prédéceſſeur. Il n'avoit pas été poſſible aux Cardinaux de ſe concilier pour l'élection d'un Pape, &, comme leurs conteſtations ſembloient ne devoir jamais prendre fin, *Saint Bonaventure*, qui étoit Cardinal, leur perſuada de déférer la nomination du Pape à ſix de leurs Confrères. Ceux-ci paſsèrent un compromis, en vertu duquel ils firent choix de *Thibaut*, de la famille des *Viſcomti*, qui prit le nom de *Grégoire X*. Le nouveau Pape voulut prévenir les ſuites fâcheuſes & les abus qu'entraîne une trop longue vacance du Saint-Siège. Il fit tenir un Concile à Lyon en 1274, & y donna

quatorze Constitutions, dont la première concernoit le Conclave. Par cette Constitution, il ordonna qu'à l'avenir, aussitôt après la mort du Souverain Pontife, le Conclave seroit assemblé. En conséquence, il dressa lui même les Loix & prescrivit les formalités qu'il jugea nécessaires pour la plus prompte élection du Pape; ce sont les mêmes que les Cardinaux ont toujours observées depuis dans la tenue des Conclaves. Il est vrai que cette Constitution fut d'abord révoquée par *Jean XXI*; mais elle fut renouvellée par *Célestin V* & confirmée par *Boniface VIII*.

L'ouverture du Conclave se fait à *Saint Pierre*, où l'on chante une Messe du Saint-Esprit, après laquelle les Cardinaux, deux à deux, chacun à son rang d'ordre, se rendent processionnellement au Vatican. Le Conclave occupe une partie de ce Palais immense; il commence depuis la Galerie qui regne sur le Portique de *Saint Pierre*, & continue en tournant vers la droite. Dans toute la longueur du premier appartement & des corri-

dors qu'il renferme, sont des salles vastes, qu'on sépare par des cloisons faites de simples planches. On appelle *Cellule* l'espace que ces cloisons renferment. Chaque cellule est composée de différentes petites pièces & cabinets ; chaque Cardinal a la sienne pour lui & ses Conclavistes. La chambre qu'il y occupe n'a pas plus de grandeur qu'il n'en faut pour contenir un lit, cinq à six chaises & une table ; la pièce qui suit est destinée pour un Conclaviste ; au-dessus de celle du Cardinal est une autre chambre pour un second Conclaviste, &, à côté, sont deux autres petites pièces, dont l'une sert de Chapelle où le Cardinal peut dire la Messe ; l'autre est l'endroit où il mange avec ses Conclavistes.

Il se trouve des cellules plus grandes les unes que les autres ; mais les Cardinaux ne sont pas maîtres de les choisir. C'est le sort qui en décide, & cette formalité se fait avant l'entrée au Conclave. Les cellules qui sont pratiquées le long du grand corridor, sont les plus commodes &

les plus agréables, parce qu'elles ont vue ſur le *Belvédère*, & les Cardinaux qui les occupent ne ſont pas à plaindre : il n'en eſt pas de même de celles qui ſont au-deſſus du Portique de *S. Pierre*; elles ſont fort ſombres, fort triſtes, nullement commodes. Toutes ces cellules ſont tapiſſées d'une ſerge verte, en dedans & en dehors, excepté celles des Cardinaux créés par le Pape défunt : celles-ci ſont tapiſſées de ſerge violette au-dehors, & en dedans d'une ſerge de laine de même couleur. Chaque Cardinal fait mettre ſes armes ſur la porte de ſon logement.

Lorſque les Cardinaux ſont arrivés au Conclave, ils entrent dans la Chapelle de *Sixte*; on y fait la lecture des Bulles concernant l'Election du Pape, & les Cardinaux jurent de les obſerver. Ceux d'entr'eux qui veulent aller ce jour-là dîner à leur Palais, ont la permiſſion de ſortir du Conclave, après avoir promis d'y retourner le ſoir. Le Gouverneur du Conclave & le Maréchal de la Sainte Egliſe commencent alors à poſter leurs Soldats

dans les lieux qu'ils jugent les plus néceſſaires pour la sûreté de l'Election. Les Ambaſſadeurs & autres perſonnes de rang ont permiſſion, cette première journée, d'y reſter juſqu'au ſoir. L'heure de la clôture du Conclave étant venue, le premier Maître des cérémonies ſonne la clochette pour faire retirer les Ambaſſadeurs, Princes, Prélats & autres perſonnes de marque qui pourroient encore s'y trouver. Tout le monde étant ſorti, on achève de murer les portes & les fenêtres, excepté un paneau de celles-ci pour recevoir la lumière; ce qui ne laiſſe dans tout le Conclave qu'un jour fort ſombre. On pratique une communication avec le dehors par des tours, dans la même forme à-peu-près que ceux des Couvens de Religieuſes.

Cette clôture eſt une formalité néceſſaire pour la validité de l'élection, ſuivant les conſtitutions Apoſtoliques. Auſſi a-t-on grand ſoin de tenir le Conclave clos & fermé, enſorte qu'il n'y ait d'autre entrée que celle des tours, & une porte princi-

pale qui ne doit s'ouvrir que pour la ſortie de ceux des Cardinaux ou de leurs Conclaviſtes qui tombent malades dans le Conclave, & qui ſont obligés d'en ſortir pour recouvrer leur ſanté. Cette porte & ces tours ont deux ſerrures, l'une en dedans & l'autre en dehors. Les clefs de la partie extérieure des tours ſont à la garde du Prélat nommé pour être Gouverneur du Conclave, & celles de la partie intérieure ſont gardées par les Maîtres des cérémonies. Les clefs du dehors de la porte principale ſont au pouvoir du Prince *Savelli*, par un indult que les Papes ont accordé à cette famille; enſorte que, pendant tout le temps du Conclave, il aſſiſte, jour & nuit, en perſonne, à la garde de cette porte, à la tête d'une nombreuſe ſoldateſque. Quant aux clefs du dedans de cette même porte, elles ſont entre les mains du Cardinal *Camerlingue*, auſſi-bien que celles d'un petit guichet qu'on n'ouvre que pour les audiences que donnent les Cardinaux, Chefs d'Ordre, aux Ambaſſadeurs & autres Miniſtres prin-

cipaux. Ce même guichet a aussi ses clefs du dehors, dont le Prince *Savelli* est encore chargé. Outre les serrures intérieures & extérieures, la porte principale est fermée en-dedans par un énorme cadenas, dont le premier des Maîtres de cérémonies tient les clefs.

Le premier soir de la clôture du Conclave, le Cardinal Doyen & le Cardinal *Camerlingue* font la visite, pour s'assurer si tout est dans l'ordre. Il ne reste dans le Conclave, outre les Cardinaux & leurs Conclavistes, que les quatre Maîtres de cérémonies, le Secrétaire du sacré Collége, quelques Religieux pour servir de Confesseurs, deux Médecins, un Chirurgien, un Apothicaire avec deux garçons, deux barbiers & deux aides, un Maître Maçon, un Maître Charpentier, & environ trente valets appellés *Facchini*, pour faire le plus rude service. Tous les Officiers du Conclave font serment de ne pas révéler les secrets, & deux Cardinaux sont nommés pour reconnoître, le lendemain de la clôture, chacun de ces Officiers en particulier.

En dehors du Conclave, les Suisses, qui sont chargés de la porte du Vatican, y tiennent jour & nuit un corps-de-garde : ils ont soin de boucher toutes les ouvertures de la galerie qui répond sur la place de *Saint-Pierre.* Il y a encore, sur la même place, deux autres Corps de troupes. Les Cardinaux renfermés dans le Conclave s'y nourrissent à leurs dépens ; on leur donne à chacun un petit réduit en-dehors, sous les galeries du Vatican, pour y établir leurs offices & leurs cuisines. Tous les jours, sur les dix heures du matin, les Officiers de chaque Cardinal viennent à *Saint Pierre* dans les carosses de leurs Éminences. Ils vont prendre dans les cuisines le dîner de leur Maître, & le portent aux tours du Conclave en cet ordre ; 1°. marchent deux estaffiers du Cardinal, portant chacun une masse de bois, sur laquelle sont les armes de leur Maître : cette masse est peinte en violet, si le Cardinal est de la création du dernier Pape : celles des Cardinaux des autres créations sont peintés en verd. 2°. Les deux

étaffiers font fuivis d'un valet-de-chambre, portant fa maffe d'argent; il la tient renverfée fi fon Maître eft de la création du dernier Pape, & il la porte haute s'il eft de la création des Papes antérieurs. 3°. Viennent les Gentilshommes du Cardinal, marchant tête nue & deux à deux; derrière eux marche le *Scalcho* ou Maître d'Hôtel, accompagné du *Coppiere* & du *Trinciante* *. 4°. On voit les eftaffiers portant les vivres du Cardinal; deux d'entr'eux foutiennent fur leurs épaules un levier, d'où pend une grande caffette ou caiffe, dans laquelle font renfermés les divers mets qui compofent le dîner; d'autres portent de grands paniers, où font le pain, le vin, le fruit, &c. En arrivant au tour, ils nomment leur Cardinal à haute voix, afin que le Conclavifte, qui attend dans l'intérieur, s'avance & faffe prendre le tout par des valets qui le portent à la cellule du Cardinal, où il y a des étuves pré-

* *Coppiere*, le Valet qui fert le Cardinal; *Trinciante*, l'Ecuyer tranchant.

parées pour tenir chaudement tous ses plats. Mais il est libre au Prélat qui est de garde en-dehors, ainsi qu'à un des *Conservateurs Romains* *, de visiter chaque plat pour empêcher qu'on ne passe quelque lettre ou billet. Par la même raison, les bouteilles ou flacons doivent être de verre ou de cristal, sans aucune couverture, pour obvier à toute supercherie. Lorsqu'on a passé ce qui est du repas de chaque Cardinal, un Censeur qui est présent en robe violette, & avec sa masse d'argent, ferme en-dehors la fenêtre des tours, & le Prélat assistant y applique le scellé avec ses armes. Le Maître des cérémonies fait la même chose en-dedans. Au reste, les Prélats qui assistent aux tours, sont députés par le sacré Collége. Ces tours sont gardés par des Evêques, des Auditeurs de Rote, des Clercs de la Chambre, & des Conservateurs Romains : c'est le Gouverneur du Conclave qui leur assigne

* La fonction des *Conservateurs Romains* répond à celle d'Echevins.

leurs postes. Le Gouverneur de Rome, celui du Bourg Saint-Pierre, & les Conservateurs Romains, vont à l'audience, au Sacré Collége, au tour, de la même manière qu'ils ont coutume d'aller à celle du Pape ; cette audience se donne à travers un guichet ou petite fenêtre pratiquée dans le tour. Ce sont les trois Chefs d'ordre qui portent la parole, & qui répondent alternativement pour le sacré Collége ; chacun a son jour.

Si quelqu'un des Cardinaux veut sortir du Conclave pour maladie ou pour quelqu'autre raison sérieuse, on le lui permet ; mais il perd le droit de voix active. Ceux qui n'y sont point encore entrés, ont trois jours pour s'y rendre depuis l'ouverture du Conclave ; ces trois premiers jours passés, ils n'y sont plus admis, & ils sont censés alors être *incognito* dans Rome. Ceux qui arrivent ont de même trois jours avant que d'entrer.

Quand on veut parler à un Cardinal ou autre personne renfermée au Conclave, on le peut aux heures permises ; mais c'est toujours en pré-

ſence des Gardes du Conclave, à haute voix & à condition qu'on parlera en Latin ou en Italien, afin que tout le monde puiſſe entendre. Tous les jours, pendant la tenue du Conclave, trois Cardinaux, un de l'ordre des Evêques, un de celui des Prêtres, & un des Diacres, s'aſſemblent dans un endroit ſéparé pour recevoir les dépêches de tous les Nonces qui ſont dans les Cours étrangères, & pour y faire les réponſes néceſſaires. Quand il y a des affaires de grande importance, ces trois Cardinaux convoquent un Conſiſtoire, où ils ſont tous aſſemblés pour les décider. Ces trois Cardinaux changent tous les trois jours.

Quant aux Conclaviſtes, chaque Cardinal peut en avoir deux; en cas d'infirmité, s'il le demande, il peut en avoir trois. Ordinairement l'un eſt Eccléſiaſtique, & l'autre Séculier. Les Conclaviſtes portent tous une ſimarre de la même couleur; c'eſt une robe d'étoffe de ſoie à manches pendantes, longues & étroites. La Chambre Apoſtolique leur donne dix

mille écus à partager entr'eux. En outre, les Papes leur ont accordé plusieurs priviléges utiles & honorables : ils acquièrent la qualité de Nobles Chevaliers, & le droit de Bourgeoisie dans la ville de Rome. Ils peuvent tous aspirer aux bénéfices, & sont préférés pour la collation ; ils peuvent aussi résigner leurs bénéfices & pensions, en vertu de plusieurs indults ; ils sont exempts de payer aucun droit en Cour de Rome, soit pour Bulles ou autres Expéditions de la Daterie ; ils ont encore plusieurs autres priviléges qu'on trouve détaillés dans la bulle de *Benoît XIV* de 1740. Leur fonction est d'être comme les Secrétaires d'honneur de chaque Cardinal, les compagnons de leur solitude, les dépositaires de leurs sentimens secrets. Selon la Bulle de *Pie IV*, les frères & les neveux des Cardinaux ne peuvent être leurs Conclavistes.

Tous les jours, pendant la tenue du Conclave, les Cardinaux s'assemblent soir & matin dans la Chapelle du Scrutin, pour procéder à l'élection

à l'heure marquée, c'eſt-à-dire, le matin à ſix heures, & l'après-midi à deux; un des Maîtres des Cérémonies va par-tout le Conclave avertir les Cardinaux, en ſonnant une clochette, & en diſant : *ad Capellam, Domini.* Au dernier coup, un des Conclaviſtes porte l'écritoire de ſon Cardinal dans la Chapelle du Scrutin, & l'autre tient ſa Chappe, qu'on appelle la *Croccia.* Elle eſt faite comme celle d'un Moine : c'eſt un manteau qu'on ferme avec une agraffe, & on tire le reſte du camail ou moſette par-deſſus le haut de la chappe. Cet habit eſt fort modeſte, & n'a aucun rapport avec les chappes qui ſe mettent dans les cérémonies. Avant d'entrer dans la Chapelle, chaque Cardinal prend ſa chappe. A la fin de l'aſſemblée, le même Maître des Cérémonies annonce la retraite avec ſa clochette, en diſant : *ad Cellam, Domini.*

L'auteur obſerve qu'il y a une infinité de circonſtances qui concourent à l'Election de tel Cardinal pour Pape ou qui peuvent l'empêcher; car il eſt

bon de sçavoir que tout le Sacré Collége est divisé en factions, & qu'autant qu'il y a de Cardinaux de Pontificats différens, autant il y a de factions, dont le Cardinal Neveu, sous chaque Pontificat, est le chef. Par exemple, dans le Conclave tenu pour l'exaltation d'*Innocent XI*, le Cardinal *Altieri* étoit le chef de la faction des Cardinaux créés par *Clement X*, sous le Pontificat duquel il étoit le Cardinal Neveu. Le Cardinal *Rospigliosi* étoit le chef de la faction de *Clement IX*; le Cardinal *Chigi* étoit chef de la faction des Cardinaux créés par *Alexandre VII*, & ainsi des autres. De plus, l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & plusieurs autres Souverains ont aussi leurs factions composées de Cardinaux qui sont nés leurs sujets. En général, les qualités nécessaires pour être élu à cette place suprême, sont d'avoir de bonnes mœurs, la réputation d'une vie pieuse & exemplaire, une conduite prudente & sage, un caractère doux, ennemi de l'intrigue, un âge assez avancé, & qui passe au moins cinquante-cinq ans.

Car la maxime de n'élire que des Papes fort vieux paroît adoptée par tous les Cardinaux ; les uns par l'eſpérance de poſſéder à leur tour cette ſuprême dignité ; les autres, par la crainte de voir trop affermir l'autorité des Neveux ſous de longs pontificats.

Il faut de plus que le ſujet qu'on propoſe ne ſe trouve pas dans des circonſtances qui, par elles-mêmes, ſont des motifs d'excluſion. Ces motifs, entr'autres, ſont 1°. d'avoir des parens trop ambitieux & trop fiers ; c'eſt ce qui empêcha le Cardinal *Bonviſi*, quoique fort eſtimé du Sacré Collége, de parvenir à la Papauté, parce qu'on craignoit l'humeur hautaine & arrogante de ſon Neveu ; 2°. d'en avoir un trop grand nombre, de peur que la néceſſité de les entretenir convenablement n'épuiſe l'Etat Eccléſiaſtique ; 3°. d'être né Prince ou allié à une maiſon Souveraine, dans la crainte qu'un tel Pape ne démembrât le patrimoine de S. Pierre, pour en inveſtir quelqu'un de ſa maiſon, ou qu'il ne ſortît de la neutralité qu'un père commun doit garder avec tous

les Princes Chrétiens; ou qu'il ne traitât les Cardinaux avec trop de hauteur; 4°. d'avoir été promu Cardinal à la nomination de quelque Couronne, fur-tout de celle de France ou d'Efpagne, de peur que la reconnoiffance ou l'affection nationale ne les rendiffent trop dévoués aux intérêts de ces Puiffances. Un dernier motif, capable quelquefois de donner l'exclufion à un Cardinal, eft lorfque, dans le Conclave précédent, il s'en eft peu fallu qu'il n'ait réuni les fuffrages; car alors ceux qui lui ont été contraires, ne pouvant efpérer de recouvrer fa confiance, employent tout leur crédit pour faire échouer les deffeins de fa faction.

Je n'entrerai, Monfieur, ni dans le détail des formalités du Scrutin pour l'élection, ni dans celui des cérémonies qui s'obfervent à l'exaltation du Pape & à fon couronnement. Je vous renvoie au livre même pour fatisfaire pleinement votre curiofité fur tous ces objets. Vous y trouverez encore un état des principaux Officiers qui compofent la maifon du

Pape ; une Dissertation sur l'origine des Cardinaux ; les noms de ceux qui composent aujourd'hui le Sacré Collége, & la suite Chronologique des Souverains Pontifes, depuis S. Pierre jusqu'à *Clement XIV*. On observe une particularité remarquable sur le temps qu'a regné ce dernier Pape. Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs comme *Sixte V*, il fut élu le 19 Mai 1769, & il est mort le 22 Septembre 1774 ; ce qui fait cinq ans, quatre mois, trois jours de Pontificat ; & *Sixte V*, élu le 24 Avril 1585, mourut le 27 Août 1590 ; ce qui fait pareillement cinq ans, quatre mois, trois jours de regne.

Composition applicable sur toutes sortes de Métaux & préservative de la rouille.

JE vous annonce, Monsieur, une nouveauté très-intéressante pour tous les ordres des Citoyens un peu aisés. C'est une *Manufacture Royale*, établie par Privilége du Roi & par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement,

dans laquelle se fait cette *Composition* ou vernis dont on peut enduire tout métal quelconque, & qui le préserve à jamais de la rouille. Le sieur *Samuseau* est le premier Entrepreneur de cette Manufacture, située rue du Faux-bourg Saint Denis, la porte Cochère à côté des Petites Écuries du Roi. Je sçais qu'on a tâché plusieurs fois de garantir le fer & d'autres métaux de la rouille. Mais personne n'a trouvé, dans ce genre, un secret aussi vrai, aussi solide, aussi agréable à la vue que celui du sieur *Samuseau*. C'est pour cela que je donne à son invention le nom de *Nouveauté* qu'elle mérite. L'Académie des Sciences, à laquelle il a soumis son procédé, lui a rendu la justice la plus éclatante. Il résulte des Certificats de cette sçavante Compagnie, que, d'après les différentes expériences que les Commissaires ont faites, cette Composition n'est susceptible d'aucune odeur, qu'elle est brillante, dure, tenace, à l'épreuve des coups de marteau ; que les fers qui en sont enduits sous différentes couleurs, sont pour toujours préser-

vés

vés de la rouille à quelque humidité qu'ils ſoient expoſés. Les Architectes, qui font journellement uſage de cette Compoſition dans les Palais, dans les Hôtels & dans les Maiſons qu'ils conſtruiſent à Paris, atteſtent également ſa bonté, ſa ſolidité, ainſi que l'économie qui en réſulte. Vous ſentez, Monſieur, combien ce ſecret eſt précieux pour la conſervation des fers & des aciers employés dans les bâtimens Religieux, civils, militaires, dans les jardins, dans les vaiſſeaux du Roi, dans les vaiſſeaux Marchands, &c. L'utilité ſeule de cette découverte la feroit généralement adopter; mais à cet avantage conſidérable, elle joint le coup-d'œil le plus ſéduiſant. Il n'eſt pas poſſible d'embellir avec plus d'éclat & moins de frais toutes les ſerrures d'un appartement, qui, après avoir paſſé par les mains du ſieur *Samuſeau*, ſont auſſi belles au bout de vingt années de ſervice qu'elles le ſont la première fois qu'on les met en place. J'ai vu pluſieurs ouvrages de cette Manufacture, & je vous avoue que j'en ſuis dans l'enthouſiaſme. Par

le tarif imprimé des prix que l'Entrepreneur délivre à tous ceux qui vont chez lui, vous verrez, Monsieur, que ces prix ne sont pas exorbitans, & qu'il en coûte peu pour jouir d'une invention aussi agréable que nécessaire. Vous seriez bien aise, par exemple de mettre à l'abri de la rouille, une serrure de porte-cochère. Si vous vouliez qu'elle fût *polie & dorée dans le plus beau*, elle vous coûteroit 1 liv. 10 sols le pouce courant; *polie & dorée à l'ordinaire*, 1 livre; *polie non dorée*, 15 sols; *brute non polie*, 10 s. Supposons que votre serrure ait douze pouces courant, elle vous reviendra dans le premier état, à 18 livres; dans le second, à 12 livres; dans le troisième, à 9 livres; dans le dernier, à 6 livres.

A l'égard des serrures qui sont rouillées ou couvertes de vieilles couleurs, on les paye à part suivant l'ouvrage qu'elles demandent. Quant aux rampes d'escaliers, aux grilles, aux balcons, on convient du prix, eu égard à la richesse qu'on y desire. Il en est de même pour toutes les autres piè-

ces qui ne sont point mentionnées dans le Tarif. On bronze, dans la même Manufacture, toutes sortes de figures & ornemens en plâtre, en terre cuite, en bas-relief, &c. On imite parfaitement le vieux laque de différentes couleurs. On y fait aussi, en tôle, des vases, des caisses, des pots-pourris, des pots à l'eau avec leurs cuvettes, des plats à barbe complets, des nécessaires, des sceaux à laver les pieds, des sceaux à rafraîchir le vin sur table, des fontaines, des baignoires, des écritoires de Bureaux, des bougeoirs, des plateaux, des réchauds de table, des verrières, des toilettes de Dames, des clavecins, des boudoirs, des cabinets, &c, en laque de toutes couleurs, dorés & japonnés. Les personnes qui feront l'honneur au sieur *Samuseau* de lui faire des commandes, seront servies promptement.

Je suis, &c.

A Paris, ce 15 Octobre 1774.

LETTRE XII.

M. de Fintac, ou le Faux Connoisseur; Comédie en trois Actes & en Vers; par l'Aveugle de Ferney. A Genève; in-8° de 71 pages.

VOILA, déja, Monsieur, la quatrième ou cinquième Pièce que l'on nous donne d'après le petit Conte de M. *Marmontel*, intitulé *le Connoisseur*: c'est effectivement un de ses opuscules les moins mauvais en ce genre & celui qui fournit le plus de Scènes comiques & de situations plaisantes, quoiqu'elles ne soient pas neuves. La plupart des Scènes sont toutes dialoguées dans l'original, & l'auteur de la Comédie n'a eu que la peine de les coudre l'une à l'autre & de les rimer tant bien que mal. Vous vous rappellez ce que c'est que ce M. de *Fintac*, ce *Faux Connoisseur*. C'est une espèce d'amateur fort riche qui rassemble chez lui des Artistes médiocres

& lâches, qui lui font la cour. Il prétend avoir contribué, au moins par ses conseils, aux meilleurs ouvrages qui paroissent tous les jours, &, content de ce succès tacite, il en laisse la gloire toute entière à ceux qui passent pour en être les seuls auteurs. Il a chez lui une très-jolie nièce nommée *Agathe*, qui connoît tous ses travers, & dont le caractère malin ne quadre pas beaucoup avec les sçavantes prétentions de son oncle. Un des amis de ce grand Connoisseur lui adresse son fils pour l'initier dans les Arts. Ce jeune homme, dont le nom est *Célicour*, devient amoureux d'*Agathe* dès qu'il la voit & flatte tous les ridicules de l'oncle pour réussir auprès de la nièce. La plus jolie scène est celle où les deux amans se trouvent ensemble dans un jardin, & où *Celicour* dit à la jeune *Agathe* que, si la métempsicose n'étoit pas une fable, il voudroit être changé en rose afin de mourir sur le sein de sa belle maîtresse ; que si une main profane venoit pour la cueillir, il se cacheroit parmi les épines, &c. Toutes ces galanteries sont assez fades &

très-communes : mais ce qu'il y a de vraiment comique, c'eſt que l'oncle & ſa troupe de Sçavans, aſſis derrière des arbriſſeaux, entendent toute la converſation & s'extaſient ſur le ſtyle & la vivacité des images des deux jeunes gens. *Agathe* continue l'entretien & dit que, ſi on lui laiſſoit le choix, elle formeroit des vœux pour être tourterelle.

CÉLICOUR.

De la douce innocence elle eſt l'heureux modèle.

AGATHE.

Ajoutez la tendreſſe & la fidélité.

CÉLICOUR.

Oui, ce choix, belle *Agathe*, eſt par vous mérité;
Elle eſt l'oiſeau chéri de l'enfant de *Cythère*;
Ornement précieux du beau char de ſa mère,
Sur vos aîles l'Amour iroit ſe repoſer,
Ou plutôt dans ſon ſein ſçauroit vous dépoſer:
Ce ſeroit à longs traits ſur ſa bouche fleurie,
Que votre *bec ardent* goûteroit l'ambroſie.

AGATHE.

Arrêtez; vous pouſſez trop loin la fiction:

Vous avez une heureuse imagination.

CÉLICOUR.

Encor un mot, de grace.... Enfin, la tourterelle
Ne peut vivre long-temps sans compagne avec elle ;
Si de choisir la vôtre il vous étoit permis,
Quelle ame, dites-moi, remporteroit le prix ?

AGATHE.

Mais, je le donnerois à celle d'une amie.

A ces mots *Célicour* attache sur elle des yeux où sont peints l'amour & le reproche, & cependant M. *de Fintac* & ses trois pédans paroissent à leurs yeux.

M. DE FINTAC, *vivement*.

Fort bien, mon fils, fort bien, c'est de la Poësie
Belle & bonne, ma foi : l'image de la fleur,
La rose épanouie est là d'une fraîcheur
Digne de *Vanhuysum*. Mais pour la *tourterelle*,
L'idée est de *Boucher*, & c'est un bon modèle :
Ut pictura Poësis. Courage, mon enfant,

Courage, vous ferez un homme très-sçavant.
Messieurs, l'allégorie est très-bien soutenue :
Agathe, on est content de t'avoir entendue,
Et Monsieur de l'*Exergue* en est aussi surpris.

M. DE L'EXERGUE.

Il est un fait certain : Madame, à mon avis,
A mis, dans ses pensers, de l'Anacréontique.
C'est le goût de son oncle ; au coin du *sain antique*
Il ne dit jamais rien qui ne soit très-marqué.

M. LUCIDE.

Et dans tout ce qu'a dit Monsieur, j'ai remarqué
Le *molle facetum*.

M. DE FINTAC.

Cette Scène est charmante,
Amusante, morale & fort intéressante ;
Il faudra l'achever & nous la mettre en vers,
Ce sera le plus beau de nos morceaux divers.

CÉLICOUR.

J'ai besoin du secours de la divine *Agathe*,
Je suis muet sans elle, & ma Muse est ingrate.

M. DE FINTAC.

Pour ne rien déranger, nous vous laissons tous deux :
Le naturel, l'aisance, — enfin tout ira mieux.

Ils retournent se promener, &c. Il faut convenir que cette idée est une des plus plaisantes qu'il soit possible d'imaginer, & je crois que cette scène feroit le plus grand effet à la représentation. Pour le fond de cette petite Comédie, il est à-peu-près imité de la *Métromanie* de M. *Piron*. Le Connoisseur a une Pièce qu'il ne veut pas donner sous son nom : il persuade à *Célicour* de passer pour en être l'auteur. La pièce tombe & Mrs les Protégés *de Fintac* la font siffler, comme, dans la *Métromanie*, *Dorante* & *Finette* font tomber la pièce du *Métromane*. Le jeune homme est désespéré : il menace M. de *Fintac* de lui rendre son ouvrage par une lettre dans les Journaux, & celui-ci, qui avoit promis à M. *de l'Exergue* l'Antiquaire sa nièce en mariage, l'accorde à *Célicour* pour l'engager à garder son secret.

Tout ce que l'auteur de la Comédie a ajoûté au Conte, est le rôle d'une Soubrette, confidente d'*Agathe*. Ce rôle a produit la seule Scène qui lui appartienne & que vous ne serez pas fâché de connoître : car c'est ce qu'il

y a de mieux écrit dans l'ouvrage.
Ces deux jeunes filles ouvrent la Pièce.

ROSIE.

De cet air sombre & noir que dois-je enfin penser ?
Vous êtes aujourd'hui sérieuse à glacer,
Vous, qu'on voit tous les jours d'une gaîté badine :
Ce silence étranger m'étonne & me chagrine.

AGATHE.

Il est vrai, j'ai du noir, sans trop sçavoir pourquoi :

ROSIE.

Si j'osois deviner, je le dirois bien, moi.

AGATHE.

Vous êtes ridicule avec votre science ;
Vous vous imaginez sçavoir tout ce qu'on pense,
Et vous ne sçavez rien : possedez l'art heureux,
Vous-même de sçavoir vous connoître un peu mieux ;
Ce sera ce qu'il faut.... Grande Magicienne,
Hé bien ! d'où croyez-vous que mon humeur provienne ?
Allons, voyons un peu.

ROSIE, *avec un petit air faux.*

Je pourrois deviner :
C'est ce tas de Sçavans qui, je crois, à dîner....

AGATHE.

Pour la première fois vous jugez à merveille ;
Car il n'existe pas de disgrace pareille
A celle d'écouter tant de Sots, de Pédans,
Qui distilent l'enui sous le nom de Sçavans ;
Il est bien malheureux que mon oncle, à son âge,
Se laisse encor duper par gens de cet étage ;
Je les entends déja, je les vois s'escrimer ;
De leur pièce nouvelle ils vont nous assommer ;
J'en ignore l'auteur ; mais c'est la pire chose
Qu'on puisse jamais lire en vers & même en prose.
Mon oncle la protége en dépit du talent,
Et l'on doit, pour lui plaire, en faire tout autant.

ROSIE.

Il est bien vrai qu'ici vous devez vous déplaire :
Qu'en dites-vous ? Je crois qu'il seroit nécessaire
Que Monsieur *Célicour*. . . . .

AGATHE, *avec humeur.*

Il tarde assez long-temps ;
Il pourroit me distraire au moins de nos Sçavans.

ROSIE.

Il est vrai, ce Monsieur assez se fait attendre ;
Tous ces Provinciaux ont du fade à revendre ;

En ſon Pays, peut-être, on ſuit l'air de la Cour,
Et l'on croit que l'attente inſpire de l'amour;
Il me ſemble le voir avec un air claſſique,
Nous venir haranguer d'un bon jour emphatique.

AGATHE.

Quand comptez-vous finir tous ces mauvais propos?
Croyez-vous m'avoir là débité des bons mots?
Méchante au dernier point, voulez-vous toujours l'être,
Et décrier les gens avant de les connoître?
Ce jeune homme eſt aimable, il a beaucoup d'eſprit,
Et tout le monde en fait le plus charmant récit.
Sur ſes lettres j'en ai le plus heureux augure:
(*avec vivacité.*)
Ajoutez à cela la plus belle figure,
Avec l'air le plus doux, le plus noble maintien. . . . .
Vous riez. Et de quoi?

ROSIE.

Moi, Madame? Oh! de rien.

AGATHE, *avec impatience.*

Je vous le dis encor; tenez, ſçachez, *Roſie*,
Que je hais à la mort votre ton d'ironie:
J'apperçois d'où provient votre ricanement;
Vous vous imaginez par mon empreſſement

Du jeune *Célicour* à défendre la cause,
Que mon ame pour lui sent déja quelque chose :
Eh ne diroit-on pas qu'on ne peut aujourd'hui,
Sans pencher pour quelqu'un, parler en bien de lui ?
Vous êtes singulière : oui, l'esprit domestique
Est d'interprêter mal : Il est mauvais, caustique,
Et ne cherche à sonder le fond de notre cœur,
Qu'afin de devenir aussitôt son censeur.

ROSIE.

Si j'ai pû vous fâcher, mon malheur est extrême.

AGATHE, *avec plus d'impatience.*

Taisez-vous, s'il vous plaît. . . . Soupçonner que je l'aime !
Me faire aimer quelqu'un que je n'ai vû jamais !
Il faut, je le vois bien, me taire désormais,
Dès qu'on peut condamner la plus simple parole. . . .
Moi, j'aime *Célicour !* . . . Quelle idée est plus folle !

Du reste, Monsieur, la versification de cette Comédie est on ne peut pas plus négligée : elle l'est même à un tel point que je ne puis me persuader que de pareilles rimailles soient

ſorties de la plume du Vieillard de Fernex, comme l'annonce le titre. On eſt porté à penſer que c'eſt une de ces petites ruſes Typographiques dont il y a aujourd'hui tant d'exemples. Vous y trouverez, *donner aux talens un ſecours débonnaire, cent faits hiſtoriques qui ne ſont trop ſages, ni trop bons, mon manoir de ſcience*, une roſe qui *ſort, un cou non épineux, le centre des épines, ce qu'il décidera ſera mon conducteur ;* vous y rencontrerez le plus déteſtable calambourg que l'on puiſſe faire dans ce ſiècle où l'on en fait de ſi mauvais, ſi cependant on en peut faire de bons :

Chacun de ſon côté procure la lumière :
L'un c'eſt par ſon eſprit, l'autre par ſon papier.

Il faut vous avertir, ſi vous ne le devinez pas, qu'il eſt queſtion, dans le dernier hémiſtiche de ce ſecond vers, de la *lumière* que donne un papier que l'on jette au feu. Enfin il y a des fautes de François très-groſſieres. Quand l'auteur eſt embarraſſé par une ſyllabe de trop, il la retranche ſans façon. Par exemple, *à en croire la chronique* ne peut pas entrer dans un

vers ; il met tout uniment, *en croire la chronique, elle n'ira pas loin*, &c. Pour *maintes semblables gens*, il dit *maints semblables gens*. Dans un autre endroit *je sçais qu'il est permis qu'à me voir, vous ayez un plaisir plus sensible plutôt que d'écouter quelque discours risible*. Je vous citerois facilement une infinité d'autres solécismes de la même force.

Il est difficile de croire que M. de *Voltaire* se soit avili jusqu'à rimailler un Conte rebattu d'un de ses élèves. Il est vrai qu'avec la facilité qu'il doit avoir acquise, ce travail n'a pas dû lui coûter plus que le temps de dicter & qu'après tout, *Charlot ou la Comtesse de Givry*, *les Pélopides*, *le Dépositaire*, &c, &c, &c, ne sont pas mieux écrits.

Dictionnaire Héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du Blason, avec l'explication des termes, leurs étymologies & les exemples nécessaires pour leur intelligence ; suivi des Ordres de Chevalerie dans le Royaume, & de l'Ordre de Malte ; par M. G. D. L. T. Écuyer : un volume in-8°. de 500 pages. A Paris, chez la Combe Libraire, rue Christine.

LES termes Héraldiques forment, comme vous le sçavez, Monsieur, une espèce de Langue particulière, dont la connoissance est d'un usage journalier dans la Société. Pour en faciliter l'intelligence, l'auteur a cru devoir rédiger tous les mots de cet idiome en *Dictionnaire*; & cette forme étoit celle qui convenoit le mieux à la nature de cet Ouvrage, l'un des plus complets que nous ayons sur l'Art du Blason, puisqu'il renferme plus de six cens termes Héraldiques, & que les Traités les plus étendus n'en contiennent pas trois cens. Chaque terme s'y trouve rangé dans l'ordre alphabétique, accompagné de son explication, de son étymologie, & de quelques exemples, empruntés des armoiries des familles nobles de France, qui portent dans leurs écussons la pièce qu'on décrit & qu'on veut faire connoître. Pour vous donner une idée, Monsieur, de l'exécution de ce *Dictionnaire*, l'un des mieux conçus & des mieux exécutés que je connoisse, je vais vous mettre sous les yeux l'article *Armes* ou *Armoiries*,

dont l'auteur distingue les diverses espèces.

» *ARMES* ou *ARMOIRIES*. Mar-
» ques d'honneur sur les écus & les
» enseignes, pour connoître les fa-
» milles nobles & distinguer les ra-
» ces. Les Armes les plus simples &
» les moins diversifiées, sont les plus
» belles & les plus nobles. On entend
» par-là, que, dans l'écu, moins il y a
» de pièces, plus elles sont distin-
» guées.

» Les pièces qui tiennent le premier
» rang dans les Armoiries, sont les
» pièces honorables, ainsi nommées
» parce qu'elles ont été les premières
» en usage. Ces pièces, au nombre de
» sept, sont le *Chef*, le *Pal*, la *Bande*,
» le *Sautoir*, la *Fasce*, la *Croix*, le *Che-*
» *vron*. Les autres Pièces, composées
» de ces premières, sont le *Fascé*, le
» *Palé*, le *Bandé*, le *Chevronné*, le
» *Burelé*, le *Vergeté*, le *Coticé*, les
» *Points équippolés*, l'*Echiquier*, le *Lo-*
» *sangé*, le *Parti*, le *Coupé*, le *Tranché*,
» le *Taillé* & l'*Ecartelé*. Toutes ces
» Pièces, purement Héraldiques, ont
» été réglées par les Hérauts d'Armes,
» dès l'origine des Armoiries. Peu de

» tems après, le *Lion*, le *Léopard*, » l'*Aigle*, les *Alérions*, les *Merlettes*, » les *Besans*, les *Tourteaux*, les *Billettes*, &c, ont été mis en usage. En » général, toutes les pièces & meu» bles qui entrent dans les Armoiries, » sont très-honorifiques pour ceux qui » ont droit de les porter, puisqu'elles » sont autant d'Hiéroglyphes des ac» tions éclatantes de leurs Ancêtres.

» ARMES PURES ET PLEINES: sont » celles où il n'entre aucun mêlange; » que les aînés des Familles & des » Maisons portent, telles que leurs » Ancêtres les ont toujours portées.

» ARMES BRISÉES; celles que les » cadets ont augmentées de quelques » pièces, pour être distingués de leurs » aînés.

» ARMES PARLANTES; celles où il » y a quelques pièces ou meubles qui » font allusion au nom de la famille: » elles sont en très-grand nombre.

» ARMES DE CONCESSION; celles » qui sont faites de quelques pièces » des Armoiries des Souverains, ou » même qui sont leurs Armoiries pu» res & pleines, accordées à certaines » personnes, pour les récompenser

» de quelque ſervice important &
» en perpétuer le ſouvenir.

» *ARMES CHARGÉES*; celles où
» l'on a ajouté d'autres Armoiries,
» par ſubſtitution ou par conceſſion.

» *ARMES SUBSTITUÉES*; celles
» qui ôtent la connoiſſance d'une fa-
» mille, lorſque, par ſubſtitution de
» biens & d'Armes faite à une per-
» ſonne, elle eſt obligée de quitter
» ſon nom & ſes Armes, & de pren-
» dre celles du ſubſtituant.

» *ARMES A ENQUERRE*; celles qui
» ayant un champ de métal, ſont char-
» gées de pièces pareillement de mé-
» tal; ou celles qui étant de couleur,
» ſont chargées de pièces auſſi de
» couleur: ce qui étant contre les rè-
» gles de l'art Héraldique, donne
» occaſion de s'informer pourquoi
» elles ſe trouvent ainſi compoſées.
» Elles ſont très-rares dans les Ar-
» moiries «.

L'auteur, en citant pour exemples les Armoiries des familles, a eu ſoin d'y joindre des faits & des anecdotes, propres à corriger la ſécchereſſe naturelle de ſa matière. En parlant des Armes de la Maiſon *de Beauvoir*, *de*

Chatellux, d'*Avalon* en Bourgogne; il rapporte que *Claude de Beauvoir*, Maréchal de France, ayant ſoutenu avec valeur le Siége de *Crévant* contre le Connétable d'Ecoſſe en 1423, s'acquit, par cette belle défenſe, à lui & à ſa poſtérité, le droit d'entrer au chœur de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, d'y prendre ſéance dans la première ſtalle, en qualité de premier Chanoine Honoraire, l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis, l'aumuſſe ſur le bras, & tenant un faucon ſur le poing. Il obtint encore le droit de ſe trouver aux aſſemblées du Chapitre: droits & priviléges, que les Doyen & Chanoines de cette Egliſe lui accordèrent, ainſi qu'à ſes deſcendans mâles, en conſidération des ſervices qu'il leur avoit rendus, en leur remettant la ville de *Crévant* qui leur appartenoit.

M. le Comte *de Chatellux*, Brigadier des Armées du Roi & Capitaine des Gendarmes de Flandre, a pris poſſeſſion le 2 Juin 1732 de la Dignité de premier Chanoine Honoraire d'Auxerre, attachée à ceux de ſa Maiſon. Ayant prêté ſerment dans le

Chapitre, il se présenta à la grande porte du Chœur sous le Jubé, pendant l'Office de Tierce, en habit militaire, botté & éperonné, revêtu d'un surplis, le baudrier avec l'épée par-dessus, ganté des deux mains, ayant sur le bras gauche une aumusse, sur le poing un faucon, & tenant de la main droite un chapeau bordé, couvert d'une plume blanche. Dans cet équipage, on le conduisit à sa place de premier Chanoine.

Vous admirerez avec moi, Monsieur, les réponses suivantes, dont l'héroïsme me paroît bien propre à soutenir parmi nous l'émulation mourante de l'honneur & de la vertu. *Artus de Cossé*, Comte de *Segondiny*, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur de Paris, fut arrêté sur quelques soupçons, le 4 Mai 1574, par ordre de *Catherine de Médicis*, & conduit à *Vincennes*. Il y resta jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante. *Henri III* lui offrit alors des Lettres Patentes qui le déclareroient innocent de ce dont ses accusateurs l'avoient chargé. *Sire*, répondit-il à ce Prince, *trouvez bon que*

je ne les accepte pas : un Cossé doit penser que personne ne l'a cru coupable.

Antoine Sire de Pons, Comte *de Marennes*, se trouvoit dans la Ville de *Pons*, l'an 1528, lorsque l'armée Calviniste vint l'assiéger. Il la défendit vaillamment ; mais ayant été obligé de capituler au bout d'un mois, faute de poudre & de balles, le Capitaine de *Piles* lui dit malignement qu'à la vigoureuse défense qu'il venoit de faire, on s'étoit apperçu qu'il défendoit son bien : *Monsieur*, lui répondit celui-ci, *depuis deux ans j'ai défendu cinq Places qui ne m'appartenoient pas, & j'y ai prouvé que mon bien, ma famille & mon honneur sont par-tout où la Patrie est attaquée.*

Jean de Leaumont de Puigaillard, Capitaine de cinquante hommes d'armes & Gouverneur d'*Angers*, ayant un jour rassemblé environ neuf mille hommes, pour une expédition sur la Rochelle, le Capitaine *la Noue* le prévint & l'attaqua ; le combat fut très-vif de part & d'autre ; *mon cher Puigaillard, vous êtes blessé*, lui dit un de ses parens : *mais je ne suis pas mort*, répondit-il ; & il continua de com-

battre avec la même ardeur. Il ne se retira que lorsqu'il vit que ses efforts, pour rallier & ranimer ses troupes, étoient absolument inutiles.

La Maison de *Porcelets* porte une *Truie* dans ses Armoiries. *Nostradamus*, en rapportant dans son Histoire de Provence, l'origine du nom & des Armes de cette Famille, dit qu'elle est originaire de la Ville d'*Arles*, où l'imprécation d'une pauvre femme procura une heureuse fécondité à une jeune Dame, nouvellement mariée. Cette pauvre femme, ayant été traitée d'impudique par cette Dame, leva les yeux vers le Ciel, & lui répliqua: *Je prie Dieu, Madame, pour la défense de mon honneur, qu'il vous donne autant d'enfans que cette Truie qui passe a de petits.* On assure que, l'année suivante, la Dame eut neuf enfans mâles, ce qui revenoit au nombre des petits de la Truie; qu'ils vêcurent tous, & furent de grands Capitaines; & qu'en considération de ce prodige, on les nomma *Porcelets*, & qu'ils prirent pour Armes une *Truie de sable en champ d'or.* Le goût de *Nostradamus* pour le merveilleux rend cette

anecdote plus que suspecte ; on sçait d'ailleurs que, de son temps, on recouroit volontiers à la fable & au prodige, pour relever l'origine des Familles illustres. Certains auteurs, par exemple, assurent encore que la Maison de *Lorraine* a pris pour armes trois *Alérions*, parce qu'un Prince de cette Maison enfila un jour, pendant le siège de *Jérusalem*, trois oiseaux d'un seul coup de flèche. Il est plus probable que cette Maison n'a mis des *Alérions* dans ses armes, que parce qu'*Alérion* est l'anagramme de *Lorraine*.

Dans la Notice sur les Ordres du S. *Esprit*, de S. *Michel*, de S. *Louis*, du *Mérite Militaire*, de S. *Lazare* & de *Malte*, qui termine ce *Dictionnaire*, l'auteur indique l'époque de l'institution de ces Ordres, les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées, les Armoiries & les marques d'honneur qui les distinguent, les preuves de Noblesse qu'ils exigent, le nombre d'Officiers dont ils sont composés, les principaux de leurs Statuts & Réglemens. Vous pouvez être assuré, Monsieur, qu'il n'existe point d'ouvrage de ce genre qui soit plus utile & fait avec plus de soin.

Je suis, &c.

A Paris ce 20 Octobre 1774.

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE XIII.

Dictionnaire de Recherches Historiques & Philosophiques, d'Anecdotes, de Pensées & d'Observations intéressantes sur les Loix, les Arts, le Commerce, la Littérature, les Mœurs & la Société en général, connu sous le nom de DICTIONNAIRE SOCIAL & PATRIOTIQUE ; *nouvelle Edition. A Paris, rue Saint Jean de Beauvais la première porte cochère au-dessus du Collège ; un volume in-8° de 556 pages.*

LES Livres sont comme les hommes ; ils changent souvent de noms &

de titres ; les uns & les autres en valent-ils mieux ? L'ouvrage que je vous annonce aujourd'hui, Monſieur, parut pour la première fois il y a cinq ou ſix ans ſous la dénomination de *Dictionnaire Social & Patriotique, ou Précis raiſonné de connoiſſances relatives à l'économie morale, civile & politique.* Je vous en rendis compte alors *, & je vous fis obſerver que l'objet de ce *Dictionnaire*, en général, étoit moins de former les hommes à la vertu, à la ſociété, à la patrie, que d'établir la prééminence des François ſur les Anglois. La lecture que je viens de faire de la nouvelle édition de ce Livre, m'a confirmé que le but principal de l'auteur eſt d'étendre les progrès du patriotiſme, & de réduire à de juſtes bornes cette manie admirative pour nos voiſins qui s'eſt emparée de tant de têtes Françoiſes. Il ne ceſſe de remettre ſous les yeux de ſes Lecteurs tous les avantages que nous avons ſur les peuples des trois Royaumes. D'abord, malgré leur antipathie

* Voy. l'*Année Littéraire 1770, Tome V, page 50.*

pour la France, les Anglois ne peuvent s'empêcher, ni même se dispenser d'y faire de fréquens voyages. L'intérêt de leur santé les force à venir respirer parmi nous un air plus salutaire que celui de leur pays natal. Cependant, il faut convenir que l'imagination est souvent ce qu'ils ont de plus malade. M. *Chirac*, fameux Médecin, en guérit un avec une petite phiole d'eau teinte en couleur de rose : il lui fit entendre que c'étoit un spécifique merveilleux contre la consomption.

L'Editeur rapporte ensuite une Lettre d'un Médecin étranger établi depuis trois ans en Angleterre, & qui ne fait pas un panégyrique trop flateur de ses nouveaux concitoyens. » Rien » n'est si peu fondé, dit-il, que l'idée » que nous avons communément en » France, tant sur la bonne foi des » Anglois que sur leur générosité. » En effet, rien n'est si trompeur » que l'Anglois, sur-tout envers ceux » qui, faute de sçavoir sa Langue, sont » hors d'état de se garantir de ses ru» ses. Quant à sa générosité, elle n'a

» jamais lieu que dans les occasions
» d'éclat. Je ne prétends pas cepen-
» dant que toute la Nation soit sem-
» blable & qu'il n'y ait aucune ex-
» ception : mais je parle du général.
» Sur vingt Malades, par exemple,
» que je traite de certaines maladies
» fort communes en ce pays, à peine
» en trouvé-je quatre qui me satis-
» fassent selon nos conventions «.

Au reste, toutes les fois que l'auteur de ce Dictionnaire avance des choses peu favorables à la Nation Britannique, il ne parle que d'après le témoignage des écrivains de cette même Nation. Il ne dissimule pas la supériorité de la puissance maritime des Anglois; mais il remet au temps & à l'expérience à décider si cet excès de commerce & cette multitude de Colonies ne leur sera pas funeste.

On vante beaucoup les priviléges qu'ont les citoyens en Angleterre pour la liberté personnelle. » C'est là cepen-
» dant que, dans sa maison, un hon-
» nête Sergent peut & doit même
» garder un Débiteur prisonnier pen-
» dant vingt-quatre heures, pour lui
» laisser le temps de donner caution ;

» faute de quoi, ce terme expiré, le » même Débiteur est conduit dans la » Prison publique. Un tel réglement » semble, au premier coup-d'œil, » assez judicieux. Mais, en mettant » ainsi un Particulier sous la puissance » d'un Particulier, le Législateur n'a » point vu qu'il livroit l'un à la merci, » comme à toutes les véxations de » l'autre. C'est ce qui n'arrive que » trop souvent à Londres, où les mai» sons des Sergens sont devenues des » lieux plus redoutables que les pri» sons mêmes «.

Voici encore ce qu'on lit à ce sujet dans les papiers publics. » Il n'est » point de Nation en Europe, où il » y ait autant de Prisonniers pour » dettes qu'en Angleterre. On y en » a quelquefois compté jusqu'à vingt » mille; & c'est pour rendre à la So» ciété un si grand nombre de Ci» toyens, que le Parlement, quand » il le juge à propos, passe un Acte, » en vertu duquel les Débiteurs in» solvables obtiennent leur élargisse» ment, & sont déchargés de toutes » dettes. Elles ne sont payées ni par le

» Roi, ni par la Nation. Les Débi-
» teurs déclarent, sous serment, s'ils
» possèdent quelques biens ; ils
» abandonnent ce qu'ils ont à leurs
» Créanciers, qui sont obligés de s'en
» contenter, & qui perdent le sur-
» plus de leurs créances. De temps im-
» mémorial, cette espèce de Jubilé a
» eu lieu en Angleterre. On en a même
» accordé jusqu'à douze à quinze dans
» l'espace d'un siècle «.

A l'article *Eloquence*, on propose une question difficile à résoudre. Si la liberté républicaine est si favorable aux grands talens en ce genre, pourquoi nos Orateurs ont-ils une supériorité si marquée sur ceux des Anglois ? Qu'ont-ils à opposer à nos *d'Aguesseaux*, nos *Cochins*, nos *Bossuets*, nos *Massillons* ? Seroit-ce le furieux *Cromwel*, dont les harangues dévotement absurdes firent de ses Auditeurs autant de fanatiques & de régicides ? » Si *Cromwel* ne sçavoit
» pas parler comme *Cicéron*, du moins
» savoit-il agir comme *César*, s'écrie-
» ront ici les panégyristes du Protec-
» teur. Ils citeront emphatiquement

» cette présence d'esprit qui n'abandonnoit jamais *Cromwel*. Il est vrai » que son génie se développoit singulièrement dans les circonstances les » plus épineuses. On le vit, tout à la » fois, donner ses ordres pour un » combat général & pour un jeûne » solemnel dans toute son armée, au » moment où les vivres commençoient à y manquer. C'étoit, disoit-» il, pour implorer la bénédiction du » Très-Haut, & pour rendre son parti » digne de la victoire. Ce trait annonce à quel point *Cromwel* con-» noissoit les hommes. L'expédient » étoit admirable sans doute; mais il » n'étoit pas neuf. Long-temps avant » *Cromwel*, les Généraux Moscovites » en avoient plus d'une fois fait usage. » Ils continuent même encore à s'en » servir, & c'est une pratique que les » Russes tiennent eux-mêmes des Tar-» tares leurs voisins «.

L'auteur prouve combien il vaut mieux être gouverné par un Prince dont l'intérêt est le même que celui de son Peuple, que d'être conduit par une multitude aveugle &

ſubjuguée elle-même par l'éloquence impérieuſe d'Orateurs infidèles ou ſéditieux; & tout cela revient aſſez au propos d'un homme d'eſprit qui avoit fait quelque ſéjour dans un pays républicain : *Oh ! le bon Pays*, diſoit-il, *où l'on n'obéït qu'à Dieu & à la Canaille, & où l'on fait parler l'un & l'autre comme l'on veut.*

Quant aux établiſſemens publics, la ſeule Ville de Paris en renferme un plus grand nombre que les trois Royaumes enſemble, & ces établiſſemens ſont bien plus propres à faire naître & à entretenir l'émulation que ces Souſcriptions momentanées, fruit de la générosité capricieuſe des grands Seigneurs & des *Virtuoſes* Anglois. L'Europe doit aux François les Univerſités, les Académies, les Poſtes, les Meſſageries, les Papiers publics, les Invalides, l'Ecole Militaire, les Enfans-Trouvés, &c, &c, &c. On établit à Londres, en 1754, une Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce. » M. *Willam Sphipley* eſt, dit» on, le Citoyen qui le premier con-

» çut un projet dont les ſuites devoient
» être ſi avantageuſes à la Nation An-
» gloiſe. On ſera peut-être étonné du
» peu de ſuccès qu'il eut d'abord. Ses
» idées ne prirent pas auſſi rapide-
» ment qu'il l'avoit eſpéré. Enfin,
» après pluſieurs mois de démarches
» & de ſollicitations d'un grand nom-
» bre de perſonnes qu'il avoit vûes,
» quinze ſeulement avoient promis
» de ſouſcrire: mais perſonne n'avoit
» ſigné ſon papier, excepté l'Evêque
» de *Worceſter*. Qu'il nous ſoit per-
» mis, ajoute un Journaliſte, de faire
» ici une obſervation. Nous n'avons
» été ſolliciter qui que ce ſoit pour
» contribuer, parmi nous, à l'en-
» couragement de l'Agriculture; nous
» avons ſeulement jetté notre idée
» dans le Public, &, depuis le 4 Octo-
» bre 1763, époque où un Citoyen a
» annoncé qu'il dépoſeroit volontiers
» une certaine ſomme pour cet objet,
» juſqu'au 3 Janvier 1764, nous avons
» vû ſoixante & huit Citoyens ſe
» réunir en faveur de cet établiſſe-
» ment. Le ſentiment de l'amour pa-

» triotique a donc des effets, & plus
» étendus & plus rapides en France
» que dans la Nation où cependant
» ce sentiment est très-vif.

» On compte à Paris sept ou huit
» Bibliothèques publiques. Il n'y en a
» pas une seule dans toute la Ville de
» Londres, quoiqu'on ait écrit le con-
» traire. Ce qu'on y appelle le *Mu-*
» *sæum* est un grand Bâtiment qui ren-
» ferme à la fois le Cabinet & la Bi-
» bliothèque du Roi d'Angleterre. Le
» premier présente aux Curieux les
» trois regnes de la Nature, rangés
» avec beaucoup d'ordre. On y voit
» entr'autres un Crocodille, une Co-
» quille dont on ne connoît qu'une
» semblable, & qui se trouve en Al-
» lemagne, grand nombre de Pier-
» res précieuses & de Médailles tant
» anciennes que modernes. La Biblio-
» thèque occupe seule vingt-deux
» salles, d'environ vingt pieds carrés.
» On y fait voir une Bible Grecque
» écrite par une fille, à laquelle Bible
» on donne quatorze siècles d'anti-
» quité; des Paires-d'Heures du 8e

» siècle, &c, &c. On y contemple » les portraits de *Luther*, du grand » *Corneille*, de *la Fontaine*, de *Mo-* » *lière*, de *Pope*, de *Montesquieu*, de » *Voltaire*, de *Ansloane*, &c. On mon- » tre honnêtement tous ces objets aux » Etrangers, & c'est peut-être le seul » endroit où l'on ne paie point. Ce- » pendant cette collection de Livres » & de Curiosités n'est point publi- » que; mais, en s'adressant soit au » Docteur *Maty*, soit à quelqu'autre » Inspecteur, on obtient assez facile- » ment la permission d'y consulter » toutes sortes de Livres, & même » d'y copier des Manuscrits. «

Il est vrai, remarque certain Censeur, que les François se répandent dans toute l'Europe, & qu'on rencontre par-tout des Maîtres à danser, des Tailleurs, des Cuisiniers & des Perruquiers François; mais ne pourroit-on pas dire, à plus juste titre, qu'il n'est au monde aucun Pays sans Artistes de cette Nation? Combien n'en renferment pas dans leur enceinte Pétersbourg, Copenhague, Berlin, Dresde, Vienne, Rome,

Madrid, la Haye, Londres même, & tant d'autres Villes toutes également tributaires de nos goûts, de nos modes & de nos idées? Et pour les objets les plus solides & les plus profonds, n'avons-nous pas eu un *Sully* qui sçut donner à nos voisins les premières leçons d'une sage administration, un *Descartes* qui leur ouvrit la carrière de la saine Philosophie, un *Bayle* qui leur servit de guide dans le labyrinthe obscur de la Dialectique, un *Montesquieu* qui, de leur aveu même, leur a enseigné les vrais principes de la législation politique & civile? » Apprenez, ô François, s'écrie » l'auteur, apprenez d'un Anglois à » vous apprécier vous-mêmes, en appréciant votre Nation. C'est à l'aide » de ce mobile, le point d'honneur, » dit le Docteur *Brown* dans son *Examen des Mœurs Angloises*, que le caractère des François, malgré ses contradictions, devient respectable & » qu'ils ont trouvé l'art de faire toucher les extrêmes. En eux se réunissent des vertus & des vices, des » traits de foiblesse & des traits de

» force, que tout le monde auroit » estimés incompatibles. Ils sont effé- » minés, mais braves; peu sincères, » mais pleins d'honneur; empressés » pour l'Etranger, sans lui vouloir » du bien; vains, mais insinuans & » avisés; magnifiques, sans être gé- » néreux; guerriers, mais polis; bien- » séans, plutôt que vertueux; pro- » pres au commerce, sans s'y avilir; » sérieux dans la bagatelle; enjoués » jusques dans l'exécution des choses » les plus difficiles; des femmes à la » toilette & des héros au champ de » *Mars*; corrompus au fond du cœur, » mais décens dans leur conduite; di- » visés dans leurs sentimens, mais » réunis dès qu'il faut agir. Autant » leurs mœurs sont-elles relâchées, » autant ils sont fermes dans le prin- » cipe du point d'honneur. On seroit » tenté de les mépriser, quand on les » examine dans la vie privée; & l'on » est obligé de les trouver formida- » bles, lorsqu'on les considère comme » Nation. «

Par un article du Traité d'Utrecht, les Anglois ont le Privilège exclusif

du Paquebot destiné au transport des Passagers tant Nationnaux qu'Etrangers, de Douvres à Calais & de Calais à Douvres. Mais il est plusieurs objets qui forment pour eux des articles de dépense égaux & peut-être supérieurs à leur recette. Le gibier est très-rare dans toute la Grande-Bretagne ; de-là l'usage où sont beaucoup d'Anglois de venir en acheter dans nos ports. Les vivres sont plus chers à Douvres qu'à Calais ; de-là l'habitude où sont quelques uns d'entr'eux de se rendre exprès pour dîner dans cette dernière Ville, d'où fort souvent ils retournent le même jour.

Il est beaucoup d'inventions modernes qui nous appartiennent, telles que l'art d'imprimer les Tableaux en couleur & celui de les réparer, l'art de peindre à l'encaustique, la fonte des caractères pour la Musique, l'art de graver dans le goût du crayon, celui de fixer le pastel ; la nouvelle manière de graver en pierre, celle de dorer sur le bois, la méthode pour apprendre à parler aux sourds &

muets de naiſſance, &c. Pour les Anglois, la ſeule découverte moderne que l'auteur ne leur diſpute pas, eſt celle de la hauteur à laquelle les fuſées volantes peuvent s'élever, & de la diſtance à laquelle leur lumière peut être apperçue. Il eſt vrai que ces obſervations peuvent devenir le ſujet de combinaiſons utiles; elles peuvent ſervir à déterminer la ſituation relative de différens lieux diſtans les uns des autres, & à donner des ſignaux ſur terre & ſur mer à des Flottes ou à des Armées éloignées. On lit dans le *Voyage de Jacques Sadeur aux Terres Auſtrales*, que le ſignal dont les habitans de ce Pays ſe ſervent, en cas de ſurpriſe ou d'invaſion de la part des ennemis, conſiſte à jetter une eſpèce de fuſée volante qui s'élève fort haut & dont le bruit s'entend de deux lieues. Auſſitôt les autres Gardes, qui ſont à droite & à gauche, font le même ſignal, & en vingt-quatre heures toute la côte eſt avertie.

» Le peuple eſt, dit-on, plus éclairé » à Londres qu'il ne l'eſt à Paris.

» A cette opinion, si communément » reçue parmi nous, il suffiroit peut-» être d'opposer le fait suivant, rap-» porté par un Ecrivain qui en a été » le témoin oculaire. Après deux se-» cousses de tremblement de terre » qui arrivèrent ici (Londres) en » 1750, un Aventurier s'avisa, dit » cet auteur, d'en prédire un troi-» sième qui devoit renverser la Ville. » Il en fixa le jour, l'heure & la mi-» nute. Plus de cinquante mille ha-» bitans, sur la foi de cet Oracle, » avoient ce jour-là (5 Avril) pris » la fuite. La plupart de ceux que les » raisonnemens ou les railleries de » leurs amis avoient retenus, at-» tendoient, en tremblant, l'instant » critique & n'ont montré de cou-» rage qu'après qu'il a été passé. Le » jour arrivé, la prédiction, sembla-» ble à tant d'autres, ne fut point ac-» complie. Le faux Prophète fut mis » un peu tard aux Petites-Maisons; » & la tête de ces fiers Insulaires, si » sensés & si Philosophes, ne fut pas » à l'épreuve de la prophétie d'un » fou. «

Les Anglois eux-mêmes conviennent des abus de leur gouvernement. Milord *Litleton*, dans ses *Nouvelles Lettres Persanes*, fait dire à son voyageur que le seul moyen de s'avancer à la Cour est d'avoir une place au Parlement; que la Chambre des Communes passe pour être composée des Représentans de toute la Nation, quoiqu'il y ait plusieurs grandes villes qui n'y envoient pas de députés, tandis que de méchans hameaux tout déserts ont le droit d'y en envoyer deux; que, parmi ces Représentans, il s'en trouve qui n'ont jamais vu ceux qu'ils représentent, d'autres qui sont choisis par le Parlement, après avoir été rejettés par le peuple; que tous les Electeurs prêtent serment de ne point vendre leur suffrage, & cependant qu'il y a plusieurs Candidats qui se ruinent à les acheter, &c.

Je ne suivrai pas plus loin cette énumération des désavantages de la Nation Angloise & ce parallèle des deux peuples. Il paroît que le Patriotisme a emporté un peu trop loin l'auteur de ce *Dictionnaire*, &

que, si les Anglois en faisoient un à leur tour, nous n'y jouerions pas un si beau rôle. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que cet excès est moins condamnable dans un François que l'excès opposé, &, pour appuyer cette opinion, il suffira de rapporter une anecdote vraie ou fausse que l'auteur a placée à l'article *Patriotisme*, mais dont le résultat est incontestable. » M. *B* ***, Patriotique François & » M. *L* ** aussi François, mais un » peu Anglomane, disputoient un » jour ensemble sur les avantages ou » les désavantages de la France & de » l'Angleterre, par rapport au Gou» vernement. *Sans doute*, disoit ce» lui-ci au premier, *vous n'êtes parti» san si zélé du Systême Monarchique,* » *que parce que vous êtes né, & que vous* » *vivez sous ses Loix*. Cela est possible, » répartit M. *B* *** : mais peut-être » aussi vous-même n'avez-vous tant » de prédilection pour le Gouverne» nement mixte, que parce que vous » ne vivez point en Angleterre. *Quel* » *que soit le principe de ma façon de* » *penser.*, reprit l'Anglomane, *j'y suis,*

» *je vous jure, tout aussi attaché que* » *vous pouvez l'être à la vôtre. Croyez-* » *moi; restons tous les deux comme nous* » *sommes, & ne cherchons pas davan-* » *tage à nous convertir l'un l'autre. Au* » *bout du compte, vos raisons ne feroient* » *pas plus d'impression sur moi que les* » *miennes sur vous.* Tant-pis pour vous, » & tant-mieux pour moi, repartit le » bon Patriote; car, si je réussissois » une fois à détruire vos préjugés, » je vous rendrois certainement un » très-grand service, puisque, par-là, » je vous inspirerois un peu plus » de goût pour votre condition. Si » vous parveniez, au contraire, à me » faire changer de sentiment, vous » me rendriez malheureux, puisque » vous me priveriez de cette sécu- » rité douce & honnête, dont jouit » toujours un homme satisfait de la » place où le Ciel l'a fait naître «.

La solidité de cette replique démontre en même temps, Monsieur, l'utilité de ce *Dictionnaire*, qui ne tend presque par-tout qu'à nous inspirer une bonne opinion du Gouvernement & du pays où nous som-

mes nés. Il ne faut pas croire cependant que ce ſoit là ſon unique objet. Il y en a une grande partie employée à inſtruire le Lecteur d'uſages relatifs à d'autres Nations anciennes ou modernes, comme l'Egypte, les Turcs, les Eſpagnols, &c. Il y a auſſi preſque par-tout de longues tirades de Morale. Je ne vous ai parlé que des François & des Anglois, parce que ce qui concerne ces deux peuples eſt ce qu'il y a de plus intéreſſant pour nous, & que les limites de ces Feuilles m'empêchent de faire mention des autres Articles, où vous trouverez des réfléxions auſſi judicieuſes & des anecdotes non moins agréables que celles que je viens de vous citer.

Traité de la Culture du Figuier, ſuivi d'Obſervations & d'Expériences ſur la meilleure manière de le cultiver, ſur les cauſes de ſon dépériſſement & ſur les moyens d'y remédier; avec figures; par M. de la Brouſſe, de la Société Royale des Sciences de Mont-

pellier & Maire d'Aramond; Brochure in-12 de 83 pages. A Paris, chez Valade Libraire, rue Saint Jacques vis-à-vis celle des Mathurins.

DEPUIS quelque temps, Mr, les Figueries commencent à se multiplier dans les environs de Paris, & même dans nos Provinces les plus Septentrionales. La Brochure que je vous annonce fournira aux Cultivateurs du Figuier des instructions utiles, & pourra les guider dans leurs travaux; ils y trouveront en peu de mots les principes & les règles générales qu'ils doivent observer, pour donner la meilleure culture à cet Arbuste, dont le fruit délicat fait l'agrément & les délices de nos tables.

M. *de la Brousse* traite, 1°. du choix du terrein où l'on peut établir une Figuerie; 2°. de la manière de planter le Figuier, d'élever les jeunes plants, de les enter, & du temps convenable pour faire ces travaux économiques; 3°. des différentes espèces de Figuiers & de Figues; 4°. de celles qui sont

les meilleures au goût & les plus avantageuses pour le commerce ; 5°. de la meilleure manière de cultiver le Figuier ; 6°. des améliorations dont il est susceptible.

Il recherche ensuite quelles sont les causes du dépérissement que le Figuier a éprouvé, depuis quelques années, dans nos Provinces Méridionales, & quels sont les moyens d'y remédier. Il résulte des Observations de l'auteur que le terrein le plus propre à une Figuerie est une terre bonne, douce, un peu sablonneuse ou légère, humide ou fraîche; qu'on doit planter le Figuier au mois de Mars ou au mois d'Août; qu'on doit choisir pour l'enter le courant du mois de Juillet ou de celui d'Août; que les Figues appellées ordinairement *Janenque*, *Dure-Peau*, *Bourjassote Noire*, *Brignolenque*, sont les espèces les meilleures au goût; mais que la *Janenque*, *la Marseilloise*, *le Pied-de-Bœuf*, la *Roussale*, la *Brignolenque*, sont les espèces les plus avantageuses pour le commerce. Il propose, comme un moyen sûr de garantir le Figuier

de la gelée & des froids exceſſifs, le labour d'automne & l'engrais d'hyver; il entend par celui-ci le fumier ou le terreau. Enfin, en recherchant les cauſes qui, depuis quelques années, ont produit le dépériſſement des Figuiers dans les Provinces Méridionales, il prétend les trouver dans les froids exceſſifs des hyvers de 1766, 1767 & 1768, joints à une longue ſéchereſſe dans l'intervalle de ces mêmes années, ſuivis de la gélée blanche générale du 21 Avril 1767, des froids Printanniers du 26 Mars 1769, du 26 Avril 1770, & ſur-tout de la ſéchereſſe affreuſe que les Figuiers éprouvèrent dans le courant de cette même année 1770.

M. *de la Brouſſe* donne, en terminant ſon petit ouvrage, trois moyens pour obvier à ce dépériſſement; le premier eſt de couper tout le bois-mort du Figuier; le ſecond, de ne laiſſer en terre qu'un ſeul jet, quand le corps du Figuier eſt attaqué; le troiſième, de le fumer avec ſoin, avec parties égales de fumier de bêtes à laine, & de fiente de vache.

Les préceptes que l'auteur établit pour la meilleure culture du Figuier, paroissent fondés sur l'expérience ; mais les Cultivateurs désireront peut-être qu'il leur eût donné plus de développement. Je voudrois aussi que le style de Monsieur *de la Brousse* fût plus simple & moins maniéré, qu'il eût retranché certaines expressions affectées & de mauvais goût, comme *un terrein nouvellement conquis par des soins & de la dépense*, un *terrein voisin des humidités*, un Figuier qui, planté dans une mauvaise terre, étoit *accoutumé à une nourriture usurière*, des champs *complantés de Figuiers*, des *engrais subalternes*, du *bois cadavre* au lieu de *bois-mort*, de jeunes plants *substituts du vieux Figuier*, &c. En matière d'instruction le style le plus simple est toujours le style propre. L'ouvrage est dédié à M. l'Archevêque & Primat de Narbonne, Président né de la Province de Languedoc, Prélat digne de cet hommage par la protection bienfaisante qu'il accorde aux Arts utiles. Je suis, &c.

A Paris ce 24 Octobre 1774.

LETTRE

LETTRE XIV.

Questions proposées par M. l'Abbé Baudeau à M. Richard des Glannières sur son Plan d'Imposition *soi-disant* ÉCONOMIQUE, *avec cette Épigraphe : Hanc veniam petimusque damusque vicissim.* Brochure *in-12 de 24 pages.*

CES *Questions*, Monsieur, sont au nombre de cinq ; M. l'Abbé *Baudeau* les propose à M. *des Glannières* comme autant de difficultés insolubles contre son *Plan d'Imposition*, dont il attaque toutes les parties.

La première de ces *Questions* porte en titre : *Sur les revenus que vous prétendez donner au Roi.* M. *Richard des Glannières*, par sa nouvelle administration des finances, donne au Roi un revenu annuel de 800 millions. » Mais, dit M. l'Abbé *Baudeau*, j'ai » là-dessus un scrupule. Pour qu'il y » ait 800 millions de revenu quitte

» au Roi, il faut qu'il croisse au moins
» un milliart six cens millions de pro-
» ductions naturelles dans le Royaume
» tous les ans ; car les frais de cul-
» ture coûtent à-peu-près la moitié
» du produit net ou revenu. Il faut
» bien que les Cultivateurs vivent &
» retirent leur dépense annuelle, sans
» quoi le revenu seroit anéanti. Mais,
» Monsieur, après les 1600 millions
» que vous donnez au Roi & aux Cul-
» tivateurs qui travailleroient pour
» lui, à combien croyez-vous donc
» que se monteroient les revenus du
» reste de la Nation ? Prenez garde
» qu'il faut faire vivre, premièrement
» les Propriétaires, Nobles, Ecclé-
» siastiques & Bourgeois ; seconde-
» ment, les Manufacturiers, les Ar-
» tistes, les Artisans, les Marchands
» qui travaillent pour eux, les Do-
» mestiques qui les servent ; troisiè-
» mement encore, tous les Cultiva-
» teurs qui feront naître leurs reve-
» nus. Quand on aura prélevé un mil-
» liart six cens millions, croyez-vous
» que le reste soit bien considérable ?
» A combien évaluez-vous ce reste ?

» Pour combien voudriez-vous en être » Fermier « ? M. *des Glannières* demandera peut-être à son tour à M. l'Abbé *Baudeau*, 1° s'il est bien vrai que les frais de culture puissent constamment être évalués à la moitié du produit ou du revenu ; s'il est demontré, par exemple, qu'une forêt mise en coupe réglée, qu'une prairie qu'on fauche tous les ans & qui rapporte dix mille francs à son Propriétaire, absorbe aussi chaque année une somme égale en frais de culture, &c ? 2° Monsieur *des Glannières* suppose que les frais de la régie actuelle emportent la moitié du revenu du Roi, & Monsieur l'Abbé *Baudeau* ne le contredit point sur ce calcul. Or le revenu actuel du Roi monte à quatre cens millions ; il faut, par conséquent, en prélever autant pour les frais de perception, les pertes, & les honoraires des Fermiers-Généraux. Voilà donc huit cens millions levés dans le Royaume, tant pour former le revenu net du Roi que pour subvenir aux frais de la recette ? Il faut donc, d'après les spéculations de M. l'Abbé

Baudeau, qu'il croiſſe en France, pour le compte du Roi & celui des Fermiers-Généraux, ſeize cens millions de productions naturelles. Qu'il réponde maintenant lui-même à ſa propre *Queſtion* : que reſte-t-il pour former les revenus des autres claſſes de Citoyens ? *A combien évaluez-vous ce reſte ? Pour combien voudriez-vous en être Fermier ?* Si la forme de la perception actuelle ſuppoſe dans le Royaume cette quantité de productions naturelles, pourquoi ſeroit-il abſurde que M. *des Glannières* la ſupposât pareillement dans ſon ſyſtême d'une nouvelle impoſition ?

Seconde *Queſtion : Sur le nombre des Contribuables que vous mettez à la Capitation.* » Vous comptez, Monſieur, » pourſuit M. l'Abbé *Baudeau*, impo» ſer ſept millions trois cens quatre» vingt-ſept mille ames. Voilà ce que » je ne comprends pas. Eſt-ce le chef » de famille que vous taxez ſeul pour » ſa femme & ſes enfans, ou comp» tez-vous impoſer tous les individus » de notre sèxe ? Quant aux chefs de » famille, il eſt impoſſible que vous » en trouviez en France ſept millions;

» car il faut compter au moins cinq
» personnes vivantes dans une famille.
» Si chaque famille ne produisoit pas
» au moins un garçon & une fille
» mariés & ayant progéniture, le
» Royaume se dépeupleroit bientôt
» entièrement. Pour qu'il n'y ait pas
» de dépopulation absolue, il faut que
» deux ménages soient remplacés par
» deux ménages; par conséquent, il
» faut que le premier ait au moins un
» garçon & une fille à marier avec le
» garçon & la fille de l'autre. Voilà
» donc quatre personnes, parvenant
» à l'âge de maturité, qu'il faut sup-
» poser à chaque famille. Ajoutez les
» enfans qui meurent avant cet âge,
» les Célibataires, les Domestiques,
» les Soldats, les Prêtres, les Reli-
» gieux, les Religieuses, & vous ver-
» rez qu'il faut compter plus de cinq
» personnes par famille. Sept millions
» de chefs feroient trente-cinq mil-
» lions d'ames vivantes au moins;
» mais vous sçavez bien qu'il s'en faut
» beaucoup. Vous estimez vous-même
» la population actuelle du Royaume
» à dix huit millions. Je ne comprends

» donc plus rien à votre calcul. Les
» dix-huit millions d'ames font trois
» millions six cens mille familles ;
» vous mettez à la Capitation sept
» millions trois cens 87 mille indi-
» vidus. C'est donc deux taxes par
» familles que vous entendez faire
» payer, celle du mari & celle de la
» femme ? C'est peut-être sur les Do-
» mestiques, & je les trouve en effet
» dans votre première classe. Mais, en
» ce cas, il est évident qu'elle est trop
» peu nombreuse de plus de moitié.
» Cette classe comprend, selon vous,
» outre les Domestiques, les Journa-
» liers mariés qui sont sans biens. Pre-
» mièrement, par le calcul que vous
» venez de voir, les chefs de famille
» n'étant que trois millions six cens
» mille, selon vous-même, il faut que
» la division des Domestiques seuls
» complette vos sept millions trois
» cens quatre-vingt-sept mille ames.
» Vous devez donc porter leur nom-
» bre, par estimation, à trois millions
» quatre cens quatre-vingt-sept mille.
» A ce premier article, il faut joindre
» les Journaliers sans biens, & je

» crois, Monsieur, qu'ils sont en très » grand nombre dans les Villes & » dans les Campagnes. Votre pre- » mière classe devroit donc être de » beaucoup plus de quatre millions » de personnes, au lieu de deux mil- » lions. Cette erreur de plus de moi- » tié est très-considérable. La classe » que vous diminuez ainsi ne paye, » selon vous, que 3 livres de Capi- » tation. Vous en retranchez plus de » deux millions de contribuables pour » les repartir sur les autres classes ; » mais il faudroit sçavoir comment » vous avez fait cette répartition. » Autant vous en répandez sur les » classes que vous taxez à cent » francs & au-dessus, jusqu'à 500 li- » vres, autant de fois il y aura er- » reur dans vos calculs, depuis 97 » liv. jusqu'à 497. Si vous en rejettez » ainsi sur les classes supérieures jus- » qu'à concurrence de la moitié, qui » fera un million de contribuables à » 200 livres d'erreur par tête, l'un » portant l'autre, ce sera deux cens » millions environ que vous trouve- » rez de vuide sur les 480 auxquels

» vous portez votre Capitation uni-
» verselle. «

La *troisième Question* a pour objet les trois impôts que M. *des Glannières* conserve dans son système, c'est-à-dire, 1°. le dixième des fonds de terre, des maisons, des contrats à rentes constituées; 2°. le papier timbré, le contrôle, & autres droits semblables; 3°. les douanes autour du Royaume, pour l'exportation & l'importation. M. l'Abbé *Baudeau* prétend que ces trois objets réunis ne forment point un revenu net de trois cens vingt millions, comme le suppose l'auteur du *Plan Économique*. Il s'étend ensuite sur les inconvéniens & les abus qu'entraînent ces sortes d'impôts; il ajoute qu'il ne peut se persuader que des impôts sur le commerce extérieur, sur les maisons, sur les actes publics, soient les meilleurs & les plus utiles pour la Nation & pour le Roi.

La *quatrième Question* concerne la *Capitation* dont M. *des Glannières* fait monter le produit annuel à 480 millions. M. l'Abbé *Baudeau* fait sentir d'abord les inconvéniens de tout im-

pôt assis sur les personnes. Il prétend qu'il est sans base, mobile & arbitraire. » Mais ce qui mérite le plus » votre attention, ce me semble, c'est » qu'une Capitation quelconque re» tombe toujours sur les Propriétai» res des fonds de terre, qui la payent » de trois manières différentes; c'est » à quoi vous n'avez pas peut-être » fait attention. Un Propriétaire de » terre paye directement son impôt » personnel à lui-même, celui de sa » famille & de ses domestiques: pre» mière manière de payer. Il paye en» suite toutes les Capitations des Fer» miers de ses domaines, celles de » leurs familles & de leurs domesti» ques; chaque Fermier fait son » compte & met les Capitations au » rang des frais; il diminue d'autant » le prix de son bail & le revenu de » son Propriétaire: seconde manière » pour celui-ci de payer la Capita» tion. Mais, quad il s'agit de dépen» ser son revenu, le Propriétaire des » fonds de terre trouve des Mar» chands, des Artisans, des Gens à » talens quelconques qui ont payé la

» Capitation & qui ſe la font rem-
» bourſer par toutes leurs Pratiques ;
» chacun des Propriétaires en paye ſa
» part, & ne ſe fait rembourſer par
» perſonne. «

La difficulté propoſée dans la *cinquième Queſtion* porte ſur le même principe. M. l'Abbé *Baudeau* prétend y démontrer qu'une partie des 800 millions attribués au Roi, eſt purement fictive. » Vous croyez, Mon-
» ſieur, dit M. l'Abbé *Baudeau*, que
» votre Plan procureroit au Roi un
» revenu réel de 800 millions; mais,
» par la manière dont vous l'établiſ-
» ſez, il s'en faut de beaucoup que
» ce ſoit une réalité. Quand vous au-
» rez taxé les loyers, les importations
» de marchandiſes étrangères, & ſur-
» tout les perſonnes, alors il faudra
» que le Roi lui-même rembourſe
» chaque année le montant de ces ta-
» xes à toutes les familles qu'il em-
» ploye & qu'il fait vivre. Ce rem-
» bourſement eſt de deux eſpèces ; il
» y en a un qui eſt direct, un autre
» qui eſt indirect & médiat. Je m'ex-
» plique. Une famille que le Roi fait

» vivre & qu'il employe payera di-
» rectement des loyers renchéris par
» l'impôt sur les maisons, & des
» Douanes & des Capitations. C'est
» le Roi qui lui rend cette dépense di-
» recte & immédiate, & qui est obligé
» d'augmenter les salaires de cette fa-
» mille à proportion qu'on a aug-
» menté les taxes. Mais cette famille
» a besoin d'employer & de solder des
» Ouvriers, des Marchands & autres
» Salariés semblables. Ceux-ci ont
» payé la Capitation; la famille qui
» les employe leur rend à chacun quel-
» que partie de leur taxe à proportion
» des ouvrages & des services qu'elle
» en tire. Il faut donc que le rem-
» boursement soit compris encore
» dans la solde annuelle que le Roi
» paye à cette famille qu'il fait vi-
» vre. Dans votre systême, Monsieur,
» le Roi seul dépenseroit beaucoup
» plus du triple de la somme que dé-
» penseroient tous les Propriétaires
» ensemble; il payeroit donc effecti-
» vement les trois quarts & plus de
» l'impôt que vous mettez sur les Ar-
» tisans, les Fabriquans, les Négo-

» cians, les gens d'art & de talent.
» Vous voyez que c'eſt une grande
» partie de ſa recette apparente que
» vous rendez illuſoire & fictive ; à
» quoi bon ce faux impôt ? Hélas !
» vous le dites vous-même : à faire
» payer deux ſols pour livre, ou le
» dixième de cette ſomme, aux Ré-
» giſſeurs. Je n'y vois pas d'autre ef-
» fet ; ſi vous en découvrez un, je
» vous prie de m'en faire part. «

La difficulté proposée par M. l'Abbé *Baudeau* dans ces deux dernières *Queſtions*, me paroît, Monſieur, ſuſceptible de réponſe. Le Roi & les Propriétaires payeroient toute la Capitation ! Eh ! quelles ſortes d'impôts ſe lèvent dans l'Etat qui ne ſoient originairement payés par les Propriétaires ? Puiſqu'ils poſsèdent toute la richeſſe nationale, peut-on attribuer à d'autres le reverſement & la circulation qui doit s'en faire dans le Royaume ? Dans le ſyſtême actuel de nos finances, quel autre que le Propriétaire, que l'homme riche, employe les talens, paye les droits établis ſur les conſommations, les entrées, &c, &c ?

Rappellez-vous, Monſieur, que je ne prétends pas adopter les vues de M. *Richard des Glannières* ; ces hautes ſpéculations, comme je vous l'ai déja dit, me ſont trop étrangères pour que je puiſſe juger le *Plan* qu'il a fait imprimer. Si j'ai combattu quelques-unes des idées de ſon Cenſeur, c'eſt qu'elles m'ont arrêté dans la lecture de ſon écrit. Peut-être eſt-ce la faute de l'auteur qui ne les aura pas aſſez développées ; peut-être eſt-ce la mienne qui ne l'aurai pas bien entendu. Quoi qu'il en ſoit, je ſoumets mes foibles lueurs aux lumières ſupérieures de M. l'Abbé *Baudeau*, qui, non-ſeulement en France, mais dans toute l'Europe, eſt connu pour un des hommes les plus verſés dans la Science Economique.

Diſcours prononcé aux Écoles de Médecine pour l'ouverture ſolemnelle des Écoles de Chirurgie ; par Me Charles-Louis-François Andry, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris & Profeſſeur

de Chirurgie en Langue Françoiſe ; Brochure in-8°. de 40 pages. A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint André des Arcs.

C'EST une coutume établie dans la Faculté de Médecine de Paris, que, tous les ans, pour l'ouverture des Leçons de Chirurgie, il ſe prononce un Diſcours public auquel on donne beaucoup d'appareil. Vous ſçavez, Monſieur, que tous les Diſcours de Réceptions Académiques ſont, en général, conſacrés à la fadeur des éloges, & que la fonction des Orateurs, dans de pareilles circonſtances, ſe réduit à rajeunir par un vernis plus ou moins brillant des peintures uſées. On n'a point à reprocher aux Diſcours de notre Faculté de Médecine cette narcotique monotonie des Eloges; on y préfère le ſel de l'Epigramme au miel du Panégyrique. Il ſemble que la loi impoſée à chaque Orateur ſoit de charger les Chirurgiens de ridicules. Il faut voir ſur-tout comme nos jeunes

têtes Doctorales s'exaltent, &, s'il m'est permis d'emprunter une expression chimique, se subliment, pour trouver les moyens d'asseoir sur quelque fondement l'orgueil de leurs prétentions & les titres d'une vaine prééminence. Et c'est dans un Corps plein de lumières, de sagesse, de philosophie, que regne de temps immémorial, un pareil abus de l'esprit & de la raison ! Après cela, comment ne pas pardonner à l'humanité tous ses travers & toutes ses foiblesses ?

M. *Andry*, en qualité de Professeur de Chirurgie, a été chargé de prononcer, il y a deux ans, le Discours d'usage. Ce Discours, imprimé depuis quelque temps, mérite que je vous en rende compte. Il a pour sujet : *Combien la Chirurgie doit aux Travaux des Médecins*. Le jeune Orateur n'a pu se défendre de cet esprit de Corps, dont il est si difficile d'écarter l'influence. Il me semble entendre M. *Andry* dire aux Chirurgiens en propres termes : » Messieurs, vous » êtes des instrumens, & vous de» vez attendre que nous vous im-

» primions le mouvement. Nous se-
» couons le flambeau de *Prométhée* sur
» des statues qui n'en reçoivent en-
» core que quelques étincelles. Nous
» élevons des édifices immenses ; il
» faut qu'on nous tire des pierres de
» la carrière ; nous indiquons l'en-
» droit où il faut fouiller, & nous
» voulons bien vous employer en
» sous-ordre. Rampez, comme l'in-
» secte, sur la surface du sol ; nous
» nous élevons comme l'aigle dans la
» nue. Le génie de la création est
» parmi nous ; il s'est arrêté sur le
» champ de la Chirurgie ; il a couvé
» les germes de vie qu'il avoit dé-
» posés dans son sein, &, dès-lors,
» l'Humanité a senti qu'il étoit pour
» elle des ressources contre tous les
» maux auxquels la Nature l'assujettit.
» Nous avons semé de tous côtés les
» bienfaits ; avons-nous recueilli les
» fruits de la reconnoissance publi-
» que ? Non, ce n'est pas pour le Gé-
» nie de la Bienfaisance, c'est pour
» le Génie de la Destruction que le
» marbre respire & que l'airain s'a-
» nime. Cependant, un Monument

» élevé par la Reconnoiſſance & di-
» gne de la Majeſté Royale qui l'a or-
» donné *, vient frapper mes regards
» qui s'y repoſent avec complaiſance.
» Les graces du Prince ont été repan-
» dues à pleines-mains ſur les Chirur-
» giens qui, ſans doute, ſe mettront
» en devoir de les mériter. Eh ! quel
» contraſte frappant ? La Faculté de
» Médecine n'habite que des ruines ;
» mais, ſemblable à ces Temples ſur
» leſquels l'Antiquité a mis ſon em-
» preinte auguſte, elle n'a beſoin d'au-
» cune décoration extérieure pour
» imprimer le reſpect. On ſçait quelle
» eſt ſa richeſſe ; elle eſt toute en
» grands hommes ; on penſe, en la
» voyant, à cette Romaine illuſtre
» qui ſe fit adorer par ſes graces &
» ſes vertus, & qui n'eſtimoit rien
» tant que l'honneur d'avoir été la
» mère des *Gracches*. «

Mettez à part, Monſieur, cette partialité qu'il faut attribuer moins à la perſonne qu'à la profeſſion de M.

* Les nouvelles Ecoles de Chirurgie que l'on conſtruit à Paris rue des Cordeliers.

Andry, vous ferez très-content de son Discours, que vous trouverez plein de vues & d'éloquence. Ce portrait d'*Hippocrate* est de main de maître : » Un homme a paru dans l'Antiquité. Génie vaste & profond, il » embrassa, dans le plan de ses Etu» des, la Nature entière, & parut en » état de se mesurer avec elle ; Gé» nie d'ordre & de lumière, il rassem» bla de tous côtés des matériaux im» menses, mais qui étoient épars çà » & là, & qui, pour s'arranger & » former un bel ensemble, attendoient » la Lyre de ce nouvel *Orphée* : Génie » sage, il enchaîna son imagination, » & ne voulut voir que ce que la » Nature lui montroit. Tous les Ecrits » d'*Hippocrate* portent par-tout l'em» preinte de cette raison froide & » tranquille qui pèse, discute tout, » & n'admet que ce qui porte le ca» ractère sacré de la vérité. *Quinti*» *lien* disoit que le signe infaillible, » pour s'assurer des progrès qu'on » faisoit dans l'Eloquence, étoit le » goût que l'on sentoit pour les Ecrits » de *Cicéron*. Il est également une

» marque certaine à laquelle on re-
» connoîtra si un homme est né pour
» la Médecine ; c'est au degré d'es-
» time qu'il aura pour la manière de
» voir d'*Hippocrate*. Ce Médecin fut
» un assez grand homme pour que son
» siècle ne voulût pas courir les ris-
» ques d'être injuste à son égard, &
» devançât en sa faveur le jugement
» de la Postérité qui l'a toujours ap-
» pellé *le Dieu de la Médecine*. «

L'éloge de *Descartes* ne fait pas moins d'honneur au pinceau de M. *Andry*. » Pendant quatre siècles on
» voit quelques éclairs briller par in-
» tervalles dans une nuit sombre ;
» mais on étudie moins la Nature que
» les Opinions, je dirois presque les
» délires des Philosophes Grecs ; on
» oublie qu'on a le droit de penser
» aussi bien qu'*Aristote*, & l'on ne
» pense que d'après lui. Il se fait une
» révolution heureuse ; Constantino-
» ple est renversée ; les Grecs se ré-
» pandent dans l'Italie ; une nouvelle lu-
» mière vient de briller ; mais le regne
» d'*Aristote* reparoît encore ; en France,
» en Italie, en Angleterre, en Alle-

» magne, une dépendance servile en-
» chaîne tous les esprits. L'homme est
» un prodige de singularité; il semble
» craindre autant la liberté que l'es-
» clavage. Enfin, dans le dix-septième
» siècle, se présente une nouvelle
» création. Un homme s'élève; il dit
» avec l'audace du Génie : mon siècle
» attend de moi la lumière qui doit
» l'éclairer; je vais remplir ma desti-
» née; il faut que je lui apprenne à
» sentir un besoin nouveau, celui de
» ne se rendre en toutes choses qu'à
» l'évidence. *Descartes* a la gloire d'é-
» xécuter son projet, & la raison hu-
» maine exerce enfin ses droits après
» un assoupissement de plusieurs siè-
» cles. «

Cet ouvrage, Monsieur, présente une foule de morceaux aussi bien pensés, aussi bien écrits. Il est quelquefois mêlé de traits de hardiesses Chirurgicales qui étonnent & qui intéressent le Lecteur. *Praxagore*, Médecin Grec, lorsque, dans les coliques, les remèdes ne réussissoient pas, faisoit une incision au ventre & aux intestins qu'il recousoit ensuite. *Era*-

sistrate, dans le skirre du foie & dans les tumeurs qui surviennent à ce viscère, incisoit le ventre, mettoit le foie à découvert, appliquoit immédiatement sur ce viscère les remèdes qui lui paroissoient convenables. *Arétée* est le premier qui ait mis en usage les vésicatoires. Dans les grandes douleurs de tête, il tiroit du sang des veines qui sont au-dedans du nez, soit à l'aide de deux instrumens de son invention, soit à l'aide d'une plume d'oie dont le tuyau, par le bout, étoit coupé en forme de dents de scie.

Il y a, comme vous voyez, Monsieur, de l'esprit, du sçavoir, de l'imagination, du style dans ce Discours de M. *Andry*. Il est étonnant qu'un Médecin de son âge ait autant de connoissances qu'il en fait paroître dans cet écrit. Au reste, il n'y prodigue pas pédantesquement l'érudition; il la place avec économie & toujours à propos. Il ne l'employe que pour appuyer ses assertions; & cet adroit mêlange de ton Oratoire & d'Anecdotes historiques rend très-agréable la lecture de son Discours.

Du Calcul Infinitésimal & de la Géométrie des Courbes, pour servir de Supplément au Tome Ier DE LA PHILOSOPHIE; *par M. Béguin Licencié en Théologie, de la Société Royale de Navarre, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris au Collège de Louis le Grand; Brochure in-8° de 68 pag. A Paris, chez Joseph Barbou rue des Mathurins.*

ENFIN l'on a compris, Monsieur, que la Physique ne marchoit qu'à tâtons, si elle n'étoit éclairée du flambeau des Mathématiques, & que, dans l'étude de la Nature, toutes nos connoissances ne cessent d'être conjecturales, qu'autant qu'on les soumet au calcul & à la précision géométrique. L'enseignement des Mathématiques fait heureusement aujourd'hui partie de l'instruction publique, & il n'est point de Professeur qui ne s'empresse d'en donner au moins à ses

Elèves les premiers élémens, & ce qu'il est le plus essentiel d'en sçavoir. L'avantage qu'on retire de l'étude des Mathématiques, est, au reste, plus général qu'on ne pense ; elles rectifient le jugement & communiquent à l'esprit l'heureuse habitude d'être exact & rigoureux dans le raisonnement. Cette justesse est précisément ce qui manque à nos Littérateurs ; la plupart sont de très-mauvais Logiciens, & je ne crains pas d'avancer que, s'ils nous donnent des Drames si peu combinés, des Histoires si mal digérées, des Ouvrages de morale où l'on trouve si peu de suite & de filiation dans les idées, c'est, en grande partie, parce qu'ils ne se sont point familiarisés dans leur jeunesse avec l'étude des Sciences exactes. Je vous ai déja rendu compte, Monsieur, du premier Tome *de la Philosophie*, Ouvrage entrepris par M. *Béguin* en faveur de

la jeunesse élevée dans les Collèges. L'auteur avoit annoncé un Supplément à la question de la *Quantité des corps* ; c'est pour satisfaire à cet engagement qu'il donne aujourd'hui le *Calcul Infinitésimal* & la *Géométrie des Courbes*, qui manquent dans la plupart des Elémens de Mathématiques, & en particulier dans ceux dont l'Université fait usage pour l'enseignement des Classes. Le *Calcul Infinitésimal* se divise en deux parties, en *Calcul Différentiel* & *Intégral* : M. *Béguin* traite de l'un & de l'autre ; il en expose d'abord les principes & les règles ; il en fait voir ensuite les applications. Cet Ouvrage a déja obtenu le suffrage des Connoisseurs ; on ne peut qu'exhorter l'auteur à nous en donner promptement la suite.

Je suis, &c.

A Paris ce 27 Octobre 1774.

LETTRE

LETTRE XV.

Épître à Daphné ; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774, par M. Fariot de Saint-Ange ; Brochure in-8° de 12 pages. A Paris, chez Demonville Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Saint Séverin.

L'AUTEUR dans sa *Préface* (car il falloit une *Préface* à un ouvrage d'une pareille importance). l'auteur trouve modestement que son *Épître a un ton de naturel & de simplicité d'autant plus précieux qu'il devient plus rare tous les jours.* Quoique M. *Fariot de Saint-Ange* doive connoître mieux qu'un autre toutes les beautés répandues dans ses vers, il me permettra de n'être pas de son avis. Il ne connoît pas le ton simple & naturel ; ce ton si précieux, comme il le dit fort bien, il le confond, je crois, avec

le ton commun, trivial & prosaïque. Sa Pièce, que l'Académie, dit-il encore, *a distinguée*, n'est qu'une froide enfilade de rimes insipides, où ne brille jamais la plus légère étincelle de Poësie. Vous pourrez en juger par les endroits, pris au hasard, que je vais mettre sous vos yeux.

O vous qui présidez à ce *cercle agréable*,
Où la raison sçait plaire, où *l'esprit est aimable*;
Vous nous quittez, *Daphné*; le retour du Printemps
Au monde, à vos *amis*, vous *ravit pour un temps*!

. . . .

Allez revoir les prez, les ruisseaux & l'ombrage;
Vous devez embellir le plus beau paisage.

Voilà ce qu'on appelle des vers dans le genre *niais* & non dans le genre *simple & naturel*.

M. *Fariot de Saint-Ange* poursuit:

Pour moi, tel que privé des rayons d'un jour pur,

. . . .

Un lierre en nos Cités rampe à l'ombre d'un
mur,
Loin de Flore & de vous, relégué dans la
Ville,
Je passe les beaux jours *au fond* d'un humble
asile.

Pour moi, tel que privé, &c, quelle construction facile ! *Loin de Flore & de vous*, tournure galante & tout-à-fait neuve.

Je le dirai pourtant : cet asile ignoré,
Où mon esprit, *longtemps* dans le monde
égaré,
Se sauve d'une foule ou dangereuse ou vaine.

Pourtant, long-temps, quelle harmonie !

. . . .

Dans vos descriptions, ô mes Livres chéris,
Je trouve la Campagne au milieu de Paris.

Le premier vers est prosaïque ; le second rappelle ce vers connu :

Je trouve le Printemps au milieu des Hyvers.

L'homme qui sçait penser, & sur-tout le
Poëte,

Au séjour des Cités préfères la retraite :
C'est-là que, détrompé du faste des Palais ;
Tu sçais mettre à profit les faveurs *Palès*.

Palès, *Palais*; cette affectation de rimes est ridicule. D'ailleurs, *Palais* & *Palès* ne riment point à l'oreille. L'auteur ensuite fait une longue apostrophe à *Horace*, laquelle n'est point assurément dans le goût de ce Poëte inimitable. Il lui dit, entr'autres choses, que son esprit caustique

Pardonne aux mauvais vers & laisse en paix
les sots.

Comment, si l'esprit d'*Horace* étoit caustique, étoit-il à la fois aussi inlulgent qu'on nous le représente ? e puis assurer à Monsieur *Fariot e Saint-Ange* qu'*Horace* ne laissoit oint les sots en paix, qu'il ne faisoit oint grace aux mauvais vers, & ı'il n'eut sûrement pas toléré le style ısque & languissant de l'*Épître à aphné*. Il ne faut qu'avoir lû ses Sares pour voir qu'il y répand à pleis mains le sel de la *causticité* sur les vrages de son temps, & sur les

petits *Virtuoses* Romains qui se prônoient eux-mêmes dans leurs *Préfaces*.

Quelquefois à *Tibur* je préfère *Mantoue*:
Un troupeau bondissant dans la plaine se joue;
Le chien court, il revient, il rode autour du bois,
J'entends les chalumeaux, la flûte & le haut-bois.

L'auteur a sûrement trouvé bien piquantes ces puérilités pastorales?

Ici, je vois *Tytire*.... O vieillard fortuné!
En lisant le bonheur qui te fut destiné,
Mon cœur avec transport *en embrasse* l'image;
Tu pourras donc *encor* sur cet *heureux* rivage
Penchant sur ces gazons *ta tête* en cheveux *blancs*,
Goûter le frais & l'ombre au déclin de tes *ans*.

On ne peut pas dépeindre en vers plus durs la douceur du calme champêtre; ce n'est pas ainsi que *Virgile* décrit les plaisirs enchanteurs de la solitude. Tous ses vers sont sim-

ples, harmonieux ; ils coulent dans l'ame ; ils y repandent le sentiment dont il est pénétré. M. *Fariot de Saint-Ange* dit ensuite :

Je veux un Ecrivain, qui, vrai dans tous ses tons,
S'il me peint des Bergers, m'intéresse aux moutons.

M'intéresse aux moutons est d'un ridicule achevé.

J'aime mieux m'occuper d'une Fleur ou d'un Hêtre,
D'un Ruisseau, d'un Gazon, d'une Mousse champêtre.

Il est certain que M. *Fariot de S.-Ange* feroit beaucoup mieux de s'occuper de tout cela & *de s'intéresser aux moutons*, que de faire de pareils vers. Vient, après cette jolie peinture, un tribut d'adulation payé à M. *de Voltaire*, qui ne doit pas être trop flatté de tous ces petits refrains d'éloges dont l'accablent nos Médiocres infatigables. La louange mal-adroite est un des fléaux de sa vieillesse. Immédiatement après

M. *de Voltaire*, on loue du même ton le Poëme des *Saisons* de M. de *Saint-Lambert*. On l'appelle *le Rival de Tompson* & *le Chantre de la Nature*.

Ainsi, belle *Daphné*, privé de vos regards;
Je cherche mon bonheur dans le sein des beaux Arts.
Compagnes de mes pas, les Muses m'environnent;
Leurs mains qui, par bonté, quelquefois me couronnent
Des fleurs de l'*Hélicon* semant tous mes instans,
Font de mon Cabinet un éternel Printemps.

Si j'avois sçû tout cela, Monsieur, je ne me serois pas permis des critiques aussi libres de l'*Epître à Daphné*. Mais vous conviendrez avec moi qu'en lisant les vers de l'auteur on ne devineroit jamais qu'*il est environné par les Muses; que leurs mains le couronnent; que les fleurs de l'Hélicon sément tous ses instans, & que son Cabinet est le Printemps lui-même*. Un *Cabinet qui est un Printemps*, est une de ces bonnes fortunes d'esprit qui n'appar-

tiennent qu'aux sublimes & fortunés Rimeurs de ce siècle Philosophique.

Le Poëte parle ensuite d'un certain Anglois ; Philosophe assez sombre, qui va contempler froidement les chefs-d'œuvre de la Seine & du Tibre.

A Rome, il jugea tout comme il fit à Paris :
A Florence, il blâma la *Vénus Médicis* :
Ce fameux *Panthéon*, des Temples le modèle,
Ne parut à ses yeux qu'une arène assez belle ;
Où deux coqs en champ clos *pouvoient combattre entr'eux*.

Ce dernier vers est d'une harmonie que l'auteur a sûrement cru bien imitative. Car cette sorte d'harmonie, que nos Poëtes Philosophes n'atteignent jamais, est encore une de leurs prétentions. La *Vénus Médicis*, pour la *Vénus de Médicis* ! C'est comme si l'on disoit la *Vénus Apelle*.

Cette *Épître* enfantine est dépourvue d'idées, de chaleur, d'harmonie, &, quoique l'auteur trouve dans ses vers un *naturel* qui l'enchante, je n'ai pû en appercevoir la moindre trace.

Sa Pièce est une longue Moutonnade. On n'y voit pas même étinceler les bluettes du bel-esprit; le bon esprit n'y est pas prodigué davantage. Si M. *Fariot de Saint-Ange* aspire à quelque succès, il faut qu'il étudie, qu'il fortifie sa manière, qu'il rajeunisse ses petites tournures galantes qui sont de la plus extrême vieillesse, & sur-tout qu'il se défasse de cet amour-propre tout-à-fait complaisant qui le peint à ses yeux avec des qualités qu'il n'a pas.

Cris de Paris, dessinés d'après Nature; par M. Poisson.

POUR peu que vous ayez vû les figures grotesques & que vous ayez entendu les cris caractéristiques de tous ces petits Marchands Plébéïens de l'un & de l'autre sèxe, qui, dès l'aube du jour, se répandent dans les rues de Paris, la collection que je vous annonce, Monsieur, vous amusera singulièrement. Elle sera com-

posée de soixante-douze figures, moitié hommes, moitié femmes; ce qui formera douze cahiers, chacun desquels présentera six figures. Les six premiers cahiers paroissent actuellement, c'est-à-dire, les trente-six premières Estampes, qui sont celles du *Marchand de Parapluies*, de la *Vendeuse de marons rotis ou boulus* (comme dit le Peuple), du *Marchand de Cotrets*, de la *Marchande de Carpes*, du *Décroteur*, de la *Marchande de Paillassons*, du *Marchand de petits Gâteaux*, de la *Crieuse de vieux Chapeaux*, du *Rémouleur*, de la *Porteuse d'eau*, du *Porte-Balle*, du *Ramoneur*, de la *Marchande d'Huîtres*, &c, &c, &c. Chaque Négoce ambulant a son cri particulier, qu'aucune autre Profession ne peut usurper. Il n'étoit pas possible de peindre ces différens cris dans cet ouvrage; mais l'auteur a mis au bas de chaque Gravûre les termes propres

dont se servent ces sortes de gens pour annoncer leurs Marchandises ; & les plaisanteries à leur mode que se permettent quelques-uns d'entr'eux. Par exemple, au-dessous de la *Marchande de Maquereaux*, on lit : *Maquereau Monsieur, v'là le Maquereau.* L'homme qui vend de la Mousseline, dit : *le Marchand de Mousseline à 50 sols l'aulne, trois quarts de perte.* Un autre qui vend une Pâte pour la destruction des Rats & des Souris : *la mort aux Rats Mesdames*, &c, &c.

Les six derniers cahiers paroîtront incessamment. Cette collection pittoresque & piquante est dédiée à M. *Bignon* qui porte un nom si glorieux & si cher aux Sciences & aux Arts, nom qu'il honore & qu'il fait aimer lui-même par ses lumières personnelles, par sa bienfaisance envers les gens de Lettres, par son empresse-

ment à favoriſer leurs travaux, en les faiſant jouir de cet immenſe & riche dépôt de ſecours en tout genre de ſçavoir, que ſa place de Bibliothécaire du Roi le met à même de leur procurer.

Les *Cris de Paris*, auſſi bien gravés que deſſinés, ſe vendent chez l'auteur lui-même, M. *Poiſſon*, *Cloître Saint Honoré*, *Maiſon de la Maîtriſe*, *au fond du Jardin*. Le prix de chaque cahier, papier ordinaire, eſt de 12 ſols; beau papier & broché, 20 ſols. On trouve chez le même Artiſte différentes Eſtampes, dont les prix ſont marqués ſur ſon Catalogue.

Cours de Science Politique.

MR. *Junker*, Docteur de l'Univerſité & Membre ordinaire de l'Académie des Belles-Lettres de Gœttingen, recommencera le 28 Novembre prochain, en faveur des perſon-

nes qui se destinent aux Affaires, son *Cours de Science Politique*, & le continuera pendant six mois tous les Lundis, Mercredis & Vendredis, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Il a, dans ses Leçons précédentes, expliqué les principes du Droit Naturel, du Droit Politique & du Droit des Gens, & fait connoître les événemens qui ont produit la forme actuelle des principaux Etats de l'Europe; il donnera, dans celles qu'il annonce, une idée suffisante de la constitution de chaque Etat, du contenu des Traités qui font la baze du Droit des Gens conventionnel ou de ce que quelques auteurs appellent le *Droit Public d'Europe*, des intérêts des Princes & des fonctions du Négociateur ou Ministre Public. Le même jour, à neuf heures du matin, il recommencera son *Cours de Grammaire Allemande*, & le continuera également

pendant six mois. Le prix du premier Cours est de six louis, & celui du second de trois louis qui se payent d'avance. Les personnes qui voudront assister à l'un ou à l'autre, sont priées de se faire inscrire chez M. *Junker* qui demeure rue Saint Benoît Fauxbourg Saint Germain, en entrant par la rue Jacob à droite, la seconde Porte Cochere après la rue des Deux-Anges, au second. Il y a si peu de ressources en France pour l'étude du Droit Public, qu'on doit s'applaudir d'être à même de profiter des Leçons d'un homme aussi versé que l'est M. *Junker* dans cette Science importante. Quant à la Langue Allemande, qui est sa Langue naturelle, on ne peut guères s'adresser à un Maître plus habile. Plusieurs traductions qu'il nous a données de bons Livres Allemands, prouvent qu'il possède à un degré peu commun & son idiôme & le nôtre.

Cours de Physique Expérimentale.

MR. *Sigaud de la Fond*, ancien Professeur de Mathématiques de l'Académie, Démonstrateur de Physique Expérimentale en l'Université, Membre de plusieurs Académies, commencera un *Cours de Physique Expérimentale* le Mercredi 14 Décembre 1774, à onze heures & demie, dans son Cabinet, rue Saint Jacques près de Saint Yves, Maison de l'Université. Il le continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine à la même heure. Il y traitera, plus amplement encore que les années précédentes, de l'*Électricité*, de ses analogies & de ses applications. Il prie ceux qui désireront le suivre, de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce temps.

Cours d'Élémens de Mathématiques.

MR. *Deparcieux* commencera le Lundi 5 Décembre 1774, dans son Cabinet, rue de l'Arbre-Sec, au Chariot d'or, vis-à-vis le Petit-Paradis, un *Cours d'Élémens de Mathématiques*; il le continuera tous les Lundi, Mercredi & Vendredi, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Ceux qui voudront le suivre, sont priés d'envoyer ou de se donner la peine d'écrire eux-mêmes leurs noms dans sa demeure. M. *Deparcieux* est le digne Neveu du célèbre Académicien des Sciences dont nous avons des Mémoires qui tous ont pour objet l'utilité publique, entr'autres ceux qu'il a publiés avec tant de zèle, dans les dernières années de sa vie, sur les moyens de procurer à Paris, à peu de frais, une eau salubre & abondante.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Octobre 1774.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE SIXIÉME VOLUME
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1774.

Fin de la Table des Matières du sixième Volume de l'Année Litéraire 1774.

Fautes à corriger dans le N° précédent.

PAGE 217, dans le titre : *Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis*, lisez *Commandeur de l'Ordre Royal, &c.* Pag. 221, dans la Note au bas de la page, *Cacoyer*, lis. *Cacaoyer.*



